Diagnostic
des besoins de main-d'œuvre
dans les secteurs des portes et fenêtres,
du meuble et des armoires de cuisine

2009-2010

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'OEUVRE DES INDUSTRIES
DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE

Résultats de l’enquête

Une réalisation du :

9675, avenue Papineau
Bureau 185
Montréal (Québec)
H2B 3C8
Tél. : 514.890.1980
Téléc. : 514.890.1450
Courriel : info@clicemplois.net
Site : www.clicemplois.net

Gestion du projet

Christian Galarneau

Synthèse, rédaction et coordination

Mario Dubois

Révision et mise en page

Johanne Hamel

Conception graphique

Yves Brunelle

Résultats de l’enquête

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2011

ISBN 978-2-9811945-2-7

Le Comité sectoriel de main-d’œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine est un organisme paritaire composé de représentants d’employeurs et de travailleurs. Il a pour mandat, entre autres, de favoriser le développement de la main-d’œuvre et de l’emploi dans son secteur d’activité économique.

La production de ce document est rendue possible
grâce à la contribution financière
de la Commission des partenaires du marché du travail.

REMERCIEMENTS

Cette enquête sur les caractéristiques de la main-d’œuvre dans les secteurs des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine est rendue possible grâce à la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail.

Christian Galarneau, coordonnateur du Comité sectoriel, a supervisé les étapes du *Diagnostic des besoins de main-d’œuvre 2009-2010*. Mario Dubois, responsable des communications du même organisme, a assuré la coordination des travaux et de la collecte des données. Il a en plus effectué la synthèse générale, la rédaction et l’édition du rapport.

Madame Stéphanie Facchin a produit l’analyse macroéconomique de l’étude et les graphiques des données de l’enquête. Johanne Hamel a réalisé la correction et la mise en page. La conception visuelle est l’œuvre d’Yves Brunelle.

La firme *Virtuel Graphique* s’est chargée de la programmation du questionnaire en ligne et du traitement des données informatiques.

Le Comité sectoriel tient à remercier les personnes qui ont participé au sondage téléphonique réalisé auprès des entreprises : Benoît Blanchard, Nadia Blouin, Marc-André Cormier, Annie Cormier, Liliane Cormier, Mathieu Lemieux, Louise Joncas, Mélanie Gunes, François-Xavier Delorme.

Pour obtenir des renseignements ou formuler des commentaires, nous vous invitons à entrer en contact avec le :

Comité sectoriel de main-d’œuvre des industries des
portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine
9675, avenue Papineau
Bureau 185
Montréal (Québec)
H2B 3C8

Téléphone : 514.890.1980
Télécopieur : 514.890.1450
Courriel : info@clicemplois.net
Site internet : www.clicemplois.net

Le 24 mars 2011

La reproduction de ce document est autorisée à la condition d’en mentionner la source.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements ..... **i**

Table des matières ..... **ii**

Méthodologie ..... **v**

Données macroéconomiques ..... **xii**

Industrie du meuble xii
Industrie armoires de cuisine xvi
Industrie portes et fenêtres xix

Résultats de l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de formation **1**

PARTIE 1 : ÉTAT DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE **1**

1.1 Commerce extérieur et commerce intérieur **1**

1.1.1 La valeur des exportations 1
1.1.2 L'intensité d'exportation 1
1.1.3 Le taux de pénétration des importations sur le marché intérieur 5
1.1.4 Les réexportations 7
1.1.5 La balance commerciale 7
1.1.6 Repositionnement sur le marché canadien 10
1.1.7 Croissance des livraisons manufacturières 11
1.1.8 Décroissance des livraisons manufacturières destinées aux marchés extérieurs 11
1.1.9 Croissance de la part des livraisons manufacturières destinées au marché intérieur 11
1.1.10 Croissance du marché intérieur canadien 11
1.1.11 Croissance de la présence des industries sur le marché intérieur 12
1.1.12 En résumé 12

1.2 Compétitivité **19**

1.2.1 Présentation de l'indicateur 19
1.2.2 Observations 19
1.2.3 Évolution des coûts unitaires de main-d'œuvre 21
1.2.4 Productivité, compétitivité et salaires 24

1.3 Coûts d'exploitation **26**

1.4 Emplois **29**

1.4.1 Présentation de l'indicateur 29
1.4.2 Évolution des emplois 29
1.4.3 Évolution comparée des emplois de production et des emplois administratifs 30

1.5 Les établissements **35**

1.5.1 Taille des établissements 38
1.5.2 L'évolution du nombre d'établissements 38

1.6 Produit intérieur brut 45

1.6.1 Présentation de l'indicateur 45
1.6.2 Évolution du P.I.B. des industries 45
1.6.3 Part du P.I.B. manufacturier québécois 46
1.6.4 Part du P.I.B. manufacturier canadien 46

1.7 Productivité 51

1.7.1 Présentation de l'indicateur 51
1.7.2 Valeur de la productivité du travail 52
1.7.3 Évolution de la productivité du travail 54

1.8 Chiffre d'affaires 57

1.8.1 Revenus manufacturiers 57

1.9 Salaire 61

1.9.1 Les employés de la production 61
1.9.2 Les employés hors production 63

1.10 Valeur ajoutée manufacturière 65

1.10.1 Présentation de l'indicateur 65
1.10.2 Observations 65

1.11 Synthèse des indicateurs 69

1.11.1 Performantes 69
1.11.2 Moyennement performantes 69
1.11.3 Faible sur tous les indicateurs 69
1.11.4 Quatre industries pour lesquelles il est plus difficile de dégager une tendance 70

PARTIE 2 : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2009-2010 73

2.1 Besoins de main-d'œuvre 73

2.1.1 Prévisions de main-d'œuvre 73
2.1.2 Métiers les plus recherchés en 2009-2010 77
2.1.3 Métiers les plus demandés pour 2011 (12 mois suivant le sondage) 78
2.1.4 Métiers en difficulté de recrutement en 2009-2010 79
2.1.5 Besoins de main-d'œuvre par métier 81
Ébéniste 81
Dessinateur 83
Assembleur-ajusteur 85
Représentant des ventes 87
Apprenti ébéniste 89
Ouvrier d'atelier 91
Designer 93
Opérateur de machines industrielles 95
Peintre-finisseur 97
Préposé à la finition 99

Opérateur de machines à commandes numériques *101*
Rembourreur *103*
Directeur de production *105*

2.2 Mises à pied et licenciements 107

2.2.1 Réduction d'effectifs 2009 107
2.2.2 Métiers les plus affectés par les licenciements 111
2.2.3 Prévisions de réduction d'effectifs 112

2.3 Besoins de formation et de perfectionnement 117

2.3.1 Besoins de formation dans les entreprises 117
2.3.2 Métiers ayant des besoins de formation 120
Ébéniste *121*
Peintre-finisseur *122*
Opérateur de machines industrielles *123*
Opérateur de machines à commandes numériques *124*
Contremaître *125*
Chef d'équipe *126*
Assembleur de portes et fenêtres *127*
Apprenti ébéniste *128*
Dessinateur *129*
Opérateur de chariot élévateur *130*
Assembleur-ajusteur *131*
Représentant des ventes *132*
Préposé au sablage *133*
Commis service à la clientèle *134*
Directeur des ventes *135*
Assembleur de portes et fenêtres architecturales *136*
Directeur de production *137*
Rembourreur *138*
Acheteur *139*
2.3.3 Besoins de formation en matière de compétences 140
2.3.4 Situations susceptibles d'être améliorées par le développement des compétences des travailleurs 143
2.3.5 Outils qui aideraient à mieux gérer les compétences des travailleurs 156
2.3.6 Moyens privilégiés de formation des employés 173
2.3.7 Ressources de formation utilisées 175
2.3.8 Difficultés de développement des compétences 177

2.4 Situation des entreprises 179

2.4.1 Prévision des ventes 2010-2011 179
2.4.2 Facteurs d'impact dans les entreprises 181
2.4.3 Priorités de gestion des entreprises 186
2.4.4 Exportation 190
2.4.5 Affiliation syndicale 191

MÉTHODOLOGIE

I. Procédure

Le projet d’enquête 2009-2010 élaboré par le Comité sectoriel visait surtout des entreprises issues principalement des trois secteurs *armoires de cuisine*, *meuble* et *portes et fenêtres* au Québec. L’échantillon devait refléter une représentativité valable selon le secteur d’activité, la taille et les régions administratives.

Une équipe de sondeurs a contacté quelque 1660 entreprises d’octobre 2009 à avril 2010. Ils ont fait parvenir autant de questionnaires par courriel et par télécopieur, suivis de deux relances téléphoniques. Plus de quatre manufacturiers sur 10 (677) y ont donné suite.

L’équipe de sondeurs du Comité sectoriel a vérifié le contenu des questionnaires dûment remplis pour s’assurer que les informations requises y étaient. Si des clarifications s’avéraient nécessaires, les entreprises étaient jointes par téléphone.

II. Questionnaire

Les thématiques abordées dans le questionnaire se déclinent comme suit :

- La description de l’entreprise (secteur et taille);
- Les besoins en main-d’œuvre, les métiers en demande et ceux en pénurie de main-d’œuvre en 2009-2010;
- Les mises à pied, leur envergure, les métiers touchés, les prévisions pour 2009-2010 et les raisons des mises à pied;
- Les besoins de formation et de perfectionnement pour chaque métier existant, et dans quelle catégorie de compétences en 2009-2010;
- Les situations susceptibles d’être améliorées par le développement des compétences, les outils et moyens pour mieux les gérer et les difficultés éprouvées en 2009-2010;
- La situation des entreprises par rapport aux ventes, à l’environnement d’affaires et aux actions prioritaires en 2009-2010.

III. Entreprises répondantes

Comme nous l’avons souligné ci-dessus, l’équipe de sondeurs a obtenu la collaboration de 677 répondants, **soit un** taux de retour qui se situe à 40,8 %. On parle d’un bon échantillon d’entreprises employant **19 319 travailleurs**, dont 46 % d’employés dans le secteur du meuble, 30 % dans le secteur des portes et fenêtres et 23 % dans le secteur des armoires (Note : 1 % des employés n’appartiennent à aucun des trois secteurs).

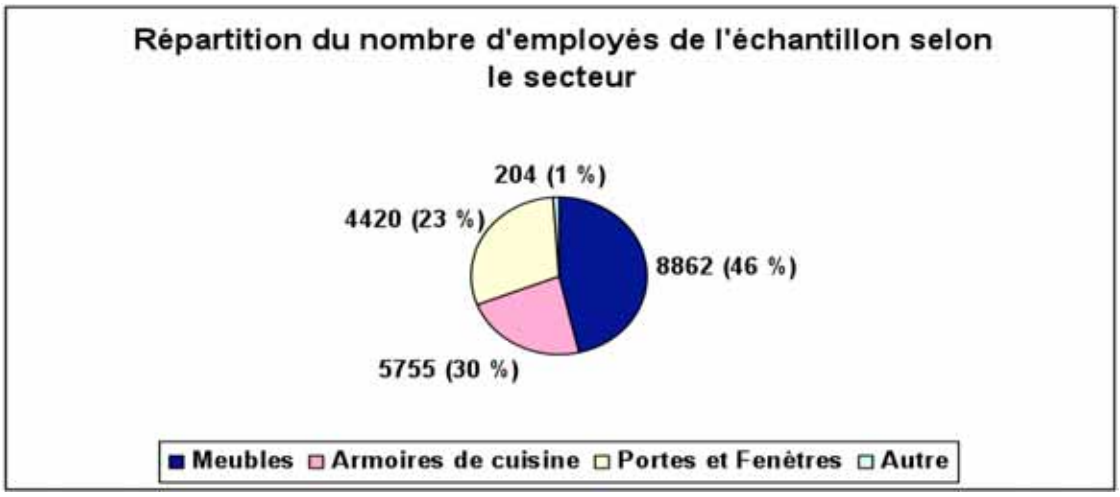

a. Secteur d’activité

Parmi les **677 entreprises répondantes :**

- 310 (46 % de l’échantillon) sont actives dans le secteur du meuble;
- 232 (34 % de l’échantillon) le sont dans le secteur des armoires de cuisine;
- 113 (17 % de l’échantillon) le sont dans le secteur des portes et fenêtres;
- 22 (3 % de l’échantillon) le sont dans la catégorie « autre ».

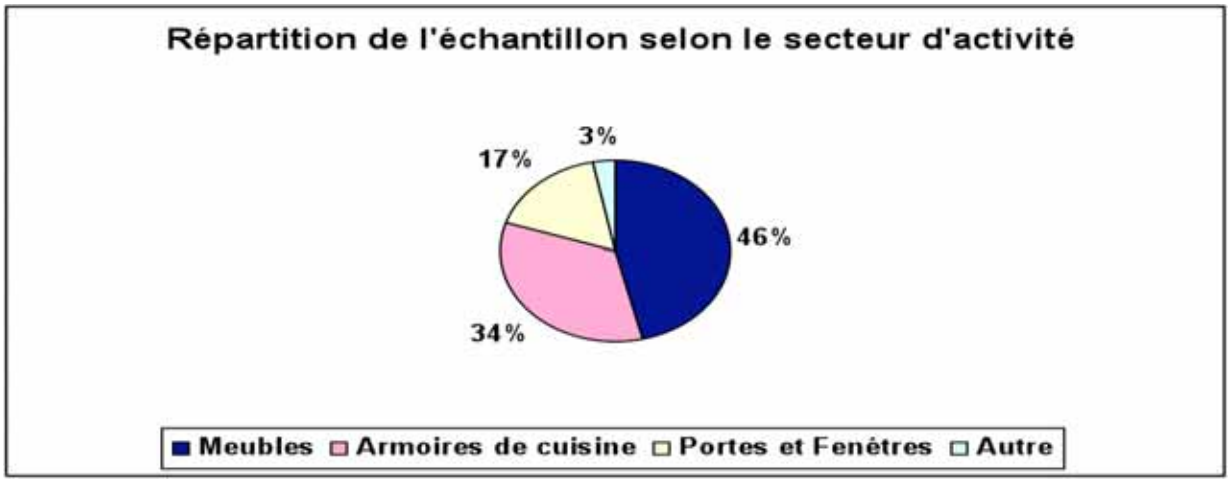

Note : Les entreprises classées dans la catégorie « autre » appartiennent principalement au secteur des escaliers.

b. Taille

À propos de la taille de l'échantillonnage, notons que 50 % des organisations qui ont participé à l'enquête (sondage) ont moins de dix employés.

Taille, nombre d'employés	Nombre et pourcentage des entreprises répondant au sondage	Nombre et pourcentage d'employés concernés
1-4	293 (43,28 %)	687 (3,56 %)
5-10	95 (14,03 %)	681 (3,52 %)
11-25	119 (17,58 %)	1846 (9,56 %)
26-50	70 (10,34 %)	2324 (12,03 %)
51-100	50 (7,39 %)	3480 (18,01 %)
101-200	27 (3,99 %)	3852 (19,94 %)
201-500	21 (3,1 %)	5259 (27,22 %)
501-1000	2 (0,29 %)	1190 (6,16 %)
TOTAL	**677**	**19 319**

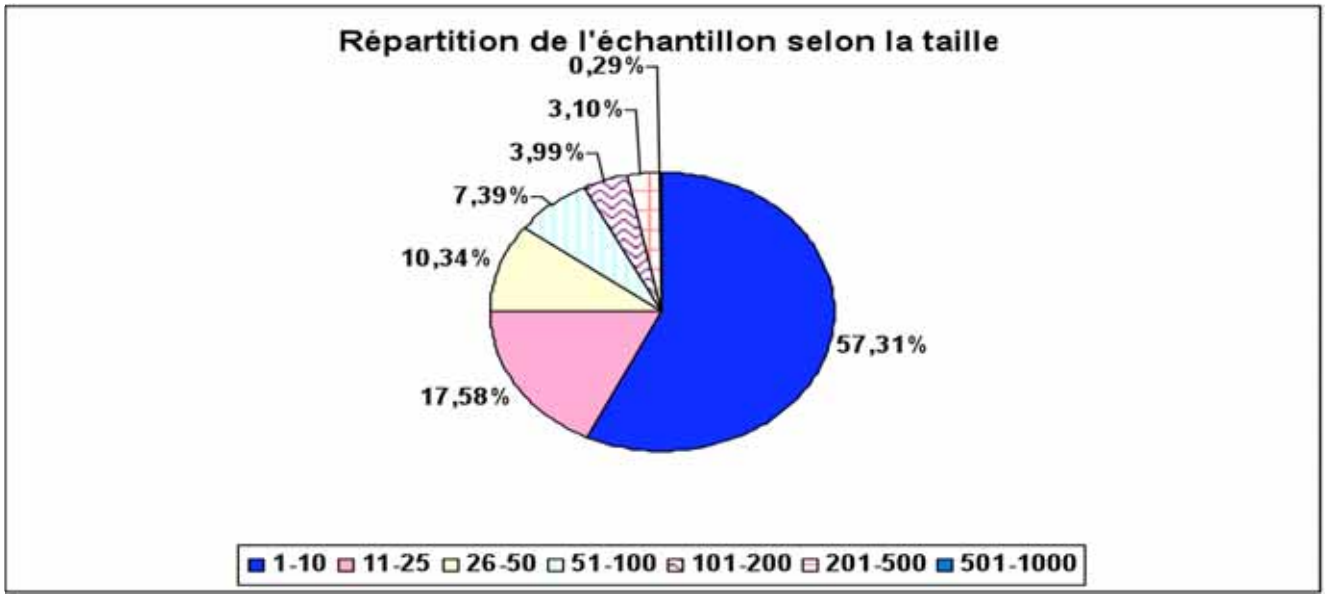

c. Région d'activité

Les répondants sont répartis dans 17 régions du Québec. La plus grande proportion d'entre eux se situe en Montérégie (16,69 %), suivie de Chaudière-Appalaches (12,70 %) et de Montréal (9,9 %).

Régions	Nombre et pourcentage des entreprises répondant au sondage	Nombre et pourcentages d'employés concernés
Bas−Saint-Laurent	29 (4,28 %)	843 (4,36 %)
Saguenay−Lac-Saint-Jean	29 (4,28 %)	190 (0,98 %)
Québec	56 (8,27 %)	1167 (6,04 %)
Mauricie	44 (6,5 %)	1176 (6,09 %)
Estrie	47 (6,94 %)	2033 (10,52 %)
Montréal	67 (9,9 %)	2710 (14,43 %)
Outaouais	26 (3,84 %)	200 (1,04 %)
Abitibi-Témiscamingue	11 (1,62 %)	167 (0,86 %)
Côte-Nord	2 (0,3 %)	14 (0,07 %)
Nord-du-Québec	2 (0,3 %)	2 (0,01 %)
Gaspésie−Îles-de-la-Madeleine	2 (0,3 %)	9 (0,05 %)
Chaudière-Appalaches	86 (12,7 %)	4781 (24,75 %)
Laval	9 (1,33 %)	170 (0,88 %)
Lanaudière	44 (6,5 %)	1228 (6,36 %)
Laurentides	53 (7,83 %)	833 (4,31 %)
Montérégie	113 (16,69 %)	2559 (13,25 %)
Centre-du-Québec	57 (8,42 %)	1159 (6 %)
TOTAL	**677**	**19 319**

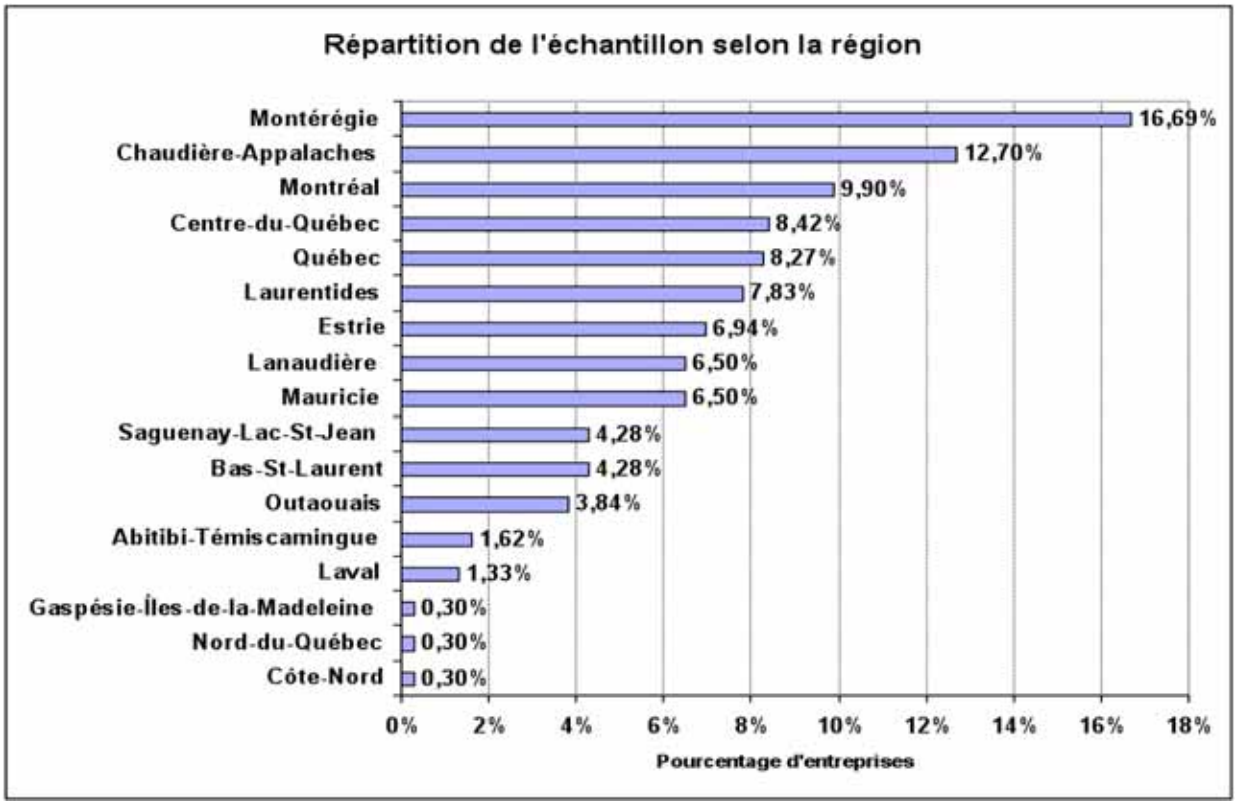
Répartition de l'échantillon selon la région
Montérégie 16,69%
Chaudière-Appalaches 12,70%
Montréal 9,90%
Centre-du-Québec 8,42%
Québec 8,27%
Laurentides 7,83%
Estrie 6,94%
Lanaudière 6,50%
Mauricie 6,50%
Saguenay-Lac-St-Jean 4,28%
Bas-St-Laurent 4,28%
Outaouais 3,84%
Abitibi-Témiscamingue 1,62%
Laval 1,33%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 0,30%
Nord-du-Québec 0,30%
Côte-Nord 0,30%
0% 2% 4% 6% 8% 10% 12% 14% 16% 18%
Pourcentage d'entreprises

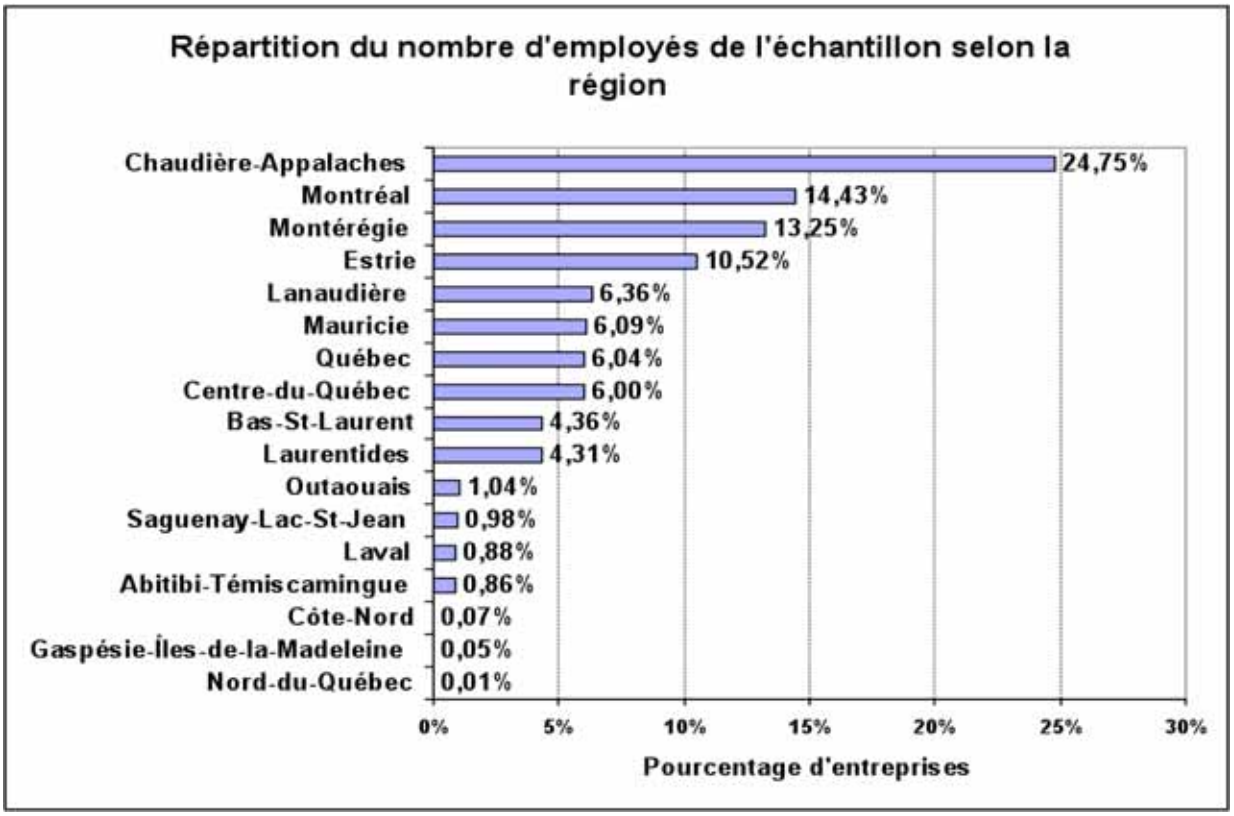
Répartition du nombre d'employés de l'échantillon selon la région
Chaudière-Appalaches 24,75%
Montréal 14,43%
Montérégie 13,25%
Estrie 10,52%
Lanaudière 6,36%
Mauricie 6,09%
Québec 6,04%
Centre-du-Québec 6,00%
Bas-St-Laurent 4,36%
Laurentides 4,31%
Outaouais 1,04%
Saguenay-Lac-St-Jean 0,98%
Laval 0,88%
Abitibi-Témiscamingue 0,86%
Côte-Nord 0,07%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 0,05%
Nord-du-Québec 0,01%
0% 5% 10% 15% 20% 25% 30%
Pourcentage d'entreprises

IV. Comparaison des échantillons 2009-2010 et 2005-2006

- Caractéristiques des entreprises répondantes à l’enquête en **2005-2006** :
- 454 entreprises répondantes (incluant les entreprises de moins de cinq employés);
- Ce qui représentait 26 804 employés;
- Un quart des manufacturiers ont participé à l’enquête;
- Près de la moitié des entreprises répondantes étaient actives dans le secteur du meuble, 28 % dans le secteur des armoires de cuisine et 22 % dans le secteur des portes et fenêtres;
- 50 % des entreprises répondantes avaient moins de 25 employés (incluant les entreprises de moins de cinq employés);
- Les entreprises répondantes étaient concentrées dans les régions de la Montérégie (15,9 %), de Montréal (13 %) et de Chaudière-Appalaches (12,6 %).

Les deux échantillons sont comparables, sauf au chapitre de la taille. En 2005-2006, les entreprises de moins de cinq employés représentaient seulement 9,5 % de l’échantillon. En 2009-2010, celles-ci représentent 43,3 % de l’échantillon.

Ainsi, dans l’échantillon final de l’enquête 2009-2010, les entreprises de moins de 10 employés sont surreprésentées (57 % de l’échantillon). Pour parer à ce déséquilibre, une analyse plus fine a été effectuée pour les questions suivantes :

- Prévisions de main-d’œuvre;
- Réductions et prévisions de réduction d’effectifs;
- Besoins de formation;
- Situations susceptibles d’être améliorées par le développement des compétences des travailleurs;
- Outils qui aideraient à mieux gérer les compétences des travailleurs;
- Moyens privilégiés de formation des employés;
- Ressources de formation utilisées;
- Difficultés de développement des compétences;
- Prévisions des ventes;
- Facteurs d’impact;
- Priorités de gestion des entreprises.

Pour ces questions, un graphique présente les résultats pour les grandes entreprises (plus de 10 employés) et pour les petites entreprises (moins de 10 employés).

Cette analyse plus fine a permis de mettre en lumière certaines disparités entre les petites et grandes entreprises, notamment sur le plan des besoins de formation.

Le rapport détaille également les résultats par secteur et par région. La répartition dans les régions et dans les secteurs est comparable à celle de l’enquête 2005-2006. Il n’a

pas été jugé pertinent de présenter le détail des besoins de main-d’œuvre par métier pour chaque région. Les problématiques concernant les besoins de main-d’œuvre se retrouvent dans toutes les régions et certaines régions ne sont représentées que par quelques entreprises (par exemple deux entreprises sur la Côte-Nord).

Les résultats et les interprétations présentés dans ce rapport sont valables uniquement pour l’échantillon sondé. La prudence est de mise quant à la généralisation des résultats à l’ensemble de la population.

DONNÉES MACROÉCONOMIQUES

INDUSTRIE DU MEUBLE

SOMMAIRE

Après avoir connu une croissance fulgurante des exportations et des effectifs au cours de la période 1998-2004, l’industrie du meuble est ensuite amenée à se repositionner graduellement sur le marché canadien en raison de la concurrence des produits asiatiques aux États-Unis, du raffermissement du huard et de la récession américaine. D’importants fabricants ferment leurs portes. D’autres réussissent à s’adapter en misant sur de la main-d’œuvre plus compétente et flexible, sur des équipements modernes et sur des modes de production en îlots afin d’accroître la productivité.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

L’industrie du meuble résidentiel, institutionnel et commercial connaît une croissance du produit intérieur brut (P.I.B.) nettement supérieure (36,9 %) à la moyenne manufacturière québécoise (9,2 %) entre 1998 et 2005. Celle des entreprises de menuiseries préfabriquées croît de 98,6 % durant cette période. Mais à partir de 2001, les signes d’essoufflement apparaissent. S’ensuit une période de déclin graduel jusqu’à nos jours. Il y a une seule exception au tableau : le créneau des meubles d’établissement institutionnel.

BALANCE COMMERCIALE

Depuis plus d’une décennie, globalement, la situation se détériore à ce chapitre, considérant que l’évolution des fluctuations s’exprime en dollars courants.

La balance commerciale des quatre créneaux de l’industrie de la fabrication de meubles de maison (rembourrés, de bois, matelas et autres) régresse de façon spectaculaire depuis 1998. À l’époque, trois d’entre eux affichent déjà une position vulnérable (un bilan négatif, deux légèrement positifs). En 2008, tous les sous-secteurs présentent un écart défavorable entre les importations et les exportations. C’est surtout les manufacturiers produisant des meubles rembourrés et de bois qui enregistrent le plus important recul.

Du côté des quatre marchés de référence de l’industrie de la fabrication de meubles d’établissement institutionnel et commercial, ils maintiennent toujours un bilan légèrement positif en 2008, après avoir atteint des sommets en 2002-2003. La fabrication de bureaux en bois et menuiseries architecturales perd moins de terrain que les autres depuis 13 ans (143 à 121 millions de dollars). Mais le secteur de la menuiserie préfabriquée se contracte de 94 millions (100 à 6 millions de dollars) entre 1998 et 2008.

Il va sans dire que l'appréciation du dollar canadien, la récession aux États-Unis et la concurrence asiatique, ces trois dernières années, n'améliorent certes pas le sort des manufacturiers.

VALEUR DES EXPORTATIONS

Après le boom des années 1998 à 2001, la valeur des exportations de l'industrie du meuble commence à ralentir. Le déclin s'amorce à partir de 2002 dans les marchés du meuble résidentiel et du mobilier de bureau de bois. À partir de 2004, tous les créneaux du secteur exportent de moins en moins en raison de l'appréciation du dollar canadien et de la présence de la concurrence des produits asiatiques.

Entre 2002 et 2008, la fonte des exportations est majeure chez les fabricants de bureaux de bois et boiseries architecturales (224 à 139 millions de dollars), de meubles d'établissement institutionnel (159 à 67 millions de dollars), de meubles résidentiels de bois (525 à 156 millions de dollars), de meubles rembourrés (133 à 33 millions de dollars) et de menuiseries préfabriquées (287 à 126 millions de dollars). En 2008, dans tous les marchés, les livraisons manufacturières à l'étranger chutent en dessous du plancher de 1998-1999. Ces trois dernières années, la réduction des exportations s'accentue probablement en raison de la conjoncture économique difficile.

REPOSITIONNEMENT DU MARCHÉ CANADIEN

Trois groupes d'exportateurs de meubles réussissent à bien rediriger les livraisons manufacturières à l'étranger sur le marché intérieur, principalement entre 2004 et 2007. Citons la progression, entre 1997 et 2007, des fabricants de meubles de maison en bois (276 à 764 millions de dollars), de meubles d'établissement institutionnel (120 à 346 millions de dollars), de meubles commerciaux (14 à 254 millions de dollars). Par contre, les manufacturiers de meubles rembourrés et de matelas, qui bénéficient d'une forte croissance entre 1998 et 2002, ne parviennent pas à faire la transition.

Aucune donnée récente ne permet d'affirmer que le redéploiement stratégique sur le marché domestique s'accroît ou s'étend à l'ensemble des exportateurs depuis trois ans.

EMPLOIS

Après une forte croissance entre 1998 et 2002, l'emploi dans l'industrie du meuble amorce un mouvement descendant à partir de 2002 jusqu'à nos jours.

Le créneau du mobilier de maison passe de 15 908 à 12 760 emplois en 2007. Jusque-là, l'effectif du secteur du meuble institutionnel et commercial bouge globalement peu (10 674 à 9947). Même que le mobilier d'établissement institutionnel et commercial gagne du terrain. Mais depuis quatre ans, les pertes se généralisent à toutes les activités en raison de la récession américaine et de la force du dollar canadien.

Notons que depuis 2001, le nombre de postes reliés à la production baisse beaucoup, alors que la quantité de postes administratifs augmente légèrement. C'est que le passage d'un mode traditionnel de production au *lean manufacturing* nécessite plus de professionnels, d'ingénieurs et de techniciens.

PRÉVISIONS DE L'EMPLOI

Une enquête de la Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec publiée en 2010 prévoit une décroissance de l'emploi dans le secteur du meuble d'ici à 2014. Le Comité sectoriel de main-d'œuvre estime que s'il y avait croissance, elle serait plutôt faible (0 à 1 %) au cours de la période 2011-2015.

L'évolution de l'emploi dans le secteur pour la période 2011-2015 est tributaire de la reprise économique et de la capacité des manufacturiers à accroître leur productivité pour reprendre des parts de marché face aux importations en provenance des pays émergents. En principe, l'augmentation de la productivité devrait se faire par le biais du développement de la poly-compétence des travailleurs et de l'introduction de nouvelles technologies.

MISES À PIED

La main-d'œuvre dans l'industrie du meuble régresse de façon significative depuis quatre ans. On parle d'un délestage de 8500 emplois entre 2002 et 2006, selon une compilation approximative de Statistique Canada tirée des données de la population active. De fait, l'effectif glisse d'environ 20 %, soit de 43 000 à 34 500. Pendant cette période, trois sondages menés par le Comité sectoriel recensent qu'environ 3500 travailleurs perdent leur gagne-pain de façon définitive ou temporaire.

Ce chiffre est vraisemblablement plus élevé, puisque l'échantillon retenu de répondants représente 15 % (enquêtes 2002-2003 et 2004-2005) à 25 % (enquête 2005-2006) du nombre d'entreprises et la moitié de l'effectif dans le secteur. La très vive concurrence chinoise, la récession américaine et l'appréciation constante du huard continuent d'entraîner des changements organisationnels qui ont un impact sur le personnel.

Sans détenir des données fiables, il est loisible de croire que les compressions se poursuivent entre 2006 et 2009 : la récente enquête du Comité sectoriel montre qu'un manufacturier sur deux sondés (51 %) procède à des mises à pied définitives en 2009-2010. C'est 54 % dans les grandes entreprises. Les entreprises prévoient également une réduction des effectifs en 2011, mais de façon beaucoup moins importante (7 %).

PRÉVISIONS DES VENTES

Les perspectives de consolidation, voire de croissance (légère) des ventes, signalées dans la plupart des organisations lors de la consultation du Comité sectoriel, pourraient générer de nouveaux besoins de main-d'œuvre et de formation. Dans le secteur du meuble, 54 % des entreprises sondées escomptent une stabilité des recettes en 2010-

2011, 32 % pressentent une hausse et 6 % une baisse. Les prévisions sont plus optimistes chez les entreprises comptant 10 employés et moins.

PRIORITÉS DE GESTION

Il faut considérer également une pression ascendante des besoins de personnel et de perfectionnement de la main-d’œuvre en emploi en raison des priorités de gestion qu’auront les fabricants d’ici à 2012 :

- Amélioration du service à la clientèle (47 %);
- Introduction des méthodes de production à valeur ajoutée (39 %);
- Personnalisation des commandes (35 %);
- Restructuration à la suite d’une baisse d’activité (33 %);
- Réduction des délais de livraison (32 %);
- Hausse de la mobilité professionnelle (32 %);
- Changements technologiques et systèmes de production (25 %).

SITUATIONS À AMÉLIORER

En 2009-2010, près de six entreprises sur 10 (56 %) dans l’industrie ont manifesté des besoins de formation, selon l’enquête du Comité sectoriel. Les attentes augmentent passablement selon la taille de l’organisation, dès qu’elle compte de 11 à 25 employés et plus. Cette préoccupation traduit l’importance des situations à améliorer dans les usines :

- Productivité (40 %);
- Amélioration de la qualité des produits (36 %);
- Accroissement de la polyvalence (35 %);
- Utilisation optimale des équipements (26 %);
- Réduction des délais de livraison (24 %);
- Entretien préventif (22 %).

BESOINS DE MAIN-D’ŒUVRE

Un sondage récent du Comité sectoriel montre que les manufacturiers interrogés s’attendent à une stabilité des effectifs entre octobre 2010 et avril 2011. C’est le cas dans une proportion de 69 % des entreprises. Près d’un répondant sur quatre (23 %) prévoit une hausse des besoins, contre 4 % à peine qui craignent une baisse.

INDUSTRIE ARMOIRES DE CUISINE

SOMMAIRE

Après avoir connu une croissance fulgurante des exportations et des effectifs au cours de la période 1998-2004, l’industrie des armoires de cuisine, spécialement les entreprises qui vendent leurs produits à l’étranger, est ensuite amenée à se repositionner graduellement sur le marché canadien. La pression grandissante des importations asiatiques aux États-Unis, le raffermissement du huard et l’apparition récente de la récession américaine font mal. Les manufacturiers importants qui réussissent à s’adapter misent sur de la main-d’œuvre plus compétente et flexible, sur des équipements modernes et sur des modes de production en îlots afin d’accroître la productivité. Les petits fabricants, présents davantage dans un marché domestique, sont peu affectés en raison de la santé des industries de la construction, de la revente de maisons et de la rénovation.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Entre 1998 et 2005, l’industrie des armoires de cuisine assiste à une très forte croissance du produit intérieur brut (P.I.B.) nettement supérieure (125,6 %) à la moyenne manufacturière québécoise (9,2 %). Mais à partir de 2007, des signes d’essoufflement apparaissent peu à peu avec la récession et l’appréciation du dollar canadien. C’est principalement attribuable aux difficultés des grandes entreprises sur le marché de l’exportation.

BALANCE COMMERCIALE

Entre 1998 et 2004, l’industrie des armoires de cuisine double le solde positif de la balance commerciale, passant à 331 millions de dollars. Quatre ans plus tard, en 2008, la descente est abrupte. C’était 149 millions de dollars. C’est-à-dire sous la barre des 167 millions de dollars d’il y a 13 ans. La saignée des quatre dernières années de la période (2002-2008) est d’autant plus importante, considérant que la base de calcul s’exprime en dollars courants.

Dans cet apparent effondrement, il faut toutefois convenir que la grande personnalisation des produits amenuise les occasions à l’exportation. Ce qui confine en soi un peu plus les fabricants au marché domestique. Il va sans dire que la pression des importations au Canada des produits provenant de l’Asie, ces trois dernières années, n’est pas de nature à faciliter la tâche des manufacturiers.

VALEUR DES EXPORTATIONS

Après une poussée fulgurante des exportations dans l’industrie des armoires de cuisine entre 1998 et 2004 (333 millions de dollars), en 2008, elles plongent sous la barre des 171 millions de dollars, atteinte il y a 13 ans. Ces trois dernières années, la réduction des exportations s’accentue faiblement en raison de la force du dollar canadien et de la conjoncture économique difficile aux États-Unis.

REPOSITIONNEMENT DU MARCHÉ CANADIEN

Les entreprises du secteur des armoires de cuisine qui exportaient la majorité de leurs produits n’ont pas connu beaucoup de succès en tentant de se repositionner sur le marché canadien entre 2004 et 2007. Mais, globalement, les fabricants ont quand même réussi à accroître les ventes au pays, passant de 236 à 531 millions de dollars durant une décennie à partir de 1997, grâce à la vigueur de l’industrie de la construction et de la rénovation. La croissance se maintient depuis trois ans, profitant de la santé du marché de la construction neuve, de la revente et de la rénovation.

EMPLOIS

Après une forte croissance entre 1998 et 2002 (4137 à 6143 travailleurs), l’emploi poursuit un peu plus lentement sa progression jusqu’à 2007 (7483) dans l’industrie de la fabrication des armoires de cuisine. Mais depuis quatre ans, la récession et la force du dollar canadien affectent l’effectif à la baisse, principalement dans les entreprises qui exportent.

Notons que depuis 2001, les postes reliés à la production ont baissé beaucoup, alors que les postes administratifs ont légèrement augmenté. Le passage d’un mode traditionnel de production à celui du *lean manufacturing* nécessite plus de professionnels, d’ingénieurs et de techniciens.

MISES À PIED

Entre 2002 et 2006, l’érosion de l’emploi est moins importante dans le secteur des armoires de cuisine. On parle d’une perte de l’ordre de 10 %. C’est un champ d’activité moins affecté par la compétition asiatique et la montée du dollar canadien, sauf en ce qui concerne les grands exportateurs. La grande majorité des manufacturiers évoluent dans un créneau régional et local.

Sans détenir des données fiables, il est loisible de croire que les compressions se poursuivent entre 2006 et 2009, puisque la récente enquête du Comité sectoriel montre qu’un manufacturier sur deux sondés (51 %) procède à des mises à pied définitives en 2009-2010. C’est 58 % dans les grandes entreprises. Les entreprises prévoient également une réduction de l’effectif en 2011 (10 %).

PRÉVISIONS DES VENTES

Les perspectives de consolidation et de croissance (légère) des ventes, signalées dans la plupart des organisations lors de la consultation du Comité sectoriel, pourraient générer de nouveaux besoins de main-d’œuvre et de formation. Dans le secteur des armoires de cuisine, 67 % des entreprises sondées prévoyaient une stabilité des recettes en 2010-2011, 32 % une hausse et 5 % une baisse. Les prévisions sont plus optimistes chez les entreprises comptant 10 employés et moins.

PRIORITÉS DE GESTION

Il faut considérer également une pression ascendante sur les besoins de personnel et de perfectionnement de la main-d’œuvre en emploi en raison des priorités de gestion qu’auront les fabricants d’ici à 2012 :

- Amélioration du service à la clientèle (38 %);
- Changements technologiques et systèmes de production (35 %);
- Hausse de la mobilité professionnelle (33 %);
- Introduction des méthodes de production à valeur ajoutée (32 %);
- Réduction des délais de livraison (30 %);
- Personnalisation des commandes (24 %).

SITUATIONS À AMÉLIORER

En 2009-2010, plus de six entreprises sur 10 (65 %) dans l’industrie ont manifesté des besoins de formation à l’occasion d’un sondage du Comité sectoriel. Les attentes augmentent passablement selon la taille de l’organisation, dès qu’elle compte de 11 à 25 employés et plus. Cette préoccupation traduit également l’importance des situations à améliorer dans les usines :

- Productivité (44 %);
- Amélioration de la qualité des produits (43 %);
- Accroissement de la polyvalence (39 %);
- Utilisation optimale des équipements (31 %);
- Réduction des délais de livraison (31 %);
- Entretien préventif (24 %).

BESOINS DE MAIN-D’ŒUVRE

Un sondage récent du Comité sectoriel met en lumière le fait que les manufacturiers interrogés s’attendent à une stabilité des effectifs entre octobre 2010 et avril 2011. C’est le cas dans une proportion de 67 % des entreprises. Près d’un répondant sur quatre (27 %) prévoit une hausse des besoins, contre 1 % à peine qui craignent une baisse.

INDUSTRIE PORTES ET FENÊTRES

SOMMAIRE

Après avoir connu une croissance fulgurante du volume des ventes et des effectifs au cours de la période 1998-2004, l’industrie des portes et fenêtres en bois et en métal commence à perdre du terrain dans les livraisons à l’étranger, bien que les manufacturiers importants vendent surtout leurs produits au Canada. Ils sont davantage affectés par la baisse de l’activité économique en Ontario et dans l’ouest canadien ces dernières années. Les petits fabricants, eux, présents traditionnellement dans un marché régional, sont peu affectés en raison de la santé des industries de la construction, de la revente de maisons et de la rénovation. Mais ils se livrent une forte concurrence sur le plan du rapport qualité-prix, des délais de livraison et du service-client.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

L’industrie des portes et fenêtres de bois et de métal profite d’une très forte croissance du produit intérieur brut (P.I.B.) nettement supérieure (61,6 %) à la moyenne manufacturière québécoise (9,2 %) entre 1998 et 2005. Mais en 2004-2005, les signes d’essoufflement apparaissent. On note un recul de 9,7 %. Cette glissade se prolonge lentement depuis ces six dernières années. Aucune donnée n’est disponible afin de mesurer l’évolution du P.I.B. dans le créneau des portes et fenêtres en PVC et aluminium, alors qu’il représente 60 % des ventes dans le secteur.

BALANCE COMMERCIALE

Après une pointe en 2003 (solde positif de 119 millions de dollars), cinq ans plus tard, la balance commerciale encore favorable du marché des portes et fenêtres de métal redescend à 87 millions de dollars. C’est sous la barre positive de 1998. Le créneau des fenêtres en bois atteint, pour sa part, un sommet en 2005 (165 millions de dollars) avant de plonger à 96 millions de dollars en 2008. Mais il maintient tout de même une position supérieure au plancher d’il y a 13 ans (88 millions de dollars). Rappelons que cette compilation n’inclut pas non plus la vente des produits en aluminium.

Il faut préciser que l’effritement de la balance commerciale est majeur, considérant que la base du calcul s’exprime en dollars courants. Il va sans dire que l’appréciation du dollar canadien, la récession et la concurrence asiatique, ces trois dernières années, n’améliorent certes pas la situation.

VALEUR DES EXPORTATIONS

La valeur des exportations des industries des portes et fenêtres de bois et de métal connaît une période d’accélération à partir de 1998. Mais entre 2004 et 2008, ces industries perdent une bonne partie des gains obtenus. La première activité manufacturière est passée de 179 à 115 millions de dollars, la seconde de 123 à 97 millions de dollars.

Ces trois dernières années, la réduction des exportations s’accentue faiblement en raison de la force du dollar canadien et de la conjoncture économique difficile aux États-Unis.

REPOSITIONNEMENT DU MARCHÉ CANADIEN

Les entreprises évoluant dans le secteur des portes et fenêtres de bois et de métal ont bien réussi à repositionner les livraisons manufacturières à l’étranger sur le marché intérieur, surtout entre 2004 et 2007. Le premier créneau est passé de 304 à 524 millions de dollars entre 1997 et 2007. Le deuxième marché a explosé littéralement pour atteindre 687 millions de dollars contre 247 millions de dollars dix ans plus tôt. Aucune donnée récente ne permet d’affirmer que le redéploiement stratégique sur le marché domestique s’est accru ou s’est étendu à l’ensemble des exportateurs depuis trois ans.

EMPLOIS

Le nombre d’emplois a plus que doublé entre 1998 et 2008 dans l’industrie des portes et fenêtres, passant de 4743 à 9796 travailleurs. Depuis quatre ans, globalement, l’effectif se maintient, sauf dans les entreprises qui exportent.

Après la forte croissance entre 1998 et 2001 (3443 à 5129 travailleurs), l’effectif des manufacturiers de portes et fenêtres de bois perd du tonus jusqu’en 2007 (4190). Graduellement, les compressions ne cessent plus depuis. En ce moment, le plancher d’emplois d’il y a 13 ans se profile à l’horizon.

En revanche, les fabricants de portes et fenêtres de métal sont sur une lancée fulgurante entre 1998 et 2008. On dénombre 5606 emplois en 2007, contre 2300 neuf ans plus tôt. La difficulté à l’exportation et l’environnement d’affaires compétitif menacent sa progression depuis quelques années.

MISES À PIED

Entre 2002 et 2006, l’érosion de l’emploi est moins importante dans le secteur des portes et fenêtres. On parle d’une perte de l’ordre de 10 %. C’est un champ d’activité moins affecté par la compétition asiatique et la montée du dollar canadien, sauf en ce qui concerne les grands exportateurs. La grande majorité des manufacturiers évoluent dans un créneau régional et local.

Sans détenir des données fiables, il est loisible de croire que les compressions se poursuivent entre 2006 et 2009 : la récente enquête du Comité sectoriel met en évidence le fait qu’un manufacturier sur trois (32 %) procède à des mises à pied définitives en 2009-2010. C’est 62 % dans les grandes entreprises. Les fabricants prévoient également une réduction des effectifs en 2011 (22 %).

PRÉVISIONS DES VENTES

Les perspectives de consolidation et de croissance (légère) des ventes, signalées dans la plupart des organisations lors de la consultation du Comité sectoriel, pourraient générer de nouveaux besoins de main-d’œuvre et de formation. Dans le secteur des portes et fenêtres, 67 % des entreprises sondées prévoient une stabilité des recettes en 2010-2011, 34 % une hausse et 4 % une baisse. Les prévisions sont plus optimistes dans les entreprises de 10 employés et moins.

PRIORITÉS DE GESTION

Il faut considérer également une pression ascendante sur les besoins de personnel et de perfectionnement de la main-d’œuvre en emploi en raison des priorités de gestion qu’auront les fabricants d’ici à 2012 :

- Réduction des délais de livraison (42 %);
- Introduction des méthodes de production à valeur ajoutée (42 %);
- Amélioration du service à la clientèle (41 %);
- Changements technologiques et systèmes de production (26 %);
- Hausse de la mobilité professionnelle (24 %);
- Personnalisation des commandes (22 %).

SITUATIONS À AMÉLIORER

En 2009-2010, plus de six entreprises sur 10 (63 %) comptent 10 employés et plus dans l’industrie et manifestent des besoins de formation. Les attentes augmentent passablement selon la taille de l’organisation, dès qu’elle compte de 11 à 25 employés et plus. Cette préoccupation traduit l’importance des situations à améliorer dans les usines :

- Productivité (42 %);
- Amélioration de la qualité des produits (37 %);
- Accroissement de la polyvalence (35 %);
- Utilisation optimale des équipements (24 %);
- Réduction des délais de livraison (21 %);
- Entretien préventif (18 %).

BESOINS DE MAIN-D’ŒUVRE

Un sondage récent du Comité sectoriel fait valoir que les manufacturiers interrogés s’attendent à une stabilité des effectifs entre octobre 2010 et avril 2011. C’est le cas dans une proportion de 61 % des entreprises. Près d’un répondant sur quatre (36 %) prévoit une hausse des besoins, contre 3 % à peine qui craignent une baisse.

Rapport

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE FORMATION

2009-2010

Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine

PARTIE 1 : ÉTAT DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

1.1 Commerce extérieur et commerce intérieur

1.1.1 La valeur des exportations

Les exportations nationales, ce sont les biens fabriqués dans le pays (Canada) qui quittent le pays (en passant par les douanes) pour une destination étrangère. Les exportations de biens importés dont la valeur a été sensiblement augmentée en font également partie.

Entre 1998 et 2008, la majorité des industries représentées par le Comité sectoriel ont exporté – sur toute ou sur une partie de la période – des biens fabriqués pour plus de 100 M$ par année (tableau 1.1). Il n'y en a que trois dont la valeur des exportations est demeurée inférieure à cette valeur; ce sont les *meubles de maison ni en bois et ni rembourrés*, les *meubles de bureau qui ne sont pas en bois* et les *matelas*. **Considérant la valeur des exportations, la plupart des industries représentées par le Comité sectoriel ont été de bonnes exportatrices au cours des dix dernières années.**

C'est au cours des années 1998 à 2001 que ces industries ont vu la valeur de leurs exportations augmenter (tableau 1.1). Cependant, à partir de 2002, la croissance ralentit pour certaines, alors que pour d'autres – les *meubles résidentiels* et les *meubles de bureau en bois* – s'amorce la décroissance. **À partir de 2004, toutes sont désormais touchées par le phénomène.** Pour la majorité d'entre elles, **la valeur des exportations de l'année 2008 chute en dessous de celle atteinte en 1998 et 1999**. Notons que ce constat réalisé sur la base des dollars courants sous-estime l'importance des pertes subies sur les marchés d'exportation.

1.1.2 L'intensité d'exportation

L'intensité d'exportation permet de repérer la *part des biens fabriqués qu'une industrie destine aux marchés extérieurs*. Grâce à cet indicateur, nous pouvons évaluer **l'importance des marchés extérieurs dans le développement d'une industrie**. Techniquement, il s'agit d'un ratio que l'on obtient en reportant les *exportations nationales* sur les *livraisons manufacturières*. Précisons que les *exportations nationales* sont des biens fabriqués au Canada. Elles excluent les *réexportations*, qui sont des biens d'abord importés, puis exportés sans subir de transformation.

En 1998, l'industrie manufacturière québécoise affichait un ratio d'intensité d'exportation de 49,6 %. Ce qui signifie que, en pratique, le Québec exportait la moitié de sa production. En 2007, ce ratio avait diminué à 42,7 %. Par conséquent, au cours des dix

dernières années, les marchés extérieurs ont pris moins d'importance dans le développement de l'industrie manufacturière québécoise. Qu'en est-il des industries représentées par le Comité sectoriel?

Comme nous pouvons le constater au tableau 1.2, en examinant les ratios d'intensité d'exportation les plus élevés, huit industries sur douze ont misé sur l'exportation pour se développer au cours des dix dernières années (ratios supérieurs à 40 %). Dans le cas des quatre autres, soit les *portes et fenêtres en bois* et *en métal*, les *menuiseries préfabriquées* et les *matelas*, leur marché est demeuré plutôt national tout au long de la période (ratios nettement inférieurs à 40 %).

De façon générale, les industries ont atteint la valeur maximale de leur ratio d'intensité d'exportation entre 1998 et 2001 – à l'exception des *portes et fenêtres en bois*, qui l'ont atteinte plus tardivement en 2006. Quant à la valeur minimale du ratio, elle est atteinte en 2006 pour certaines et en 2007 pour toutes les autres. En 2007, il ne reste plus que deux industries qui exportent plus de 40 % de leur production, soit les *vitrines d'exposition* et les *meubles de bureau*. Les autres affichent toutes des ratios nettement inférieurs à 30 %, et dans ce cortège, ce sont les *armoires de cuisine* qui font meilleure figure avec un ratio de cette valeur. Ces chiffres sont intéressants parce qu'ils montrent bien que dès 1998, le déclin de l'élan créé par l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis s'enclenche (ou était déjà enclenché).

Ainsi, l'élan créé par l'ALE, la vigueur de la demande américaine et la faiblesse de la devise canadienne se sont poursuivis jusqu'en 2001. Au tournant du siècle, la concurrence des pays à bas coûts de production, la hausse de la devise canadienne et la baisse du marché immobilier américain s'enchaînent et sonnent le glas de cet âge d'or.

TABLEAU 1.1 – ÉVOLUTION DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS NATIONALES EN DOLLARS COURANTS, QUÉBEC PÉRIODE 1998 À 2008

	1998	2001	2004	2007	2008	VAR 98-07	TCAC en %			VAR 07-08
	En millions $ et en milliards $ pour l'industrie manufacturière					en %	98-01	01-04	04-07	en %
Portes et fenêtres										
Bois (321911)	68 441	**146 985**	**179 521**	**157 533**	**115 087**	130,2%	29,0%	6,9%	**-4,3%**	**-26,9%**
Métal (332321)	90 076	90 137	**123 522**	**104 311**	97 138	15,8%	0,0%	11,1%	**-5,5%**	**-6,9%**
Armoires de cuisine (337110)	**171 177**	**304 193**	**333 553**	**234 632**	**170 464**	37,1%	21,1%	3,1%	**-11,1%**	**-27,3%**
Meubles de maison										
Rembourrés (337121)	65 791	**133 112**	**105 475**	42 709	33 421	**-35,1%**	26,5%	**-7,5%**	**-26,0%**	**-21,7%**
En bois (337123)	**410 449**	**525 209**	**428 119**	**212 167**	**156 733**	**-48,3%**	8,6%	**-6,6%**	**-20,9%**	**-26,1%**
Sauf en bois et rembourrés (337126)	28 050	30 340	25 264	22 131	15 914	**-21,1%**	2,7%	**-5,9%**	**-4,3%**	**-28,1%**
Matelas (337910)	8 569	10 736	10 284	4 876	6 806	**-43,1%**	7,8%	**-1,4%**	**-22,0%**	39,6%
Meubles institutionnel et commercial										
D'établissement institutionnel (337127)	**143 853**	**157 840**	**159 647**	82 711	66 942	**-42,5%**	3,1%	0,4%	**-19,7%**	**-19,1%**
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	**150 379**	**224 564**	**193 154**	**140 461**	**139 072**	**-6,6%**	14,3%	**-4,9%**	**-10,1%**	**-1,0%**
De bureau sauf en bois (337214)	31 192	39 104	43 809	35 416	38 951	13,5%	7,8%	3,9%	**-6,8%**	10,0%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	**201 666**	**263 989**	**292 834**	**220 497**	**190 725**	9,3%	9,4%	3,5%	**-9,0%**	**-13,5%**
Menuiseries préfabriquées (321919)	**113 248**	**180 607**	**287 599**	**184 018**	**126 050**	62,5%	16,8%	16,8%	**-13,8%**	**-31,5%**
Industries manufacturières (31-33)	51 778 G$	63 293 G$	59 762 G$	60 791 G$	61 898 G$	17,4%	6,9%	-1,9%	0,6%	1,8%

Source : Statistique Canada, données sur le commerce international extraites du site Commerce en direct *d'Industrie Canada, septembre 2009.*

Variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
Taux de croissance annuel composé moyen (TCAC) = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

TABLEAU 1.2 – ÉVOLUTION DU RATIO DE L'INTENSITÉ D'EXPORTATION*, QUÉBEC PÉRIODE 1998 À 2007

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Période 98-07 Ratio max	Période 98-07 Ratio min
Portes et fenêtres												
Bois (321911)	**18,3%**	21,5%	19,8%	23,8%	22,7%	24,5%	25,5%	24,8%	**27,7%**	23,1%	**27,7%**	**18,3%**
Métal (332321)	**26,7%**	18,8%	18,8%	16,9%	17,8%	17,3%	16,2%	14,3%	15,9%	**13,2%**	**26,7%**	**13,2%**
Armoires de cuisine (337110)	42,0%	**48,3%**	42,3%	45,0%	44,7%	42,3%	42,5%	39,4%	36,0%	**30,6%**	**48,3%**	**30,6%**
Meubles de maison												
Rembourrés (337121)	30,5%	40,9%	46,6%	**49,4%**	40,2%	47,4%	42,2%	29,4%	25,2%	**21,8%**	**49,4%**	**21,8%**
En bois (337123)	**59,7%**	58,5%	47,8%	39,9%	38,0%	32,8%	30,6%	27,1%	26,4%	**21,7%**	**59,7%**	**21,7%**
Sauf en bois et rembourrés (337126)	**50,6%**	44,8%	15,7%	21,5%	25,3%	18,4%	15,7%	15,0%	**14,8%**	20,3%	**50,6%**	**14,8%**
Matelas (337910)	5,8%	7,2%	**7,5%**	5,9%	5,0%	4,3%	5,4%	5,1%	4,7%	**2,7%**	**7,5%**	**2,7%**
Meubles institutionnel et commercial												
D'établissement institutionnel (337127)	54,5%	62,6%	**70,7%**	56,2%	56,9%	50,9%	47,8%	43,0%	33,1%	**19,3%**	**70,7%**	**19,3%**
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	74,5%		**83,4%**	66,7%	66,3%	75,7%	68,5%	66,0%	54,9%	**49,9%**	**83,4%**	**49,9%**
De bureau sauf en bois (337214)	**44,8%**		20,5%	20,1%	28,9%	27,9%	28,4%	20,8%	**18,5%**	22,4%	**44,8%**	**18,5%**
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	**93,5%**	85,1%	82,3%	87,5%	81,9%	69,1%	72,1%	50,0%	53,7%	**46,4%**	**93,5%**	**46,4%**
Menuiseries préfabriquées (321919)	17,2%	**21,5%**	15,8%	15,0%	16,0%	16,4%	18,8%	15,5%	15,1%	**15,5%**	**21,5%**	**15,0%**
Industries manufacturières (31-33)	**49,6%**	47,6%	48,5%	48,0%	46,0%	43,3%	44,3%	44,6%	44,4%	**42,7%**	**49,6%**	**42,7%**

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003) pour les livraisons manufacturières. Statistique Canada, données sur le commerce international extraites du site Commerce en direct *d'Industrie Canada, septembre 2009.*

* L'intensité d'exportation = exportations nationales/livraisons manufacturières en %.

1.1.3 Le taux de pénétration des importations sur le marché intérieur

Comme nous pouvons le constater au tableau 1.3, les industries représentées par le Comité sectoriel sont inégalement touchées par la concurrence étrangère sur le marché canadien. Parmi celles-ci, ce sont les *meubles résidentiels* qui le sont davantage, les produits fabriqués à l’étranger accaparant plus de 30 % du marché intérieur. À l’autre bout du spectre, les *portes et fenêtres en métal*, les *portes et fenêtres en bois*, les *armoires de cuisine* et les *matelas* connaissent moins la concurrence, les produits fabriqués à l’étranger accaparant 10 % ou moins du marché intérieur.

Cependant, il est intéressant de constater que des industries peu habituées à la concurrence étrangère sur leur territoire ont vu celle-ci augmenter considérablement au cours des dix dernières années. Ainsi, les taux de pénétration des *matelas*, des *armoires de cuisine* et des *portes et fenêtres en bois* sur le MIA sont passés de 2,7 %, 7,4 % et 10 % respectivement en 1998 à 10,1 %, 9,2 % et 11,8 % en 2007. Quant aux *meubles rembourrés*, le taux de pénétration des importations sur le MIA, déjà assez élevé en 1998, a plus que doublé pour atteindre 61,1 % en 2007.

À l’inverse, trois industries ont vu la concurrence étrangère diminuer sur leur territoire au cours de la période : les *meubles d’établissement institutionnel*, les *portes et fenêtres en métal* et les *meubles de bureau non fabriqués de bois*.

TABLEAU 1.3 – TAUX DE PÉNÉTRATION* DES IMPORTATIONS SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR APPARENT (MIA), CANADA PÉRIODE 1998-2007

	1998			2007			VAR 98-07
	MIA	Importations	Taux de pénétration des importations sur le MIA	MIA	Importations	Taux de pénétration des importations sur le MIA	
	En dollars courants			En dollars courants			
Portes et fenêtres							
Bois (321911)	1 032 325	103 731	10,0%	1 647 167	194 055	11,8%	17,2%
Métal (332321)	1 166 697	107 356	9,2%	2 287 578	170 465	7,5%	-19,0%
Armoires de cuisine (337110)	858 724	63 360	7,4%	2 059 555	190 386	9,2%	25,3%
Meubles de maison							
Rembourrés (337121)	835 719	262 544	31,4%	1 439 760	879 373	61,1%	94,4%
En bois (337123)	1 063 815	421 219	39,6%	2 295 392	931 280	40,6%	2,5%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	382 807	216 078	56,4%	626 148	400 424	64,0%	13,3%
Matelas (337910)	572 587	15 438	2,7%	933 565	94 518	10,1%	275,5%
Meubles institutionnel et commercial							
D'établissement institutionnel (337127)	456 367	206 039	45,1%	967 378	391 142	40,4%	-10,4%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	501 383	82 442	16,4%	931 929	163 593	17,6%	6,8%
De bureau sauf en bois (337214)	445 763	207 896	46,6%	1 358 710	314 957	23,2%	-50,3%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	699 000	1 392 229		1 611 000	1 929 750		
Menuiseries préfabriquées (321919)	1 445 000	251 198	17,4%	3 254 000	602 210	18,5%	6,5%
Industries manufacturières (31-33)	454 485 G$	270 872 G$	59,6%	628 873 G$	349 891 G$	55,6%	-6,6%

Source : Statistique Canada, données sur le commerce international extraites du site Commerce en direct *d'Industrie Canada, septembre 2009.*

Variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
* Taux de pénétration des importations = importations totales/MIA.

1.1.4 Les réexportations

Les *réexportations*, ce sont des produits déjà entrés dans le pays (Canada) qui en ressortent dans le même état qu’au moment de leur importation. Les exportations de produits importés transformés de façon minime, mais dont la valeur n’est pas sensiblement augmentée, sont également prises en compte dans les réexportations.

En 1998, la part des *réexportations* sur les *exportations totales* – soit l’intensité des réexportations – est plutôt faible dans les industries représentées par le Comité sectoriel. Seule l’industrie des *meubles de maison ni en bois ni rembourrés* affiche un ratio significatif (2,6 %), qui demeure néanmoins inférieur à la moyenne manufacturière (3,8 %).

En 2007, toutes les industries, à l’exception des *meubles de bureau sauf en bois*, ont développé cette pratique. Cette année-là, cinq industries sur douze (les *meubles résidentiels* et les *meubles d’établissement institutionnel*) affichent des ratios d’intensité des réexportations égaux ou supérieurs à la moyenne manufacturière.

On remarquera que l’intensité des réexportations est tout à fait remarquable dans l’industrie des meubles rembourrés, où elle atteint 47 % des exportations totales et, dans une moindre mesure, dans l’industrie des matelas, où elle atteint 14 % des exportations totales.

1.1.5 La balance commerciale

Lorsqu’un pays importe plus de produits qu’il n’en exporte, la balance commerciale est dite négative. Lorsqu’à l’inverse, il en exporte plus qu’il n’en importe, la balance commerciale est dite positive. Dans le premier cas, on parle de déficit commercial, dans le second, d’excédent commercial.

La balance commerciale du Québec pour les produits fabriqués par les industries représentées par le Comité sectoriel était positive en 1998, à l’exception d’une seule d’entre elles, les *meubles de maison ni en bois ni rembourrés*. En 2007, la balance commerciale est négative pour toutes les industries des meubles de maison.

De façon générale, les valeurs (en dollars courants) les plus élevées ont été atteintes entre 2001 et 2004 pour toutes les industries. Les valeurs ont redescendu au cours des années ultérieures pour atteindre un niveau inférieur à celui de 1998.

TABLEAU 1.4 – PART DES RÉEXPORTATIONS SUR LES EXPORTATIONS TOTALES, QUÉBEC PÉRIODE 1998-2007

	1998			2007				
	Exportations totales (x 1000$)	Réexportations (en $ courants)	Intensité des réexportations	Exportations totales (x 1000$)	Réexportations (en $ courants)	Intensité des réexportations	Variation de l'intensité des réexportations 1998-2007	TCAC de l'intensité des réexportations 1998-2007
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	89 383*	272 423*	0,3%	160 272	2 739 542	1,7%	460,8%	21,1%
Métal (332321)	90 174	98 386	0,1%	104 793	481 681	0,5%	321,3%	17,3%
Armoires de cuisine (337110)	171 627	450 283	0,3%	236 960	2 328 612	1,0%	274,6%	15,8%
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	66 713	922 185	1,4%	63 702	29 992 985	47,1%	3 306,1%	48,0%
En bois (337123)	413 805	3 355 480	0,8%	223 123	10 956 158	4,9%	505,6%	22,2%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	28 791	741 080	2,6%	22 843	712 186	3,1%	21,1%	2,2%
Matelas (337910)	8 601	32 124	0,4%	5 697	820 540	14,4%	3 756,3%	50,1%
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	145 241	1 387 593	1,0%	85 923	3 211 251	3,7%	291,2%	16,4%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	150 465	86 696	0,1%	140 603	141 473	0,1%	74,6%	6,4%
De bureau sauf en bois (337214)	31 604	411 701	1,3%	35 828	412 131	1,2%	-11,7%	-1,4%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	204 129	2 463 126	1,2%	225 511	5 014 146	2,2%	84,3%	7,0%
Menuiseries préfabriquées (321919)	113 523	274 930	0,2%	186 809	2 791 155	1,5%	516,9%	22,4%
Industries manufacturières (31-33)	53 833 G$	2 055 M$	3,8%	63 087 G$	2 296 M$	3,6%	-4,7%	-0,5%

Source : Statistique Canada, données sur le commerce international extraites du site Commerce en direct *d'Industrie Canada, septembre 2009.*

Variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
Taux de croissance annuel composé moyen (TCAC) = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.
* Les valeurs sont celles de 1999, la donnée des réexportations de 1998 n'étant pas disponible.

TABLEAU 1.5 – ÉVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE EN DOLLARS COURANTS, QUÉBEC PÉRIODE 1998 À 2008

	(x 1000$ pour les industries du Comité sectoriel; x 1 000 000$ pour les industries manufacturières)										
	1998	**1999**	**2000**	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**	**2008**
Portes et fenêtres											
Bois (321911)	63 837	85 519	120 240	144 484	158 205	159 037	165 730	165 861	190 068	141 831	96 119
Métal (332321)	86 465	65 727	77 070	83 737	109 269	119 939	119 138	110 336	114 106	97 368	87 740
Armoires de cuisine (337110)	167 179	220 718	271 048	299 473	314 128	306 628	331 778	311 975	282 870	216 776	149 653
Meubles de maison											
Rembourrés (337121)	46 641	74 869	99 340	111 362	154 928	139 483	71 779	53 126	-2 259	-78 311	-139 567
En bois (337123)	350 556	427 484	494 429	441 890	423 260	329 608	280 308	199 761	127 207	17 717	-74 512
Sauf en bois et rembourrés (337126)	-4 297	-6 754	-12 919	-13 200	-16 130	-25 751	-29 685	-39 792	-49 607	-63 257	-79 529
Matelas (337910)	6 261	8 937	9 778	8 719	6 746	5 377	3 960	3 747	-7 200	-9 493	-8 834
Meubles institutionnel et commercial											
D'établissement institutionnel (337127)	122 184	126 314	144 699	133 627	150 046	129 774	132 141	101 792	67 766	42 622	18 509
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	143 976	172 062	213 035	209 960	183 891	184 644	182 589	179 898	140 896	124 387	121 818
De bureau sauf en bois (337214)	25 581	18 044	25 091	30 819	31 237	38 672	33 649	23 886	19 008	16 956	16 073
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	135 958	162 322	186 107	170 034	188 561	165 293	181 541	89 613	90 274	52 015	20 285
Menuiseries préfabriquées (321919)	100 302	173 907	153 437	139 644	146 138	145 281	139 128	72 832	56 917	54 362	5 948
Industries manufacturières (31-33)	16 740	16 529	23 804	23 840	22 866	18 844	19 258	17 255	16 908	11 354	8 101

Source : Statistique Canada, données sur le commerce international extraites du site Commerce en direct *d'Industrie Canada, septembre 2009.*

1.1.6 Repositionnement sur le marché canadien

Nous avons vu que les industries représentées par le Comité sectoriel ont connu depuis les dix dernières années – et connaissent encore – des difficultés sur les marchés d'exportation (à l'exception des *portes et fenêtres en bois*) et que certaines sont fortement *challengées* sur le marché domestique. Néanmoins, les ventes (livraisons manufacturières) ont crû de façon importante au cours des années 1998 à 2007. Seule l'industrie des *meubles de maison rembourrés* a fait moins bonne figure, affichant une diminution de la valeur de ses livraisons de -18,8 %, sur cette période.

On peut se demander si ces difficultés les ont amenées à se repositionner sur le marché intérieur et si ce marché leur a offert des perspectives de développement. Pour répondre à cette question, nous utilisons l'indicateur du *marché intérieur apparent* (le MIA) canadien et les ratios qui lui sont associés.

Voici quelques précisions concernant cet indicateur. Le MIA *est une estimation de la taille du marché national d'un produit analysé sur la base de l'offre*. Ce concept économique s'appuie sur le postulat selon lequel un bien consommé au Canada provient de deux sources : soit il est *produit au Canada par des fabricants canadiens*, soit il est *importé au Canada en provenance de fabricants étrangers*. Par conséquent, les composantes du MIA permettent de constituer des ratios qui informent de la part de marché détenue par les entreprises canadiennes et par les entreprises étrangères sur le marché canadien[1].

Le MIA canadien est une donnée disponible sur le site internet d'*Industrie Canada* à la rubrique *Données sur le commerce en direct*. L'Agence le calcule ainsi : les *livraisons manufacturières* + les *importations totales* – les *exportations totales*. Cette méthode permet d'exclure les biens importés qui sont exportés sans avoir été modifiés, soit les *réexportations*, puisque ces biens ne sont pas consommés au Canada.

Le tableau 1.6 donne à voir l'évolution des industries représentées par le Comité sectoriel sur le marché canadien au cours des dix dernières années. Précisons que les données sont des *taux de croissance*. Dans le cas de la *croissance de ratios*, nous avons travaillé en dollars courants afin d'éviter des manipulations inutiles, puisque les valeurs seraient inchangées. Cependant, pour l'évolution des *livraisons manufacturières* et du *MIA*, les taux ont été établis sur les données en dollars constants de 1997 afin de ne pas surestimer la croissance de ces indicateurs.

---

[1] Pour plus d'information sur le MIA et sur les ratios qui lui sont associés, nous invitons le lecteur à consulter le document suivant : *Le marché intérieur et sa mesure : une façon d'estimer le marché au prix des producteurs*, un texte originalement rédigé en 1990 par Fernand Amesse, professeur à HEC Montréal et révisé en 2005 par Robert Landry. Ce texte est publié par le *Service de l'enseignement du marketing* des HEC Montréal. Il existe une version électronique, disponible sur internet.

1.1.7 Croissance des livraisons manufacturières

Au cours des années 1998 à 2007, la plupart des industries que représente le Comité sectoriel ont vu croître substantiellement leurs livraisons manufacturières, affichant un taux de croissance de 18 à 72 points de pourcentage plus élevé que la moyenne manufacturière (18,4 %). Les industries des *matelas* et des *meubles de bureau en bois* ont connu une croissance, mais une croissance inférieure à la moyenne manufacturière. Seule l’industrie des *meubles de maison rembourrés* se positionne moins bien durant cette période, connaissant une décroissance importante de ses revenus manufacturiers (-18,8 %).

1.1.8 Décroissance des livraisons manufacturières destinées aux marchés extérieurs

Comme nous l’avons déjà constaté précédemment, les industries représentées par le Comité sectoriel ont réduit la part de leurs livraisons manufacturières destinées aux marchés d’exportation, et ce, substantiellement au cours de la dernière décennie, la plupart **affichant un taux dépassant une moyenne manufacturière à la baisse** (-13,9 %) de 13 à 50 points de pourcentage.

Deux d’entre elles échappent à cette tendance. Il s’agit des *portes et fenêtres en bois*, qui ont accru la part des livraisons manufacturières destinées aux marchés extérieurs (taux de croissance de 26 %) et des *menuiseries préfabriquées*, qui ne les ont pas trop diminuées (taux de décroissance inférieur à la moyenne manufacturière).

1.1.9 Croissance de la part des livraisons manufacturières destinées au marché intérieur

Parallèlement, au cours de la même période, **la plupart des industries représentées par le Comité sectoriel ont augmenté la part de leurs livraisons manufacturières destinées au marché intérieur**, dont certaines de façon importante, affichant un taux de croissance supérieur à la moyenne manufacturière (13,7 %).

Quatre industries se distinguent en affichant une croissance inférieure à la moyenne manufacturière ou une décroissance : les *portes et fenêtres en bois*, les *menuiseries préfabriquées*, les *meubles de maison rembourrés* et les *matelas*.

1.1.10 Croissance du marché intérieur canadien

Phénomène intéressant, entre 1998 et 2007, toutes les industries **ont bénéficié d’un accroissement important du marché intérieur apparent de leurs produits respectifs**, affichant des taux de croissance dépassant la moyenne manufacturière (22,1 %) de 22 à 146 points de pourcentage.

1.1.11 Croissance de la présence des industries sur le marché intérieur

Au cours de la période, **six industries ont accru leur présence sur le marché intérieur, alors que leurs consœurs canadiennes l’ont réduite** : les *meubles de maison sauf en bois*, les *meubles de bureau en bois*, les *meubles d’établissement institutionnel*, les *meubles de maison en bois*, les *portes et fenêtres en métal* et les *portes et fenêtres en bois*.

Deux industries subissent une forte concurrence de la part des entreprises étrangères : les *meubles rembourrés* et les *matelas*.

Enfin, les trois autres augmentent faiblement pour une (*meubles de bureau sauf en bois*) ou réduisent faiblement pour les deux autres (*armoires de cuisine*, *menuiseries préfabriquées*) leur présence sur le marché intérieur.

1.1.12 En résumé

Partant de là, nous observons quatre cas de figure.

- Premier cas de figure : l’industrie des portes et fenêtres en bois, dont la situation est singulière. En effet, au cours de la dernière décennie, cette industrie a pu accroître sa production destinée aux marchés d’exportation de 26 % tout en augmentant sa présence sur le marché intérieur de 7,8 %.
- Deuxième cas de figure : des industries qui se caractérisent par la forte croissance de la présence de leurs entreprises sur le marché canadien au détriment de leurs vis-à-vis des autres provinces et des entreprises étrangères. On peut penser que ces industries ont augmenté leurs livraisons manufacturières parce qu’elles ont su profiter d’une demande intérieure croissante mieux que la concurrence. Les industries suivantes font partie de ce groupe :
  - Meubles de maison ni en bois ni rembourrés;
  - Meubles de bureau en bois;
  - Portes et fenêtres en métal;
  - Meubles d’établissement institutionnel;
  - Meubles de maison en bois.
- Troisième cas de figure : des industries qui se caractérisent par une faible croissance ou une faible décroissance de la présence de leurs entreprises sur le marché canadien, alors que les consœurs canadiennes et étrangères font mieux qu’elles. On peut penser que ces industries, soit les meubles de bureau sauf en bois, les armoires de cuisine et les menuiseries préfabriquées, doivent la croissance de leurs livraisons manufacturières à la forte croissance de la demande intérieure pour leurs produits. En effet, ce sont ces trois industries qui ont bénéficié de la plus forte croissance du MIA.

- Quatrième cas de figure : des **industries**, soit les *matelas* et les *meubles de maison rembourrés*, **désavantagées sur tous les paramètres** : faible croissance ou décroissance des livraisons manufacturières; forte décroissance de la production destinée aux marchés d’exportation; faible croissance de la production destinée au marché intérieur; plus faible croissance du MIA; forte décroissance de leur part de marché sur leur MIA et forte croissance de la concurrence étrangère (caractéristique qu’elles partagent avec leurs vis-à-vis des autres provinces). Pour ce groupe, il est clair que la croissance du MIA profite aux entreprises étrangères.

À la lumière de ces résultats, nous pouvons émettre l’hypothèse que la plupart des industries représentées par le Comité sectoriel qui ont dû réduire leurs exportations se sont repositionnées sur le marché canadien au cours des dix dernières années, certaines battant la concurrence sur le MIA, d’autres récoltant les fruits d’une forte demande intérieure. L’industrie des meubles rembourrés et celle des matelas sont, sans conteste, celles qui ont eu le plus de mal à combler les pertes subies sur les marchés d’exportation par des gains sur le marché domestique. Ce sont aussi celles qui font face à la plus forte augmentation de la concurrence étrangère sur le MIA canadien, situation qu’elles partagent avec leurs consœurs des autres provinces.

TABLEAU 1.6 – ÉVOLUTION DES INDUSTRIES QUÉBÉCOISES SUR LE MARCHÉ CANADIEN, PÉRIODE 1998 À 2007

	Croissance de la valeur des livraisons manufacturières québécoises en dollars constants de 1997	Croissance des ratios d'intensité des livraisons québécoises destinées à l'exportation	Croissance des ratios d'intensité des livraisons québécoises destinées au marché intérieur	Croissance du marché intérieur apparent canadien en dollars constants de 1997	Croissance de la part du MIA occupé par les entreprises québécoises	Croissance de la part du MIA occupé par les entreprises des autres provinces	Croissance de la part du MIA occupé par les entreprises des autres pays
	Taux de variation 1998-2007						
Portes fenêtres en bois	**81,8%**	**26,0%**	-5,8%	**53,4%**	7,8%	-6,0%	13,4%
Meubles de maison ni en bois ni rembourrés	**75,0%**	-59,8%	**61,2%**	**47,4%**	**93,6%**	-33,1%	10,0%
Meubles de bureau en bois, y compris les boiseries architecturales	10,8%	-33,1%	**96,8%**	**50,3%**	**47,8%**	-7,2%	2,6%
Meubles d'établissement institutionnel	**39,9%**	-64,6%	**77,4%**	**86,0%**	**36,0%**	-10,6%	-14,5%
Meubles de maison en bois	**26,6%**	-63,6%	**94,4%**	**94,5%**	**28,1%**	-17,3%	-2,4%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers	**75,1%**	-50,4%	**729,2%**	**86,4%**	*	*	*
Portes fenêtres en métal	**89,6%**	-50,6%	**18,4%**	**62,6%**	**41,7%**	-10,1%	-20,2%
Meubles de bureau, sauf les meubles en bois	**80,1%**	-49,9%	**40,6%**	**146,5%**	4,6%	48,4%	-50,1%
Armoires et comptoirs de cuisine en bois	**62,7%**	-27,1%	**19,6%**	**109,6%**	-6,2%	0,7%	17,8%
Autres menuiseries préfabriquées	**71,4%**	-10,1%	2,1%	**109,9%**	-18,1%	13,1%	5,1%
Matelas	15,1%	-53,2%	3,3%	**54,0%**	-22,9%	-2,1%	**264,1%**
Meubles de maison rembourrés	-18,8%	-28,7%	12,6%	**55,3%**	-40,4%	-35,7%	**81,8%**
Industries manufacturières	18,4%	-13,9%	13,7%	22,1%	12,0%	19,1%	-12,7%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003) pour les données sur les livraisons manufacturières du Canada et du Québec. Statistique Canada, données sur le commerce international extraites du site Commerce en direct *d'Industrie Canada, septembre 2009, pour les données sur le MIA canadien sur les exportations nationales du Canada et du Québec.* Les valeurs figurent aux annexes 1, 2, 3 et 4.

Taux de variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.

ANNEXE 1 – LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES, EXPORTATIONS NATIONALES ET LIVRAISONS INTÉRIEURES QUÉBÉCOISES, 1998 ET 2007

	1997			2007		
	Livraisons manufacturières	Exportations nationales	Livraisons intérieures	Livraisons manufacturières	Exportations nationales	Livraisons intérieures
	(valeurs en dollars courants x 1000$)			(valeurs en dollars courants x 1000$)		
Portes et fenêtres						
Bois (321911)	373 269	68 441	304 828	682 029	157 533	524 496
Métal (332321)	337 578	90 076	247 502	792 091	104 311	687 780
Armoires de cuisine (337110)	407 550	171 177	236 373	766 520	234 632	531 888
Meubles de maison						
Rembourrés (337121)	215 433	65 791	149 642	196 235	42 709	153 526
En bois (337123)	686 975	410 449	276 526	976 212	212 167	764 045
Sauf en bois et rembourrés (337126)	55 461	28 050	27 411	108 927	22 131	86 796
Matelas (337910)	147 220	8 569	138 651	179 119	4 876	174 243
Meubles institutionnel et commercial						
D'établissement institutionnel (337127)	264 000	143 853	120 147	428 955	82 711	346 244
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	201 729	150 379	51 350	281 493	140 461	141 032
De bureau sauf en bois (337214)	69 577	31 192	38 385	157 816	35 416	122 400
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	215 605	201 666	13 939	475 296	220 497	254 799
Menuiseries préfabriquées (321919)	657 378	113 248	544 130	1 188 064	184 018	1 004 046
Industries manufacturières (31-33)	104 479 503	51 778 000	52 701 503	142 462 001	60 791 000	81 671 001

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003) pour les données sur les livraisons manufacturières. Statistique Canada, données sur le commerce international extraites du site Commerce en direct *d'Industrie Canada, septembre 2009, pour les données sur les exportations nationales.*

ANNEXE 2 – LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES, EXPORTATIONS NATIONALES ET LIVRAISONS INTÉRIEURES EN PROVENANCE DES INDUSTRIES QUÉBÉCOISES, 1998 ET 2007

	1998		2007		Taux de variation 1998-2007	
	Intensité des exportations	Intensité des livraisons intérieures	Intensité des exportations	Intensité des livraisons intérieures	Intensité des exportations	Intensité des livraisons intérieures
Portes et fenêtres						
Bois (321911)	18,3%	81,7%	23,1%	76,9%	26,0%	-5,8%
Métal (332321)	26,7%	73,3%	13,2%	86,8%	-50,6%	18,4%
Armoires de cuisine (337110)	42,0%	58,0%	30,6%	69,4%	-27,1%	19,6%
Meubles de maison						
Rembourrés (337121)	30,5%	69,5%	21,8%	78,2%	-28,7%	12,6%
En bois (337123)	59,7%	40,3%	21,7%	78,3%	-63,6%	94,4%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	50,6%	49,4%	20,3%	79,7%	-59,8%	61,2%
Matelas (337910)	5,8%	94,2%	2,7%	97,3%	-53,2%	3,3%
Meubles institutionnel et commercial						
D'établissement institutionnel (337127)	54,5%	45,5%	19,3%	80,7%	-64,6%	77,4%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	74,5%	25,5%	49,9%	50,1%	-33,1%	96,8%
De bureau sauf en bois (337214)	44,8%	55,2%	22,4%	77,6%	-49,9%	40,6%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	93,5%	6,5%	46,4%	53,6%	-50,4%	729,2%
Menuiseries préfabriquées (321919)	17,2%	82,8%	15,5%	84,5%	-10,1%	2,1%
Industries manufacturières (31-33)	49,6%	50,4%	42,7%	57,3%	-13,9%	13,7%

Source : Données de l'annexe 1 converties en %.

Intensité des exportations = exportations nationales/livraisons manufacturières.
Intensité des livraisons intérieures = livraisons intérieures/livraisons manufacturières.
Taux de variation = (2007-1998)/1998 en %.

ANNEXE 3 – PART DU MARCHÉ INTÉRIEUR APPARENT (MIA) DU CANADA OCCUPÉ PAR LES ENTREPRISES SELON LEUR PROVENANCE PAR INDUSTRIE, ANNÉES 1998 ET 2007

	Le marché intérieur apparent (MIA) du Canada en dollars courants (x 1000$)		Biens en provenance des entreprises étrangères destinés au marché intérieur en dollars courants (x 1000$)		Livraisons intérieures en dollars courants (x 1000$)			
					Entreprises québécoises		Entreprises des autres provinces	
	1998	2007	1998	2007	1998	2007	1998	2007
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	1 032 325	1 647 167	102 070	184 625	304 828	524 496	625 427	938 046
Métal (332321)	1 166 697	2 287 578	106 805	167 078	247 502	687 780	812 390	1 432 720
Armoires de cuisine (337110)	858 724	2 059 555	60 003	169 481	236 373	531 888	562 348	1 358 186
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	835 719	1 439 760	260 018	814 595	149 642	153 526	426 059	471 639
En bois (337123)	1 063 815	2 295 392	393 886	829 657	276 526	764 045	393 403	701 690
Sauf en bois et rembourrés (337126)	382 807	626 148	213 568	384 127	27 411	86 796	141 828	155 225
Matelas (337910)	572 587	933 565	15 395	91 403	138 651	174 243	418 541	667 919
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	456 367	967 378	196 600	356 461	120 147	346 244	139 620	264 673
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	501 383	931 929	81 873	156 203	51 350	141 032	368 160	634 694
De bureau sauf en bois (337214)	445 763	1 358 710	202 005	307 244	38 385	122 400	205 373	929 066
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	699 000	1 611 000						
Menuiseries préfabriquées (321919)	1 445 000	3 254 000	247 376	585 554	544 130	1 004 046	653 494	1 664 400
Industries manufacturières (31-33)	454 485 000	628 873 000	260 620 000	314 646 000	52 701 503	81 671 001	141 163 497	232 555 999

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003) pour les données sur les livraisons manufacturières du Canada et du Québec. Statistique Canada, données sur le commerce international extraites du site Commerce en direct *d'Industrie Canada, septembre 2009, pour les données sur le MIA canadien sur les exportations nationales du Canada et du Québec.*

Livraisons intérieures du Canada et du Québec = livraisons manufacturières – exportations nationales.
Biens en provenance des entreprises étrangères destinés au marché intérieur = MIA – livraisons intérieures du Canada.

ANNEXE 4 – PART DU MARCHÉ INTÉRIEUR APPARENT (MIA) DU CANADA OCCUPÉ PAR LES ENTREPRISES SELON LEUR PROVENANCE PAR INDUSTRIE (EN %)

	1998				2007			
	MIA du Canada x 1000$	Part du MIA occupé par les entreprises (en %)			MIA du Canada x 1000$	Part du MIA occupé par les entreprises (en %)		
		québécoises	autres provinces	autres pays		québécoises	autres provinces	Autres pays
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	1 032 325	29,5	60,6	9,9	1 647 167 M$	31,8	56,9	11,2
Métal (332321)	1 166 697	21,2	69,6	9,2	2 287 578	30,1	62,6	7,3
Armoires de cuisine (337110)	858 724	27,5	65,5	7,0	2 059 555	25,8	65,9	8,2
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	835 719	17,9	51,0	31,1	1 439 760	10,7	32,8	56,6
En bois (337123)	1 063 815	26,0	37,0	37,0	2 295 392	33,3	30,6	36,1
Sauf en bois et rembourrés (337126)	382 807	7,2	37,0	55,8	626 148	13,9	24,8	61,3
Matelas (337910)	572 587	24,2	73,1	2,7	933 565	18,7	71,5	9,8
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	456 367	26,3	30,6	43,1	967 378	35,8	27,4	36,8
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	501 383	10,2	73,4	16,3	931 929	15,1	68,1	16,8
De bureau sauf en bois (337214)	445 763	8,6	46,1	45,3	1 358 710	9,0	68,4	22,6
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	699 000				1 611 000			
Menuiseries préfabriquées (321919)	1 445 000	37,7	45,2	17,1	3 254 000	30,9	51,1	18,0
Industries manufacturières (31-33)	454 485 000	11,6	31,1	57,3	628 873 000	13,0	37,0	50,0

Source : Données de l'annexe 3 converties en %.

1.2 Compétitivité

Dans cette série, le *Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine* s'intéresse à l'état de santé des industries qu'il représente. Ces industries, après avoir vécu une formidable croissance économique à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis au cours des années 90, souffrent, depuis le début de l'actuelle décennie – à l'instar de bien d'autres industries manufacturières canadiennes –, de la concurrence étrangère des pays à bas coûts de production, de la remontée du dollar canadien et, plus récemment, de l'effondrement du marché immobilier américain.

L'observation de l'évolution de la compétitivité des industries illustre ce phénomène.

1.2.1 Présentation de l'indicateur

Les coûts *unitaires de main-d'œuvre* sont un indicateur de compétitivité. Cet indicateur est complémentaire à la productivité dans la mesure où, à notre époque, les entreprises cherchent à produire plus et mieux, mais pour moins cher.

Les données de l'*Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière* (EAMEF) permettent de calculer les coûts unitaires de main-d'œuvre en divisant les *salaires à la production* par la *valeur ajoutée manufacturière* (VAM). L'indicateur répond à la question : **combien coûte la main-d'œuvre de production pour chaque dollar de valeur ajoutée?** De façon générale, plus les coûts unitaires sont faibles, plus la compétitivité d'une industrie est considérée comme élevée.

1.2.2 Observations

Les valeurs des coûts unitaires de main-d'œuvre varient d'une industrie à l'autre. Lorsque la valeur est forte, nous sommes en présence d'une industrie *à forte intensité de main-d'œuvre*. À l'inverse, lorsque la valeur est faible, nous sommes en présence d'une industrie à *forte intensité de capital*. Voici les industries représentées par le Comité sectoriel classées selon les coûts unitaires de la main-d'œuvre. Précisons que la valeur est une moyenne établie sur la période 1998 à 2007 (voir tableau 1.9).

Comme nous pouvons le constater au tableau 1.7, la *valeur des coûts unitaires de la main-d'œuvre* des industries est supérieure à la moyenne manufacturière, à l'exception de l'industrie du matelas. De façon générale, les résultats du classement des industries sur la base des *coûts unitaires de la main-d'œuvre* s'apparentent au classement des industries sur la *base de la valeur ajoutée par employé* (voir fiche sur la productivité). Voilà une autre démonstration selon laquelle **le Comité sectoriel représente des industries à forte intensité de main-d'œuvre**.

TABLEAU 1.7 – CLASSEMENT DES INDUSTRIES SELON LES COÛTS UNITAIRES DE LA MAIN-D’ŒUVRE (DOLLARS CONSTANTS DE 1997)

Matelas	0,23
Menuiseries préfabriquées	0,28
Portes et fenêtres en métal	0,31
Meubles de bureau en bois, y compris les boiseries architecturales faites sur commande	0,34
Portes et fenêtres en bois	0,34
Meubles de bureau, sauf les meubles en bois	0,34
Vitrines d’exposition, cloisons, rayonnages et casiers	0,35
Meubles de maison sauf en bois et sauf rembourrés	0,35
Meubles d’établissement institutionnel	0,36
Meubles de maison en bois	0,36
Meubles rembourrés	0,38
Armoires de cuisine	0,38
Industries manufacturières	0,25

1.2.3 Évolution des coûts unitaires de main-d’œuvre

- Les industries qui ont réduit leurs coûts unitaires de main-d’œuvre, durant la période 1998 à 2007, sont les mêmes que celles qui ont augmenté leur productivité (voir fiche sur la productivité) : les *meubles de maison sauf en bois et sauf rembourrés*, les *vitrines d’exposition*, les *meubles d’établissement institutionnel,* les *portes et fenêtres en bois*, les *menuiseries préfabriquées* et les *armoires de cuisine.*
- Les industries dont les coûts unitaires ont augmenté sur l’ensemble de la période sont : les *meubles de bureau en bois*, les *matelas*, les *meubles de bureau sauf en bois*, les *portes et fenêtres en métal*, les *meubles de maison en bois* et les *meubles rembourrés*.
- **La période la plus propice à la réduction des coûts unitaires de main-d’œuvre fut celle de 2001 à 2004.** On se souviendra que cette période fut aussi marquée par une **augmentation des emplois administratifs au détriment des emplois de production**, un phénomène pour lequel nous avons émis l’hypothèse qu’il traduisait l’effort de modernisation des entreprises (voir fiche sur les emplois), et par une augmentation de la productivité (voir fiche sur la productivité).

TABLEAU 1.8 – LES COÛTS UNITAIRES DE LA MAIN-D'ŒUVRE, PÉRIODE 1998 À 2007

	1998	2001	2004	2007	VAR 98-07	TCAC 98-01	TCAC 01-04	TCAC 04-07
	En dollars constants de 1997				en %			
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	0,35	0,36	0,30	0,31	-9,9%	0,7%	-5,2%	1,2%
Métal (332321)	0,29	0,38	0,26	0,32	9,7%	9,0%	-11,9%	7,3%
Armoires de cuisine (337110)	0,38	0,42	0,40	0,37	-3,1%	3,0%	-1,6%	-2,4%
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	0,35	0,45	0,35	0,37	3,0%	8,6%	-8,7%	1,8%
En bois (337123)	0,37	0,34	0,37	0,40	6,6%	-3,1%	2,6%	2,7%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	0,41	0,38	0,37	0,35	-13,8%	-2,1%	-1,1%	-1,8%
Matelas (337910)	0,22	0,23	0,22	0,28	25,4%	1,8%	-2,4%	8,6%
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	0,38	0,38	0,35	0,33	-12,1%	0,4%	-2,4%	-2,2%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	0,25	0,33	0,35	0,35	41,1%	9,6%	2,0%	0,3%
De bureau sauf en bois (337214)	0,31	0,39	0,36	0,38	24,0%	8,0%	-2,2%	1,7%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	0,37	0,36	0,34	0,32	-13,2%	-0,5%	-1,7%	-2,5%
Menuiseries préfabriquées (321919)	0,29	0,29	0,30	0,27	-5,8%	-0,2%	1,8%	-3,5%
Industries manufacturières (31-33)	0,25	0,26	0,26	0,25	0,3%	1,9%	-0,8%	-1,0%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003), données converties en dollars constants de 1997 selon l'indice des prix des produits industriels (tableau 329-0038). Voir les fiches sur la valeur ajoutée manufacturière *et les* salaires *pour connaître la valeur des variables qui entrent dans le calcul des coûts unitaires de la main-d'œuvre.*

VAR pour variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
TCAC pour taux de croissance annuel composé moyen = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

TABLEAU 1.9 – ÉVOLUTION DES COÛTS UNITAIRES DE LA MAIN-D'ŒUVRE, TABLEAU INTÉGRAL DES VALEURS EN DOLLARS CONSTANTS DE 1997, PÉRIODE 1998 À 2007

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Portes et fenêtres											
Bois (321911)	0,35	0,50	0,33	0,36	0,31	0,30	0,30	0,29	0,32	0,31	0,34
Métal (332321)	0,29	0,27	0,41	0,38	0,26	0,27	0,26	0,31	0,33	0,32	0,31
Armoires de cuisine (337110)	0,38	0,36	0,38	0,42	0,38	0,43	0,40	0,36	0,34	0,37	0,38
Meubles de maison											
Rembourrés (337121)	0,35	0,39	0,34	0,45	0,37	0,42	0,35	0,41	0,35	0,37	0,38
En bois (337123)	0,37	0,35	0,36	0,34	0,33	0,34	0,37	0,39	0,38	0,40	0,36
Sauf en bois et rembourrés (337126)	0,41	0,28	0,31	0,38	0,36	0,40	0,37	0,31	0,34	0,35	0,35
Matelas (337910)	0,22	0,17	0,24	0,23	0,23	0,24	0,22	0,21	0,25	0,28	0,23
Meubles institutionnel et commercial											
D'établissement institutionnel (337127)	0,38	0,33	0,34	0,38	0,38	0,36	0,35	0,38	0,32	0,33	0,36
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	0,25	-	0,31	0,33	0,33	0,36	0,35	0,37	0,37	0,35	0,34
De bureau sauf en bois (337214)	0,31	-	0,34	0,39	0,36	0,35	0,36	0,33	0,31	0,38	0,34
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	0,37	0,35	0,37	0,36	0,34	0,33	0,34	0,34	0,33	0,32	0,35
Menuiseries préfabriquées (321919)	0,29	0,24	0,27	0,29	0,30	0,32	0,30	0,29	0,29	0,27	0,28
Industries manufacturières (31-33)	0,25	0,23	0,25	0,26	0,26	0,29	0,26	0,25	0,25	0,25	0,25

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003), données converties en dollars constants de 1997 selon l'indice des prix des produits industriels (tableau 329-0038). Voir les fiches sur la valeur ajoutée manufacturière *et les* salaires *pour connaître la valeur des variables qui entrent dans le calcul des coûts unitaires de la main-d'œuvre.*

1.2.4 Productivité, compétitivité et salaires

Dans le contexte actuel, les entreprises sont contraintes de produire plus et mieux tout en réduisant leurs coûts de main-d’œuvre. Le font-elles au détriment des salaires? Pour répondre à cette question, nous comparons l’évolution de quatre indicateurs, soit la *valeur ajoutée manufacturière*, la *valeur ajoutée par employé à la production* (productivité), les *coûts unitaires de main-d’œuvre à la production* et le *salaire annuel des employés de production*. Ces indicateurs ont tous été présentés, à l’exception du salaire annuel moyen des ouvriers, en dollars constants de 1997.

Parmi les industries représentées par le Comité sectoriel, cinq d’entre elles sont parvenues à augmenter leur productivité en réduisant leurs coûts unitaires de main-d’œuvre, et cela, tout en augmentant le salaire des ouvriers, au cours de la période 1998-2007. La performance de ces industries est d’autant plus remarquable qu’elle est supérieure à la moyenne manufacturière. Nous remarquons par ailleurs que ces industries ont toutes connu une bonne augmentation de leur valeur ajoutée manufacturière.

TABLEAU 1.10 – COMPARAISON DES TAUX DE CROISSANCE DE QUATRE INDICATEURS, PÉRIODE 1998 À 2007

	Valeur ajoutée manufacturière	Productivité du travail	Coûts unitaires de main-d'œuvre	Salaire annuel moyen des ouvriers
Menuiseries préfabriquées	**80,9%**	**53,4%**	**-5,8%**	**44,5%**
Meubles d'établissement institutionnel	**24,0%**	**42,1%**	**-12,1%**	**24,9%**
Portes et fenêtres en bois	**69,5%**	**40,4%**	**-9,9%**	**26,4%**
Meubles de maison sauf en bois et sauf rembourrés	**76,7%**	**33,2%**	**-13,8%**	**14,8%**
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers	**64,8%**	**20,8%**	**-13,2%**	**4,9%**
Industries manufacturières	-1,5%	11,9%	0,3%	12,3%
Armoires de cuisine	84,3%	2,3%	-3,1%	-0,9%
Meubles de maison en bois	19,2%	-3,6%	6,6%	2,8%
Matelas	20,3%	-12,2%	25,4%	10,1%
Meubles rembourrés	-25,4%	-13,0%	3,0%	-10,4%
Meubles de bureau, sauf les meubles en bois	63,4%	-15,7%	24,0%	4,6%
Portes et fenêtres en métal	103,9%	-18,0%	9,7%	-10,0%
Meubles de bureau en bois et boiseries architecturales	5,6%	-28,2%	41,1%	1,3%

1.3 Coûts d'exploitation

Dans cette fiche, nous présentons l'évolution des coûts d'exploitation au cours de la période 1998 à 2007. Grâce à l'*Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière* (EAMEF), nous disposons de données sur les coûts des *matières et fourniture*, de l'*énergie et du carburant* et des *salaires*. Nous entendons par coûts d'exploitation l'addition de ces coûts.

Comme nous pouvons le constater au tableau 1.11, la part des coûts des *matières et fourniture* et de *l'énergie et du carburant* dans les coûts d'exploitation est moins importante que la part des salaires. Les industries représentées par le Comité sectoriel sont à haute intensité de main-d'œuvre, ce que démontrent des ratios de coûts de main-d'œuvre supérieurs à la moyenne manufacturière.

Examinons maintenant le ratio des coûts d'exploitation sur les revenus manufacturiers (tableau 1.12). Ce ratio est un indicateur de rentabilité. En principe, plus le ratio est bas, plus l'industrie est rentable, et inversement. Les industries représentées par le Comité sectoriel avaient, en 2007, des coûts d'exploitation inférieurs à la moyenne manufacturière (77,4 %), à l'exception des *portes et fenêtres* (bois et métal), des *meubles rembourrés* et des *meubles en bois*. Celles dont les coûts d'exploitation sont les moins élevés sont les *meubles de bureau en bois* (70,2 %) et les *matelas* (71 %).

Au cours des dix dernières années, les **industries représentées par le Comité sectoriel ont réussi à contenir leurs coûts d'exploitation** en les diminuant pour certaines, ou en les augmentant faiblement pour d'autres (tableau 1.12). Quatre industries se démarquent : les *meubles de bureau en bois* et les *meubles de bureau sauf en bois*, qui ont augmenté substantiellement leurs coûts d'exploitation, et les *meubles de maison en bois* et les *meubles de maison rembourrés*, qui les ont aussi augmentés, mais dans une proportion relativement équivalente à la moyenne manufacturière.

TABLEAU 1.11 – LES COÛTS D'EXPLOITATION EN 2007

	Revenus manufacturiers	Coûts d'exploitation	Ratio des coûts d'exploitation sur les revenus manufacturiers	Matières et fournitures	Salaires employés production	Salaires employés administratifs	Énergie, eau, carburant
	(en M$ et G$ courants)		en %	Coûts d'exploitation (n=100)			
Portes et fenêtres							
Bois (321911)	682 029	533 686	78,2%	70,7%	17,2%	10,5%	1,6%
Métal (332321)	792 091	642 552	81,1%	66,7%	17,7%	14,0%	1,7%
Armoires de cuisine (337110)	766 520	582 308	76,0%	58,8%	25,9%	12,8%	2,6%
Meubles de maison							
Rembourrés (337121)	196 235	152 592	77,8%	63,5%	22,9%	11,6%	2,0%
En bois (337123)	976 212	782 051	80,1%	61,8%	24,2%	11,5%	2,5%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	108 927	80 803	74,2%	61,6%	24,5%	11,0%	2,9%
Matelas (337910)	179 119	127 133	71,0%	70,5%	18,9%	8,9%	1,7%
Meubles institutionnel et commercial							
D'établissement institutionnel (337127)	428 955	316 026	73,7%	63,3%	22,8%	11,8%	2,0%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	281 493	197 725	70,2%	57,2%	29,1%	11,7%	2,0%
De bureau sauf en bois (337214)	157 816	119 874	76,0%	60,8%	25,8%	11,1%	2,3%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	475 296	349 256	73,5%	60,3%	23,5%	13,1%	3,1%
Menuiseries préfabriquées (321919)	1 188 064	875 465	73,7%	73,0%	16,1%	8,1%	2,8%
Industries manufacturières (31-33)	142 462 001	110 329 353	77,4%	76,8%	12,0%	6,8%	4,4%

Source : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006).

TABLEAU 1.12 – ÉVOLUTION DU RATIO DES COÛTS D'EXPLOITATION SUR LES REVENUS MANUFACTURIERS, PÉRIODE 1998 À 2007

	1998	2001	2004	2007	VAR 98-07	TCAC 98-01	TCAC 01-04	TCAC 04-07
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	78,4%	76,5%	77,6%	78,2%	-0,2%	-0,8%	0,5%	0,3%
Métal (332321)	79,8%	75,5%	77,4%	81,1%	1,6%	-1,8%	0,8%	1,6%
Armoires de cuisine (337110)	78,7%	75,8%	76,8%	76,0%	-3,5%	-1,3%	0,4%	-0,3%
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	72,0%	80,0%	74,8%	77,8%	8,0%	3,6%	-2,2%	1,3%
En bois (337123)	75,3%	68,8%	74,9%	80,1%	6,4%	-3,0%	2,9%	2,2%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	77,2%	72,3%	75,0%	74,2%	-3,9%	-2,2%	1,2%	-0,4%
Matelas (337910)	70,4%	66,9%	61,7%	71,0%	0,8%	-1,7%	-2,6%	4,8%
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	72,1%	71,1%	71,9%	73,7%	2,2%	-0,4%	0,4%	0,8%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	60,2%	67,7%	72,4%	70,2%	16,7%	4,0%	2,3%	-1,0%
De bureau sauf en bois (337214)	68,1%	76,7%	79,7%	76,0%	11,5%	4,1%	1,3%	-1,6%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	71,6%	71,0%	74,8%	73,5%	2,6%	-0,3%	1,8%	-0,6%
Menuiseries préfabriquées (321919)	75,6%	73,5%	79,3%	73,7%	-2,5%	-0,9%	2,6%	-2,4%
Industries manufacturières (31-33)	73,2%	74,1%	76,2%	77,4%	5,9%	0,4%	0,9%	0,6%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003).

VAR pour variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
TCAC pour taux de croissance annuel composé moyen = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

1.4 Emplois

Dans cette série, le *Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine* s'intéresse à l'état de santé des industries qu'il représente. Ces industries, après avoir vécu une formidable croissance économique à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis au cours des années 90, souffrent, depuis le début de l'actuelle décennie – à l'instar de bien d'autres industries manufacturières canadiennes –, de la concurrence étrangère des pays à bas coûts de production, de la remontée du dollar canadien et, plus récemment, de l'effondrement du marché immobilier américain.

L'observation de l'évolution des emplois illustre ce phénomène.

1.4.1 Présentation de l'indicateur

Les données sur les emplois proviennent de l'*Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière* de Statistique Canada (EAMEF). Les emplois sont des moyennes annuelles du nombre d'employés qui prennent en compte les employés à temps partiel et les employés temporaires, ainsi que les employés en congé avec solde. Ces moyennes sont obtenues ainsi : l'établissement doit calculer le nombre moyen de salariés sur une année en additionnant le nombre d'employés de la dernière période de paye de chaque mois de la période de déclaration et en divisant la somme par 12 mois. Comme l'emploi au sein du secteur de la fabrication est séparé en deux catégories d'effectifs (une pour les *travailleurs de la production manufacturière* et l'autre pour les *travailleurs administratifs*), l'établissement doit produire deux moyennes. (Informations tirées du « Guide de déclaration » de l'*Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière* de Statistique Canada, édition 2008, document disponible en ligne sur le site de l'Agence.)

Les *employés de la production* comprennent les personnes qui travaillent à la fabrication, à l'assemblage, à la manutention, à l'emballage, à l'entreposage, à l'inspection, à l'entretien, au nettoyage, à la garde des lieux et à certains travaux de construction, de réparation ou de modification des bâtiments, des machines et autre matériel pour l'usage de l'établissement. Ce groupe inclut aussi les contremaîtres qui effectuent un travail semblable à celui des salariés qu'ils surveillent. Par *employés administratifs*, on fait référence au personnel de direction, d'administration, d'ingénierie, de la technique et de la vente, bref au personnel qui travaille dans les bureaux.

1.4.2 Évolution des emplois

Comme nous pouvons le constater au tableau 1.13, **les emplois des industries représentées par le Comité sectoriel se sont beaucoup développés au cours des**

années 1998 à 2007. Les années 1998 à 2001 ont été les meilleures, les taux de croissance étant supérieurs à la moyenne manufacturière (à l’exception des *meubles d’établissement institutionnel*, qui ont cependant rebondi à compter de 2002). À partir de 2002, soit la croissance des emplois a ralenti pour certaines, soit s’est amorcée la décroissance pour les autres, et ce, jusqu’en 2007.

L’industrie des meubles rembourrés est la plus touchée par la décroissance, perdant 13,6 % de ses employés durant cette période, sans compter que **le niveau de 2007 est inférieur au plus bas niveau atteint lors de la récession de 1991, soit 1953 employés en 1994** (chiffre non illustré).

1.4.3 Évolution comparée des emplois de production et des emplois administratifs

L’observation par type d’employés et par période (tableau 1.14) montre que le nombre d’employés de la production a augmenté dans une proportion plus importante que celui des employés administratifs (ou moins décru dans certains cas) entre 1998 et 2001, ce qui est un signe de croissance. Le phénomène intéressant est moins celui-là que celui que l’on peut observer à la période suivante.

En effet, au cours de la période 2001 à 2004, le nombre d’employés administratifs s’est accru, alors que le nombre d’employés de production a diminué, ou a augmenté plus faiblement. Le phénomène est d’autant plus remarquable qu’il touche toutes les industries (sauf une), et ce, avec force, les taux de croissance dépassant la moyenne manufacturière. Ces années-là sont celles qui marquent le début des difficultés que vont connaître les industries représentées par le Comité sectoriel au cours de la présente décennie. Confrontées à ces difficultés, elles sont contraintes de moderniser leur organisation. Concrètement, pour plusieurs d’entre elles, il leur faut passer d’un mode de production ancien au *lean manufacturing*, et cela se fait en augmentant les emplois de professionnels, d’ingénieurs et de techniciens.

TABLEAU 1.13 – ÉVOLUTION DES EMPLOIS, PÉRIODE 1998 À 2007

	1998	2001	2004	2007	Var 98-07	TCAC 98-01	TCAC 01-04	TCAC 04-07
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	3 443	5 129	4 639	4 190	21,7%	14,2%	-3,3%	-3,3%
Métal (332321)	2 300	3 701	4 470	5 606	143,7%	17,2%	6,5%	7,8%
Armoires de cuisine (337110)	4 137	6 143	7 062	7 483	80,9%	14,1%	4,8%	1,9%
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	2 098	2 681	2 173	1 812	-13,6%	8,5%	-6,8%	-5,9%
En bois (337123)	7 189	10 982	11 606	9 047	25,8%	15,2%	1,9%	-8,0%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	584	1 147	1 209	840	43,8%	25,2%	1,8%	-11,4%
Matelas (337910)	876	1 036	1 012	1 055	20,4%	5,8%	-0,8%	1,4%
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	3 072	2 778	2 935	3 085	0,4%	-3,3%	1,8%	1,7%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	1 549	2 803	2 507	2 234	44,2%	21,9%	-3,7%	-3,8%
De bureau sauf en bois (337214)	617	2 213	1 232	1 211	96,3%	53,1%	-17,7%	-0,6%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	2 252	2 880	3 201	3 417	51,7%	8,5%	3,6%	2,2%
Menuiseries préfabriquées (321919)	3 996	6 330	6 932	5 162	29,2%	16,6%	3,1%	-9,4%
Industries manufacturières (31-33)	505 139	567 999	500 675	451 724	-10,6%	4,0%	-4,1%	-3,4%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003).

VAR pour variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
TCAC pour taux de croissance annuel composé moyen = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

TABLEAU 1.14 – ÉVOLUTION DES EMPLOIS DE PRODUCTION, PÉRIODE 1998 À 2007

	1998	2001	2004	2007	Var 98-07	TCAC 98-01	TCAC 01-04	TCAC 04-07
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	2 627	4 339	3 684	3 173	20,8%	18,2%	-5,3%	-4,9%
Métal (332321)	1 566	3 119	2 871	3 892	148,5%	25,8%	-2,7%	10,7%
Armoires de cuisine (337110)	3 230	5 274	5 724	5 820	80,2%	17,8%	2,8%	0,6%
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	1 742	2 339	1 686	1 495	-14,2%	10,3%	-10,3%	-3,9%
En bois (337123)	6 086	9 878	9 917	7 521	23,6%	17,5%	0,1%	-8,8%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	494	991	984	655	32,6%	26,1%	-0,2%	-12,7%
Matelas (337910)	616	845	739	844	37,0%	11,1%	-4,4%	4,5%
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	2 489	2 317	2 235	2 172	-12,7%	-2,4%	-1,2%	-0,9%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	1 228	2 367	1 959	1 807	47,1%	24,5%	-6,1%	-2,7%
De bureau sauf en bois (337214)	482	1 879	955	934	93,8%	57,4%	-20,2%	-0,7%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	1 899	2 457	2 596	2 590	36,4%	9,0%	1,9%	-0,1%
Menuiseries préfabriquées (321919)	3 377	5 548	5 609	3 982	17,9%	18,0%	0,4%	-10,8%
Industries manufacturières (31-33)	373 878	455 520	371 937	329 052	-12,0%	6,8%	-6,5%	-4,0%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003).

VAR pour variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
TCAC pour taux de croissance annuel composé moyen = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

TABLEAU 1.15 – ÉVOLUTION DES EMPLOIS ADMINISTRATIFS, PÉRIODE 1998 À 2007

	1998	2001	2004	2007	Var 98-07	TCAC 98-01	TCAC 01-04	TCAC 04-07
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	816	790	955	1 017	24,6%	-1,1%	6,5%	2,1%
Métal (332321)	734	582	1 599	1 714	133,5%	-7,4%	40,1%	2,3%
Armoires de cuisine (337110)	907	869	1 338	1 663	83,4%	-1,4%	15,5%	7,5%
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	356	342	487	317	-11,0%	-1,3%	12,5%	-13,3%
En bois (337123)	1 103	1 104	1 689	1 526	38,3%	0,0%	15,2%	-3,3%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	90	156	225	185	105,6%	20,1%	13,0%	-6,3%
Matelas (337910)	260	191	273	211	-18,8%	-9,8%	12,6%	-8,2%
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	583	461	700	913	56,6%	-7,5%	14,9%	9,3%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	321	436	548	427	33,0%	10,7%	7,9%	-8,0%
De bureau sauf en bois (337214)	135	334	277	277	105,2%	35,3%	-6,0%	0,0%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	353	423	605	827	134,3%	6,2%	12,7%	11,0%
Menuiseries préfabriquées (321919)	619	782	1 323	1 180	90,6%	8,1%	19,2%	-3,7%
Industries manufacturières (31-33)	131 261	112 479	128 738	122 672	-6,5%	-5,0%	4,6%	-1,6%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003).

VAR pour variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
TCAC pour taux de croissance annuel composé moyen = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

TABLEAU 1.16 – ÉVOLUTION COMPARÉE DES EMPLOIS ADMINISTRATIFS ET DES EMPLOIS DE PRODUCTION, PÉRIODE 1998 À 2007

	Variation 98-07		TCAC 98-01		TCAC 01-04		TCAC 04-07	
	Adm.	**Prod.**	**Adm.**	**Prod.**	**Adm.**	**Prod.**	**Adm.**	**Prod.**
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	**24,6%**	20,8%	-1,1%	18,2%	6,5%	-5,3%	2,1%	-4,9%
Métal (332321)	133,5%	148,5%	-7,4%	25,8%	40,1%	-2,7%	2,3%	10,7%
Armoires de cuisine (337110)	**83,4%**	80,2%	-1,4%	17,8%	15,5%	2,8%	7,5%	0,6%
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	-11,0%	-14,2%	-1,3%	10,3%	12,5%	-10,3%	-13,3%	-3,9%
En bois (337123)	**38,3%**	23,6%	0,0%	17,5%	15,2%	0,1%	-3,3%	-8,8%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	**105,6%**	32,6%	20,1%	26,1%	13,0%	-0,2%	-6,3%	-12,7%
Matelas (337910)	-18,8%	37,0%	-9,8%	11,1%	12,6%	-4,4%	-8,2%	4,5%
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	**56,6%**	-12,7%	-7,5%	-2,4%	14,9%	-1,2%	9,3%	-0,9%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	33,0%	47,1%	10,7%	24,5%	7,9%	-6,1%	-8,0%	-2,7%
De bureau sauf en bois (337214)	**105,2%**	93,8%	35,3%	57,4%	-6,0%	-20,2%	0,0%	-0,7%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	**134,3%**	36,4%	6,2%	9,0%	12,7%	1,9%	11,0%	-0,1%
Menuiseries préfabriquées (321919)	**90,6%**	17,9%	8,1%	18,0%	19,2%	0,4%	-3,7%	-10,8%
Industries manufacturières (31-33)	-6,5%	-12,0%	-5,0%	6,8%	4,6%	-6,5%	-1,6%	-4,0%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003).

VAR pour variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
TCAC pour taux de croissance annuel composé moyen = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

1.5 Les établissements

Dans cette série, le *Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine* s'intéresse à l'état de santé des industries qu'il représente. Ces industries, après avoir vécu une formidable croissance économique à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis au cours des années 90, souffrent, depuis le début de l'actuelle décennie – à l'instar de bien d'autres industries manufacturières canadiennes –, de la concurrence étrangère des pays à bas coûts de production, de la remontée du dollar canadien et, plus récemment, de l'effondrement du marché immobilier américain.

Cette fiche porte sur les **établissements des industries que représente le Comité sectoriel**. Les données proviennent du *Registre des entreprises*, soit la source la plus fiable et la plus exhaustive pour répertorier le nombre d'établissements dans une industrie donnée, puisqu'elle couvre toutes les entreprises canadiennes répondant au moins à un des trois critères suivants :

- entreprises disposant d'une main-d'œuvre pour laquelle des retenues sur la paie sont remises à l'Agence du revenu Canada;
- entreprises réalisant un minimum de 30 000 $ de chiffre d'affaires;
- entreprises étant constituées en société en vertu d'une loi fédérale ou provinciale et qui ont rempli un formulaire fédéral de déclaration de revenus des sociétés au cours des trois dernières années.

Les données du *Registre des entreprises* portent sur les **établissements** et non sur les entreprises, unité plus englobante. Voici la définition qu'en donne Statistique Canada. « L'établissement est l'entité de production ou le plus petit regroupement d'entités de production qui :

- produit un ensemble de biens ou de services homogène;
- ne croise pas les frontières provinciales;
- fournit des données sur la valeur de la production, sur le coût des principaux intrants intermédiaires utilisés ainsi que sur la main-d'œuvre (y compris son coût) utilisée aux fins de la production. Par exemple, l'usine de fabrication qui fournit des données comptables sur la valeur des livraisons (ventes), les coûts directs et les coûts de main-d'œuvre est considérée comme un établissement[2]. »

Pour les besoins de la démonstration, nous classons les établissements en quatre catégories de taille : les microentreprises, c'est-à-dire celles qui n'ont pas d'effectifs et

[2] Les définitions proviennent du document intitulé *Définitions et concepts utilisés par le Registre des entreprises*, publié par Statistique Canada sur son site.

celles qui ont 1 à 4 employés, les petites (5 à 19 employés), les moyennes (20 à 99 employés) et les grandes (100 employés et plus).

Le tableau 1.17 présente les industries classées selon le nombre d’établissements. Comme nous pouvons le constater, l’industrie des *meubles de maison en bois* est de loin la plus populeuse, comprenant 1394 établissements.

TABLEAU 1.17 – CLASSEMENT DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE, DES ARMOIRES DE CUISINE ET DES MENUISERIES PRÉFABRIQUÉES SELON L’IMPORTANCE DU NOMBRE D’ÉTABLISSEMENTS

Meubles de maison en bois (337123)	1394
Armoires et comptoirs de cuisine en bois (337110)	622
Menuiseries préfabriquées (321919)	312
Meubles d’établissement institutionnel (337127)	193
Portes et fenêtres en métal (332321)	191
Portes et fenêtres en bois (321911)	163
Vitrines d’exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	126
Meubles de maison, sauf les meubles en bois et les meubles rembourrés (337126)	89
Meubles de maison rembourrés (337121)	73
Meubles de bureau en bois, y compris les boiseries architecturales (337213)	73
Matelas (337910)	54
Meubles de bureau, sauf les meubles en bois (337214)	46
Portes et fenêtres en plastique (326196)	34

1.5.1 Taille des établissements

Le tableau 1.18 présente le nombre d'établissements par catégorie de taille (voir aussi le tableau en annexe pour le détail des valeurs). La structure industrielle des industries représentées par le Comité sectoriel est assez contrastée. D'un côté, il y a des industries qui se caractérisent par des établissements de cent employés et plus (*meubles de bureau*, *portes et fenêtres*, *menuiseries préfabriquées* et *meubles rembourrés*). De l'autre, des industries qui, à l'inverse, se caractérisent par des microétablissements (*meubles de maison en bois* et *meubles de maison sauf en bois et sauf rembourrés*).

Dans ce tableau, ce sont les *meubles de maison en bois* qui présentent la situation la plus singulière, et cela d'autant plus qu'il s'agit là de l'industrie au poids démographique le plus important. En effet, le tissu artisanal de cette industrie est considérable, comprenant 75 % d'établissements de moins de cinq employés, alors que la moyenne manufacturière est de 54,1 %. Sans compter que sur ce nombre, 47 % sont des établissements dirigés par des travailleurs indépendants, alors que la moyenne manufacturière est de 32,1 % (tableau 1.19). En outre, quand on voit (tableau 1.19) que cette industrie représente 9 % de tous les établissements sans effectif du secteur manufacturier et que c'est la seule qui en offre une telle concentration – l'impression et l'usinage suivant loin derrière –, nous sommes en présence d'une réalité structurante qui n'a pas que de bons effets. On peut penser, par exemple, que c'est l'importance du tissu artisanal de cette industrie qui alimente et légitime l'actuel programme d'études en ébénisterie, par ailleurs fort inapproprié au tissu industriel des autres industries du domaine.

1.5.2 L'évolution du nombre d'établissements

- Comme nous pouvons le constater au tableau 1.20, les *portes et fenêtres en bois* et les *meubles rembourrés* ont perdu plus du tiers (-36 %) de leurs établissements au cours de la période, une décroissance nettement supérieure à la moyenne manufacturière (-18 %).
- Les *matelas* (-18 %) et les *meubles de maisons ni en bois ni rembourrés* (-11 %) et les *portes et fenêtres en métal* (-10 %) en ont perdu aussi une proportion importante mais équivalente ou inférieure à la moyenne manufacturière.
- D'autres industries se sont maintenues, affichant de faibles pertes, notamment les *armoires de cuisine* et les *meubles de bureau en bois*.
- Enfin, quelques-unes ont vu augmenter leurs établissements. C'est le cas des *menuiseries préfabriquées* (24 %), des *meubles de maison en bois* (22 %) et, dans une moindre mesure, des *meubles de bureau sauf en bois* (15 %), des *vitrines d'exposition* (8 %) et des *meubles d'établissement institutionnel* (4 %).

Lorsque nous ventilons les résultats par catégorie de taille (tableau 1.21), nous observons que ce sont surtout les microétablissements qui ont disparu au cours des dix dernières années. Encore plus parmi ceux qui ont entre 1 et 4 employés, et ce, dans toutes les industries, à l’exception des *meubles de maison en bois*.

Nous avons vu précédemment que les industries des *portes et fenêtres en bois* et des *meubles rembourrés* avaient perdu le tiers de leurs établissements au cours des dix dernières années. Cependant, les résultats du tableau 1.21 permettent de constater que cette tendance globale masque une réalité fort différente pour l’une et l’autre. Voyons cela.

En effet, comme nous pouvons le constater, les pertes d’établissements des *portes et fenêtres en bois* sont essentiellement du côté des micros et des petites entreprises, et elles sont substantielles, *alors que les moyennes et les grandes (à partir de 10 employés et plus) se sont accrues de façon importante*. Nous observons le même phénomène pour les *portes et fenêtres en métal*. Nous avons là un indice selon lequel le **secteur des portes et fenêtres s’est développé malgré la récession, et ce, au détriment des petits joueurs**. Les *armoires de cuisine* ont connu le même modèle de développement tout en affectant moins leurs petits joueurs.

Il en va autrement de l’industrie des *meubles rembourrés*, qui est, et de loin, la plus affectée de toutes. Ses pertes d’établissements sont considérables tout au long de la période, et ce, dans toutes les catégories de taille. Seuls les établissements de 20 à 49 employés se sont maintenus.

TABLEAU 1.18 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR INDUSTRIE SELON LA TAILLE EN 2008

	Micros (sans effectif et 1 à 4)	Petites (5 à 19)	Moyennes (20 à 99)	Grandes (100 et plus)	Total
Portes et fenêtres					
Bois (321911)	33,1%	30,7%	30,1%	6,1%	163
Métal (332321)	33,5%	33,0%	26,7%	6,8%	191
Plastique (326196)	23,5%	20,6%	44,1%	11,8%	34
Armoires de cuisine (337110)	56,1%	31,0%	10,9%	1,9%	622
Meubles de maison					
Rembourrés (337121)	45,2%	27,4%	23,3%	4,1%	73
En bois (337123)	75,8%	16,5%	6,7%	1,0%	1 394
Sauf en bois et rembourrés (337126)	59,6%	25,8%	12,4%	2,2%	89
Matelas (337910)	38,9%	38,9%	20,4%	1,9%	54
Meubles institutionnel et commercial					
D'établissement institutionnel (337127)	54,4%	25,9%	15,0%	4,7%	193
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	41,1%	27,4%	23,3%	8,2%	73
De bureau sauf en bois (337214)	41,3%	17,4%	26,1%	15,2%	46
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	39,7%	22,2%	33,3%	4,8%	126
Menuiseries préfabriquées (321919)	46,8%	26,0%	21,5%	5,8%	312
Total Comité sectoriel	59,0%	23,6%	14,3%	3,1%	3 370
Industries manufacturières (31-33)	54,1%	24,8%	16,3%	4,8%	22 630

Source : Registre des entreprises, décembre 2008.

TABLEAU 1.19 – CLASSEMENT DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES SELON L'IMPORTANCE DES ÉTABLISSEMENTS SANS EFFECTIF

	Total des établissements par industrie (n=100)	Total des établissements sans effectif par industrie	Part des établissements sans effectif au sein de chacune des industries	Part des établissements sans effectif de chacune des industries sur le total des établissements sans effectif de l'industrie manufacturière (7272=100)
Total industrie manufacturière	22 630	7 272	32,1	100
337123 - Fabrication d'autres meubles de maison en bois	1 394	655	47,0	9,0
339990 - Toutes les autres activités diverses de fabrication	824	374	45,4	5,1
323119 - Autres activités d'impression	1 070	352	32,9	4,8
332710 - Ateliers d'usinage	932	300	32,2	4,1
315210 - Fabrication à forfait de vêtements coupés-cousus	569	242	42,5	3,3
339110 - Fabrication de fournitures et de matériel médicaux	589	193	32,8	2,7
337110 - Fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine	622	171	27,5	2,4
339910 - Fabrication de bijoux et de pièces d'argenterie	291	135	46,4	1,9
321111 - Scieries, sauf les usines de bardeaux	428	121	28,3	1,7
339950 - Fabrication d'enseignes	279	107	38,4	1,5
323120 - Activités de soutien à l'impression	268	103	38,4	1,4
Autres industries (comportant moins de cent établissements sans effectif chacune)	*15 364*	*4 519*	-	-

Source : Registre des entreprises, décembre 2008.

TABLEAU 1.20 – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR INDUSTRIE, PÉRIODE 1998 ET 2008

	1998	2008	Variation 1998-2008 en %
Portes et fenêtres			
Bois (321911)	257	163	-36,6
Métal (332321)	212	191	-9,9
Armoires de cuisine (337110)	626	622	-0,6
Meubles de maison			
Rembourrés (337121)	115	73	-36,5
En bois (337123)	1 146	1 394	21,6
Sauf en bois et rembourrés (337126)	100	89	-11,0
Matelas (337910)	66	54	-18,2
Meubles institutionnel et commercial			
D'établissement institutionnel (337127)	185	193	4,3
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	74	73	-1,4
De bureau sauf en bois (337214)	40	46	15,0
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	116	126	8,6
Menuiseries préfabriquées (321919)	251	312	24,3
Industries manufacturières (31-33)	27 596	22 630	-18,0

Source : Registre des entreprises, décembre 1998 et décembre 2008.

TABLEAU 1.21 – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR INDUSTRIE SELON LA CATÉGORIE DE TAILLE, PÉRIODE 1998-2008 (TAUX DE VARIATION 1998 ET 2008 EN %)

	Total	Microentreprises		Petites		Moyennes		Grandes
		Sans effectif	1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 et +
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	-36,6	-52,7	-66,3	-58,5	3,1	39,1	0,0	66,7
Métal (332321)	-9,9	-22,7	-55,2	-25,0	40,0	30,0	9,1	550,0
Armoires de cuisine (337110)	-0,6	-10,0	-32,1	43,2	102,6	40,0	5,6	500,0
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	-36,5	-32,4	-56,5	-45,0	-35,7	9,1	-28,6	-50,0
En bois (337123)	21,6	22,0	6,9	65,9	38,6	60,0	5,0	-30,0
Sauf en bois et rembourrés (337126)	-11,0	-33,3	-25,8	66,7	44,4	50,0	66,7	0,0
Matelas (337910)	-18,2	-47,1	-36,8	8,3	33,3	-14,3	25,0	0,0
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	4,3	42,9	-40,8	100,0	25,0	-4,3	-22,2	125,0
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	-1,4	-15,0	-23,5	0,0	20,0	33,3	-44,4	500,0
De bureau sauf en bois (337214)	15,0	0,0	-10,0	33,3	0,0	33,3	0,0	133,3
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	8,6	56,5	-64,1	25,0	18,2	47,4	100,0	20,0
Menuiseries préfabriquées (321919)	24,3	37,9	-23,6	56,0	55,6	27,6	25,0	125,0
Industries manufacturières (31-33)	-18,0	-7,9	-47,8	8,3	3,0	-2,3	-3,7	0,6

Source : Registre des entreprises, décembre 1998 et décembre 2008.

ANNEXE 1 – NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR CATÉGORIE DE TAILLE EN 2008

	Sans effectif	1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 et plus	Total
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	26	28	17	33	32	17	10	163
Métal (332321)	34	30	21	42	39	12	13	191
Plastique (326196)	3	5	4	3	8	7	4	34
Armoires de cuisine (337110)	171	178	116	77	49	19	12	622
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	23	10	11	9	12	5	3	73
En bois (337123)	655	402	151	79	72	21	14	1 394
Sauf en bois et rembourrés (337126)	30	23	10	13	6	5	2	89
Matelas (337910)	9	12	13	8	6	5	1	54
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	60	45	30	20	22	7	9	193
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	17	13	8	12	12	5	6	73
De bureau sauf en bois (337214)	10	9	4	4	8	4	7	46
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	36	14	15	13	28	14	6	126
Menuiseries préfabriquées (321919)	91	55	39	42	37	30	18	312
Total Comité sectoriel	1 165	824	439	355	331	151	105	3 370
Industries manufacturières (31-33)	7 272	4 974	3 129	2 488	2 511	1 171	1 085	22 630

Source : Registre des entreprises, décembre 2008.

1.6 Produit intérieur brut

Dans cette série, le *Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine* s'intéresse à l'état de santé des industries qu'il représente. Ces industries, après avoir vécu une formidable croissance économique à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis au cours des années 90, souffrent, depuis le début de l'actuelle décennie – à l'instar de bien d'autres industries manufacturières canadiennes –, de la concurrence étrangère des pays à bas coûts de production, de la remontée du dollar canadien et, plus récemment, de l'effondrement du marché immobilier américain.

L'observation du produit intérieur brut (PIB) illustre ce phénomène.

1.6.1 Présentation de l'indicateur

Le *produit intérieur brut* est l'indicateur par excellence de la croissance économique d'une industrie. Le P.I.B. mesure *l'activité économique d'une industrie basée sur la production*. Il est calculé en soustrayant, de la valeur de la production, la valeur des intrants intermédiaires pour éviter le double comptage. Par exemple, le P.I.B. de l'industrie des armoires de cuisine ne tient pas compte de la valeur du bois utilisé pour fabriquer les armoires; il inclut seulement *la valeur que l'industrie ajoute au produit en transformant le bois*. C'est pourquoi le P.I.B. est aussi désigné comme étant la *valeur ajoutée* d'une industrie[3].

Précisons que cet indicateur n'est pas disponible pour toutes les industries au niveau de détail à six caractères du SCIAN. Par conséquent, nous présentons des données agglomérées pour les *meubles résidentiels*, les *meubles de bureau* et les *produits connexes au meuble*. Pour les mêmes raisons, il ne sera pas question des *portes et fenêtres en métal* (332321), puisque les données de cette industrie sont incluses dans les *produits métalliques d'ornement et d'architecture* (33232).

1.6.2 Évolution du P.I.B. des industries

Comme nous pouvons le constater au tableau 1.22, les industries représentées par le Comité sectoriel affichent, pour la période 1998 à 2005, **une croissance du P.I.B. nettement supérieure à la moyenne manufacturière québécoise** (9,2 %), et ce, de plusieurs points de pourcentage (20 points à plus de 100 points), à l'exception des *meubles d'établissement institutionnel*. Les *armoires de cuisine* (125,6 %) et les *menuiseries préfabriquées* (98,9 %) ont connu la meilleure croissance du groupe.

[3] Pour plus d'information sur le P.I.B., voir la publication de Statistique Canada intitulée *Produit intérieur brut par industrie, sources et méthodes*, disponible sur le site de l'Agence. No 15-547-XIF au catalogue.

Suivent, non loin derrière, les *meubles de bureau* (77,1 %) et les *portes et fenêtres en bois* (61,6 %). Les *meubles résidentiels* (55,6 %), les *produits connexes* (32,9 %) et les *meubles d'établissement institutionnel* (5,3 %) font moins bonne figure.

L'observation des chiffres (TCAC) par période montre bien que cette croissance du P.I.B. se produit, pour l'essentiel, entre 1998 et 2001. Au cours de la période subséquente, entre 2001 et 2004, la croissance a ralenti considérablement et, dès 2004, la décroissance s'est amorcée pour plusieurs d'entre elles.

1.6.3 Part du P.I.B. manufacturier québécois

Néanmoins, le dynamisme de ces industries se traduit dans leur participation au P.I.B. manufacturier québécois. En effet, de 1998 à 2005, leur contribution a doublé, passant de 3,6 % à 5,6 %[4] (tableau 1.23).

1.6.4 Part du P.I.B. manufacturier canadien

Comme nous pouvons le constater au tableau 1.25, les industries représentées par le Comité sectoriel participent de façon substantielle, pour la plupart, au P.I.B. manufacturier canadien. En 2005, les *menuiseries préfabriquées*, les *meubles résidentiels* et les *meubles d'établissement institutionnel* contribuaient à 40 % au P.I.B. canadien de leur industrie respective. C'était le cas aussi, mais dans une moindre mesure, des *portes et fenêtres en bois* et des *armoires de cuisine*, dont la part du P.I.B. canadien de leur industrie avoisinait 30 % la même année.

Quant aux *produits connexes aux meubles* et aux *meubles de bureau*, ils représentaient le cinquième du P.I.B. des industries canadiennes de leur catégorie en 2005. Toutefois, nous devons remarquer la formidable croissance de l'industrie des *meubles de bureau*, dont la part du P.I.B. canadien de sa catégorie a plus que doublé au cours de cette période, passant de 14,3 % en 1998 à 22,4 % en 2005. Les deux autres industries qui ont accru de façon significative leur part du P.I.B. canadien de leur catégorie sont les *portes et fenêtres en bois* et les *armoires de cuisine*.

En outre, la comparaison des tableaux 1.22 et 1.24 montre que les industries représentées par le Comité sectoriel ont connu **une croissance nettement supérieure ou relativement équivalente à la moyenne canadienne de leur catégorie**.

[4] Précisons que ces chiffres sont sous-estimés, considérant l'absence des industries des *portes et fenêtres en métal* et des *portes et fenêtres en plastique*, les données sur le P.I.B. n'étant pas publiées à ce niveau de détail.

TABLEAU 1.22 – ÉVOLUTION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (P.I.B.) DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE, DES ARMOIRES DE CUISINE ET DES MENUISERIES PRÉFABRIQUÉES, PÉRIODE 1998 À 2005

	1998	2001	2004	2005	Var 98-05	TCAC 98-01	TCAC 01-04	Var 04-05
	(en '000 000 $ constants de 1997)				(en %)			
Portes et fenêtres en bois (321911)	148,2	264,4	265,4	239,5	61,6%	21,3%	0,1%	-9,7%
Armoires de cuisine (337110)	165,2	305,0	348,1	372,6	125,6%	22,7%	4,5%	7,0%
Meubles de maison (rembourrés [337123], en bois [337123] et sauf en bois [337126])	410,7	724,9	733,1	639,1	55,6%	20,8%	0,4%	-12,8%
Meubles d'établissement institutionnel (337127)	137,5	159,0	168,4	144,9	5,3%	4,9%	2,0%	-14,0%
Meubles de bureau (en bois et boiseries architecturales [337213], sauf en bois [337214] et vitrines d'exposition [337215])	245,6	393,4	404,1	434,8	77,1%	17,0%	0,9%	7,6%
Produits connexes au meuble (matelas [337910] et stores et persiennes [337920])	79,5	95,2	103,9	105,6	32,9%	6,2%	3,0%	1,6%
Menuiseries préfabriquées (321919)	228,8	391,0	494,3	455,2	98,9%	19,6%	8,1%	-7,9%
Industries manufacturières (31-33)	39 428,5	45 309,6	44 040,4	43 039,9	9,2%	4,7%	-0,9%	-2,3%

Sources : Statistique Canada, Produit intérieur brut provincial au prix de base en dollars courants (tableau 381-0015), données converties en dollars constants de 1997 selon l'indice des prix des produits industriels *(tableau 329-0038).*

Variation (Var) = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
Taux de croissance annuel composé moyen (TCAC) = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

TABLEAU 1.23 – ÉVOLUTION DE LA PART DU P.I.B. DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE, DES ARMOIRES DE CUISINE ET DES MENUISERIES PRÉFABRIQUÉES SUR LE P.I.B. MANUFACTURIER QUÉBÉCOIS, PÉRIODE 1998 À 2005

	1998	2001	2004	2005	Var 98-05	TCAC 98-01	TCAC 01-04	Var 04-05
	(en % du P.I.B. manufacturier québécois n=100)				(en %)			
Industries manufacturières (31-33) (n=100)	39 428,5	45 309,6	44 040,4	43 039,9				
Portes et fenêtres en bois (321911)	0,4%	0,6%	0,6%	0,6%	48,1%	15,8%	1,1%	-7,6%
Armoires de cuisine (337110)	0,4%	0,7%	0,8%	0,9%	106,7%	17,1%	5,5%	9,5%
Meubles de maison (rembourrés [337123], en bois [337123] et sauf en bois [337126])	1,0%	1,6%	1,7%	1,5%	42,5%	15,4%	1,3%	-10,8%
Meubles d'établissement institutionnel (337127)	0,3%	0,4%	0,4%	0,3%	-3,5%	0,2%	2,9%	-12,0%
Meubles de bureau (en bois et boiseries architecturales [337213], sauf en bois [337214] et vitrines d'exposition [337215])	0,6%	0,9%	0,9%	1,0%	62,2%	11,7%	1,9%	10,1%
Produits connexes au meuble (matelas [337910] et stores et persiennes [337920])	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	21,7%	1,4%	3,9%	4,0%
Menuiseries préfabriquées (321919)	0,6%	0,9%	1,1%	1,1%	82,2%	14,1%	9,2%	-5,8%
Total industries représentées par le Comité sectoriel	3,6%	5,1%	5,7%	5,6%	54,8%	12,8%	3,5%	-2,8%

Sources : Statistique Canada, CANSIM, Produit intérieur brut provincial au prix de base en dollars courants (*tableau 381-0015), données converties en dollars constants de 1997 selon l'indice des prix des produits industriels (tableau 329-0038).*

Variation (Var) = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
Taux de croissance annuel composé moyen (TCAC) = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

TABLEAU 1.24 – ÉVOLUTION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (P.I.B.) DES INDUSTRIES CANADIENNES, PÉRIODE 1998 À 2005

	1998	2001	2004	2005	Var 98-05	TCAC 98-01	TCAC 01-04	Var 04-05
	(en '000 000 $ constants de 1997)				(en %)			
Portes et fenêtres en bois (321911)	521,0	764,2	810,9	705,8	35,5%	13,6%	2,0%	-13,0%
Armoires de cuisine (337110)	627,2	969,0	1 124,6	1 183,1	88,6%	15,6%	5,1%	5,2%
Meubles de maison (rembourrés [337123], en bois [337123] et sauf en bois [337126])	994,4	1 735,0	1 678,4	1 579,7	58,9%	20,4%	-1,1%	-5,9%
Meubles d'établissement institutionnel (337127)	351,5	429,7	392,5	340,5	-3,1%	6,9%	-3,0%	-13,2%
Meubles de bureau (en bois et boiseries architecturales [337213], sauf en bois [337214] et vitrines d'exposition [337215])	1 720,7	2 162,5	1 908,7	1 937,0	12,6%	7,9%	-4,1%	1,5%
Produits connexes au meuble (matelas [337910] et stores et persiennes [337920])	350,4	409,9	469,8	461,0	31,6%	5,4%	4,6%	-1,9%
Menuiseries préfabriquées (321919)	511,1	914,9	1 130,1	1 028,9	101,3%	21,4%	7,3%	-8,9%
Industries manufacturières (31-33)	149 477,9	167 226,0	170 237,7	167 017,3	11,7%	3,8%	0,6%	-1,9%

Sources : Statistique Canada, CANSIM, Produit intérieur brut provincial au prix de base en dollars courants (*tableau 381-0015), données converties en dollars constants de 1997 selon l'indice des prix des produits industriels (tableau 329-0038).*

Variation (Var) = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
Taux de croissance annuel composé moyen (TCAC) = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

TABLEAU 1.25 – ÉVOLUTION DE LA PART DU P.I.B. DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE, DES ARMOIRES DE CUISINE ET DES MENUISERIES PRÉFABRIQUÉES SUR LE P.I.B. DES INDUSTRIES CANADIENNES DE LEUR CATÉGORIE, PÉRIODE 1998 À 2005

	1998	2001	2004	2005	Var 98-05	TCAC 98-01	TCAC 01-04	Var 04-05
	(en % du P.I.B. manufacturier canadien)				(en %)			
Portes et fenêtres en bois (321911)	28,4%	34,6%	32,7%	33,9%	19,3%	6,7%	-1,8%	3,7%
Armoires de cuisine (337110)	26,3%	31,5%	31,0%	31,5%	19,6%	6,1%	-0,6%	1,8%
Meubles de maison (rembourrés [337123], en bois [337123] et sauf en bois [337126])	41,3%	41,8%	43,7%	40,5%	-2,1%	0,4%	1,5%	-7,4%
Meubles d'établissement institutionnel (337127)	39,1%	37,0%	42,9%	42,5%	8,7%	-1,9%	5,1%	-0,9%
Meubles de bureau (en bois et boiseries architecturales [337213], sauf en bois [337214] et vitrines d'exposition [337215])	14,3%	18,2%	21,2%	22,4%	57,3%	8,4%	5,2%	6,0%
Produits connexes au meuble (matelas [337910] et stores et persiennes [337920])	22,7%	23,2%	22,1%	22,9%	1,0%	0,8%	-1,6%	3,6%
Menuiseries préfabriquées (321919)	44,8%	42,7%	43,7%	44,2%	-1,2%	-1,5%	0,8%	1,1%
Industries manufacturières (31-33)	26,4%	27,1%	25,9%	25,8%	-2,3%	0,9%	-1,5%	-0,4%

Sources : Statistique Canada, Produit intérieur brut provincial au prix de base en dollars courants (tableau 381-0015), données converties en dollars constants de 1997 selon l'indice des prix des produits industriels (tableau 329-0038).

Variation (Var) = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
Taux de croissance annuel composé moyen (TCAC) = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

1.7 Productivité

Dans cette série, le *Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine* s'intéresse à l'état de santé des industries qu'il représente. Ces industries, après avoir vécu une formidable croissance économique à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis au cours des années 90, souffrent, depuis le début de l'actuelle décennie – à l'instar de bien d'autres industries manufacturières canadiennes –, de la concurrence étrangère des pays à bas coûts de production, de la remontée du dollar canadien et, plus récemment, de l'effondrement du marché immobilier américain.

L'observation de l'évolution de la productivité du travail illustre ce phénomène.

1.7.1 Présentation de l'indicateur

La productivité du travail est un indicateur répandu et il existe plusieurs manières de la mesurer. Les données de l'*Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière* (EAMEF) permettent de la calculer en divisant la *valeur ajoutée manufacturière* par le *nombre de travailleurs à la production*[5]. Cet indicateur permet de répondre à la question : **quelle est la part de la valeur ajoutée qu'un ouvrier génère dans une année?** En principe, plus le chiffre obtenu est grand, plus la productivité de la main-d'œuvre d'une industrie est élevée. Industrie Canada considère qu'il s'agit d'une bonne mesure de la productivité du travail et l'Agence l'utilise pour évaluer la performance des industries dans ses fiches intitulées *Statistiques relatives à l'industrie canadienne*[6].

Selon Industrie Canada, les changements que l'on observe dans la valeur ajoutée par employé peuvent être attribuables à un ou à plusieurs des facteurs suivants :

- le niveau de dépenses en immobilisations pour l'achat de matériel plus efficace;
- la quantité et le type de formation et d'incitations au travail offerts aux employés;
- la mesure dans laquelle l'acheminement du travail est ajusté au fil du temps;
- la taille et la composition de la main-d'œuvre.

L'Agence poursuit en précisant que « la productivité du travail peut décliner si une industrie n'investit pas suffisamment en vue d'améliorer les compétences de ses travailleurs, de moderniser ses usines ou d'accroître le rendement de ses opérations[7] ».

---

[5] Les valeurs de ces variables qui nous servent à calculer la productivité du travail font l'objet des fiches sur les emplois et la valeur ajoutée manufacturière.
[6] Ces fiches sont disponibles sur le site internet d'Industrie Canada.
[7] Site d'Industrie Canada, *Statistiques relatives à l'industrie canadienne*, rubrique « performance ».

1.7.2 Valeur de la productivité du travail

Les valeurs de la productivité du travail varient beaucoup d'une industrie à l'autre. Lorsque la valeur est faible, nous sommes en présence d'une industrie dite *à forte intensité de main-d'œuvre*. À l'inverse, lorsque la valeur est forte, nous sommes en présence d'une industrie dite *à forte intensité de capital*. Voici les industries représentées par le Comité sectoriel classées selon la valeur de la productivité du travail. Précisons que la valeur est une moyenne des valeurs établie sur la période 1998 à 2007 (voir tableau 1.28).

Comme nous pouvons le constater, la valeur de la productivité du travail des industries est inférieure à la moyenne manufacturière. Par conséquent, nous dirons que **le Comité sectoriel représente des industries à forte intensité de main-d'œuvre**. Toutefois, certaines sont plus *à intensité de main-d'œuvre* que d'autres, tels les *meubles de maison rembourrés*, les *armoires de cuisine* et les *meubles de maison en bois*. À l'autre bout du spectre, les industries des *matelas*, des *menuiseries préfabriquées* et des *portes et fenêtres en métal* se rapprochent davantage des industries *à forte intensité de capital*.

Voyons maintenant quels sont les gains ou les pertes de productivité observés chez les industries représentées par le Comité sectoriel depuis les dix dernières années.

TABLEAU 1.26 – CLASSEMENT DES INDUSTRIES SELON LA VALEUR AJOUTÉE PAR EMPLOYÉ À LA PRODUCTION (DOLLARS CONSTANTS DE 1997)

Matelas	117,0 K$
Menuiseries préfabriquées	91,6
Portes et fenêtres en métal	88,3
Meubles de bureau en bois, y compris les boiseries architecturales faites sur commande	77,8
Portes et fenêtres en bois	76,6
Meubles d’établissement institutionnel	75,2
Meubles de maison, sauf les meubles en bois et les meubles rembourrés	74,7
Vitrines d’exposition, de cloisons, de rayonnages et de casiers	71,1
Meubles de bureau, sauf les meubles en bois	69,9
Meubles de maison en bois	63,4
Armoires et comptoirs de cuisine en bois	61,7
Meubles de maison rembourrés	60,0
Industries manufacturières	127,0 M$

1.7.3 Évolution de la productivité du travail

- Les industries les plus performantes en matière de productivité du travail (tableaux 1.27 et 1.28), c’est-à-dire celles qui affichent les gains les plus élevés et dont l’effort est constant sur l’ensemble de la période, sont les *menuiseries préfabriquées*, les *meubles d’établissement institutionnel*, les *portes et fenêtres en bois* et les *vitrines d’exposition*. Les *meubles de maison sauf en bois et sauf rembourrés* affichent aussi un bon gain de productivité, tout en s’essoufflant en fin de période.
- Les industries qui ont connu les pertes de productivité les plus importantes sur l’ensemble de la période sont les *meubles de bureau en bois*, les *portes et fenêtres en métal*, les *meubles de bureau sauf en bois*, les *meubles rembourrés* et les *matelas*.
- Entre ces deux groupes, les *armoires de cuisine* et les *meubles de maison en bois* affichent un faible gain pour la première et une faible perte pour la seconde.
- Enfin, la **période la plus propice aux gains de productivité fut celle de 2001 à 2004**. En effet, presque toutes les industries ont augmenté leur productivité au cours de cette période, à l’exception des *meubles de maison en bois* et des *meubles de bureau en bois*, dont les pertes sont toutefois minimes (moins importantes que durant les autres périodes). On se souviendra que cette période fut aussi marquée par une **augmentation des emplois administratifs au détriment des emplois de production**, un phénomène pour lequel nous avons émis l’hypothèse qu’il traduisait l’effort de modernisation des entreprises (voir fiche sur les emplois). Ainsi, lorsque les entreprises passent d’un mode de production ancien au *lean manufacturing*, elles escomptent obtenir des effets sur la productivité du travail, et c’est peut-être ce que nous observons ici.

TABLEAU 1.27– ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL MESURÉE SELON LA VALEUR AJOUTÉE PAR EMPLOYÉ À LA PRODUCTION, PÉRIODE 1998 À 2007

	1998	2001	2004	2007	VAR 98-07	TCAC 98-01	TCAC 01-04	TCAC 04-07
	En milliers de dollars constants de 1997				en %			
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	66,0	67,9	80,9	92,7	40,4%	0,9%	6,0%	4,6%
Métal (332321)	87,9	76,3	99,9	72,1	-18,0%	-4,6%	9,4%	-10,3%
Armoires de cuisine (337110)	58,7	58,7	67,3	60,0	2,3%	0,0%	4,7%	-3,8%
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	64,7	51,0	69,5	56,3	-13,0%	-7,6%	10,9%	-6,8%
En bois (337123)	57,6	66,8	66,2	55,6	-3,6%	5,1%	-0,3%	-5,7%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	57,0	73,3	76,4	75,9	33,2%	8,8%	1,4%	-0,2%
Matelas (337910)	108,9	102,4	144,4	95,6	-12,2%	-2,0%	12,1%	-12,8%
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	60,6	66,9	82,0	86,2	42,1%	3,3%	7,0%	1,7%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	99,3	78,7	74,0	71,3	-28,2%	-7,5%	-2,0%	-1,2%
De bureau sauf en bois (337214)	81,6	48,0	68,7	68,8	-15,7%	-16,2%	12,7%	0,1%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	64,9	65,0	70,9	78,5	20,8%	0,0%	2,9%	3,4%
Menuiseries préfabriquées (321919)	78,8	82,4	91,0	120,9	53,4%	1,5%	3,4%	9,9%
Industries manufacturières (31-33)	124,1	113,4	132,3	138,9	11,9%	-2,9%	5,3%	1,6%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003), données converties en dollars constants de 1997 selon l'indice des prix des produits industriels (tableau 329-0038). Voir les fiches sur la valeur ajoutée manufacturière et les emplois pour connaître la valeur des variables qui entrent dans le calcul de la productivité par employé.

VAR pour variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
TCAC pour taux de croissance annuel composé moyen = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

TABLEAU 1.28 – ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL MESURÉE SELON LA VALEUR AJOUTÉE PAR EMPLOYÉ À LA PRODUCTION, TABLEAU INTÉGRAL DES VALEURS EN MILLIERS DE DOLLARS CONSTANTS DE 1997, PÉRIODE 1998 À 2007

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
Portes et fenêtres											
Bois (321911)	66,0	46,0	74,3	67,9	77,1	87,4	80,9	87,1	86,5	**92,7**	76,6
Métal (332321)	87,9	98,4	67,3	76,3	**112,4**	105,4	99,9	86,7	76,4	72,1	88,3
Armoires de cuisine (337110)	58,7	62,2	65,8	58,7	60,5	59,3	**67,3**	62,4	62,0	60,0	61,7
Meubles de maison											
Rembourrés (337121)	64,7	58,7	67,8	51,0	59,6	52,8	**69,5**	53,8	65,8	56,3	60,0
En bois (337123)	57,6	61,6	64,1	66,8	70,8	**72,9**	66,2	59,0	59,2	55,6	63,4
Sauf en bois et rembourrés (337126)	57,0	78,1	79,5	73,3	68,7	64,8	76,4	**90,7**	82,4	75,9	74,7
Matelas (337910)	108,9	139,7	101,0	102,4	107,1	109,0	144,4	**152,9**	109,4	95,6	117,0
Meubles institutionnel et commercial											
D'établissement institutionnel (337127)	60,6	79,0	76,4	66,9	64,7	78,1	82,0	72,9	85,2	**86,2**	75,2
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	**99,3**		86,4	78,7	74,1	80,0	74,0	68,0	68,6	71,3	77,8
De bureau sauf en bois (337214)	**81,6**		71,6	48,0	66,6	68,6	68,7	75,3	79,9	68,8	69,9
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	64,9	74,4	65,3	65,0	71,8	74,2	70,9	75,3	70,4	**78,5**	71,1
Menuiseries préfabriquées (321919)	78,8	88,1	87,3	82,4	82,3	81,7	91,0	101,3	102,8	**120,9**	91,6
Industries manufacturières (31-33)	124,1	134,1	120,3	113,4	115,8	114,3	132,3	137,8	138,7	**138,9**	127,0

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003), données converties en dollars constants de 1997 selon l'indice des prix des produits industriels (tableau 329-0038). Voir les fiches sur la valeur ajoutée manufacturière et les emplois pour connaître la valeur des variables qui entrent dans le calcul de la productivité par employé.

1.8 Chiffre d'affaires

Dans cette série, le *Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine* s'intéresse à l'état de santé des industries qu'il représente. Ces industries, après avoir vécu une formidable croissance économique à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis au cours des années 90, souffrent, depuis le début de l'actuelle décennie – à l'instar de bien d'autres industries manufacturières canadiennes –, de la concurrence étrangère des pays à bas coûts de production, de la remontée du dollar canadien et, plus récemment, de l'effondrement du marché immobilier américain.

L'observation du chiffre d'affaires manufacturier illustre ce phénomène. Le revenu manufacturier (ou chiffre d'affaires manufacturier) correspond aux *ventes des biens fabriqués*.

1.8.1 Revenus manufacturiers

Dans un premier temps, voyons quelles sont les industries qui ont le chiffre d'affaires le plus important (tableau 1.29).

Les industries des *menuiseries préfabriquées* et des *meubles de maison en bois* arrivent en tête de liste avec un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de dollars par année (moyenne établie sur neuf ans, en dollars courants, de 1998 à 2007). Viennent ensuite les *armoires de cuisine*, les *portes et fenêtres en bois* et les *portes et fenêtres en métal*, qui affichent toutes un chiffre d'affaires d'environ six cents millions de dollars. Les autres suivent loin derrière, avec un chiffre d'affaires inférieur à cinq cents millions de dollars.

Voyons maintenant l'évolution du chiffre d'affaires des industries représentées par le Comité sectoriel au cours des neuf dernières années, soit de 1998 à 2007.

Première observation : Malgré les facteurs dont nous avons fait état précédemment, **la plupart des industries que représente le Comité sectoriel ont vu croître substantiellement leur chiffre d'affaires**, affichant des taux de croissance de 18 à 72 points de pourcentage plus élevés que la moyenne manufacturière (18,4 %). Les industries des *matelas* et des *meubles de bureau en bois* ont connu une croissance, mais une croissance inférieure à la moyenne manufacturière. Seule l'industrie des *meubles de maison rembourrés* se positionne moins bien, connaissant une décroissance importante de son chiffre d'affaires (-18,8 %).

Deuxième observation : C'est au cours des années 1998 à 2001 que la plupart des industries ont augmenté leurs revenus manufacturiers. À partir de 2002, la croissance a ralenti pour la plupart, alors que pour certaines, la décroissance s'est amorcée. Entre

2001 et 2004, les industries les plus touchées sont les *meubles de bureau en bois* et *non fabriqués de bois* et les *meubles de maison rembourrés*. Les autres ont poursuivi leur croissance, mais à un rythme nettement moins élevé (les écarts à la hausse par rapport à la moyenne manufacturière sont maintenant moins importants). À partir de 2004, la décroissance s’est bien installée; il n’y a que deux industries qui ont vu leurs revenus s’accroître encore : les *meubles d’établissement institutionnel* et les *vitrines d’exposition, cloisons, rayonnages et casiers*. Entre 2004 et 2007, les industries les plus touchées par la décroissance sont les *meubles résidentiels* (à l’exception des *matelas*) et les *menuiseries préfabriquées*.

Troisième observation : **De toutes les industries représentées par le Comité sectoriel, ce sont les *meubles rembourrés* qui font, et de loin, moins bonne figure, affichant en 2007 (172,4 M$) un revenu manufacturier inférieur à celui de 1998 (212,4 M$)**.

TABLEAU 1.29 – CLASSEMENT DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES, DU MEUBLE, DES ARMOIRES DE CUISINE ET DES MENUISERIES PRÉFABRIQUÉES SELON L’IMPORTANCE DU CHIFFRE D’AFFAIRES MANUFACTURIER

Fabrication d’autres menuiseries préfabriquées	1 227 638 G$
Fabrication d’autres meubles de maison en bois	1 163 789 G$
Fabrication d’armoires et de comptoirs de cuisine en bois	683 475 M$
Fabrication de portes et de fenêtres en bois	620 769 M$
Fabrication de portes et de fenêtres en métal	618 392 M$
Fabrication de vitrines d’exposition, de cloisons, de rayonnages et de casiers	372 633 M$
Fabrication de meubles d’établissement institutionnel	300 385 M$
Fabrication de meubles de bureau en bois, y compris les boiseries architecturales faites sur commande	278 202 M$
Fabrication de meubles de maison rembourrés	246 508 M$
Fabrication de matelas	176 487 M$
Fabrication de meubles de bureau, sauf les meubles en bois	160 351 M$
Fabrication de meubles de maison, sauf les meubles en bois et les meubles rembourrés	121 862 M$

TABLEAU 1.30 – ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MANUFACTURIER (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1997), PÉRIODE 1998 À 2007

	1998	2001	2004	2007	VAR 98-07	TCAC 98-01	TCAC 01-04	TCAC 04-07
	En M$, en G$ pour industries manufacturières				en %			
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	376 279	624 123	690 150	684 081	**81,8%**	**18,4%**	**3,4%**	-0,3%
Métal (332321)	332 589	507 612	652 387	630 646	**89,6%**	**15,1%**	**8,7%**	-1,1%
Armoires de cuisine (337110)	405 522	625 893	718 844	659 656	**62,7%**	**15,6%**	**4,7%**	-2,8%
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	212 459	254 087	230 968	172 438	-18,8%	**6,1%**	-3,1%	-9,3%
En bois (337123)	677 490	1 241 893	1 293 400	857 831	**26,6%**	**22,4%**	**1,4%**	-12,8%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	54 695	132 945	148 395	95 718	**75,0%**	**34,5%**	**3,7%**	-13,6%
Matelas (337910)	143 770	171 177	177 308	165 544	15,1%	6,0%	**1,2%**	-2,3%
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	262 948	267 638	306 490	367 886	**39,9%**	0,6%	**4,6%**	**6,3%**
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	200 327	318 654	245 440	221 998	10,8%	**16,7%**	-8,3%	-3,3%
De bureau sauf en bois (337214)	69 093	183 873	134 358	124 461	**80,1%**	**38,6%**	-9,9%	-2,5%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	214 106	285 545	353 671	374 839	**75,1%**	**10,1%**	**7,4%**	**2,0%**
Menuiseries préfabriquées (321919)	640 095	1 090 595	1 364 370	1 097 012	**71,4%**	**19,4%**	**7,8%**	-7,0%
Industries manufacturières (31-33)	104 063	122 626	123 328	123 237	18,4%	5,6%	0,2%	0,0%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003), données converties en dollars constants de 1997 selon l'indice des prix des produits industriels (tableau 329-0038).

VAR pour variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
TCAC pour taux de croissance annuel composé moyen = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

1.9 Salaire

Dans cette fiche, nous présentons l'évolution de la rémunération des *employés de production* et des *employés administratifs* au cours de la période 1998 à 2007. Les données proviennent de l'*Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière* (EAMEF) et l'indicateur de rémunération est le *salaire annuel moyen des employés*, obtenu en divisant le total des salaires par le nombre d'employés de l'une et l'autre des catégories.

Précisons que les *employés de la production* comprennent les personnes qui travaillent à la fabrication, à l'assemblage, à la manutention, à l'emballage, à l'entreposage, à l'inspection, à l'entretien, au nettoyage, à la garde des lieux et à certains travaux de construction, de réparation ou de modification des bâtiments, des machines et autre matériel pour l'usage de l'établissement. Ce groupe inclut aussi les contremaîtres qui effectuent un travail semblable à celui des salariés qu'ils surveillent. Par *employés administratifs*, on fait référence au personnel de direction, d'administration, d'ingénierie, de la technique et de la vente, bref au personnel qui travaille dans les bureaux.

1.9.1 Les employés de la production

Examinons d'abord le salaire annuel versé aux employés de production. En 2007, la moyenne manufacturière était de 40 K$ par année. Comme nous pouvons le constater au tableau 1.31, il est moins élevé dans les industries représentées par le Comité sectoriel.

En 2007, l'industrie des *menuiseries préfabriquées* offre le salaire annuel moyen le plus élevé (35,4 K$), salaire qui n'a cessé de progresser, connaissant même une croissance nettement supérieure à la moyenne manufacturière entre 1998 et 2007 (52,4 % contre 29,3 %). À l'opposé, la même année, l'industrie des *meubles rembourrés* offre le salaire annuelle moyen le moins élevé (23,4 K$). C'est aussi dans cette industrie que le salaire des employés de production a connu la plus faible progression (0,5 % entre 1998 et 2007), la situation se dégradant considérablement depuis 2004.

De façon générale, les industries des *meubles institutionnel et commercial* offrent un salaire annuel moyen plus élevé (31,33 K$) que les *meubles résidentiels* (23 à 30 K$) et les *armoires de cuisine* (26 K$), les *portes et fenêtres* se situant entre les deux (29 K$). Sur le plan de la croissance des salaires, ce sont les *meubles résidentiels* (à l'exception des *meubles sauf en bois et sauf rembourrés*) et les *portes et fenêtres en métal* qui éprouvent le plus de difficultés.

TABLEAU 1.31 – ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS DE PRODUCTION, EN DOLLARS COURANTS

	1998	2001	2004	2007	VAR 98-07	TCAC 98-01	TCAC 01-04	TCAC 04-07
	en milliers $				en %			
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	22,8	23,8	24,9	29,0	27,1%	1,5%	1,5%	5,2%
Métal (332321)	26,2	30,5	30,4	29,2	11,4%	5,3%	-0,1%	-1,4%
Armoires de cuisine (337110)	22,6	26,6	29,3	25,9	14,6%	5,6%	3,3%	-4,1%
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	23,3	24,6	26,0	23,4	0,5%	1,8%	1,9%	-3,5%
En bois (337123)	21,8	24,1	26,3	25,2	15,3%	3,4%	2,9%	-1,5%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	23,4	29,6	30,5	30,2	28,9%	8,1%	1,0%	-0,3%
Matelas (337910)	24,5	25,3	33,3	28,5	16,3%	1,0%	9,6%	-5,1%
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	22,9	26,7	31,5	33,2	45,0%	5,3%	5,8%	1,7%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	25,0	27,3	29,7	31,9	27,5%	3,1%	2,8%	2,4%
De bureau sauf en bois (337214)	25,1	25,2*	28,4	33,1	31,7%	0,1%	4,1%	5,2%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	24,0	24,9	28,0	31,7	32,1%	1,2%	4,1%	4,2%
Menuiseries préfabriquées (321919)	23,2	25,9	30,8	35,4	52,4%	3,7%	5,9%	4,8%
Industries manufacturières (31-33)	31,0	32,2	37,3	40,1	29,3%	1,2%	5,0%	2,5%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003).

* Ce chiffre est celui de l'année précédente, soit l'année 2000.

1.9.2 Les employés hors production

En 2007, la valeur du salaire et des traitements annuels des employés administratifs est aussi inférieure à la moyenne manufacturière. Cette année-là, les deux industries qui offrent les salaires les plus élevés sont les *menuiseries préfabriquées* (59,8 K$) et les *meubles de maison en bois* (59,0 K$). À l’opposé, celles qui offrent le salaire le moins élevé sont les *meubles d’établissement institutionnel* (41,0 K$) et les *armoires de cuisine* (44,7 K$). Les salaires des autres industries varient entre 48 et 55 K$.

Cependant, sur l’ensemble de la période, soit entre 1998 et 2007, la croissance du salaire des employés administratifs a été supérieure à la moyenne manufacturière, à l’exception des *meubles de maison sauf en bois et sauf rembourrés*, des *meubles d’établissement institutionnel* et des *vitrines d’exposition*. À partir de 2004, la situation a changé et les industries ont affiché dès lors une croissance des salaires équivalente ou inférieure à la moyenne manufacturière. Seuls les *meubles rembourrés* ont affiché une croissance vraiment supérieure à la moyenne manufacturière au cours de cette période.

TABLEAU 1.32 – ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS, EN DOLLARS COURANTS

	1998	2001	2004	2007	VAR 98-07	TCAC 98-01	TCAC 01-04	TCAC 04-07
	en milliers $				en %			
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	33,8	53,4	52,8	55,2	63,6%	16,5%	-0,4%	1,5%
Métal (332321)	40,9	46,4	47,2	52,5	28,3%	4,3%	0,5%	3,6%
Armoires de cuisine (337110)	32,4	36,2	51,4	44,7	37,8%	3,7%	12,4%	-4,5%
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	35,3	42,7	38,9	55,8	57,9%	6,5%	-3,0%	12,7%
En bois (337123)	37,3	44,2	56,0	59,0	58,5%	5,8%	8,3%	1,8%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	45,1	44,1	50,3	47,9	6,4%	-0,8%	4,5%	-1,6%
Matelas (337910)	37,4	47,7	52,4	53,4	43,0%	8,5%	3,2%	0,7%
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	34,8	42,4	47,0	41,0	17,6%	6,8%	3,5%	-4,5%
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	35,2	50,3	53,2	54,4	54,5%	12,6%	1,9%	0,7%
De bureau sauf en bois (337214)	36,1	36,6	59,7	48,1	33,4%	0,5%	17,7%	-6,9%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	45,2	45,1	51,5	55,2	22,1%	-0,1%	4,6%	2,3%
Menuiseries préfabriquées (321919)	38,8	46,5	55,0	59,8	54,1%	6,2%	5,7%	2,8%
Industries manufacturières (31-33)	48,6	53,5	57,8	61,4	26,3%	3,3%	2,6%	2,0%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003).

1.10 Valeur ajoutée manufacturière

Dans cette série, le *Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine* s'intéresse à l'état de santé des industries qu'il représente. Ces industries, après avoir vécu une formidable croissance économique à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis au cours des années 90, souffrent, depuis le début de l'actuelle décennie – à l'instar de bien d'autres industries manufacturières canadiennes –, de la concurrence étrangère des pays à bas coûts de production, de la remontée du dollar canadien et, plus récemment, de l'effondrement du marché immobilier américain.

L'observation de la valeur ajoutée manufacturière illustre ce phénomène.

1.10.1 Présentation de l'indicateur

La *valeur ajoutée manufacturière* (VAM) correspond à la valeur nouvelle créée par l'industrie au cours du processus de production. L'indicateur se calcule en soustrayant, de la valeur des revenus manufacturiers, les achats de matières, de services et d'énergie.

La VAM est un indice plus précis de production de richesse que ne l'est le revenu manufacturier. En fait, la VAM correspond au P.I.B. d'une industrie *calculé de façon moins précise que l'officiel* que nous présentons également (voir fiche sur le P.I.B.). La VAM offre cependant deux avantages sur le P.I.B. : l'indicateur est disponible pour toutes les industries au niveau de détail le plus fin – soit les codes à six caractères du SCIAN – et les données sont plus récentes, puisqu'elles vont jusqu'en 2007. En outre, les deux indicateurs conduisent à des résultats assez semblables, comme nous le démontrons au tableau 1.34, en comparant les données sur la croissance 1998 à 2005.

1.10.2 Observations

Première observation : Comme nous pouvons le constater au tableau 1.33, de 1998 à 2007, **la valeur ajoutée manufacturière a davantage progressé dans les industries représentées par le Comité sectoriel que dans l'ensemble des industries manufacturières**. En matière de production de richesse, ces industries ont mieux fait que la moyenne manufacturière. Les *portes et fenêtres en métal*, les *armoires de cuisine*, les *menuiseries préfabriquées*, les *meubles de maison sauf en bois*, les *portes et fenêtres en bois*, les *vitrines d'exposition*, les *meubles de bureau sauf en bois* se classent en tête de liste, affichant un taux de croissance de plus de 60 %, alors que la moyenne manufacturière de la période est de -1,5 %. Les *meubles d'établissement institutionnel*, les *matelas*, les *meubles de maison en bois*, les *meubles de bureau en bois* font moins bonne figure tout en affichant un taux de croissance supérieur à la moyenne manufacturière. Quant aux *meubles rembourrés*, c'est la seule industrie qui

connaît une décroissance de la VAM durant la période et elle est substantielle, passant de 122,7 M$ en 1998 à 84,1 M$ en 2007.

Seconde observation : C’est au cours des années 1998 à 2001 que la croissance s’est produite. À partir de 2002, la croissance a ralenti pour la plupart, alors que pour certaines, la décroissance s’est amorcée. À partir de 2004, la décroissance s’est bien installée et les *meubles de maison* (à l’exception des *matelas*) sont les industries les plus touchées.

TABLEAU 1.33 – ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE MANUFACTURIÈRE (EN DOLLARS CONSTANTS DE 1997), 1998 À 2007

	1998	2001	2004	2007	VAR 98-07	TCAC 98-01	TCAC 01-04	TCAC 04-07
	En M$, en G$ pour industries manufacturières				en %			
Portes et fenêtres								
Bois (321911)	173 473	294 716	298 052	294 082	**69,5%**	**19,3%**	**0,4%**	-0,4%
Métal (332321)	137 687	238 104	286 802	280 705	**103,9%**	**20,0%**	**6,4%**	-0,7%
Armoires de cuisine (337110)	189 553	309 795	385 483	349 371	**84,3%**	**17,8%**	**7,6%**	-3,2%
Meubles de maison								
Rembourrés (337121)	112 765	119 255	117 176	84 163	-25,4%	**1,9%**	-0,6%	-10,4%
En bois (337123)	350 799	660 273	656 502	418 011	**19,2%**	**23,5%**	-0,2%	-14,0%
Sauf en bois et rembourrés (337126)	28 136	72 607	75 173	49 707	**76,7%**	**37,2%**	1,2%	-12,9%
Matelas (337910)	67 076	86 564	106 718	80 685	**20,3%**	**8,9%**	**7,2%**	-8,9%
Meubles institutionnel et commercial								
D'établissement institutionnel (337127)	150 903	154 905	183 294	187 124	**24,0%**	0,9%	**5,8%**	**0,7%**
De bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	122 000	186 229	144 882	128 861	**5,6%**	**15,1%**	-8,0%	-3,8%
De bureau sauf en bois (337214)	39 346	90 137	65 570	64 287	**63,4%**	**31,8%**	-10,1%	-0,7%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	123 320	159 702	184 051	203 234	**64,8%**	**9,0%**	**4,8%**	**3,4%**
Menuiseries préfabriquées (321919)	266 037	456 892	510 620	481 367	**80,9%**	**19,8%**	**3,8%**	-1,9%
Industries manufacturières (31-33)	46 392 126	51 669 293	49 190 005	45 705 310	-1,5%	3,7%	-1,6%	-2,4%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003), données converties en dollars constants de 1997 selon l'indice des prix des produits industriels (tableau 329-0038).

VAR pour variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
TCAC pour taux de croissance annuel composé moyen = puissance (valeur finale/valeur initiale; 1/nombre d'années) – 1 en %.

TABLEAU 1.34 – COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (P.I.B.) ET DE LA VALEUR AJOUTÉE MANUFACTURIÈRE (VAM), PÉRIODE 1998 À 2005

	Variation* 1998-2005	
	Produit intérieur brut (P.I.B.) industriel	**Valeur ajoutée manufacturière**
Portes et fenêtres en bois (321911)	61,6%	61,9%
Portes et fenêtres en métal (332321)	-	93,6%
Armoires de cuisine en bois (337110)	125,6%	104,2%
Meubles de maison (rembourrés [337121], en bois [337123], sauf en bois et rembourrés [337126])	55,6%	
Meubles rembourrés (337121)	-	-12,8%
Meubles de maison en bois (337123)	-	62,0%
Meubles de maison sauf en bois et sauf rembourrés (337126)	-	135,2%
Meubles d'établissement institutionnel (337127)	5,3%	5,4%
Autres produits connexes aux meubles (3379)	32,9%	
Matelas (337910)	-	55,7%
Meubles de bureau, y compris les articles d'ameublement (3372)	77,1%	
Meubles de bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	-	12,5%
Meubles de bureau, sauf les meubles en bois (337214)	-	91,6%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	-	66,2%
Autres menuiseries préfabriquées (321919)	98,9%	112,9%
Industries manufacturières (31-33)	9,2%	5,2%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003), Produit intérieur brut provincial au prix de base en dollars courants (tableau 381-0015), données converties en dollars constants de 1997 selon l'indice des prix des produits industriels (tableau 329-0038).

* VAR pour variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.
Données sur le P.I.B. non disponibles à ce niveau de détail.

1.11 Synthèse des indicateurs

1.11.1 Performantes

Au cours des années 1998 à 2007, cinq industries se sont démarquées, affichant une bonne performance sur les indicateurs structurels et de rendement. Il s’agit des industries suivantes :

- Menuiseries préfabriquées
- Meubles d’établissement institutionnel
- Portes et fenêtres en bois
- Meubles de maison non fabriqués en bois
- Vitrines d’exposition

Ces industries se caractérisent par une **augmentation substantielle de la productivité du travail et par une réduction, tout aussi substantielle, des coûts unitaires de main-d’œuvre, affichant des taux de croissance supérieurs à la moyenne manufacturière**. Comme nous pouvons le constater, cette performance sur ces indicateurs s’accompagne d’une *croissance des emplois administratifs* supérieure à la *croissance des emplois à la production*, un indice selon lequel ces industries sont parvenues à moderniser leur organisation du travail. Le tout en augmentant le *salaire moyen des ouvriers*. Notons également qu’elles sont parvenues à contenir leurs *coûts d’exploitation*, affichant une meilleure performance que la moyenne manufacturière.

Sur le plan des indicateurs de commerce, les industries de ce groupe affichent une bonne performance.

1.11.2 Moyennement performantes

Sur les indicateurs structurels et de rendement, il y a deux industries qui sont plus faibles comparativement à la moyenne manufacturière, mais plus fortes que leurs consœurs. Il s’agit des *armoires de cuisine* et des *meubles de maison en bois*.

Sur le plan des indicateurs de commerce, ces industries affichent une bonne performance.

1.11.3 Faible sur tous les indicateurs

L’industrie des *meubles de maison rembourrés* offre une piètre performance sur tous les indicateurs structurels, de rendement et de commerce.

1.11.4 Quatre industries pour lesquelles il est plus difficile de dégager une tendance

Il y a quatre industries pour lesquelles les indicateurs sont plus difficiles à interpréter : les *portes et fenêtres en métal*, les *meubles de bureau sauf en bois*, les *matelas* et les *meubles de bureau en bois*.

- Les *portes et fenêtres en métal* se caractérisent par la plus forte augmentation de la valeur ajoutée manufacturière, par la plus forte croissance des emplois, de même que par la plus forte diminution du salaire moyen des employés (caractéristique qu’elles partagent avec les *meubles rembourrés*).
- Les *meubles de bureau non fabriqués en bois* se caractérisent par une bonne augmentation des revenus manufacturiers et de la valeur ajoutée manufacturière, bien que celle-ci soit inférieure à la croissance des revenus, et par une très forte augmentation des coûts d’exploitation (caractéristique qu’ils partagent avec les *meubles de bureau en bois*).
- Les *matelas* se caractérisent par une faible augmentation des revenus et de la valeur ajoutée manufacturiers, mais par une forte augmentation du salaire moyen des employés.
- Enfin, les *meubles de bureau en bois*, comme les *matelas*, ont vu les revenus manufacturiers et la valeur ajoutée manufacturière peu augmenter. Toutefois, ce sont eux qui ont subi la plus forte augmentation des coûts d’exploitation.

Sur le plan des indicateurs de commerce, il est intéressant de constater que les *meubles de bureau en bois* et les *portes et fenêtres en métal* se caractérisent par **une forte croissance de leur présence sur le marché intérieur canadien**, et cela, au détriment de la concurrence des industries des autres provinces et des industries étrangères qui ont fait moins bien sur la période.

Pour ce qui est des *meubles de bureau sauf en bois*, il semble que **cette industrie a bénéficié d’une très forte croissance du marché intérieur** (la plus forte croissance de toutes les industries), **conjuguée à la décroissance des importations sur le marché intérieur**. Les entreprises des autres provinces ont mieux fait que les entreprises québécoises en augmentant considérablement leur présence sur le MIA.

Quant aux *matelas*, l’industrie a été fortement *challengée* par une forte concurrence internationale et par une faible croissance du MIA, tout se passant comme si les entreprises québécoises avaient été affectées davantage que les consœurs des autres provinces.

INDICATEURS STRUCTURELS ET DE RENDEMENT, TABLEAU SYNTHÈSE, ÉVOLUTION 1998 À 2007 (TAUX DE VARIATION 1998 À 2007)

	Établisse-ments	Emplois	Revenus manufac-turiers	Valeur ajoutée manufac-turière	Producti-vité du travail	Coûts unitaires de main-d'œuvre	Nombre d'em-plois adminis-tratifs	Nombre d'em-plois à la produc-tion	Salaire annuel moyen d'un employé à la production	Coûts d'exploi-tation
Menuiseries préfabriquées (321919)	24,3	29,2%	71,4%	80,9%	53,4%	-5,8%	90,6%	17,9%	44,5%	-2,5%
Meubles d'établissement institutionnel (337127)	4,3	0,4%	39,9%	24,0%	42,1%	-12,1%	56,6%	-12,7%	24,9%	2,2%
Portes et fenêtres en bois (321911)	-36,6	21,7%	81,8%	69,5%	40,4%	-9,9%	24,6%	20,8%	26,4%	-0,2%
Meubles de maison sauf en bois et rembourrés (337126)	-11,0	43,8%	75,0%	76,7%	33,2%	-13,8%	105,6%	32,6%	14,8%	-3,9%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers (337215)	8,6	51,7%	75,1%	64,8%	20,8%	-13,2%	134,3%	36,4%	4,9%	2,6%
Industries manufacturières (31-33)	-18,0	-10,6%	18,4%	-1,5%	11,9%	0,3%	-6,5%	-12,0%	12,3%	5,9%
Armoires de cuisine (337110)	-0,6	80,9%	62,7%	84,3%	2,3%	-3,1%	83,4%	80,2%	-0,9%	-3,5%
Meubles de maison en bois (337123)	21,6	25,8%	26,6%	19,2%	-3,6%	6,6%	38,3%	23,6%	2,8%	6,4%
Portes et fenêtres en métal (332321)	-9,9	143,7%	89,6%	103,9%	-18,0%	9,7%	133,5%	148,5%	**-10,0%**	1,6%
Meubles de bureau sauf en bois (337214)	15,0	96,3%	80,1%	63,4%	-15,7%	24,0%	105,2%	93,8%	4,6%	**11,5%**
Matelas (337910)	-18,2	20,4%	15,1%	20,3%	-12,2%	25,4%	-18,8%	37,0%	**10,1%**	0,8%
Meubles de bureau en bois et boiseries architecturales (337213)	-1,4	44,2%	10,8%	5,6%	-28,2%	41,1%	33,0%	47,1%	1,3%	**16,7%**
Meubles de maison rembourrés (337121)	-36,5	-13,6%	-18,8%	-25,4%	-13,0%	3,0%	-11,0%	-14,2%g	-10,4%	8,0%

INDICATEURS DE COMMERCE, TABLEAU SYNTHÈSE, PÉRIODE 1998 À 2007

	Croissance de la valeur des livraisons manufacturières québécoises en dollars constants de 1997	Croissance des ratios d'intensité des livraisons québécoises destinées à l'exportation	Croissance des ratios d'intensité des livraisons québécoises destinées au marché intérieur	Croissance du marché intérieur apparent canadien en dollars constants de 1997	Croissance de la part du MIA occupé par les entreprises québécoises	Croissance de la part du MIA occupé par les entreprises des autres provinces	Croissance de la part du MIA occupé par les entreprises des autres pays
	Taux de variation 1998-2007						
Portes et fenêtres en bois	**81,8%**	**26,0%**	-5,8%	**53,4%**	7,8%	-6,0%	13,4%
Meubles de maison ni en bois ni rembourrés	**75,0%**	-59,8%	**61,2%**	**47,4%**	**93,6%**	-33,1%	10,0%
Meubles de bureau en bois, y compris les boiseries architecturales	10,8%	-33,1%	**96,8%**	**50,3%**	**47,8%**	-7,2%	2,6%
Meubles d'établissement institutionnel	**39,9%**	-64,6%	**77,4%**	**86,0%**	**36,0%**	-10,6%	-14,5%
Meubles de maison en bois	**26,6%**	-63,6%	**94,4%**	**94,5%**	**28,1%**	-17,3%	-2,4%
Vitrines d'exposition, cloisons, rayonnages et casiers	**75,1%**	-50,4%	**729,2%**	**86,4%**	*	*	*
Portes et fenêtres en métal	**89,6%**	-50,6%	**18,4%**	**62,6%**	**41,7%**	-10,1%	-20,2%
Meubles de bureau, sauf les meubles en bois	**80,1%**	-49,9%	**40,6%**	**146,5%**	4,6%	48,4%	-50,1%
Armoires et comptoirs de cuisine en bois	**62,7%**	-27,1%	**19,6%**	**109,6%**	-6,2%	0,7%	17,8%
Autres menuiseries préfabriquées	**71,4%**	-10,1%	2,1%	**109,9%**	-18,1%	13,1%	5,1%
Matelas	15,1%	-53,2%	3,3%	**54,0%**	-22,9%	-2,1%	**264,1%**
Meubles de maison rembourrés	-18,8%	-28,7%	12,6%	**55,3%**	-40,4%	-35,7%	**81,8%**
Industries manufacturières	18,4%	-13,9%	13,7%	22,1%	12,0%	19,1%	-12,7%

Sources : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière 2004 à 2007 (tableau 301-0006), Enquête annuelle sur les manufactures 1998 à 2003 (tableau 301-0003) pour les données sur les livraisons manufacturières du Canada et du Québec. Statistique Canada, données sur le commerce international extraites du site Commerce en direct *d'Industrie Canada, septembre 2009, pour les données sur le MIA canadien sur les exportations nationales du Canada et du Québec. Les valeurs figurent aux annexes 1, 2, 3 et 4.*

Taux de variation = (valeur finale – valeur initiale)/valeur initiale en %.

PARTIE 2 : RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2009-2010

2.1 Besoins de main-d'œuvre

2.1.1 Prévisions de main-d'œuvre

Les résultats de l'enquête menée par le Comité sectoriel entre octobre 2009 et avril 2010 révèlent une certaine stabilité des effectifs. En effet, 67 % des entreprises sondées prévoyaient une stabilité des effectifs au cours des 12 mois suivant la période du sondage.

Néanmoins, 26 % des entreprises des **trois secteurs** sondées prévoyaient également une hausse de leurs effectifs, et seulement 3 % prévoyaient une baisse des effectifs au cours des 12 mois suivant la période du sondage.

Comparativement aux résultats de l'enquête précédente (2005-2006), le pourcentage d'entreprises qui prévoyaient une hausse de leurs effectifs est moins élevé : 39 % en 2005-2006 contre 26 % en 2009-2010.

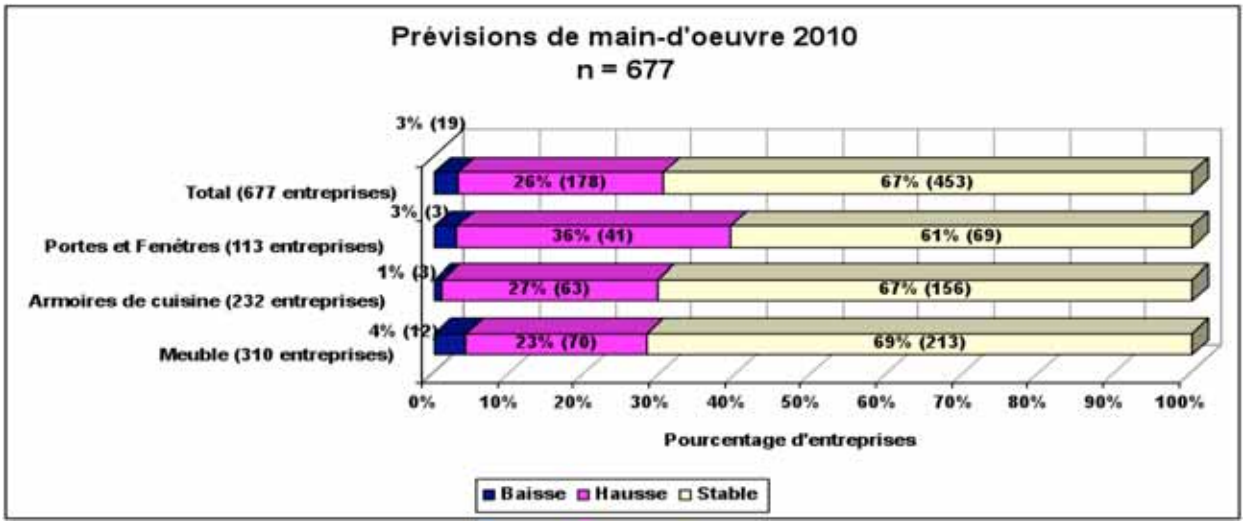

Note : Parmi les 677 entreprises sondées, 22 sont classées dans la catégorie « Autres » et ne sont pas présentées dans le graphique.

Note : Parmi les catégories de réponses (Baisse, Hausse, Stable, N.D.), la catégorie N.D. n'est pas présentée dans le graphique (27 entreprises, 4 % de l'échantillon).

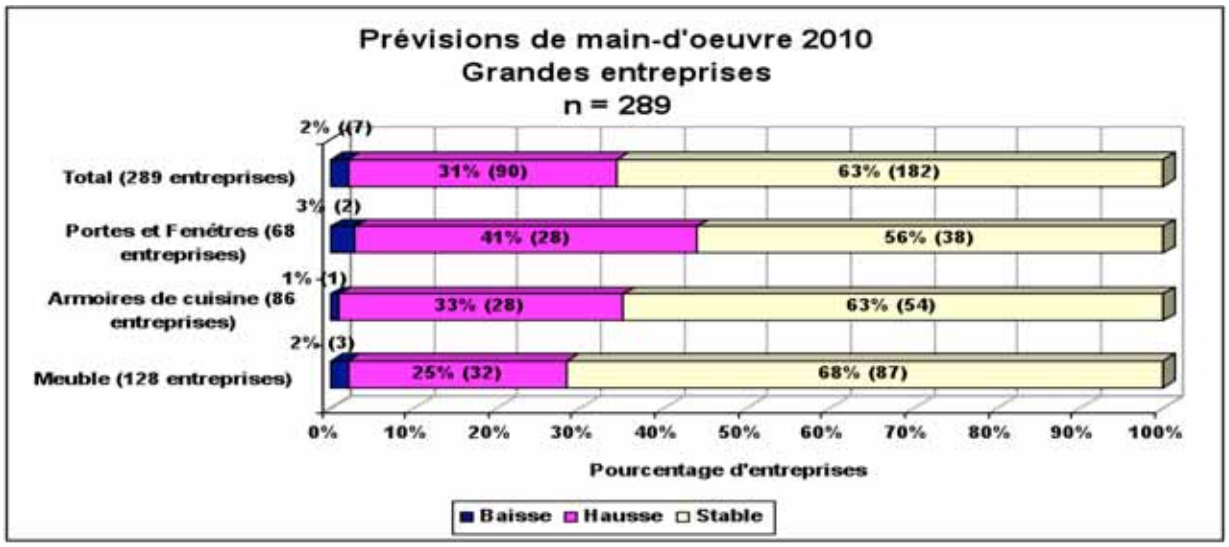

Note : Parmi les 289 entreprises sondées employant plus de 10 salariés, sept sont classées dans la catégorie « Autres » et ne sont pas présentées dans le graphique.

Note : Parmi les catégories de réponses (Baisse, Hausse, Stable, N.D.), la catégorie N.D. n’est pas présentée dans le graphique (10 entreprises, 3 % de l’échantillon).

Il existe des disparités dans la prévision de main-d'œuvre selon **la taille** de l'entreprise. De façon générale, les entreprises de grande taille (plus de 10 employés) ont une hausse de la main-d'œuvre plus marquée que les entreprises plus petites (moins de 10 employés). En effet, les entreprises de petite taille se caractérisent par une plus grande stabilité de la main-d'œuvre, de l'ordre de 70 % des entreprises, et une plus faible hausse de la main-d'œuvre, de l'ordre de 23 %. Les entreprises de grande taille, quant à elles, se distinguent aussi par la stabilité de la main-d'œuvre, mais dans une moindre mesure (63 %), et surtout par une hausse de la main-d'œuvre plus marquée, de l'ordre de 31 %.

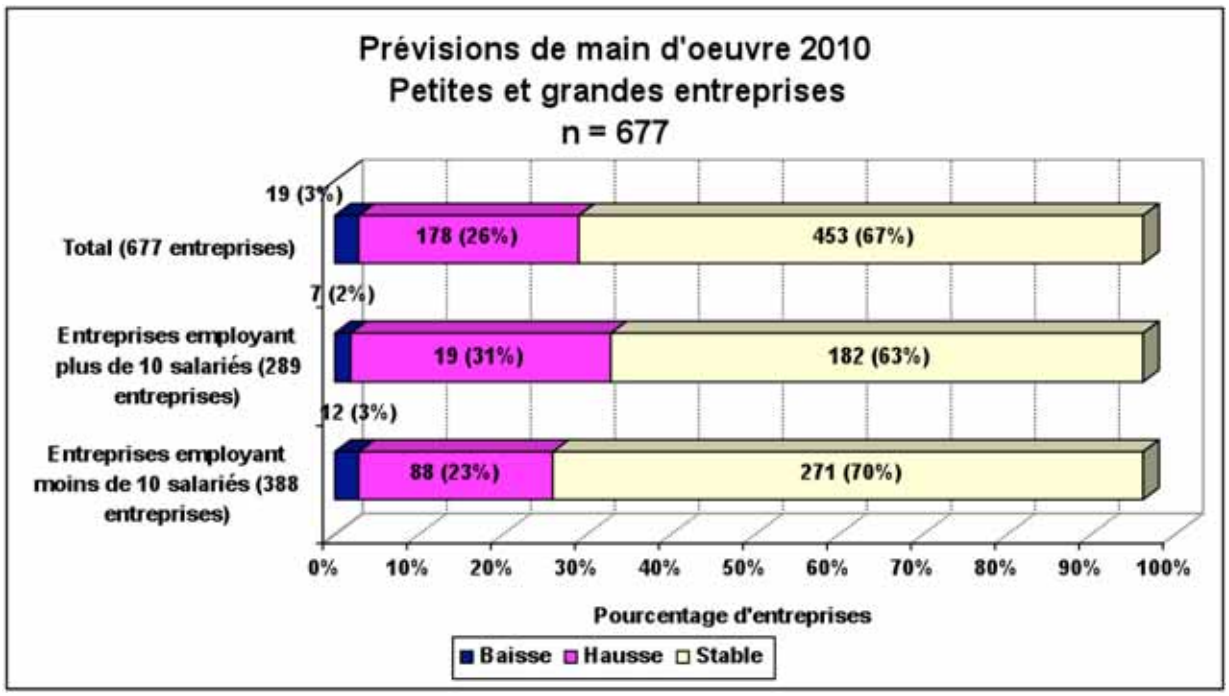

Note : Parmi les 677 entreprises sondées, 22 sont classées dans la catégorie « Autres » et ne sont pas présentées dans le graphique.

Note : Parmi les catégories de réponses (Baisse, Hausse, Stable, N.D.), la catégorie N.D. n'est pas présentée dans le graphique (27 entreprises, 4 % de l'échantillon).

Pour apporter plus de précisions, parmi les entreprises sondées, celles de 101 à 200 employés se distinguent quant à l'accroissement de leurs effectifs. Elles prévoient une hausse notable de leurs effectifs au cours des 12 mois suivant la période du sondage, de l'ordre de 63 %, comparativement à 26 %, en moyenne, pour toutes les entreprises sondées.

Les entreprises de 26 à 50 employés, quant à elles, prévoyaient une baisse de leurs effectifs moins marquée que l'ensemble des entreprises sondées : 1 % des entreprises

de 26 à 50 employés prévoyaient une baisse de leurs effectifs, contre 3 % en moyenne pour les entreprises sondées.

Le détail des prévisions de main-d’œuvre par **région** indique également des disparités selon les régions. Les entreprises sondées dans les régions de la Côte-Nord (100 % des entreprises), du Nord-du-Québec (50 %), des Laurentides (38 %), de Laval (33 %), du Bas-Saint-Laurent (31 %), de Chaudière-Appalaches (29 %) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (28 %) prévoyaient une hausse de leurs effectifs (au cours des 12 mois suivant le sondage) plus élevée que la moyenne de 26 % pour l’ensemble des entreprises sondées.

Les entreprises de la région de Laval indiquent que 11 % d’entre elles prévoyaient une baisse de leurs effectifs, contre 3 % en moyenne pour l’ensemble des entreprises sondées. Par contre, seulement 2 % des entreprises des régions de Québec et du Centre-du-Québec prévoyaient une baisse de leurs effectifs. Elles se situent en dessous de la moyenne de 3 % pour l’ensemble des entreprises sondées.

Les entreprises des régions de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (100 %), du Nord-du-Québec (50 %), de l’Abitibi-Témiscamingue (82 %), de la Mauricie (80 %), du Centre-du-Québec (74 %), du Québec (73 %) et de Lanaudière (73 %) se distinguent par leur stabilité dans la prévision de leurs effectifs. Ces régions se situent au-dessus de la moyenne de 67 % pour l’ensemble des entreprises sondées.

2.1.2 Métiers les plus recherchés en 2009-2010

En 2009-2010, 15 % (102) des entreprises sondées cherchent à pourvoir 292 postes, ce qui représente 72 métiers.

Parmi les 102 entreprises en recherche de main-d'œuvre, la majorité déclarent avoir des besoins à l'heure actuelle pour les métiers suivants :

- Ébéniste : 33 entreprises/102 entreprises, 32 %;
- Dessinateur : 12 entreprises/102 entreprises, 12 %;
- Assembleur-ajusteur : 8 entreprises/102 entreprises, 8 %;
- Représentant des ventes : 8 entreprises/102 entreprises, 8 %;
- Apprenti ébéniste : 7 entreprises/102 entreprises, 7 %;
- Designer : 6 entreprises/102 entreprises, 6 %;
- Ouvrier d'atelier : 4 entreprises/102 entreprises, 4 %.

La demande globale pour les métiers les plus recherchés a considérablement diminué depuis 2003. En 2009-2010, moins de 10 % des entreprises qui comprenaient ces métiers ont des besoins concernant ces métiers.

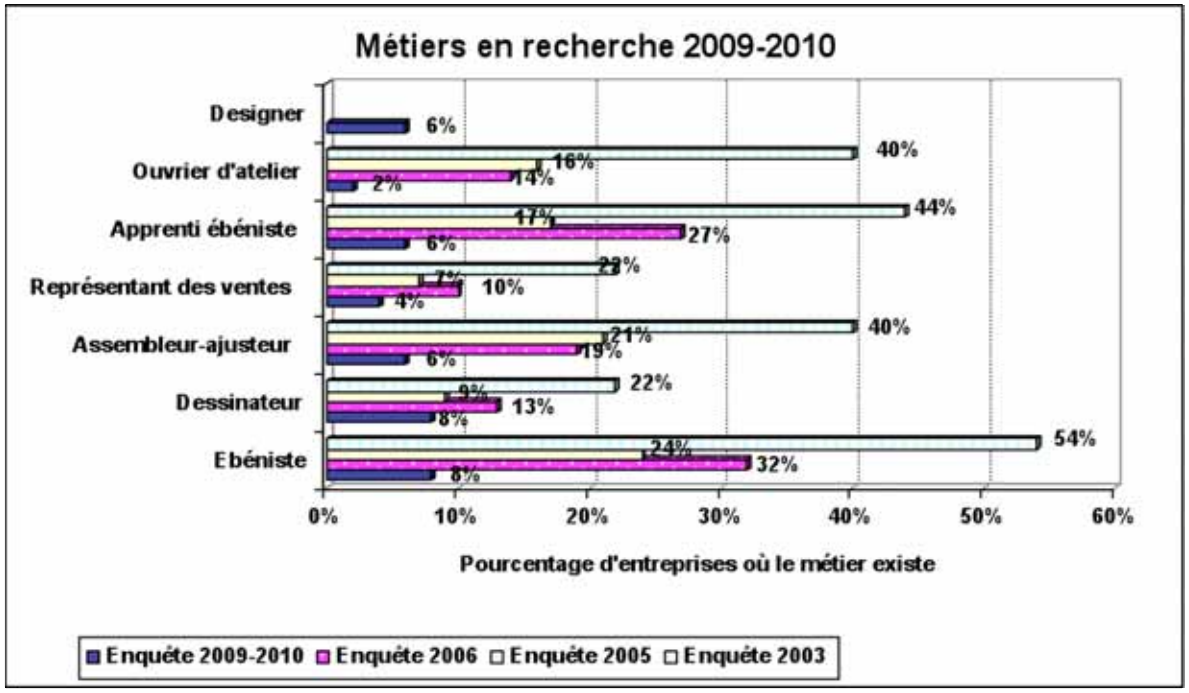

2.1.3 Métiers les plus demandés pour 2011 (12 mois suivant le sondage)

Dans les entreprises sondées, 21 % (142) ont des demandes de main-d'œuvre pour pourvoir 282 postes, représentant 62 métiers, dans les 12 mois suivant le sondage.

Parmi les 142 entreprises en demande de main-d'œuvre (pour les 12 mois suivant le sondage), la majorité déclarent avoir des demandes futures pour les métiers suivants :

- Ébéniste : 42 entreprises/142 entreprises, 30 %;
- Ouvrier d'atelier : 17 entreprises/142 entreprises, 12 %;
- Assembleur-ajusteur : 16 entreprises/142 entreprises, 11 %;
- Opérateur de machines industrielles : 13 entreprises/142 entreprises, 9 %;
- Peintre-finisseur : 13 entreprises/142 entreprises, 9 %;
- Préposé à la finition : 12 entreprises/142 entreprises, 8 %;
- Apprenti ébéniste : 11 entreprises/142 entreprises, 8 %;
- Opérateur de machines à commandes numériques : 10 entreprises/142 entreprises, 7 %;
- Représentant des ventes : 10 entreprises/142 entreprises, 7 %.

Lors de l'enquête, il existait une demande (pour les 12 mois suivant le sondage) plus importante pour 9 métiers (cités ci-dessus). Comparativement à l'enquête 2005-2006, les besoins ont également diminué. Par exemple, 10 % des entreprises où le métier d'ébéniste existe sont en demande d'ébénistes, contre 47 % lors de l'enquête 2005-2006.

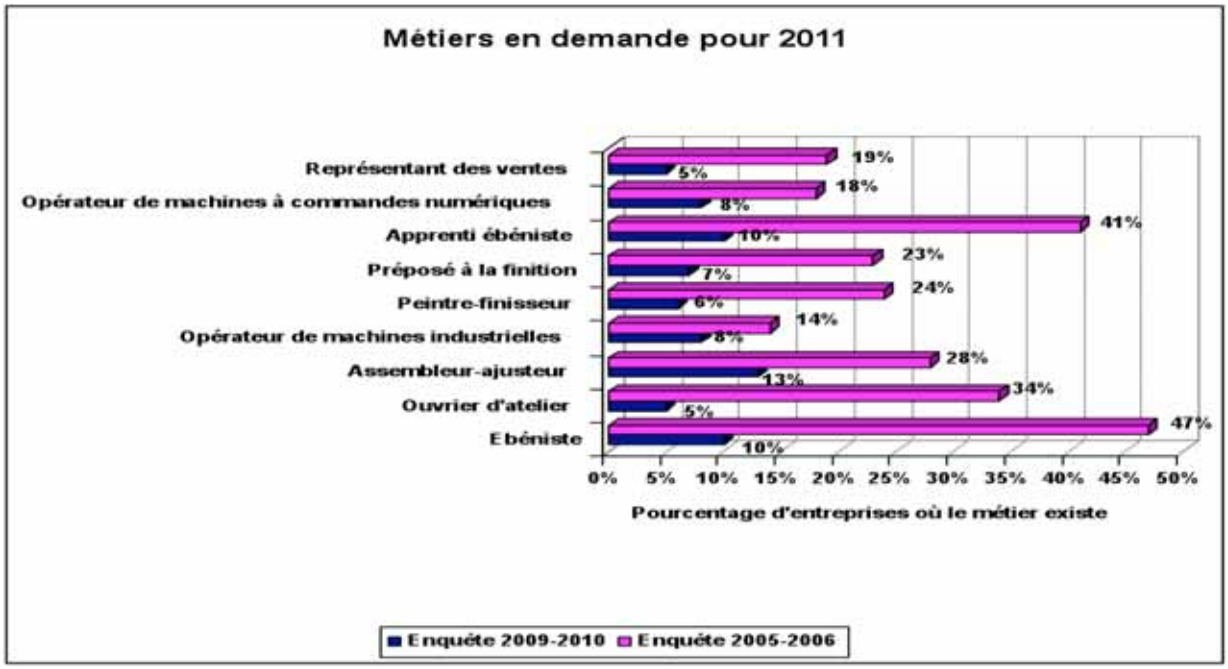

2.1.4 Métiers en difficulté de recrutement en 2009-2010

Néanmoins, quelque 25 % (171) des entreprises sondées déclarent avoir des difficultés à recruter certains métiers, particulièrement dans le secteur du meuble (84), mais aussi dans les secteurs des armoires de cuisine (52) et des portes et fenêtres (28). Sept entreprises se trouvent hors de ces trois secteurs. Il y a 75 métiers qui sont en difficulté de recrutement, ce qui représente 389 postes difficiles à pourvoir.

Parmi les 171 entreprises qui ont des difficultés de recrutement, la majorité déclarent avoir des difficultés d'embauche pour les métiers suivants :

- Ébéniste : 70 entreprises/171 entreprises, 41 %;
- Peintre-finisseur : 33 entreprises/171 entreprises, 19 %;
- Apprenti ébéniste : 15 entreprises/171 entreprises, 9 %;
- Dessinateur : 15 entreprises/171 entreprises, 9 %
- Opérateur de machines à commandes numériques : 15 entreprises/171 entreprises, 9 %;
- Assembleur-ajusteur : 14 entreprises/171 entreprises, 8 %;
- Ouvrier d'atelier : 12 entreprises/171 entreprises, 7 %;
- Opérateur de machines industrielles : 11 entreprises/171 entreprises, 6 %;
- Rembourreur : 11 entreprises/171 entreprises, 6 %;
- Représentant des ventes : 11 entreprises/171 entreprises, 6 %;
- Directeur de production : 10 entreprises/171 entreprises, 6 %.

Les causes des difficultés de recrutement le plus fréquemment évoquées sont le

manque de main-d’œuvre qualifiée (47 %), le manque d’expérience (13 %), le manque de compétences particulières (9 %) et le manque d’intérêt pour travailler en région (7 %).

Il semble que les entreprises aient de moins en moins de difficulté à recruter certains métiers, comme les ébénistes. En 2005-2006, 57 % des entreprises qui employaient des ébénistes avaient des difficultés à en recruter. En 2009-2010, ce pourcentage a baissé à 17 %. Il est à noter que le métier qui semble poser le plus de difficulté de recrutement en 2009-2010 est celui de rembourreur.

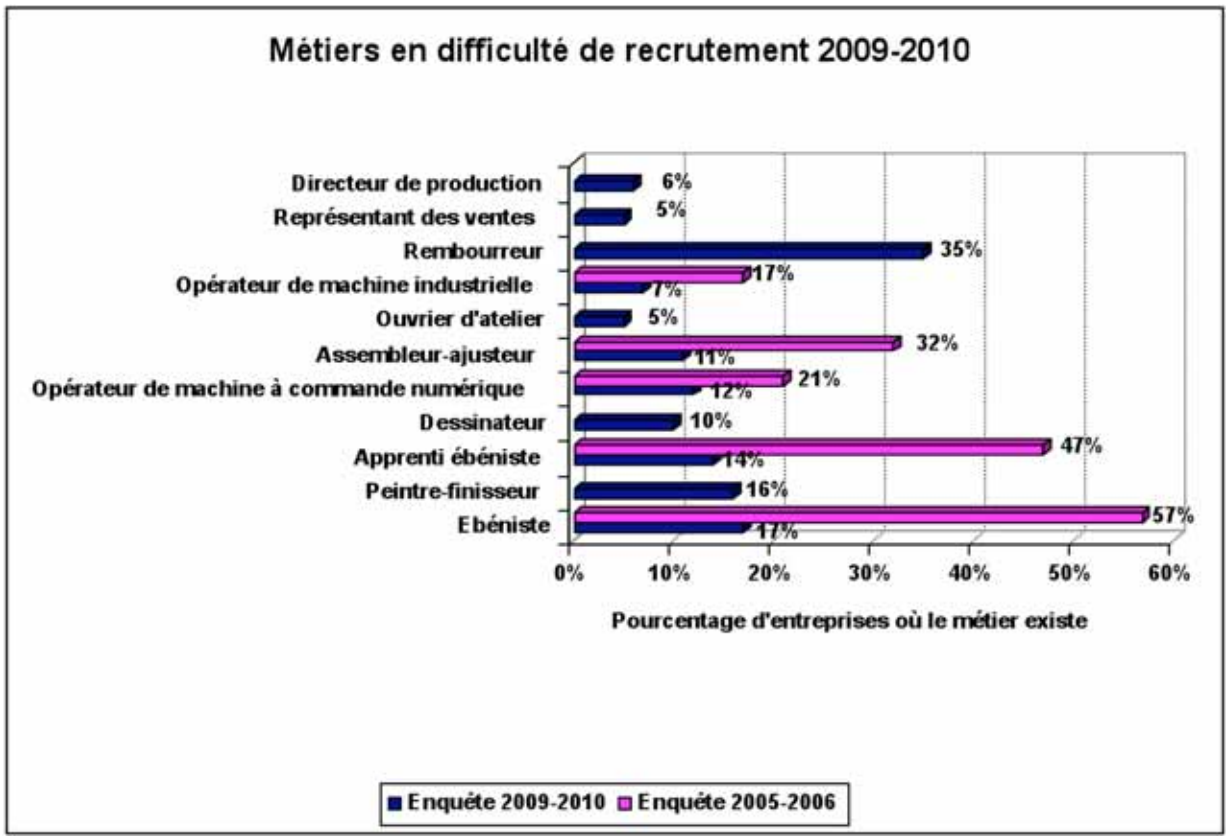

2.1.5 Besoins de main-d’œuvre par métier

Ébéniste

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 423 entreprises sur 677 (62 %) emploient des ébénistes.
- 8 % d’entre elles en recherchaient lors du sondage, particulièrement dans le secteur du meuble (5 %).
- 10 % d’entre elles comptent en embaucher en 2011, principalement dans le secteur du meuble (6 %).
- 17 % d’entre elles recrutent difficilement des ébénistes, en majorité dans le secteur du meuble (9 %).

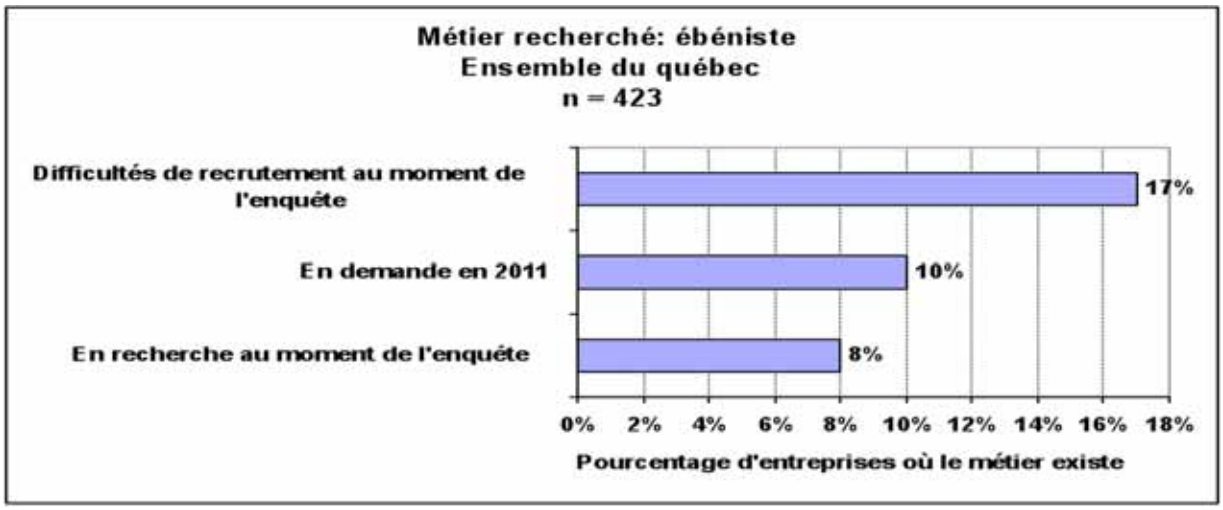

Résultats de l’enquête

D’après les données de l’enquête, le manque de main-d’œuvre qualifiée se révèle la cause principale du problème de recrutement, suivi du manque d’expérience et de compétences particulières des candidats.

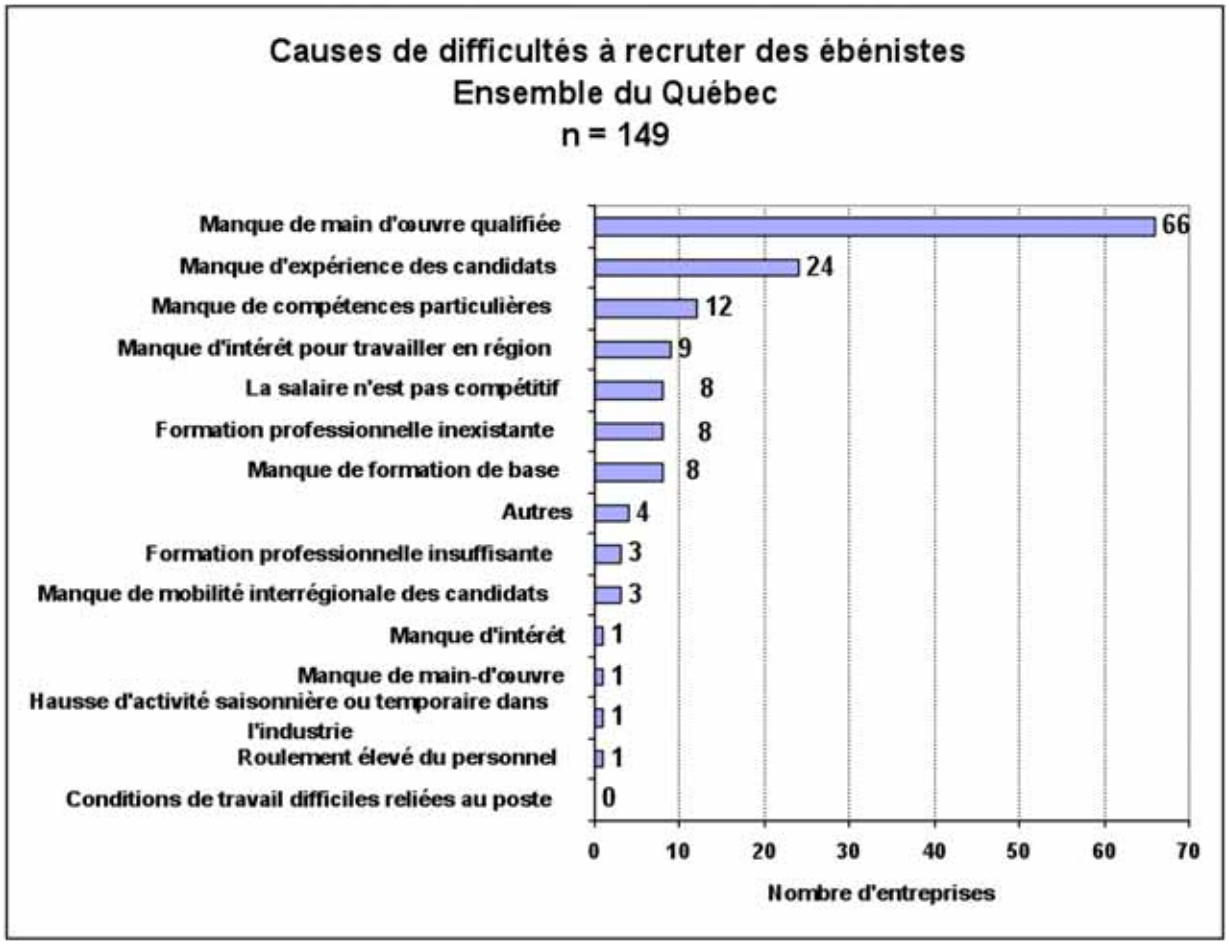

Dessinateur

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 145 entreprises sur 677 (21 %) emploient des dessinateurs.
- 8 % d’entre elles en recherchaient lors du sondage, particulièrement dans le secteur du meuble (6 %).
- 6 % d’entre elles comptent en embaucher en 2011, principalement dans le secteur du meuble (3 %).
- 10 % d’entre elles recrutent difficilement des ébénistes, en majorité dans le secteur du meuble (8 %).

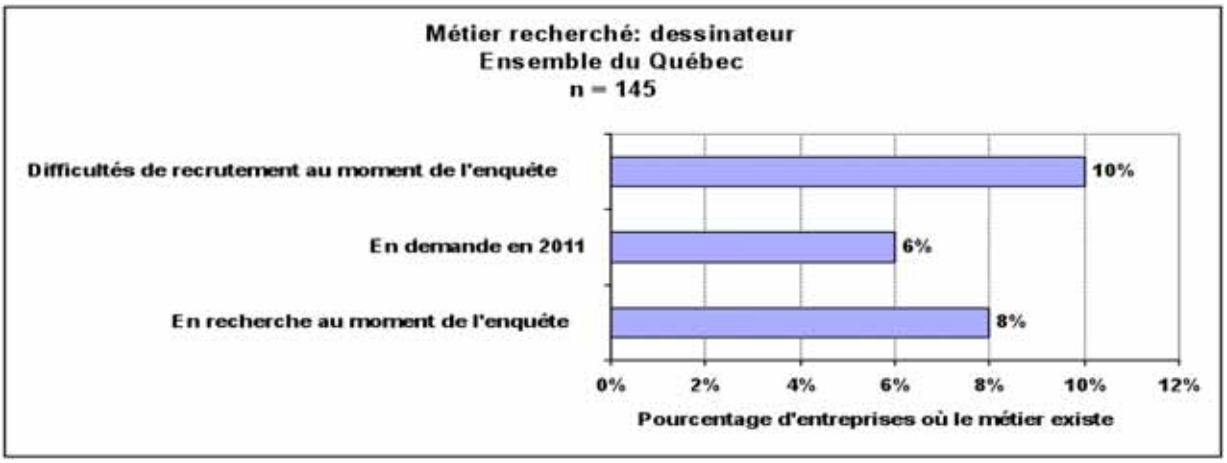

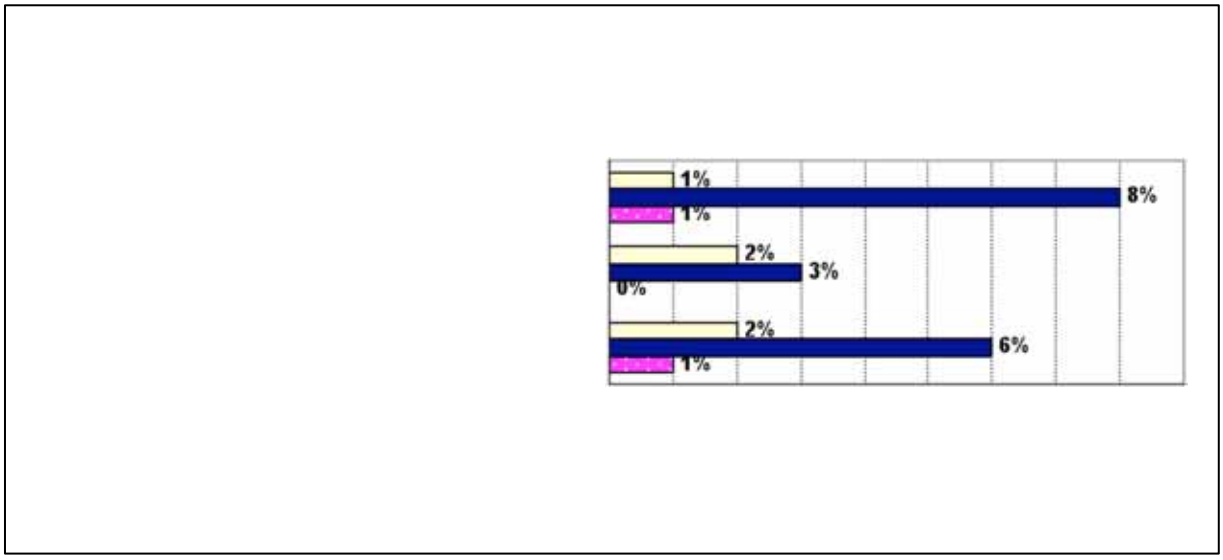

Résultats de l’enquête

Les données de l’enquête indiquent que le manque de main-d’œuvre qualifiée et le manque d’expérience et de compétences particulières des candidats sont à la source du problème de recrutement.

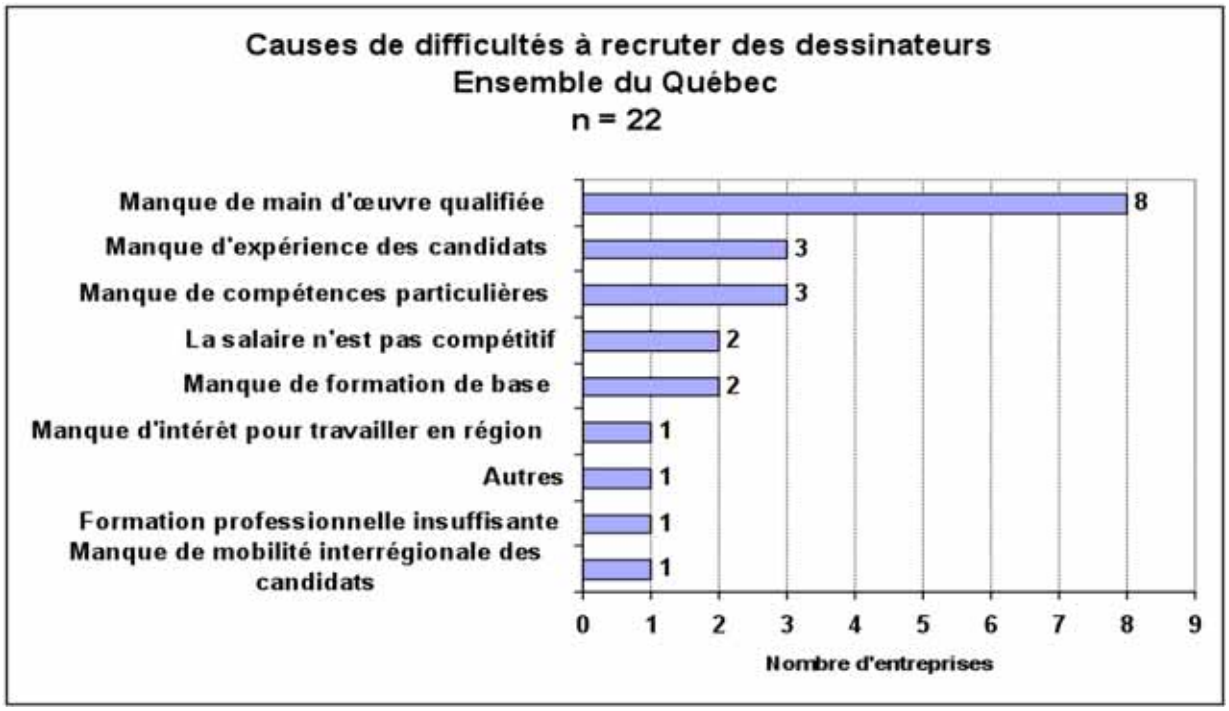

Assembleur-ajusteur

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 126 entreprises sur 677 (19 %) emploient des assembleurs-ajusteurs.
- 6 % d’entre elles souhaitaient en recruter au moment du sondage, particulièrement dans le secteur des armoires de cuisine (5 %).
- 13 % d’entre elles prévoient engager d’autres assembleurs-ajusteurs en 2011, principalement dans le secteur des armoires de cuisine (6 %).
- 11 % d’entre elles éprouvent des difficultés à trouver des assembleurs-ajusteurs, en majorité dans le secteur des armoires de cuisine (6 %).

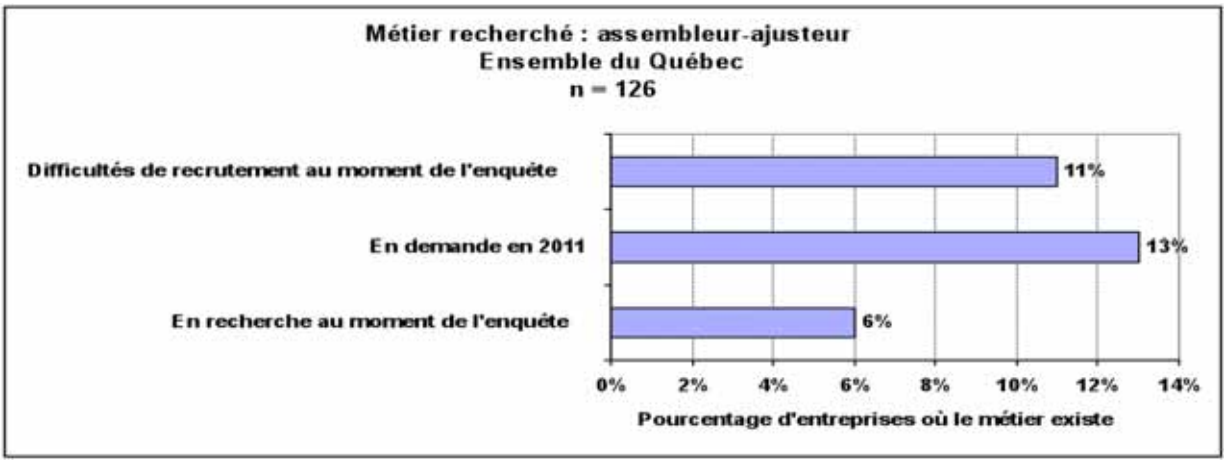

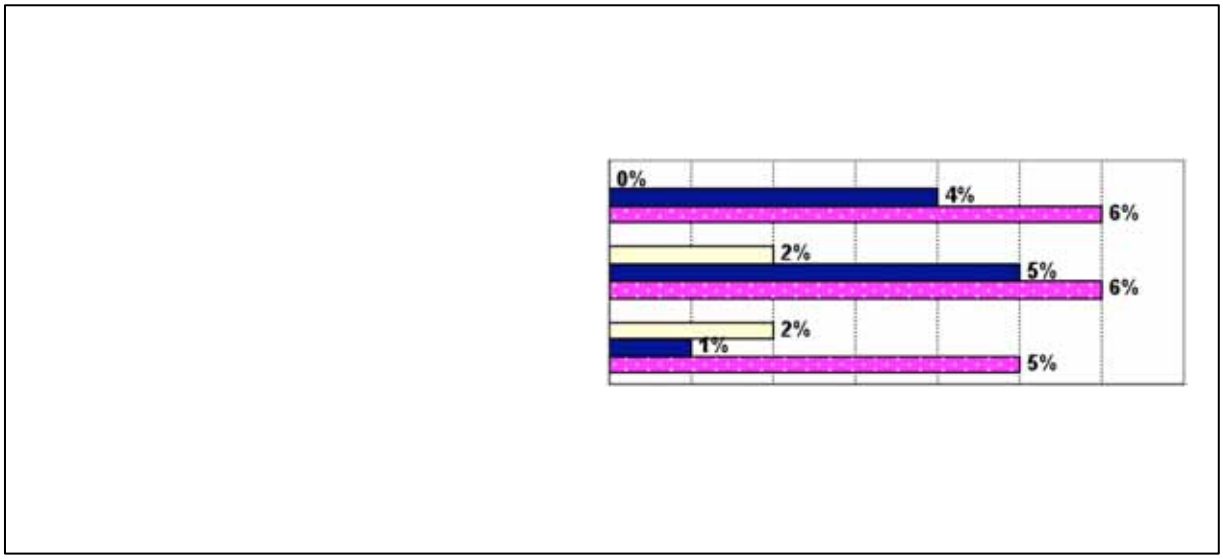

Les données de l’enquête démontrent que le manque de main-d’œuvre qualifiée est la principale cause des difficultés de recrutement des assembleurs-ajusteurs.

Représentant des ventes

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 208 entreprises sur 677 (31 %) emploient des représentants des ventes.
- 4 % d’entre elles souhaitaient en recruter au moment du sondage, particulièrement dans le secteur des portes et fenêtres (2 %).
- 5 % d’entre elles prévoient engager d’autres représentants des ventes en 2011, principalement dans les secteurs des armoires de cuisine et des portes et fenêtres (2 %).
- 5 % d’entre elles ont du mal à recruter des représentants des ventes, en majorité dans le secteur des portes et fenêtres (3 %).

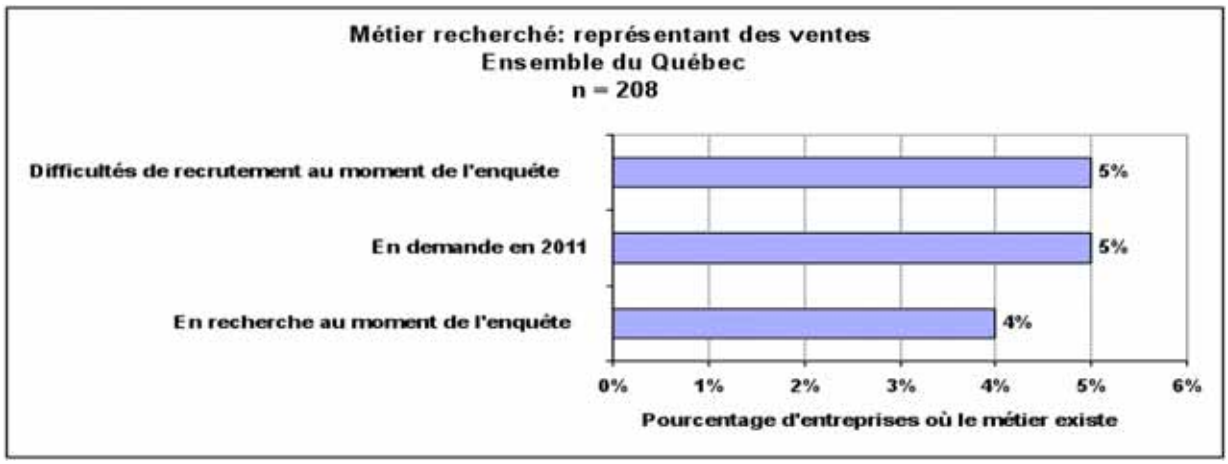

Selon les données de l’enquête, la principale difficulté de recrutement des représentants des ventes provient du manque de main-d’œuvre qualifiée.

Apprenti ébéniste

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 108 entreprises sur 677 (16 %) emploient des apprentis ébénistes.
- 6 % d’entre elles souhaitaient en recruter au moment du sondage, particulièrement dans le secteur du meuble (5 %).
- 10 % d’entre elles prévoient engager d’autres apprentis ébénistes en 2011, principalement dans le secteur du meuble (6 %).
- 14 % d’entre elles ont du mal à recruter des apprentis ébénistes, en majorité dans le secteur du meuble (10 %).

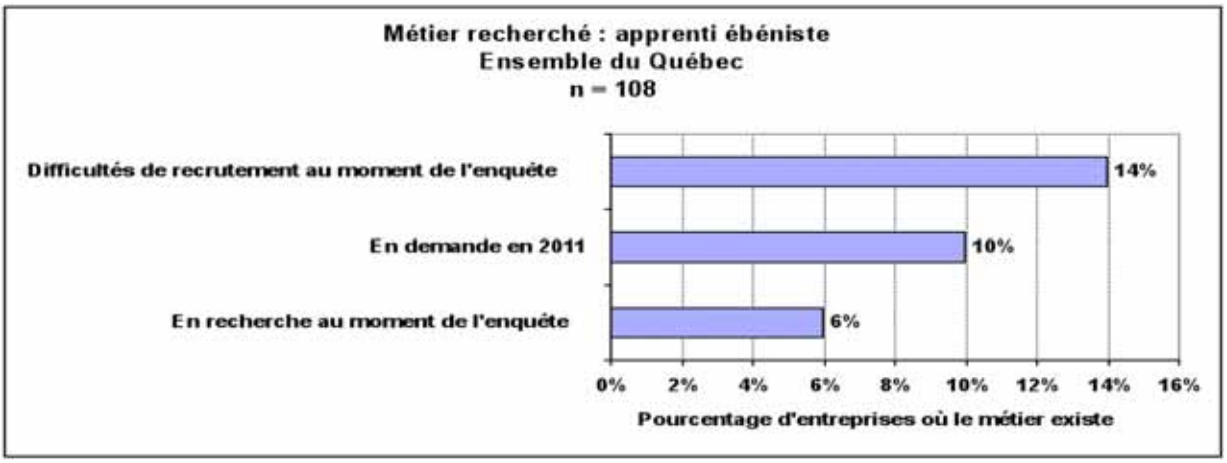

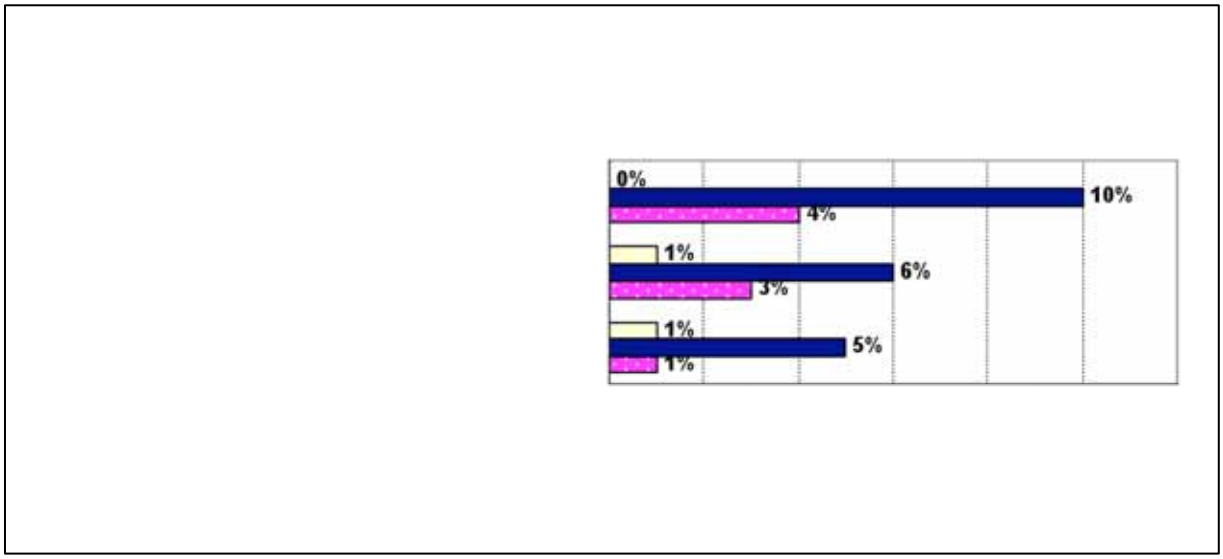

Selon les données de l’enquête, le manque de main-d’œuvre qualifiée se révèle la cause principale du problème de recrutement, suivi du manque d’expérience des candidats.

Ouvrier d’atelier

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 253 entreprises sur 677 (37 %) emploient des ouvriers d’atelier.
- Les besoins de main-d’œuvre se font sentir à parts égales dans les trois secteurs.
- 2 % d’entre elles souhaitaient en recruter au moment du sondage.
- 5 % d’entre elles prévoient engager d’autres ouvriers d’atelier en 2011.
- 5 % d’entre elles ont du mal à recruter des ouvriers d’atelier.

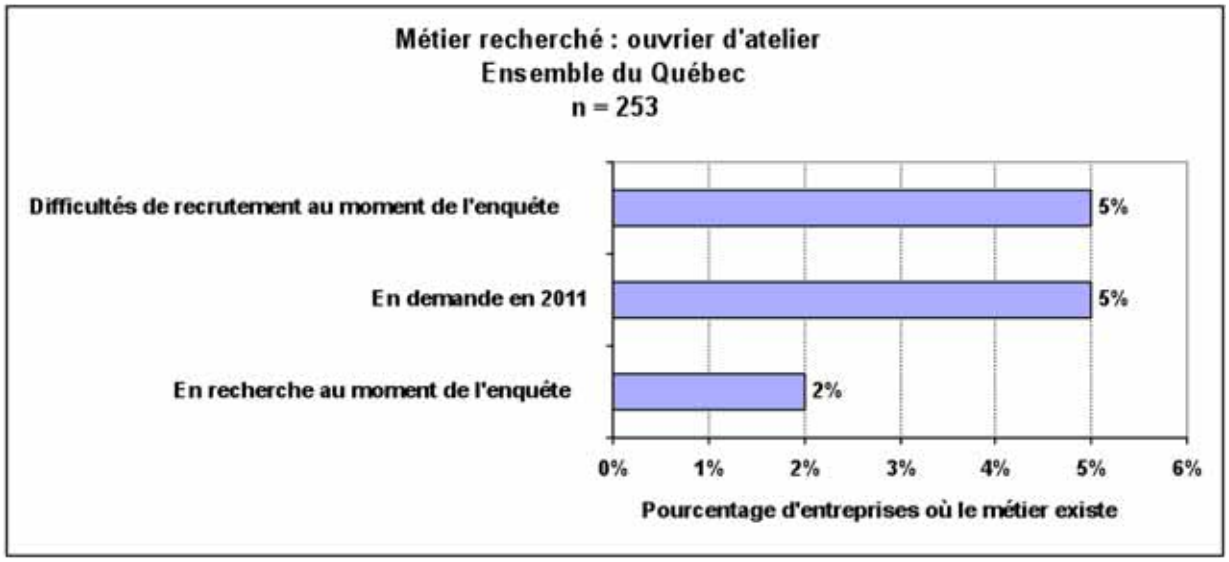

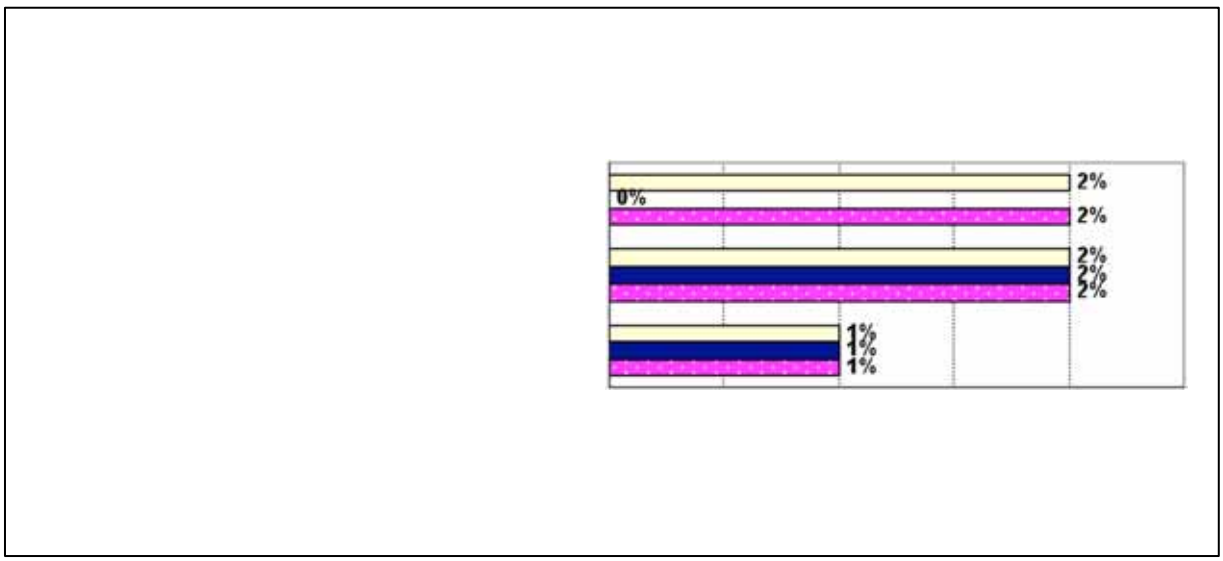

Résultats de l’enquête

Selon les données de l’enquête, le manque de main-d’œuvre qualifiée se révèle la cause principale du problème de recrutement, suivi du manque d’expérience des candidats.

Designer

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 105 entreprises sur 677 (16 %) emploient des designers.
- 6 % d’entre elles souhaitaient en recruter au moment du sondage, exclusivement dans le secteur des armoires de cuisine.
- 6 % d’entre elles prévoient engager d’autres designers en 2011, en particulier dans le secteur des armoires de cuisine.
- 5 % d’entre elles ont du mal à recruter des designers, en majorité dans le secteur des armoires de cuisine.

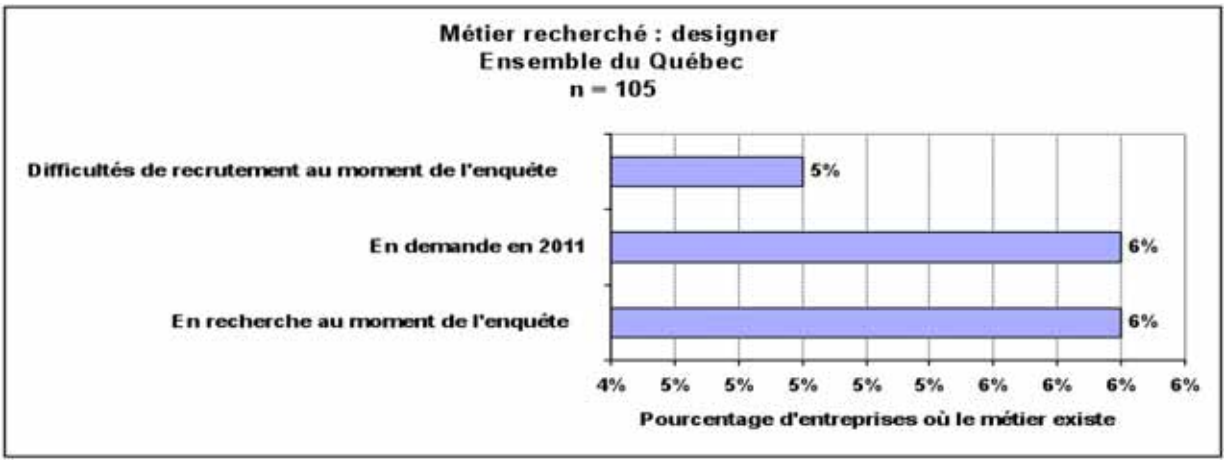

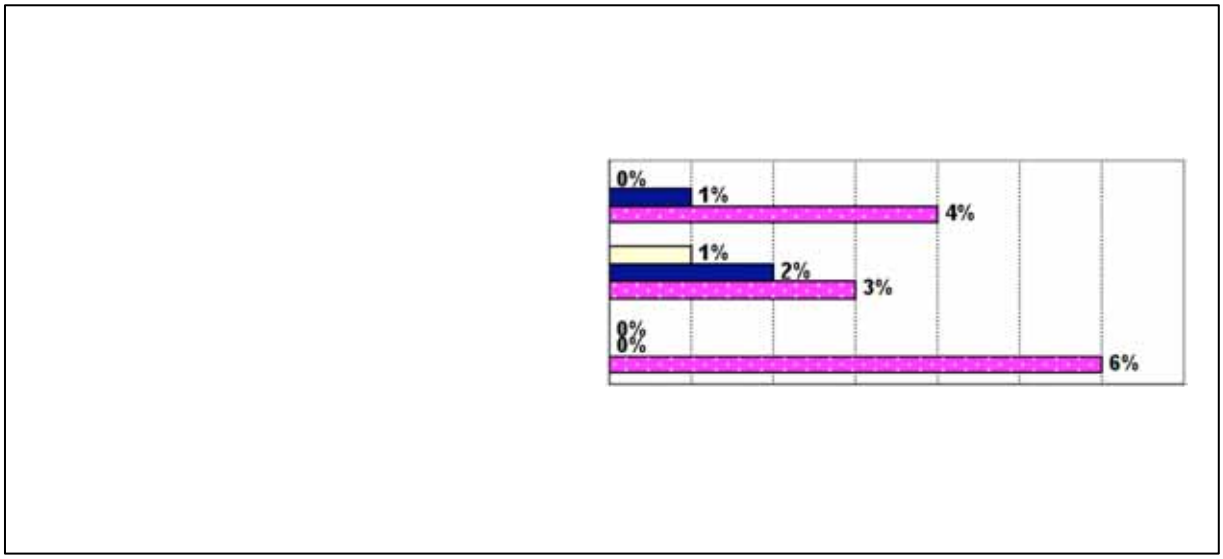

Résultats de l’enquête

Les données de l’enquête révèlent que le manque de main-d’œuvre qualifiée est la principale difficulté à recruter des designers.

Opérateur de machines industrielles

Les données de l'enquête font ressortir que :

- 155 entreprises sur 677 (23 %) emploient des opérateurs de machines industrielles.
- 2 % d'entre elles avaient des postes à pourvoir au moment du sondage, exclusivement dans les secteurs du meuble et des portes et fenêtres (2 %).
- 8 % d'entre elles projettent d'en recruter en 2011, exclusivement dans les secteurs des armoires de cuisine et des portes et fenêtres (3 %).
- 7 % d'entre elles se butent à des obstacles dans le recrutement d'opérateurs de machines industrielles, en particulier dans le secteur du meuble (3 %).

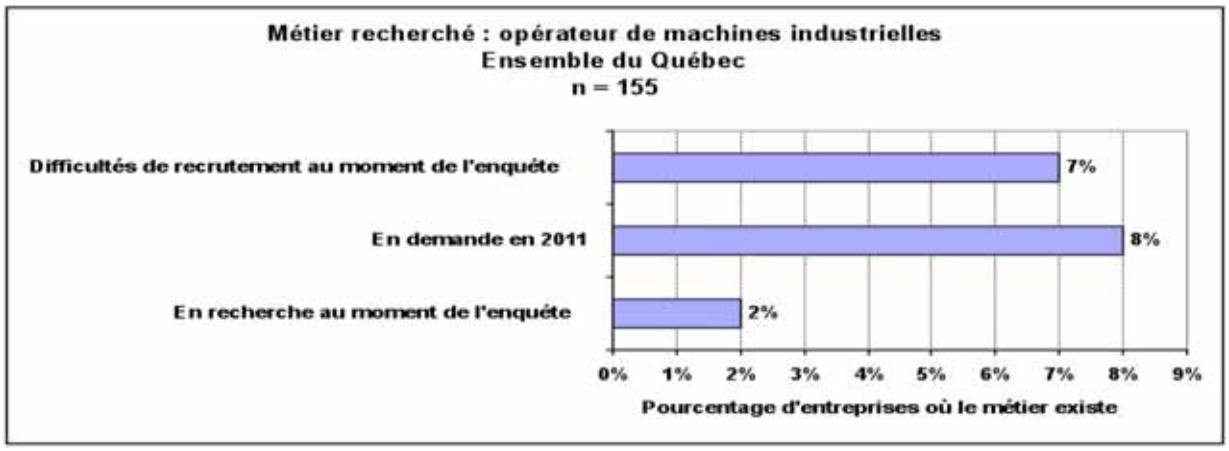

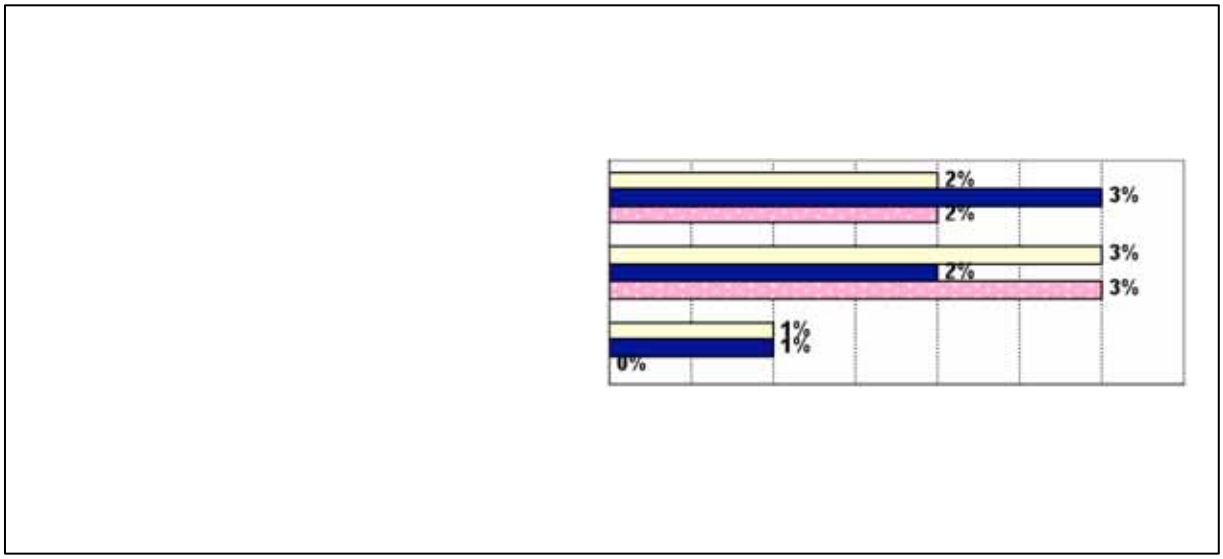

Résultats de l’enquête

Les données de l’enquête indiquent que les entreprises se butent au manque de main-d’œuvre qualifiée quand vient le moment de recruter des candidats.

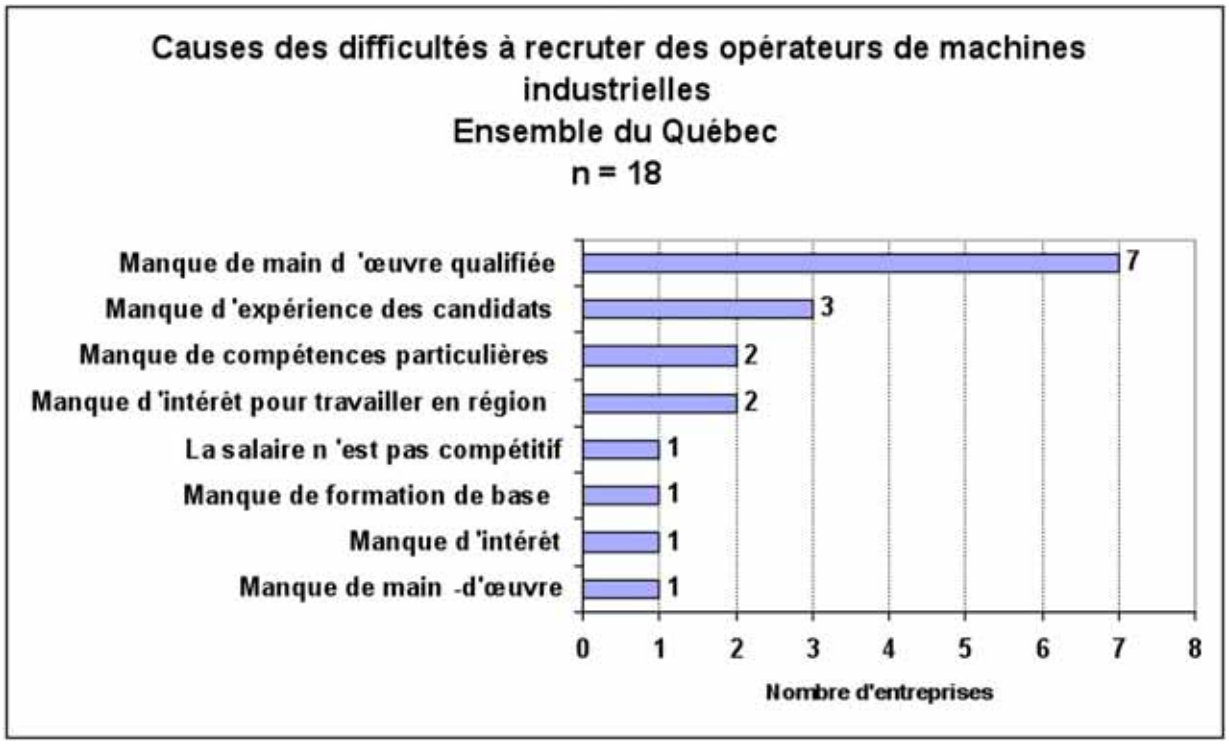

Peintre-finisseur

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 207 entreprises sur 677 (31 %) utilisent les services de peintres-finisseurs.
- 2 % d’entre elles en avaient besoin au moment du sondage, besoins répartis également parmi les trois secteurs.
- 6 % d’entre elles souhaitent embaucher des peintres-finisseurs en 2011, dans les secteurs des armoires de cuisine et des portes et fenêtres (2 %).
- 16 % d’entre elles connaissent des difficultés à recruter des peintres-finisseurs, particulièrement dans le secteur des armoires de cuisine (8 %).

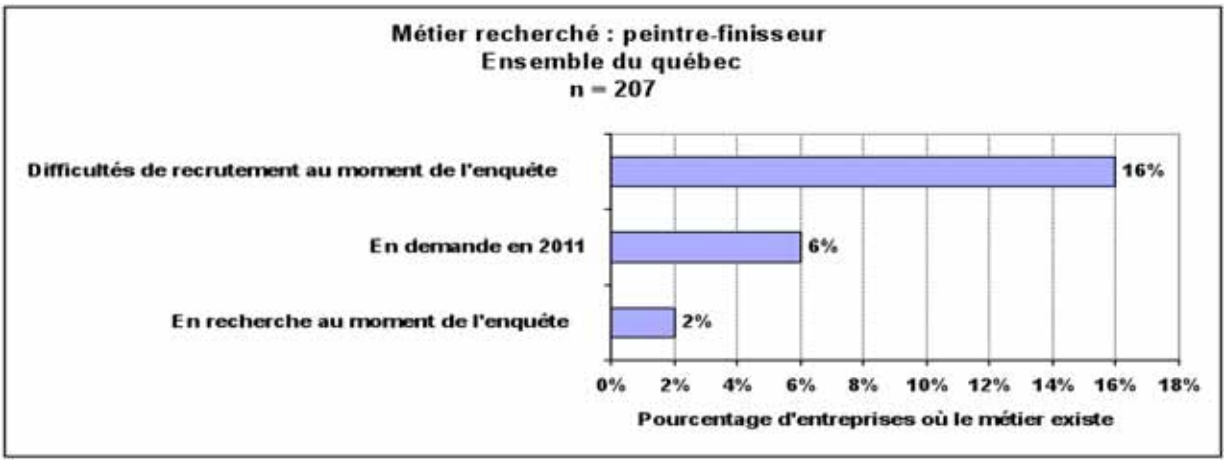

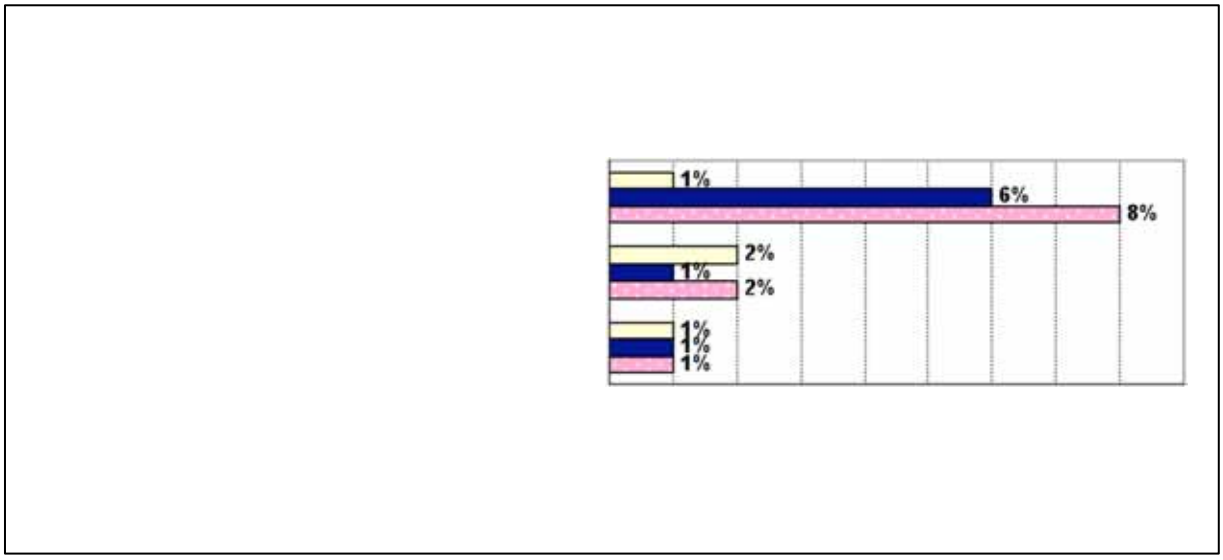

D’après les données de l’enquête, le manque de main-d’œuvre qualifiée constitue la principale difficulté de recrutement des peintres-finisseurs. Le manque d’expérience des candidats constitue également une difficulté.

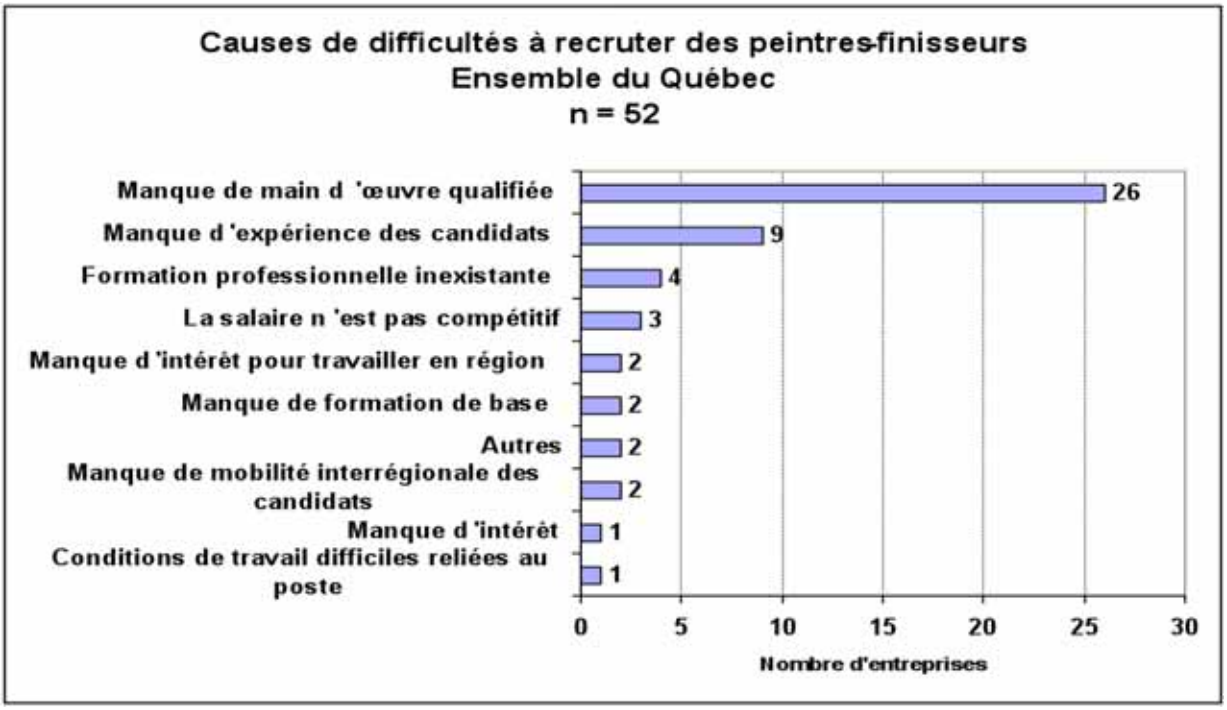

Préposé à la finition

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 161 entreprises sur 677 (24 %) comptent des préposés à la finition au sein de leur personnel.
- 3 % d’entre elles en recherchaient lors du sondage, particulièrement dans le secteur du meuble (2 %).
- 7 % d’entre elles prévoient en embaucher en 2011, principalement dans le secteur des armoires de cuisine (4 %).
- 3 % d’entre elles connaissent des difficultés à recruter des préposés à la finition, en majorité dans le secteur des armoires de cuisine (2 %).

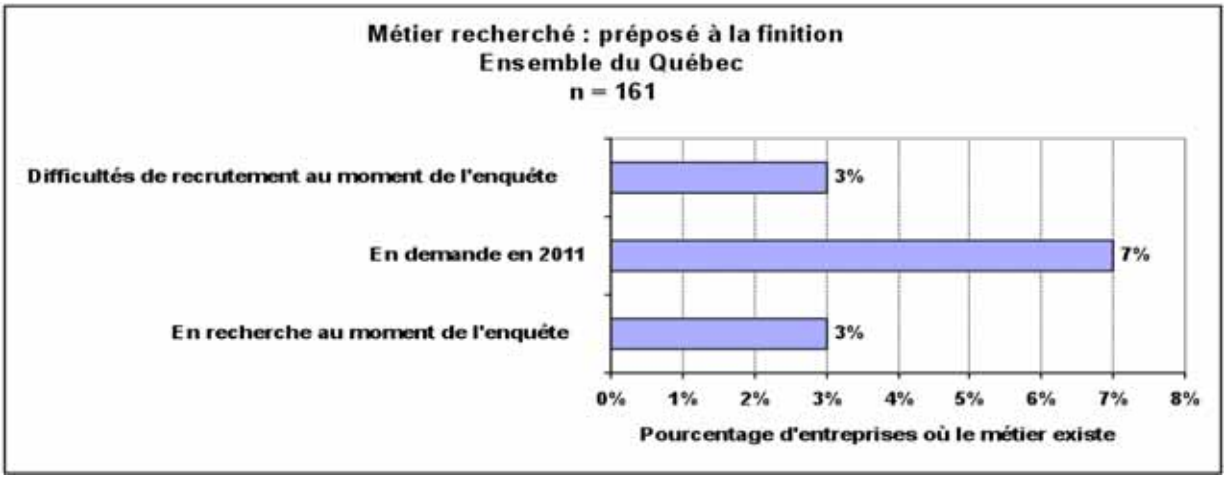

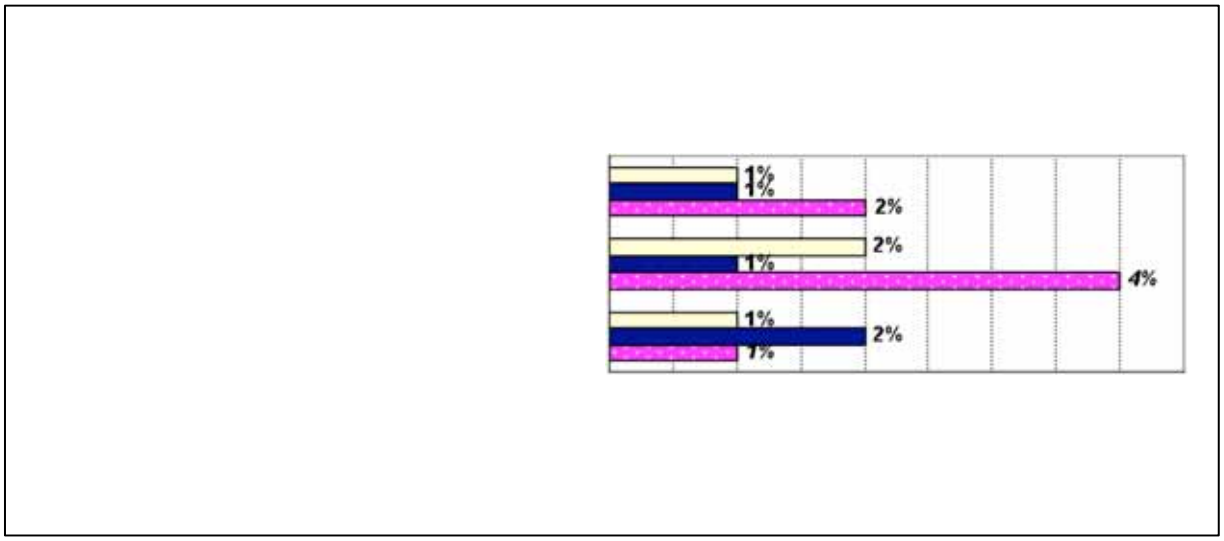

Résultats de l’enquête

Les données de l’enquête révèlent que le manque de main-d’œuvre qualifiée explique la difficulté des entreprises à recruter des préposés à la finition.

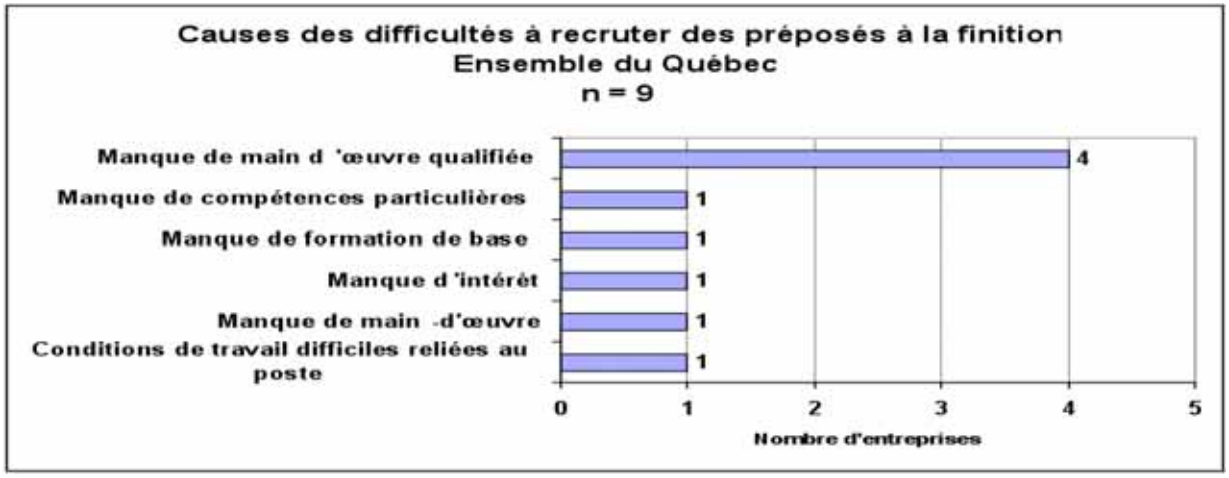

Opérateur de machines à commandes numériques

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 130 entreprises sur 677 (19 %) emploient des opérateurs de machines à commandes numériques.
- 4 % d’entre elles en recherchaient lors du sondage, en particulier dans les secteurs du meuble et des portes et fenêtres (21 %).
- 8 % d’entre elles prévoient en embaucher en 2011, en majorité dans le secteur des portes et fenêtres (41 %).
- 12 % d’entre elles connaissent des difficultés à recruter des opérateurs de machines à commandes numériques, en particulier dans le secteur du meuble (7 %).

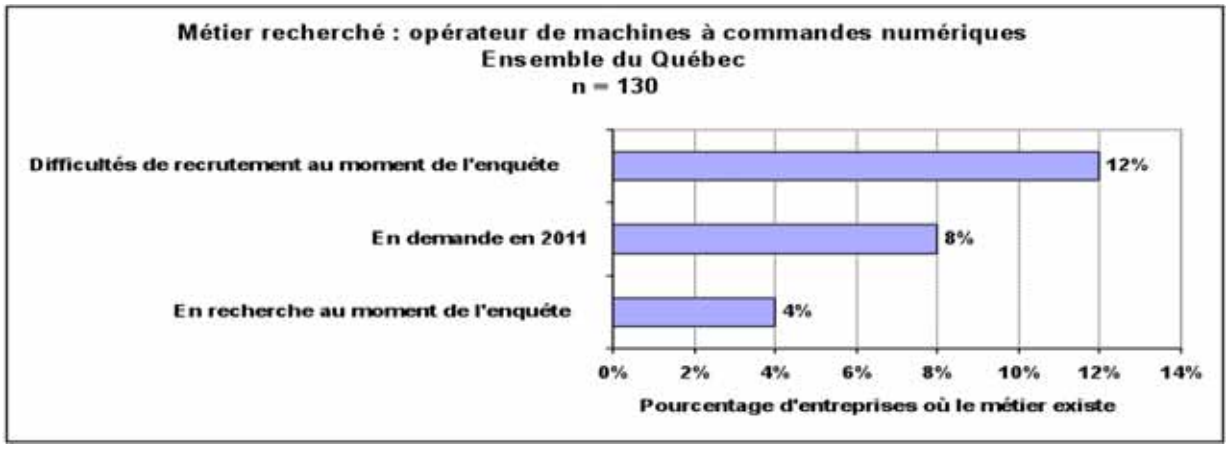

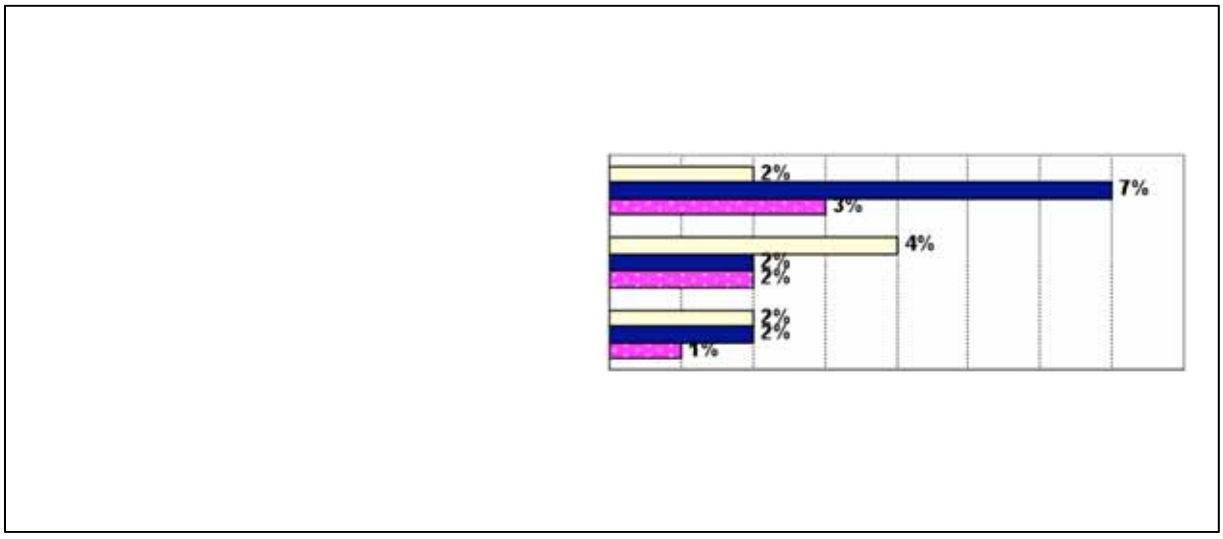

Selon les données de l’enquête, le manque de main-d’œuvre qualifiée se révèle la cause principale du problème de recrutement. Le manque d’expérience et le manque d’intérêt pour travailler en région sont aussi des difficultés éprouvées par les entreprises.

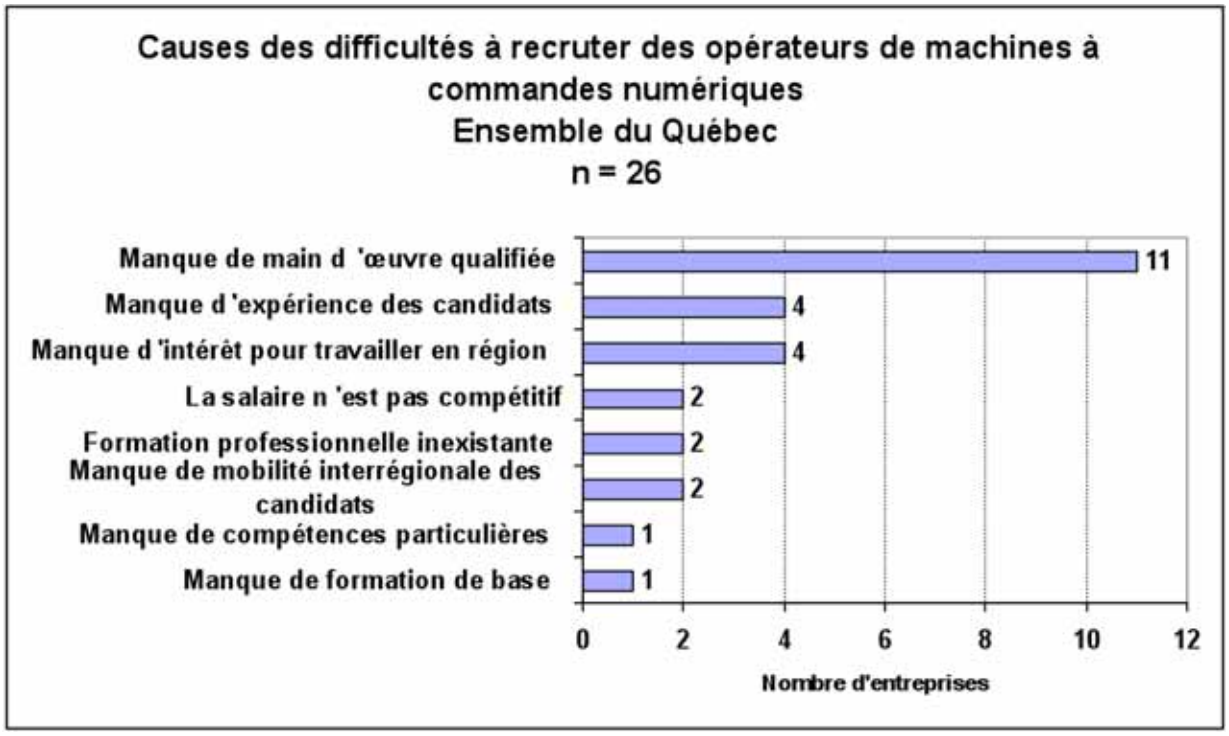

Rembourreur

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 31 entreprises sur 677 (5 %) emploient des rembourreurs.
- Les besoins de main-d’œuvre se situent exclusivement dans le secteur du meuble.
- 13 % d’entre elles en recherchaient lors du sondage.
- 10 % d’entre elles prévoient en embaucher en 2011.
- 35 % d’entre elles connaissent des difficultés à recruter des rembourreurs.

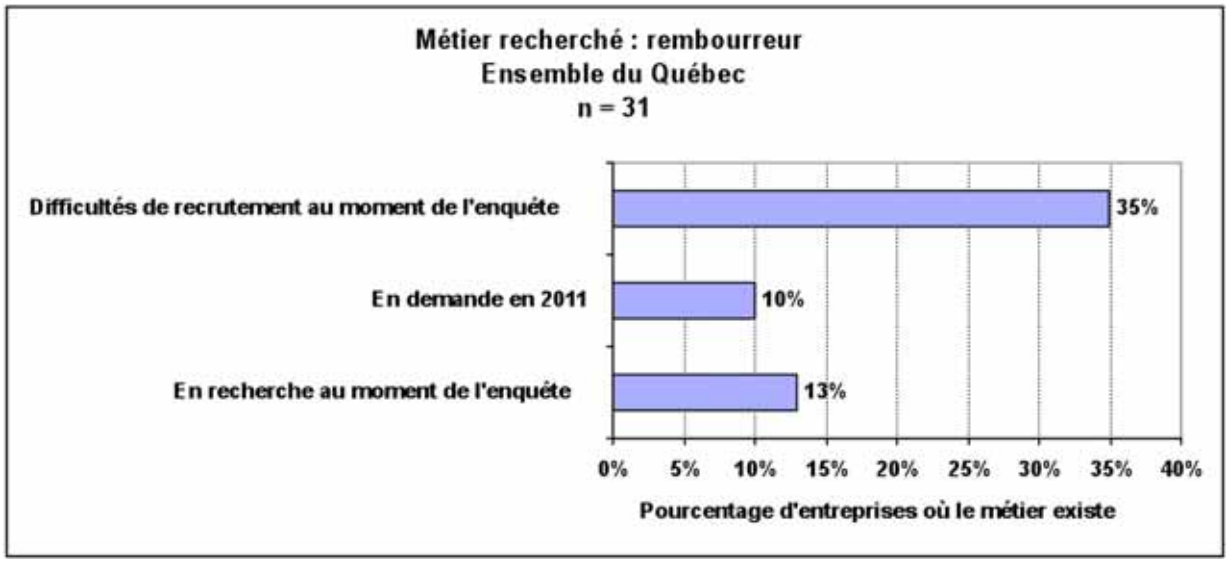

Résultats de l’enquête

Selon les données de l’enquête, le manque de main-d’œuvre qualifiée est la principale cause des difficultés à recruter des rembourreurs.

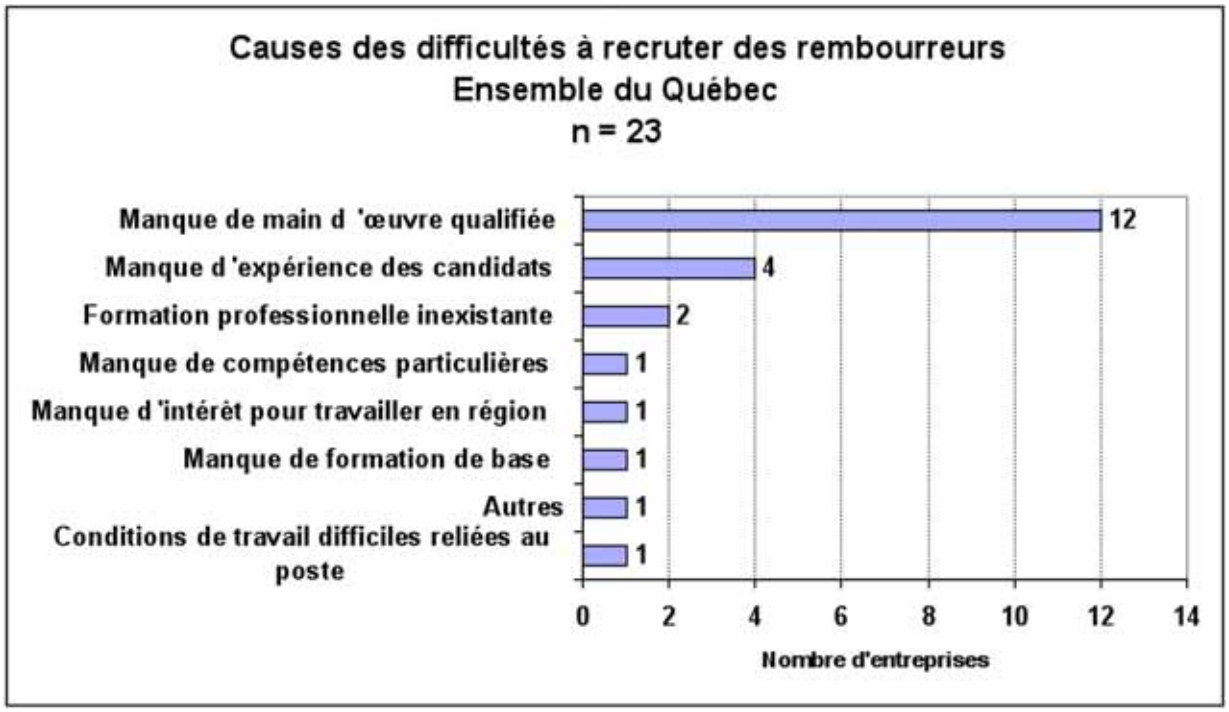

Directeur de production

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 179 entreprises sur 677 (26 %) emploient des directeurs de production.
- 1 % d’entre elles en recherchaient lors du sondage, dans le secteur des meubles et des armoires de cuisine.
- 1 % d’entre elles prévoient en embaucher en 2011, exclusivement dans le secteur des armoires de cuisine.
- 6 % d’entre elles connaissent des difficultés à recruter des directeurs de production, en particulier dans les secteurs des armoires de cuisine et du meuble (2 %).

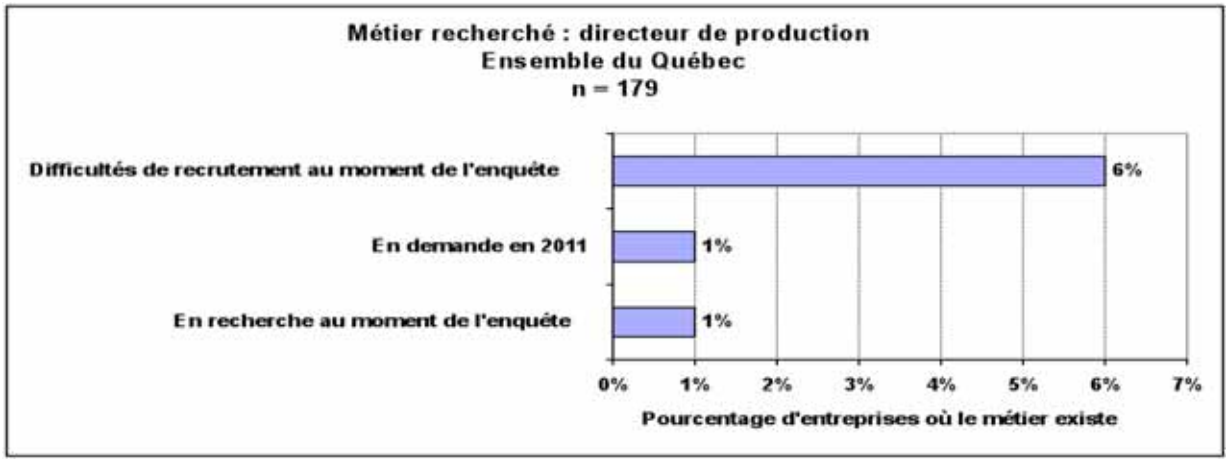

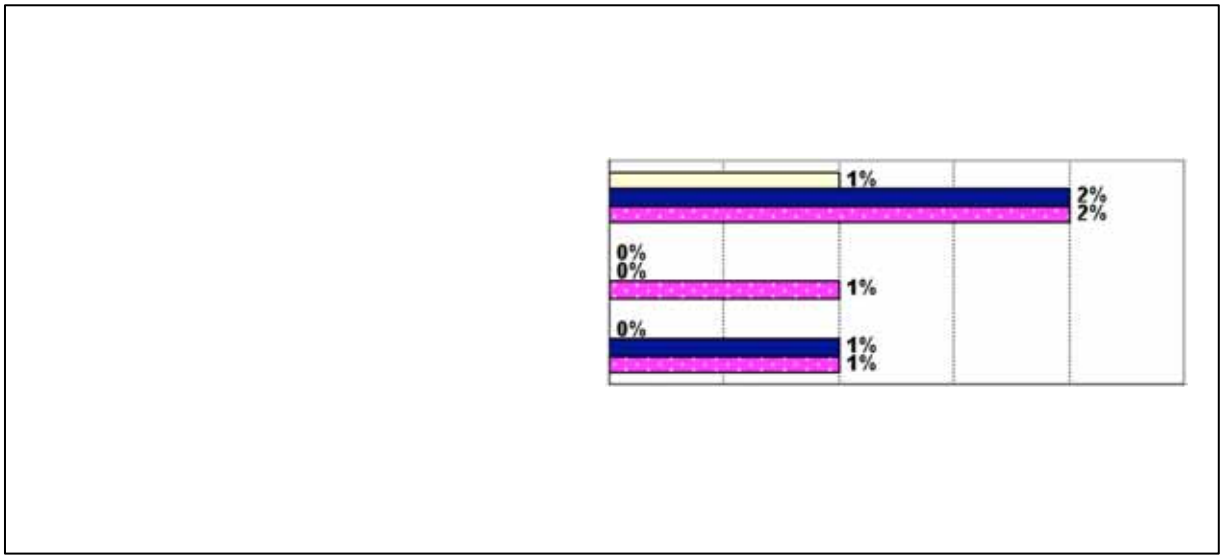

Résultats de l’enquête

Les données de l’enquête révèlent que le manque de main-d’œuvre qualifiée est la cause principale des difficultés de recrutement des directeurs de production.

2.2 Mises à pied et licenciements

2.2.1 Réduction d'effectifs 2009

Malgré une stabilité relative des besoins de main-d'œuvre, les réductions d'effectifs restent d'actualité. Les résultats de l'enquête menée par le Comité sectoriel révèlent que 37 % des entreprises sondées ont réduit leurs effectifs au cours des 12 mois précédant le sondage. Reste que ce pourcentage a diminué en comparaison des 55 % d'entreprises en réduction d'effectifs lors de l'enquête 2005-2006.

Dans le secteur des portes et fenêtres, 53 % des entreprises sondées ont réduit leurs effectifs au cours des 12 mois précédant le sondage, 34 % dans le secteur des armoires de cuisine, 33 % dans le secteur du meuble et 50 % dans les activités autres. Le secteur des portes et fenêtres reste un secteur marqué par les réductions d'effectifs. En effet, déjà lors de l'enquête 2005-2006, 79 % des entreprises de ce secteur avaient procédé à des réductions d'effectifs.

Cette réduction d'effectifs a touché 2898 salariés, principalement dans le secteur des portes et fenêtres (1331), suivi par les secteurs du meuble (799), des armoires de cuisine (669) et autres activités connexes (99). La réduction d'effectifs a été moins marquée lors de cette enquête. En 2005-2006, les réductions d'effectifs concernaient 3792 postes, en majorité dans le secteur du meuble (1664).

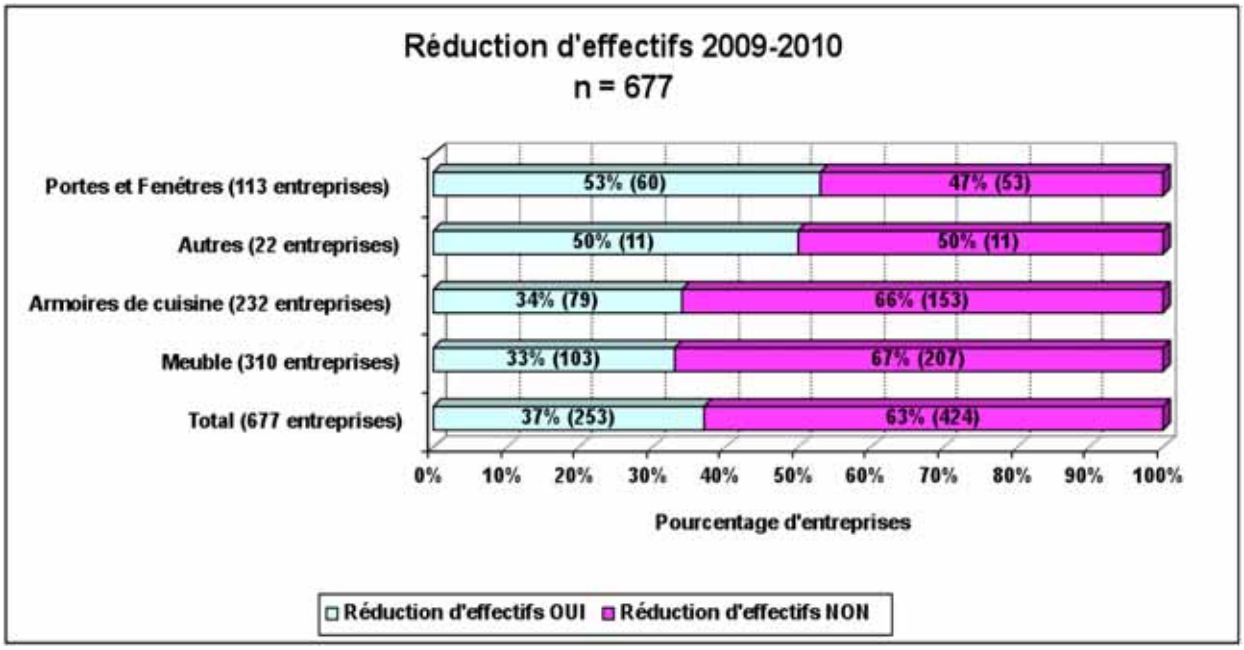

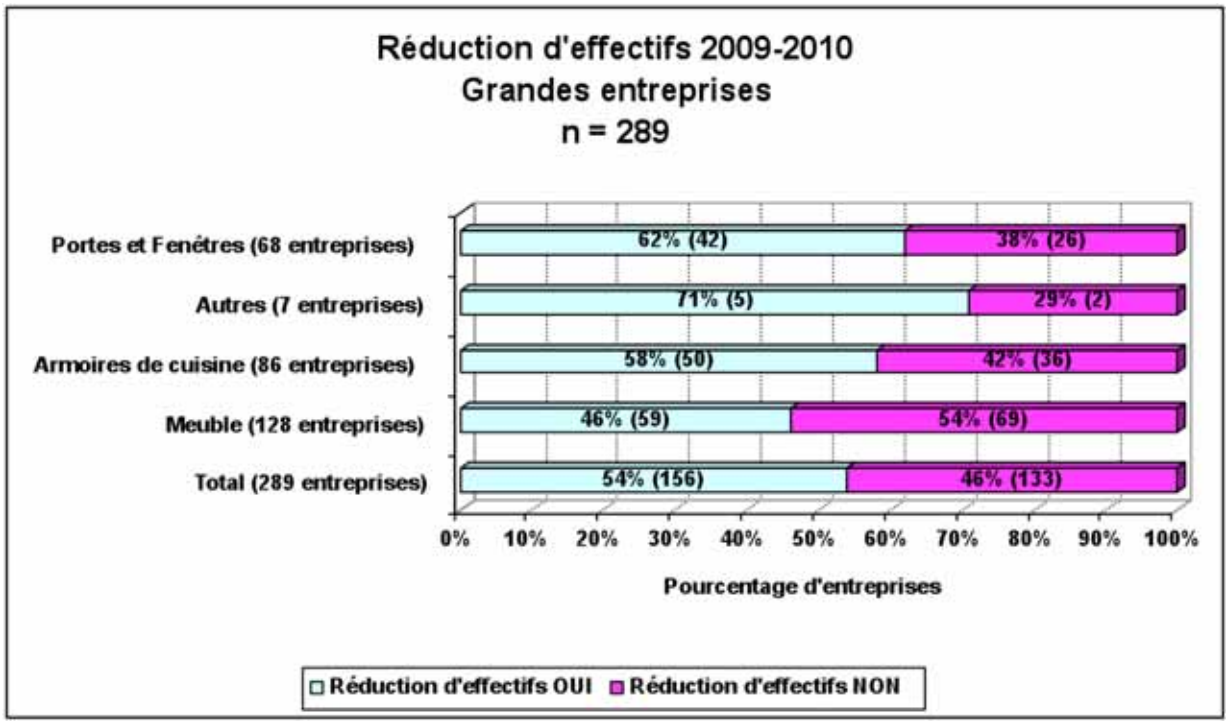

En raison de la conjoncture économique difficile, les entreprises des **trois secteurs** ont réduit leurs effectifs en 2009, majoritairement sur une base temporaire (49 %) et définitive (47 %). Il n'y a pas de différence majeure entre les secteurs. Cependant, les entreprises du secteur des portes et fenêtres restent marquées par la saisonnalité de l'emploi (43 %).

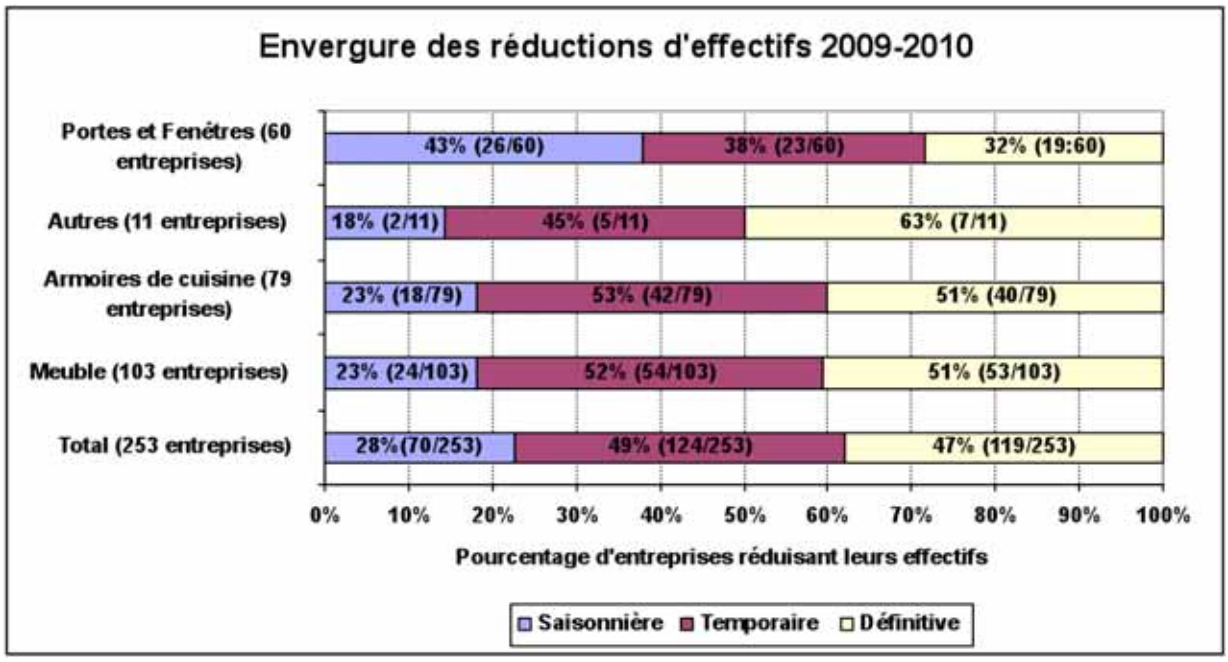

De façon générale, une majorité des entreprises de **grande taille** (employant plus de 10 salariés) a procédé à des réductions d'effectifs (54 %). Par contre, seulement 25 % des petites entreprises (employant moins de 10 salariés) ont réduit leurs effectifs.

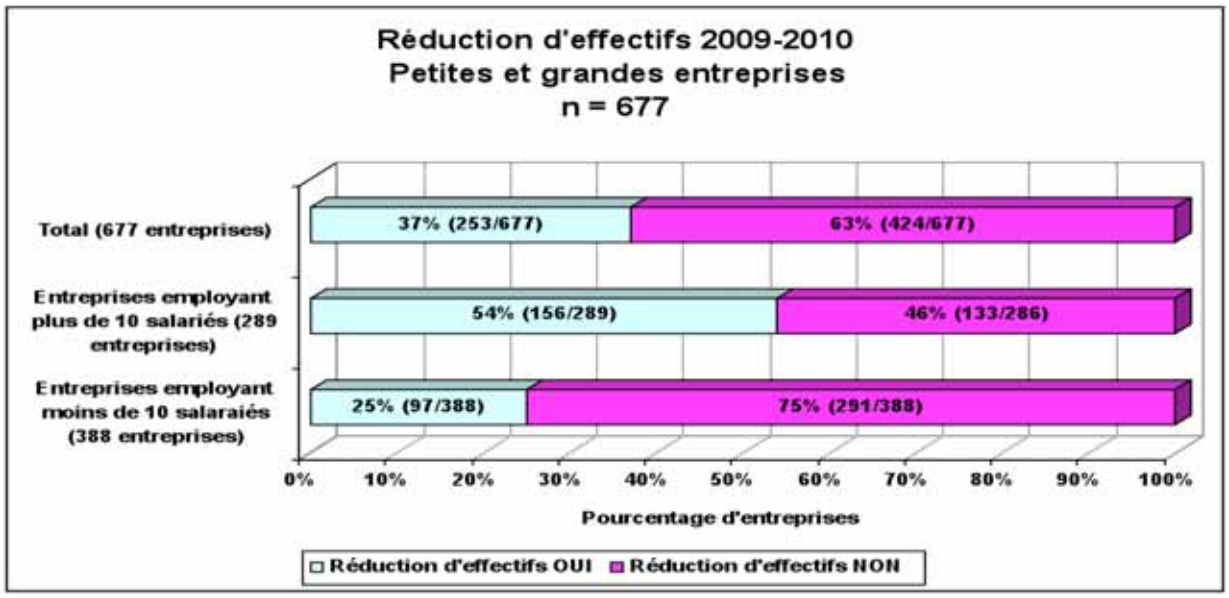

Parmi les 253 entreprises qui ont effectué des réductions d'effectifs, 23 % employaient entre 11 et 25 employés. Cependant, c'est parmi les entreprises de 101 à 200 salariés que la réduction d'effectifs a été la plus importante : 78 % d'entre elles ont réduit leurs effectifs, ce qui représente une perte de 781 postes. Il est à noter que les deux entreprises de l'échantillon qui emploient 501 salariés et plus n'ont pas réduit leurs effectifs.

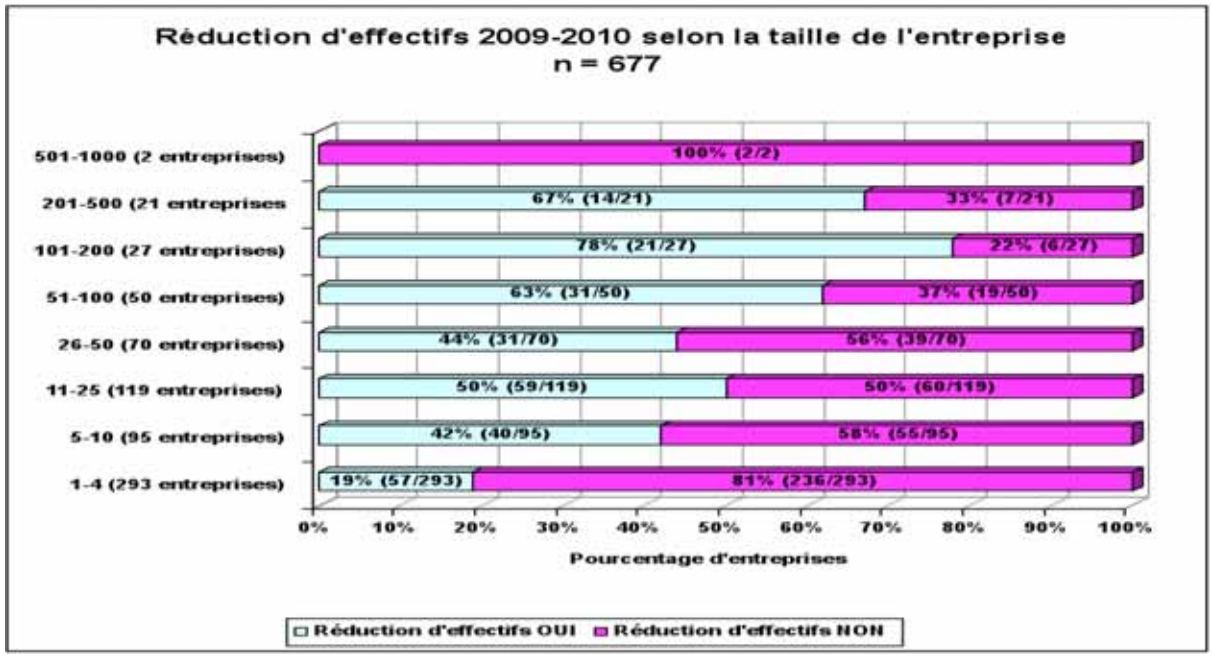

Certaines **régions** ont été plus touchées par les réductions. Parmi les 253 entreprises qui ont réduit leurs effectifs au cours des 12 mois précédant le sondage, 18 % se situent dans la région de la Montérégie, 15 % en Chaudière-Appalaches, 11 % à Montréal et 10 % dans les Laurentides.

Le détail pour chaque région du Québec fait apparaître des disparités quant à la réduction d'effectifs. Tandis que les entreprises des régions de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine n'ont pas réduit leurs effectifs, plus de 40 % des entreprises des régions du Bas-Saint-Laurent (48 %, représentant 146 postes), des Laurentides (47 %, représentant 198 postes), de Laval (44 %, représentant 14 postes), de Montréal (43 %, représentant 362 postes), de Chaudière-Appalaches (43 %, représentant 967 postes), de la Mauricie (41 %, représentant 79 postes) et de la Montérégie (41 %, représentant 384 postes) ont réduit leurs effectifs.

La proportion d'entreprises en réduction d'effectifs tend à diminuer, comparativement à l'enquête 2005-2006. Par exemple, en 2005, 65 % des entreprises sondées dans la région du Centre-du-Québec avaient réduit leurs effectifs, contre 26 % en 2009-2010.

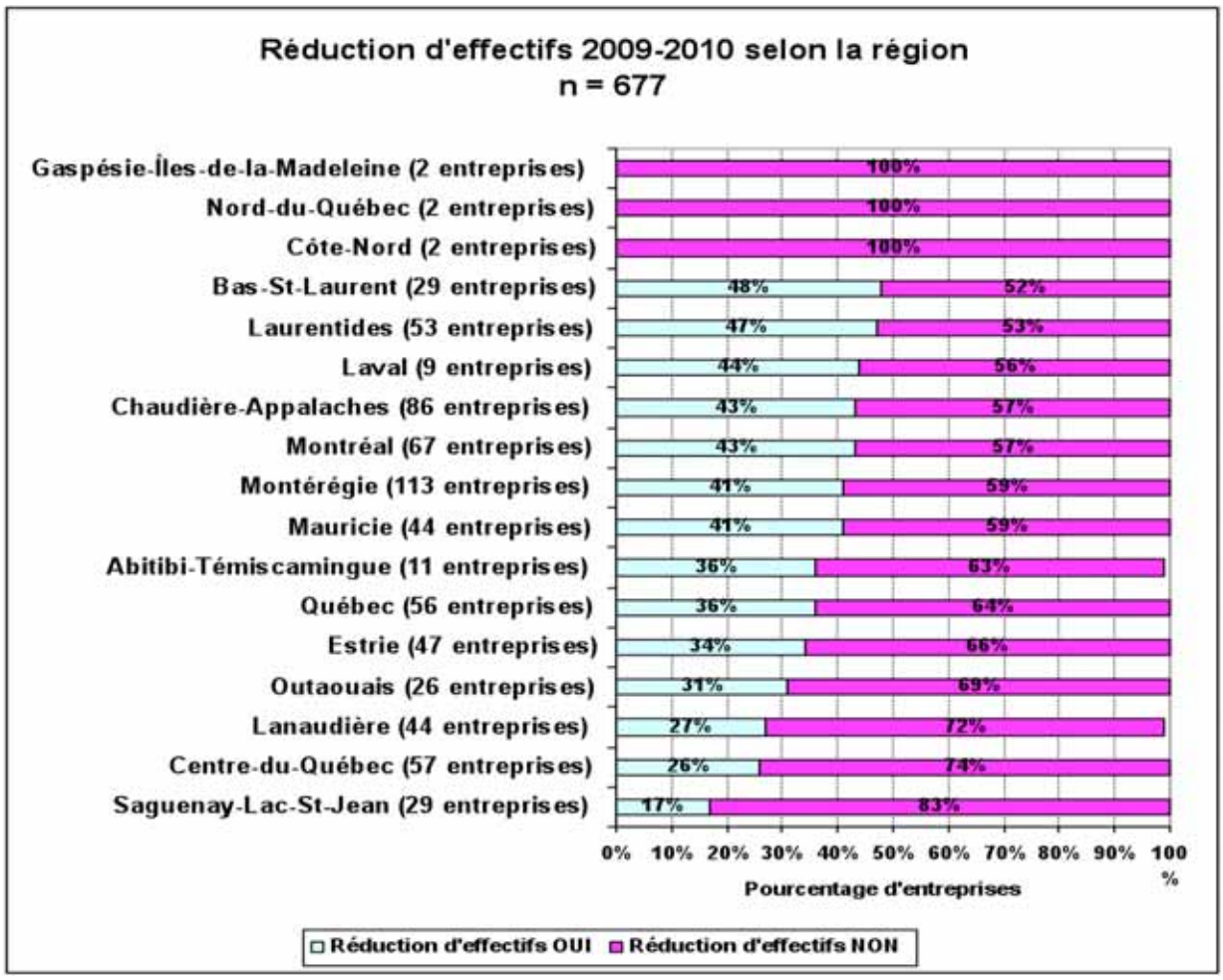

2.2.2 Métiers les plus affectés par les licenciements

Dans les 253 entreprises qui ont effectué des réductions d'effectifs, les réductions ont davantage touché les métiers suivants :

- Ouvrier d'atelier (87 entreprises/253 entreprises), 34 %;
- Ébéniste (53 entreprises/253 entreprises), 21 %;
- Opérateur de machines industrielles (35 entreprises/253 entreprises), 14 %;
- Peintre-finisseur (30 entreprises/253 entreprises), 12 %;
- Préposé au sablage (29 entreprises/253 entreprises), 11 %;
- Assembleur-ajusteur (26 entreprises/253 entreprises), 10 %;
- Opérateur de machines à commandes numériques (23 entreprises/253 entreprises), 9 %;
- Préposé à la finition (23 entreprises/253 entreprises), 9 %;
- Assembleur de portes et fenêtres (21 entreprises/253 entreprises), 8 %;
- Apprenti ébéniste (18 entreprises/253 entreprises), 7 %;
- Manutentionnaire (17 entreprises/253 entreprises), 7 %;
- Opérateur de chariot élévateur (11 entreprises/253 entreprises), 4 %;
- Représentant des ventes (11 entreprises/253 entreprises), 4 %.

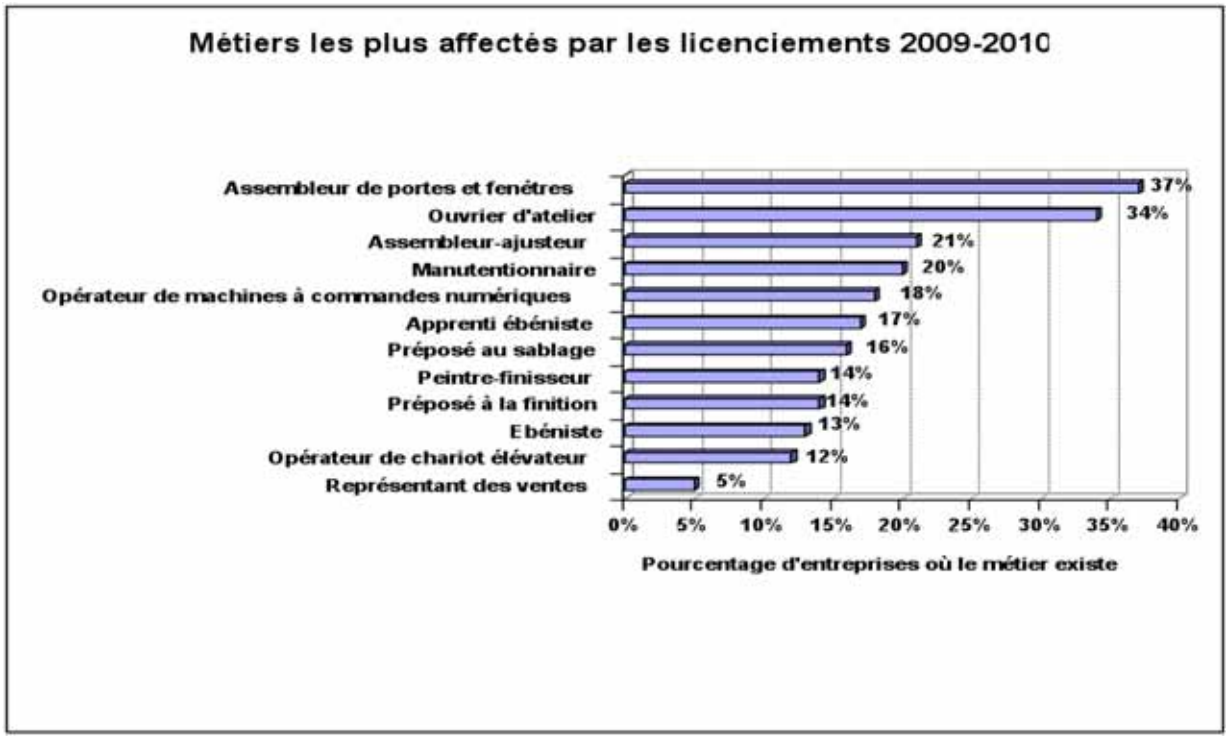

2.2.3 Prévisions de réduction d'effectifs

Les résultats du sondage indiquent que 11 % des entreprises sondées ont l'intention de réduire leurs effectifs au cours des 12 mois suivant le sondage. Il n'y a presque pas de disparités sur le plan du **secteur**.

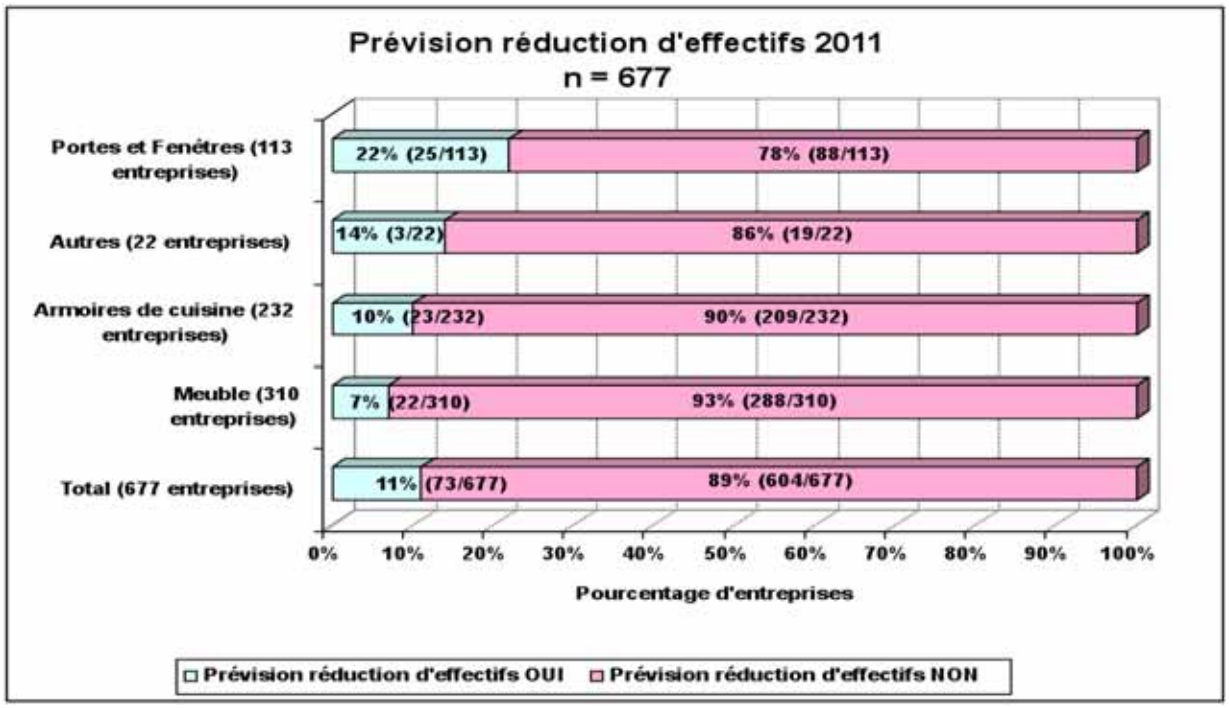

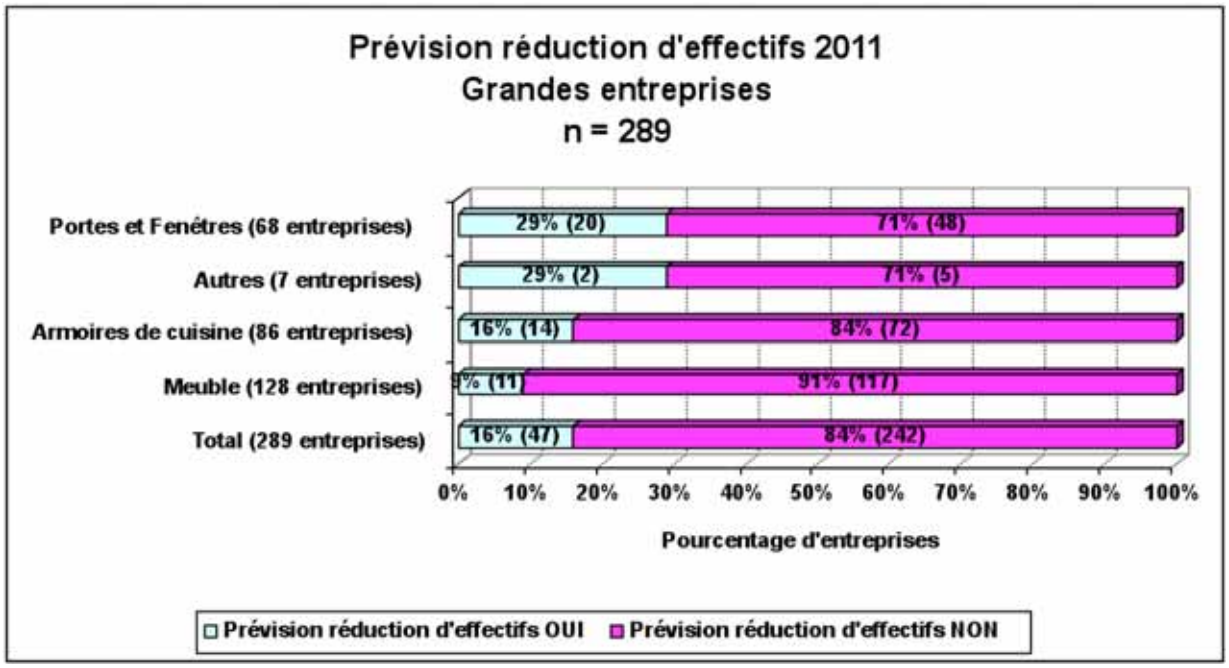

L’activité saisonnière représente la principale cause des réductions d’effectifs (57 %), suivie par la diminution de la production ou du carnet de commandes (27 %) et par la réorganisation de l’entreprise à la suite d’une baisse d’activités (16 %).

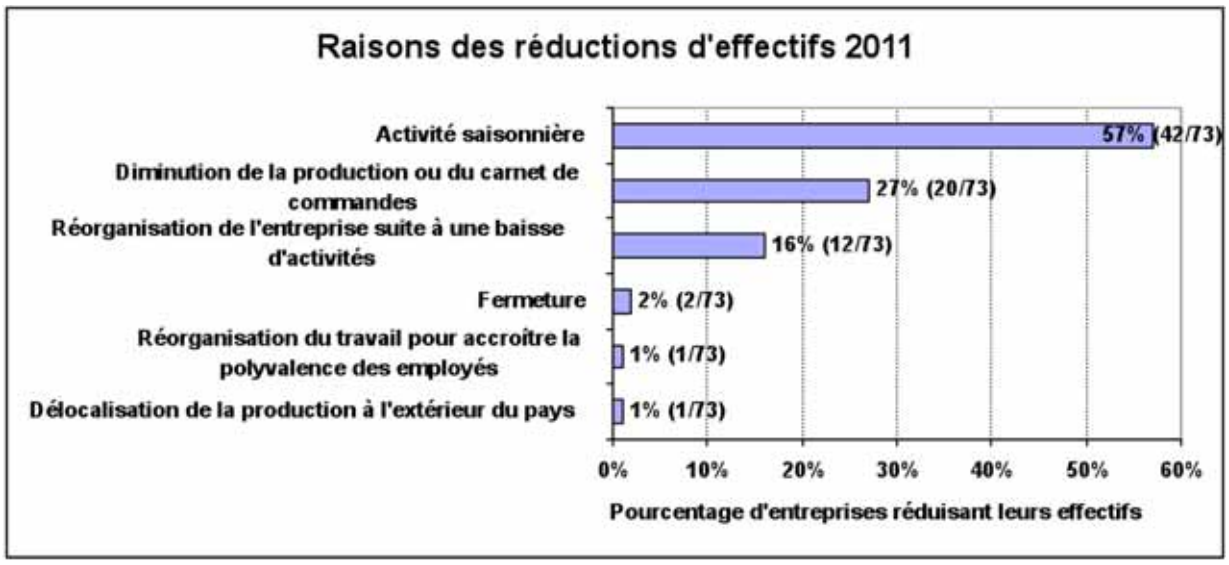

Par contre, concernant la **taille**, les grandes entreprises (employant plus de 10 salariés) sont davantage touchées par ces prévisions (16 %) que les entreprises plus petites – moins de 10 salariés – (7 %). En effet, 30 % des entreprises de 101 à 200 employés et 29 % des entreprises de 201 à 500 employés prévoient des réductions d'effectifs.

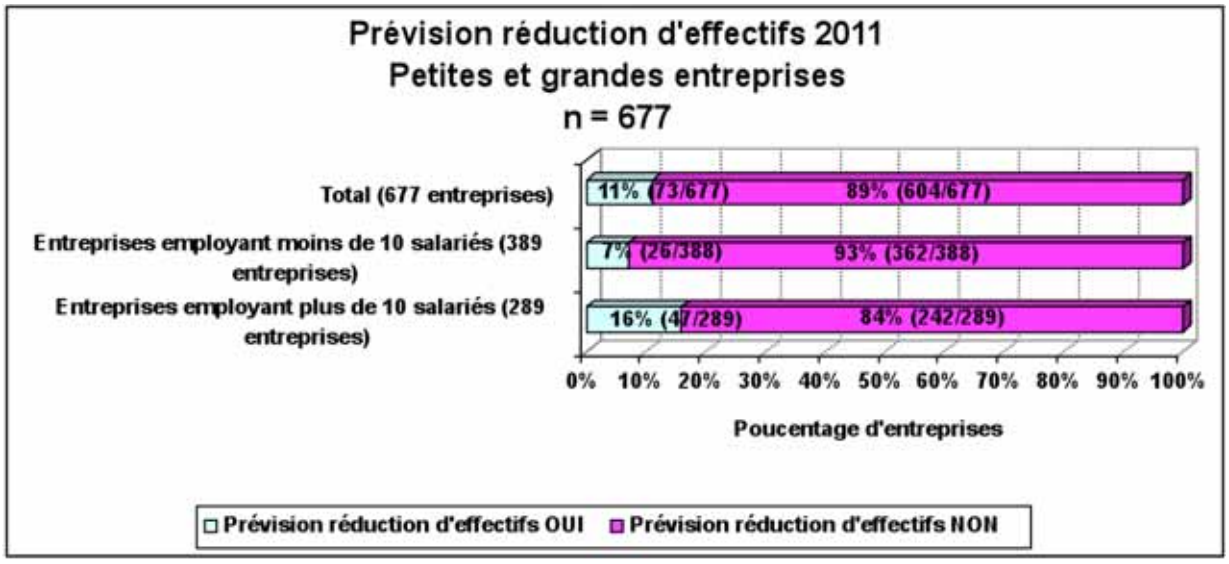

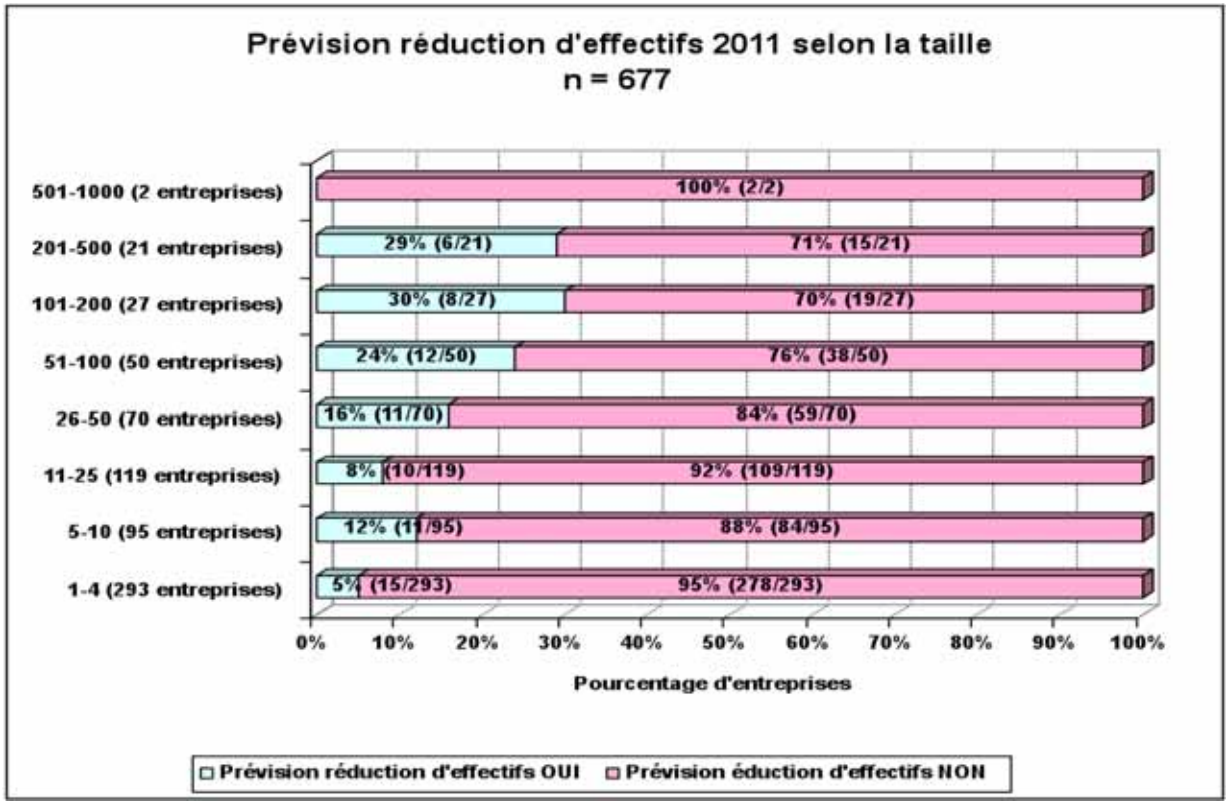

Il est à noter que les grandes entreprises expliquent davantage les réductions d’effectifs par la saisonnalité de l’emploi, la diminution de la production ou du carnet de commandes et par la réorganisation de l’entreprises à la suite d’une baisse d’activités, que les petites entreprises.

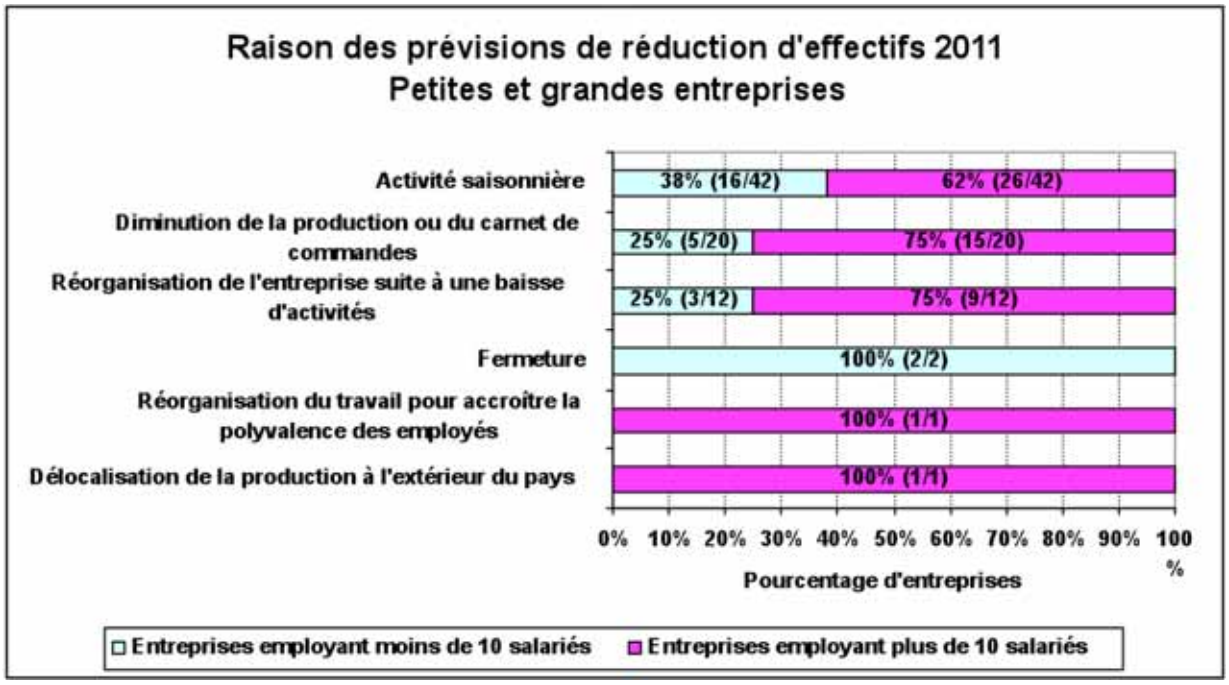

Plus de 20 % des entreprises des **régions** de l'Abitibi-Témiscamingue (27 %), du Bas-Saint-Laurent (24 %) et de Laval (22 %) prévoient des réductions d'effectifs. Il est à noter également que parmi les 73 entreprises qui prévoient des réductions d'effectifs, la majorité (18 %) se situent dans la région de Chaudière-Appalaches.

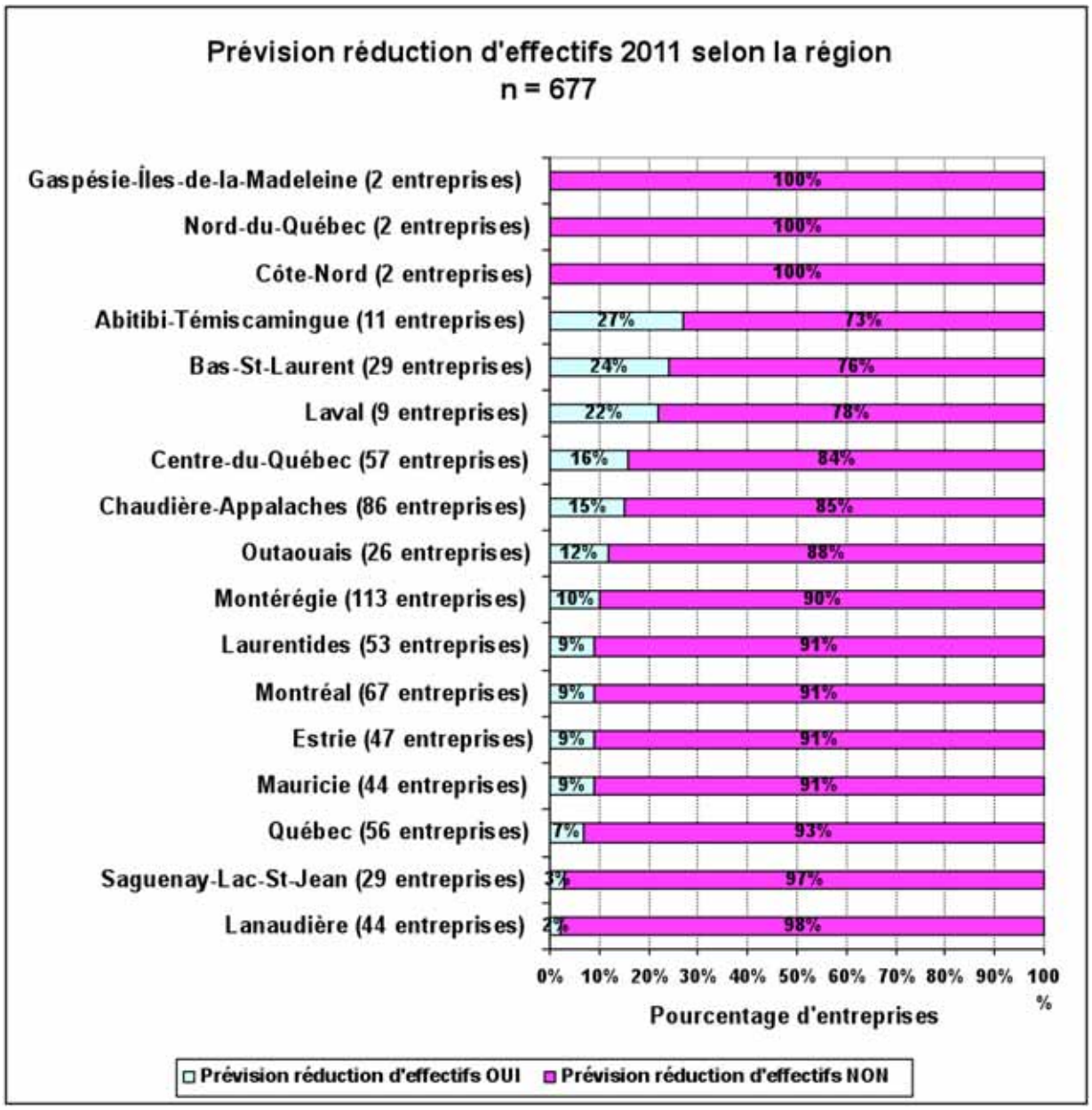

2.3 Besoins de formation et de perfectionnement

2.3.1 Besoins de formation dans les entreprises

De façon générale, les entreprises sondées ont exprimé des besoins de formation : 38 % ont mentionné avoir des besoins en formation, plus particulièrement dans le **secteur** des portes et fenêtres (48 % des entreprises de ce secteur).

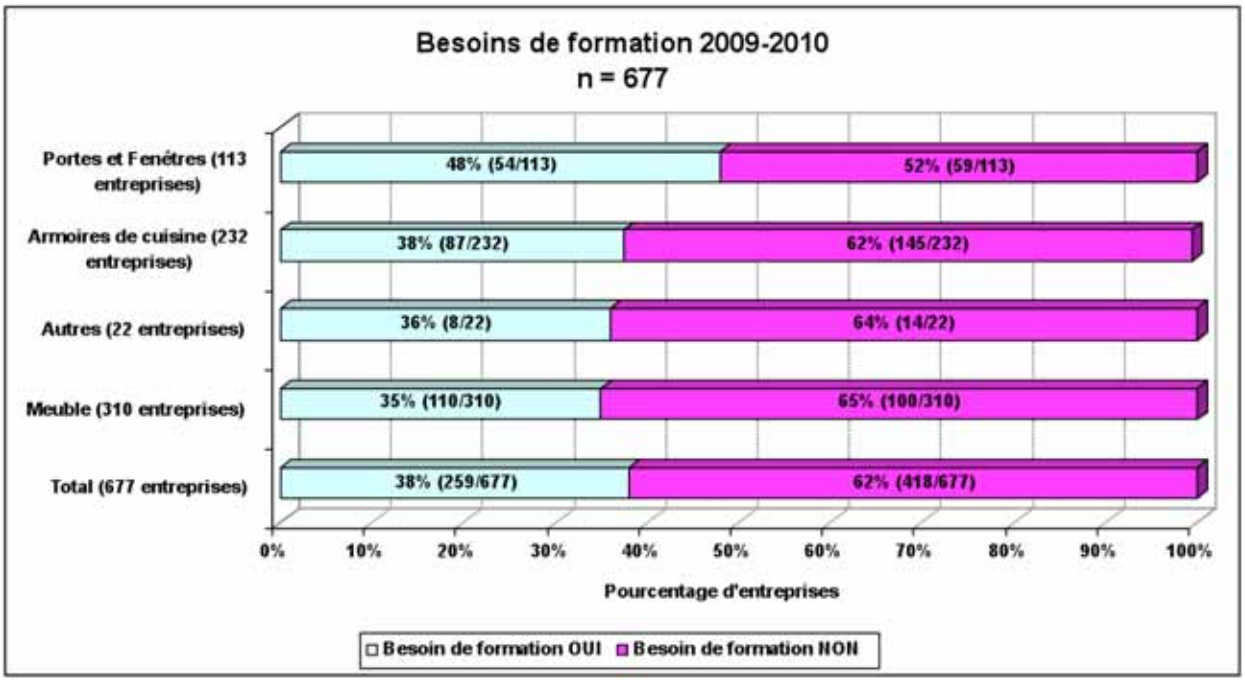

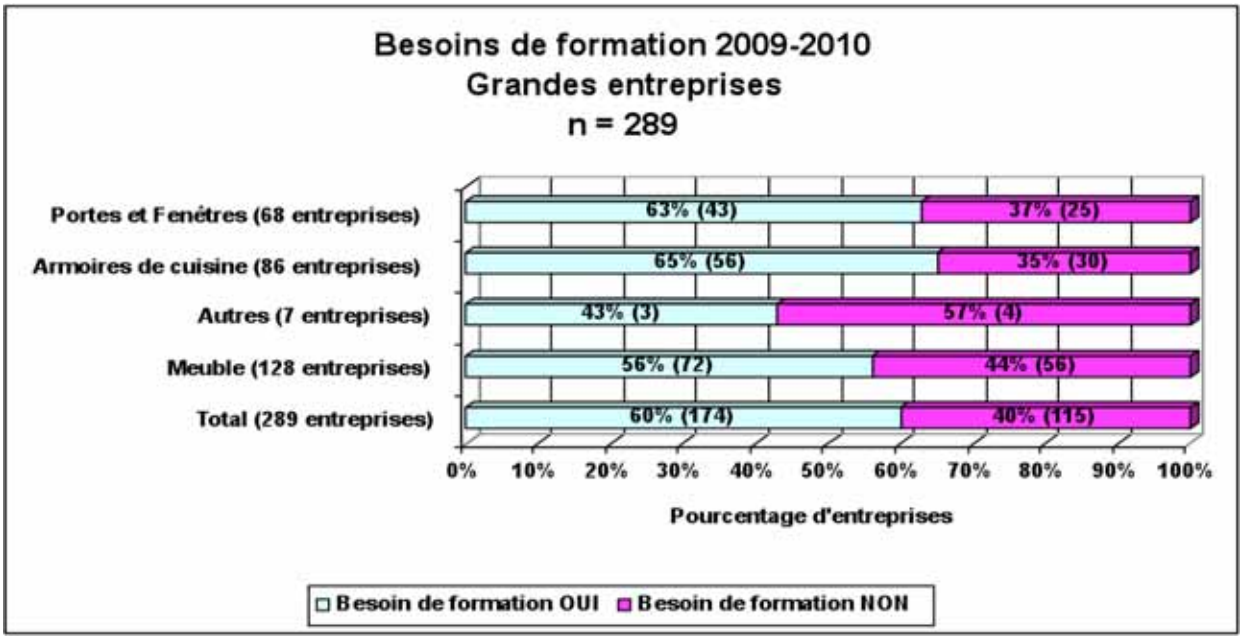

Le détail par **taille** d'entreprises permet de rendre compte de certaines disparités. Les grandes entreprises (plus de 10 salariés) ont des besoins de formation nettement plus importants, de l'ordre de 62 % contre 22 % pour les entreprises de plus petite taille (moins de 10 salariés).

Plus précisément, les entreprises de plus de 26 salariés expriment en majorité des besoins de formation (jusqu'à 100 % pour les deux entreprises de 501 à 1000 salariés). À l'inverse, la majorité des entreprises de petite taille (plus de 50 %, et même 83 % des entreprises de 1 à 4 salariés) n'expriment pas de besoins de formation.

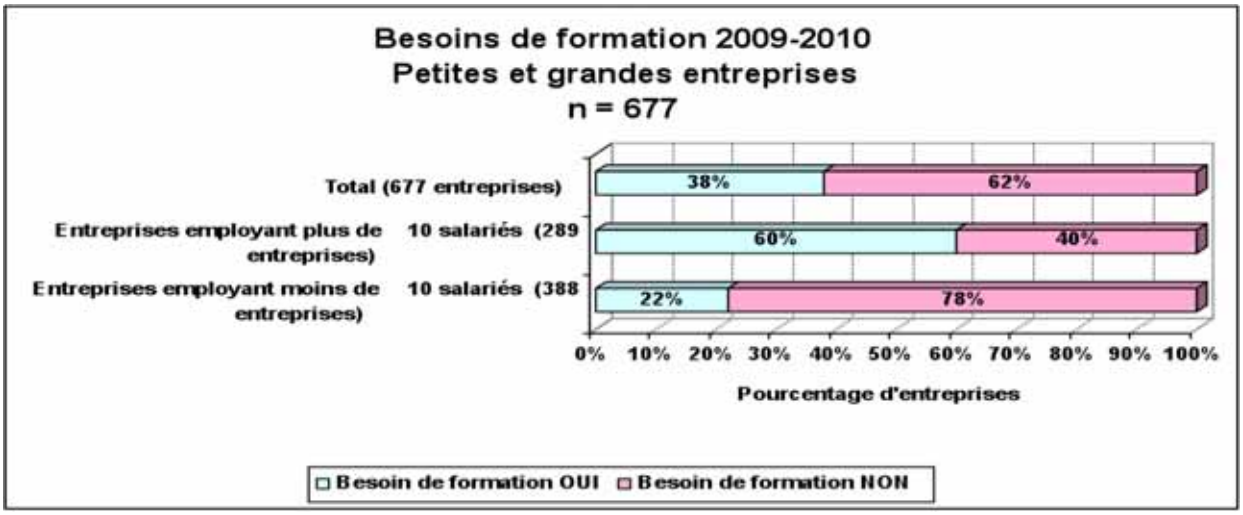

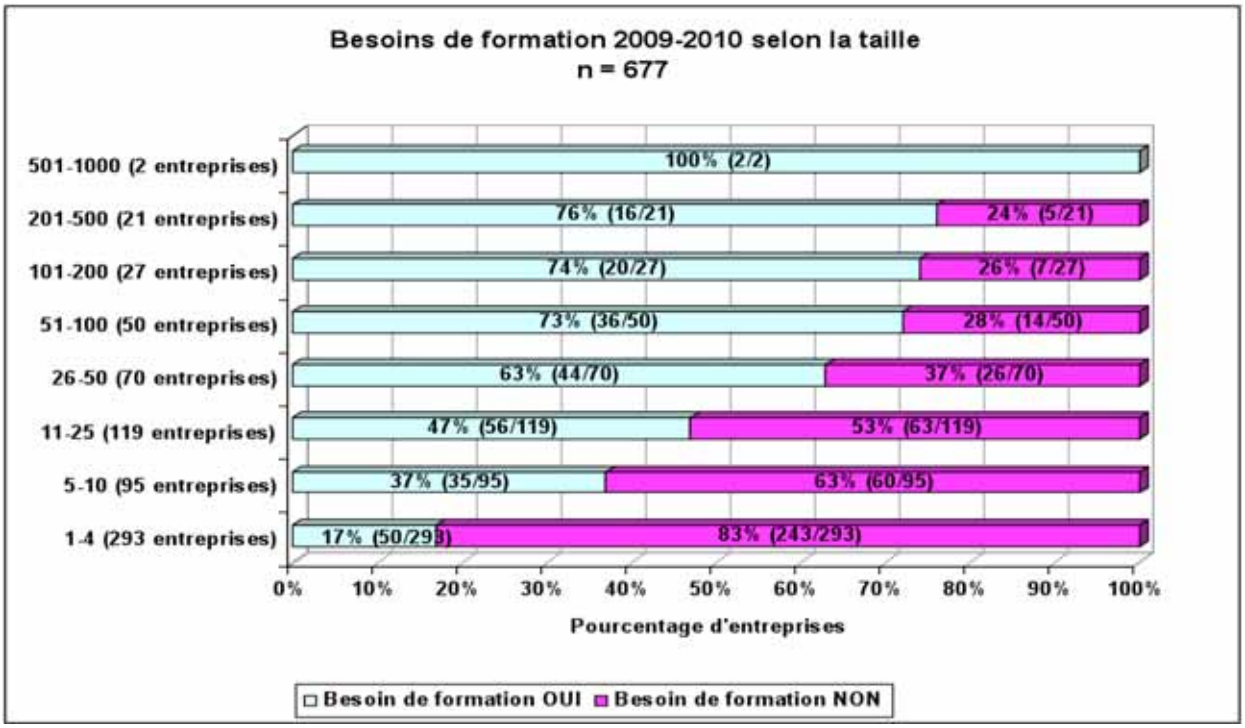

Les entreprises des différentes **régions** du Québec ont sensiblement les mêmes besoins de formation. Seules les entreprises de la région de l'Abitibi-Témiscamingue expriment des besoins de formation plus importants (82 % des entreprises de cette région). Les entreprises des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Québec ont, quant à elles, peu de besoins de formation (14 % et 20 % respectivement).

Parmi les entreprises qui expriment des besoins de formation, la plus importante proportion se situent dans les régions de la Montérégie (17 %) et de Chaudière-Appalaches (17 %).

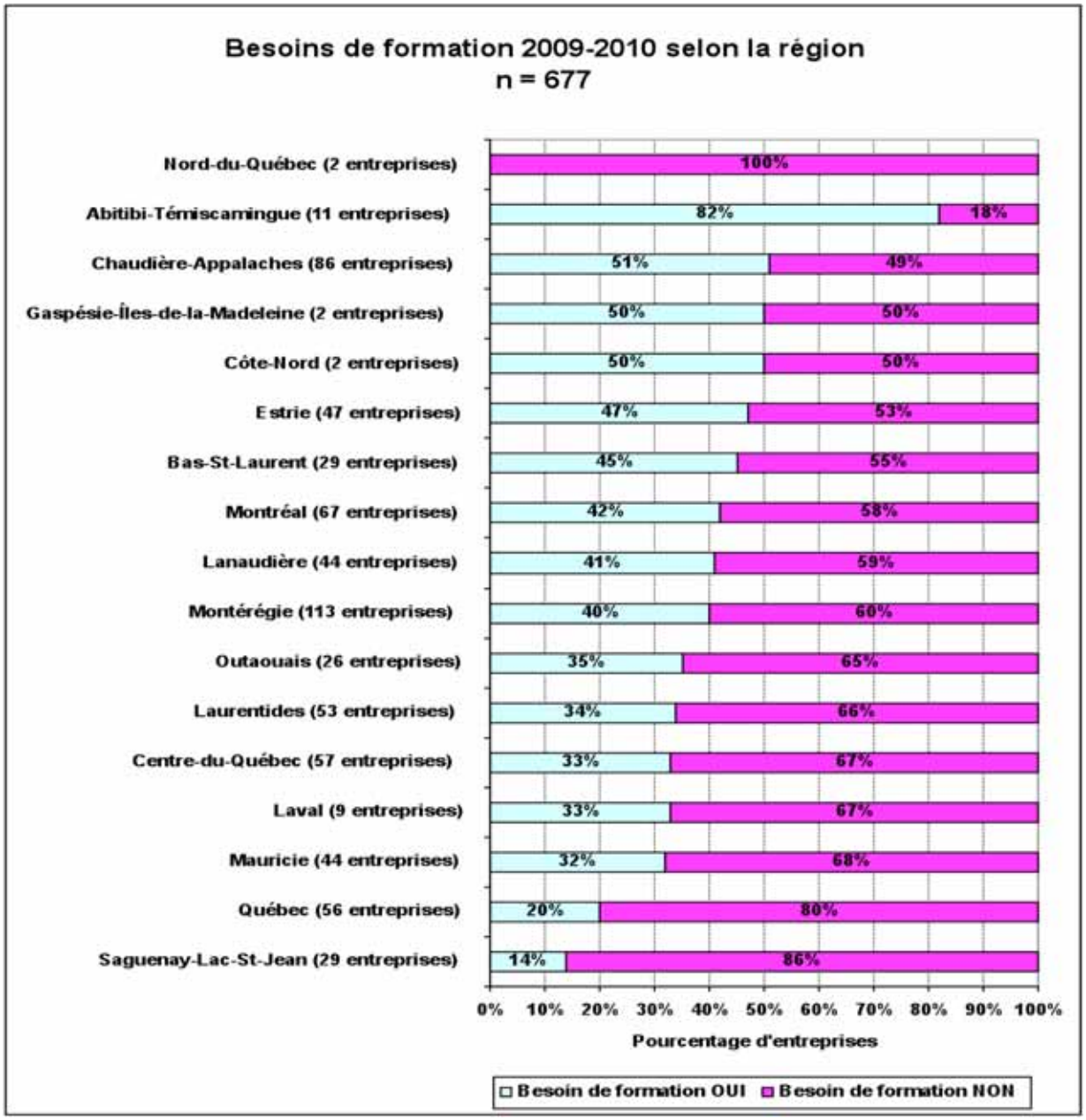

2.3.2 Métiers ayant des besoins de formation

Le sondage réalisé par le Comité sectoriel permet également de se rendre compte des métiers pour lesquels les entreprises ont particulièrement des besoins de formation. Le tableau ci-dessous présente le palmarès des 20 métiers (sur 88 métiers) où les besoins de formation se font le plus sentir.

Métiers	Nombre d’entreprises exprimant des besoins de formation	Nombre d’entreprises où ce métier existe	Pourcentage des entreprises exprimant des besoins de formation
Ébéniste	50	423	12%
Peintre-finisseur	42	207	20%
Opérateur de machines industrielles	34	155	22%
Opérateur de machines à commandes numériques	33	130	25%
Ouvrier d’atelier	32	253	13%
Contremaître	23	138	17%
Chef d’équipe	23	133	17%
Assembleur de portes et fenêtres	19	56	34%
Apprenti ébéniste	19	108	18%
Dessinateur	19	145	13%
Opérateur de chariot élévateur	16	90	18%
Assembleur-ajusteur	15	126	12%
Représentant des ventes	14	208	7%
Préposé au sablage	13	179	7%
Commis service à la clientèle	12	131	9%
Directeur des ventes	12	142	8%
Assembleur de portes et fenêtres architecturales	11	32	34%
Directeur de production	11	179	6%
Rembourreur	10	31	32%
Acheteur	10	179	6%

Ébéniste

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 50 entreprises sur 423 (12 %) employant des ébénistes observent un besoin de formation, dont 17 (4 %) dans le secteur des armoires, 29 (7 %) dans le secteur du meuble et 4 (1 %) dans le secteur des portes et fenêtres.
- Elles s’intéressent particulièrement aux compétences professionnelles, mais aussi aux compétences de base.

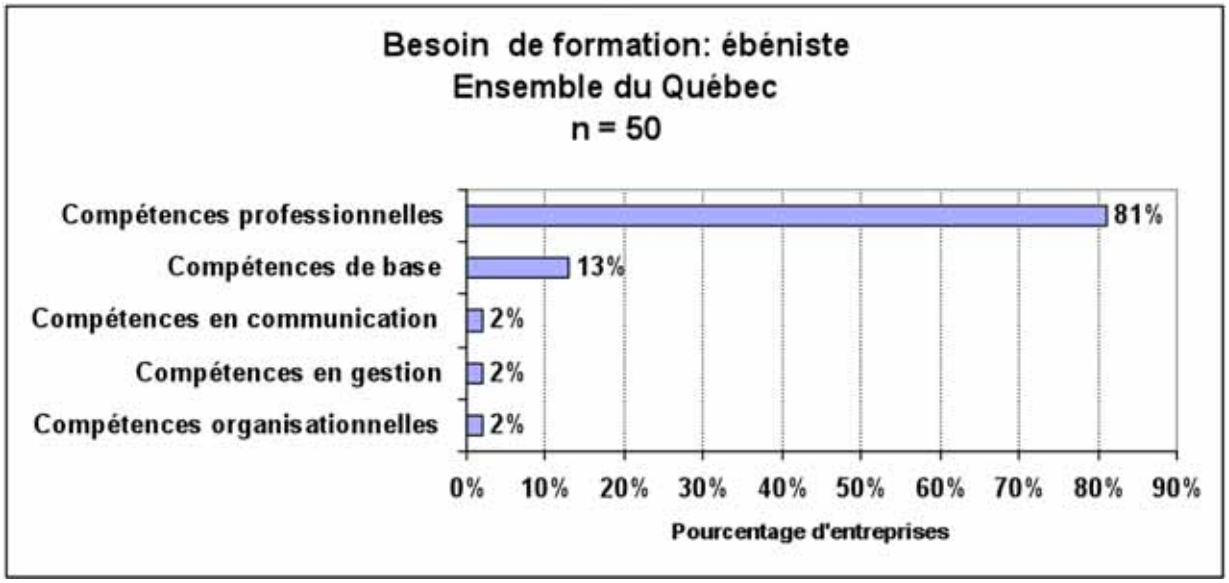

Peintre-finisseur

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 42 entreprises sur 207 (20 %) employant des peintres-finisseurs sont intéressées à les former, dont 21 (10 %) dans le secteur des armoires de cuisine, 18 (9 %) dans le secteur du meuble et 3 (1 %) dans le secteur des portes et fenêtres.
- Les besoins de formation concernent les compétences professionnelles, de base et, dans une moindre mesure, les compétences organisationnelles et en gestion.

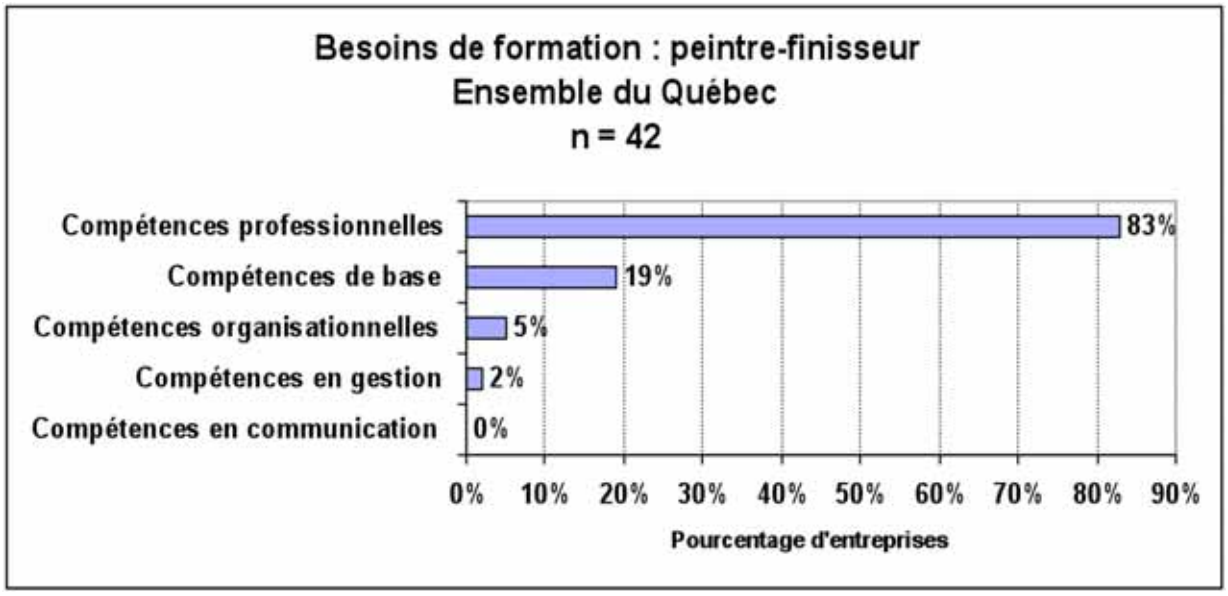

Opérateur de machines industrielles

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 34 entreprises sur 155 (22 %) employant des opérateurs de machines industrielles soulignent un besoin de formation, dont 20 (13 %) dans le secteur du meuble, 8 (5 %) dans le secteur des portes et fenêtres et 6 (4 %) dans le secteur des armoires de cuisine.
- Les besoins de formation se situent principalement dans les compétences professionnelles, de base et en gestion. Le besoin de développer les compétences en communication ne se fait pas sentir.

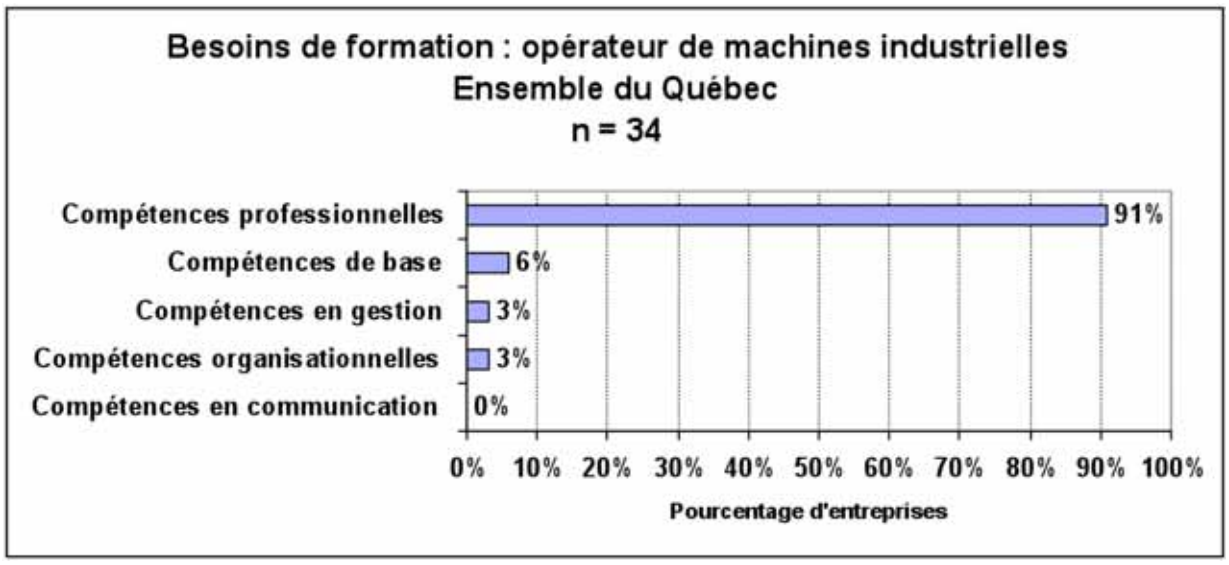

Opérateur de machines à commandes numériques

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 33 entreprises sur 130 (25 %) comptant des opérateurs de machines à commandes numériques parmi leur personnel constatent un besoin de formation, dont 16 (12 %) dans le secteur du meuble, 10 (8 %) dans le secteur des armoires de cuisine et 7 (5 %) dans le secteur des portes et fenêtres.
- La quasi-totalité des besoins de formation se situent dans les compétences professionnelles et, dans une moindre mesure, dans les compétences de base et organisationnelles.

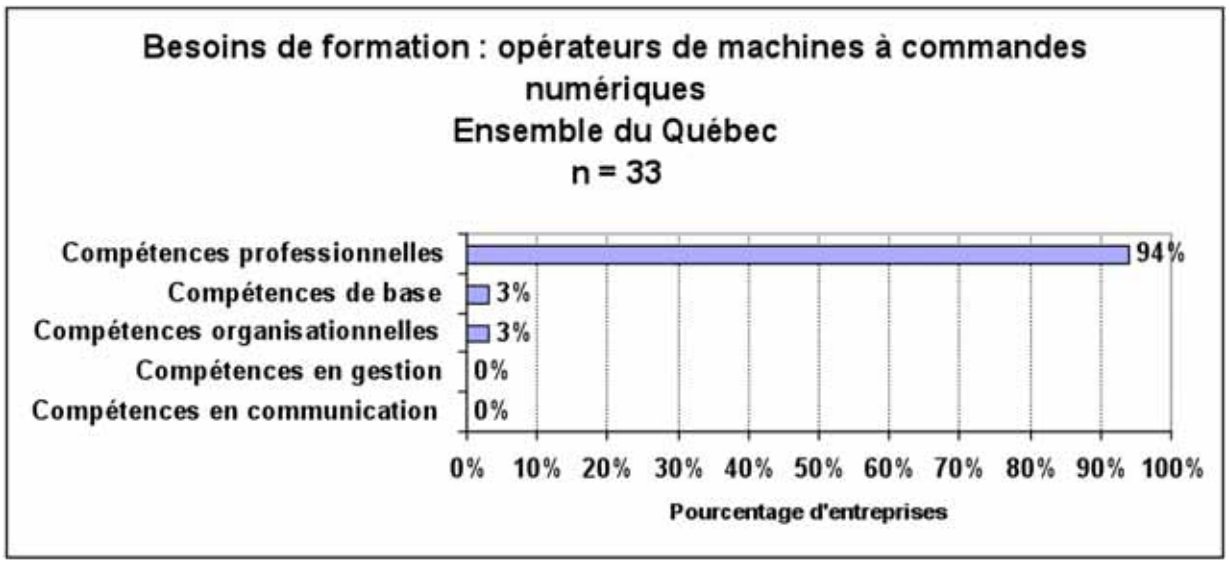

Contremaître

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 23 entreprises sur 138 (17 %) employant un contremaître mentionnent des besoins de formation, dont 8 (6 %) dans le secteur du meuble, 8 (6 %) dans le secteur des portes et fenêtres et 7 (5 %) dans le secteur des armoires de cuisine.
- Les besoins en formation sont partagés. Le besoin principal de formation se situe dans les compétences en gestion, suivi par les compétences en communication, organisationnelles, professionnelles et, finalement, par les compétences de base.

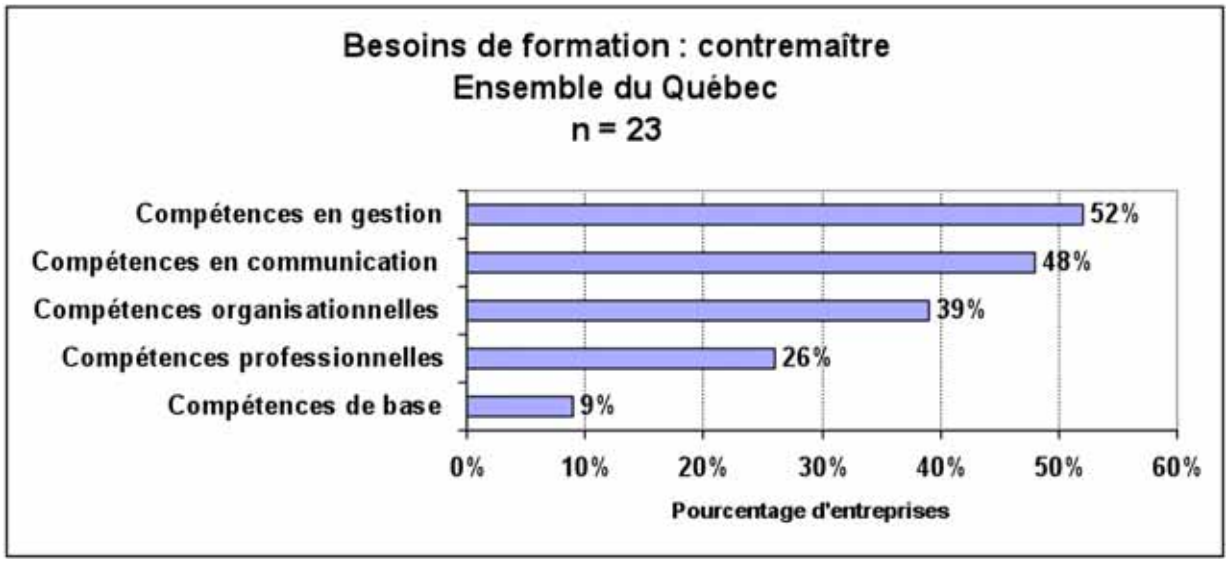

Chef d’équipe

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 24 entreprises sur 133 (18 %) employant un chef d’équipe mentionnent des besoins de formation, dont 13 (10 %) dans le secteur du meuble, 7 (5 %) dans le secteur des portes et fenêtres et 4 (3 %) dans le secteur des armoires de cuisine.
- Les besoins en formation sont variés. Les compétences en gestion dominent, suivies des compétences en communication, organisationnelles et professionnelles. Les compétences de base ferment la marche.

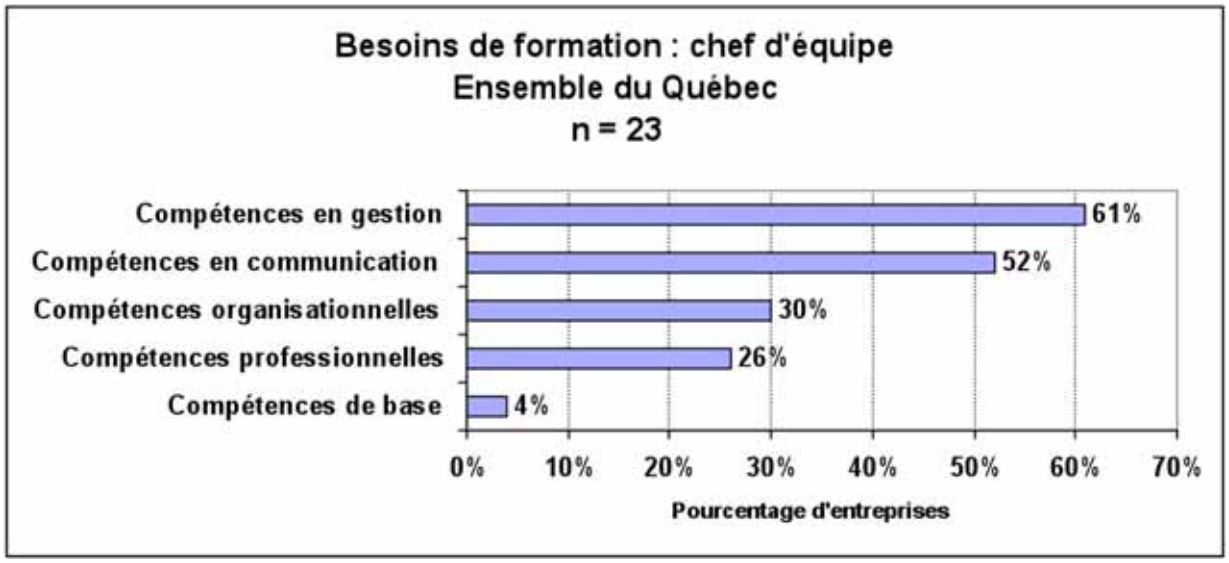

Assembleur de portes et fenêtres

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 19 entreprises sur 56 (34 %) employant des assembleurs de portes et fenêtres expriment des besoins de formation pour ce métier, exclusivement dans le secteur des portes et fenêtres.
- La très grande majorité de ces entreprises se préoccupe des compétences professionnelles et, dans une moindre mesure, des compétences de base. Les besoins en formation ne se situent pas dans les compétences en gestion, en communication et organisationnelles.

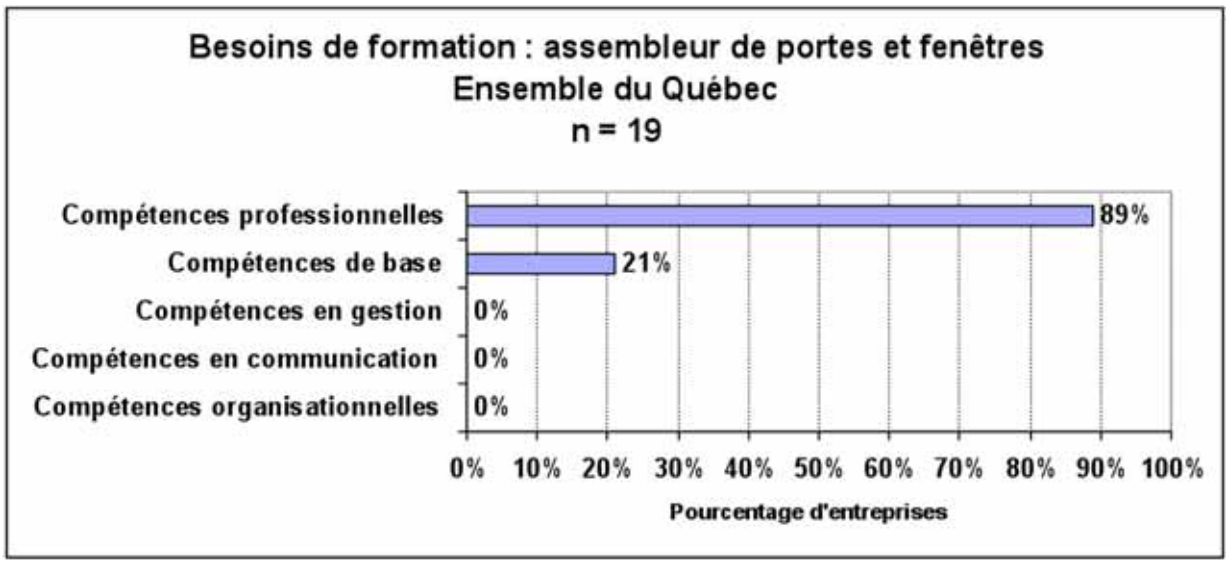

Apprenti ébéniste

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 19 entreprises sur 108 (18 %) ayant à leur service des apprentis ébénistes observent un besoin de formation, dont 9 (8 %) dans le secteur du meuble, 6 (6 %) dans le secteur des armoires de cuisine et 4 (4 %) dans le secteur des portes et fenêtres.
- Les besoins de formation se situent principalement dans les compétences professionnelles et de base. Le besoin de développer les compétences en gestion et en communication ne se fait pas sentir.

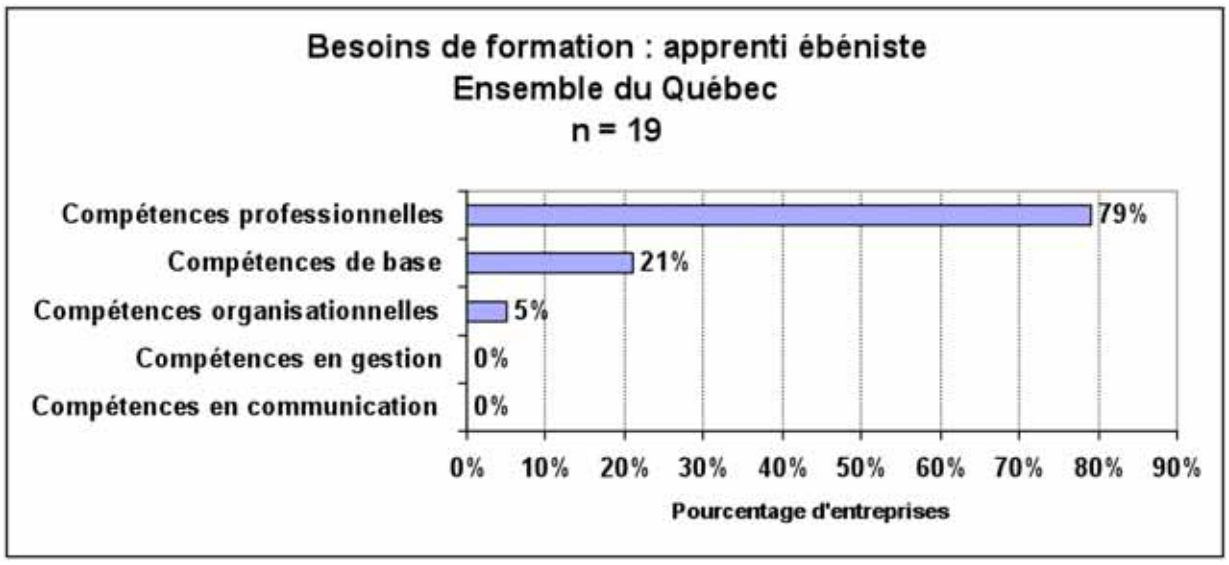

Dessinateur

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 19 entreprises sur 145 (13 %) employant des dessinateurs mentionnent un besoin de formation, dont 13 (9 %) dans le secteur du meuble, 3 (2 %) dans le secteur des armoires de cuisine, 2 (1 %) dans le secteur des portes et fenêtres et 1 dans la catégorie Autre.
- Elles s’intéressent majoritairement aux compétences professionnelles, mais aussi aux compétences de base, organisationnelles et en gestion. Elles s’intéressent dans une moindre mesure aux compétences en communication.

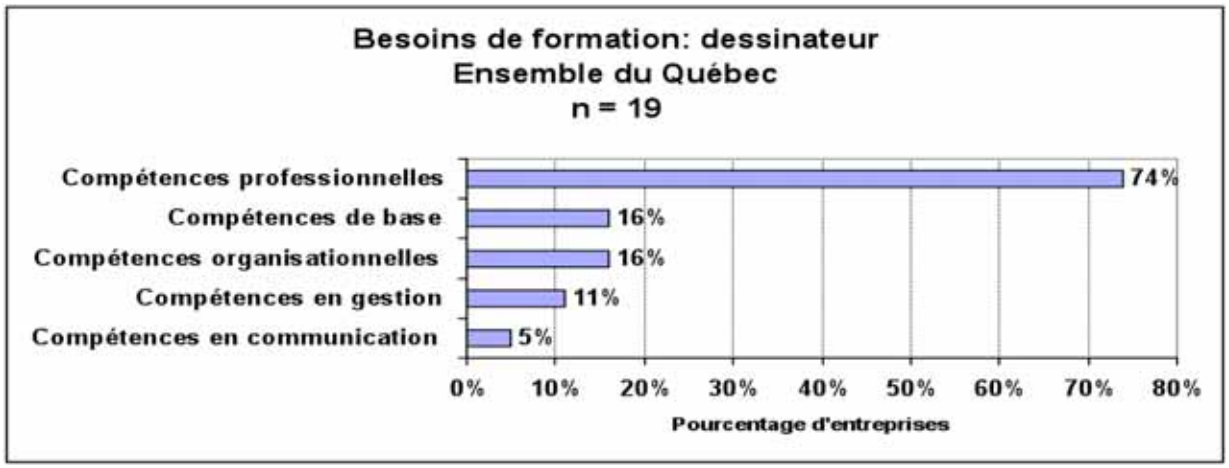

Opérateur de chariot élévateur

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 16 entreprises sur 90 (18 %) employant des opérateurs de chariot élévateur expriment des besoins de formation pour ce métier, dont 6 (7 %) dans le secteur des portes et fenêtres, 6 (7 %) dans le secteur du meuble et 4 (4 %) dans le secteur des armoires de cuisine.
- La très grande majorité de ces entreprises se préoccupe des compétences professionnelles. Les compétences de base et organisationnelles préoccupent également les entreprises. Les besoins en formation ne se situent pas dans les compétences en gestion et en communication.

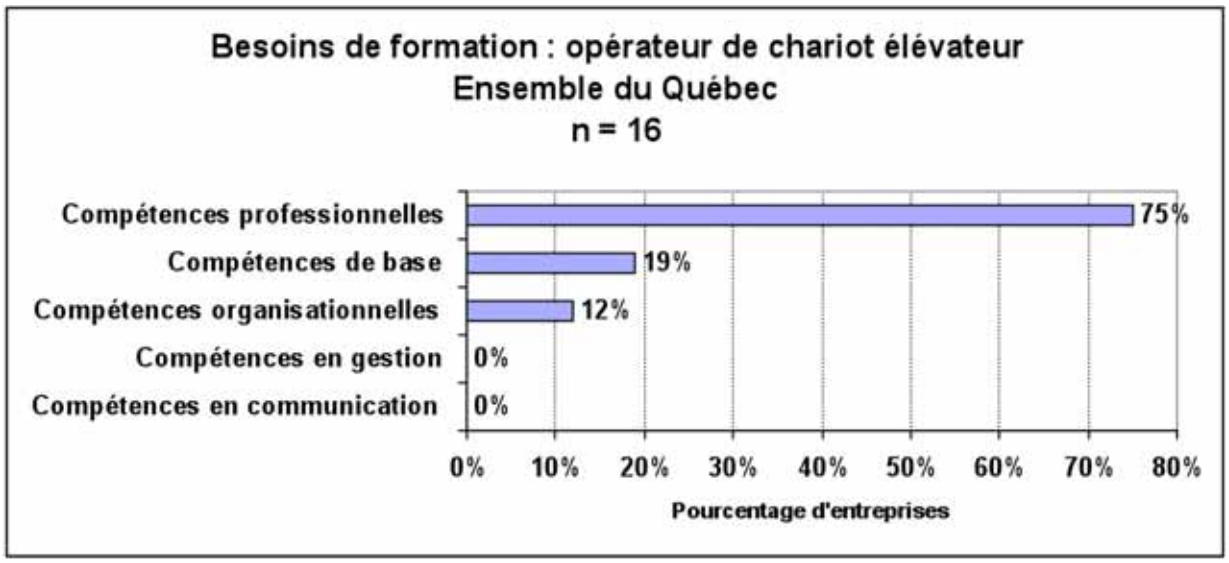

Assembleur-ajusteur

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 15 entreprises sur 126 (12 %) employant des assembleurs-ajusteurs mentionnent un besoin de formation, dont 7 (6 %) dans le secteur des armoires de cuisine, 5 (4 %) dans le secteur du meuble et 3 (2 %) dans le secteur des portes et fenêtres.
- Elles s’intéressent majoritairement aux compétences professionnelles, mais aussi aux compétences de base et organisationnelles. Par contre, ni les compétences en gestion ni celles en communication ne sont demandées pour ce métier.

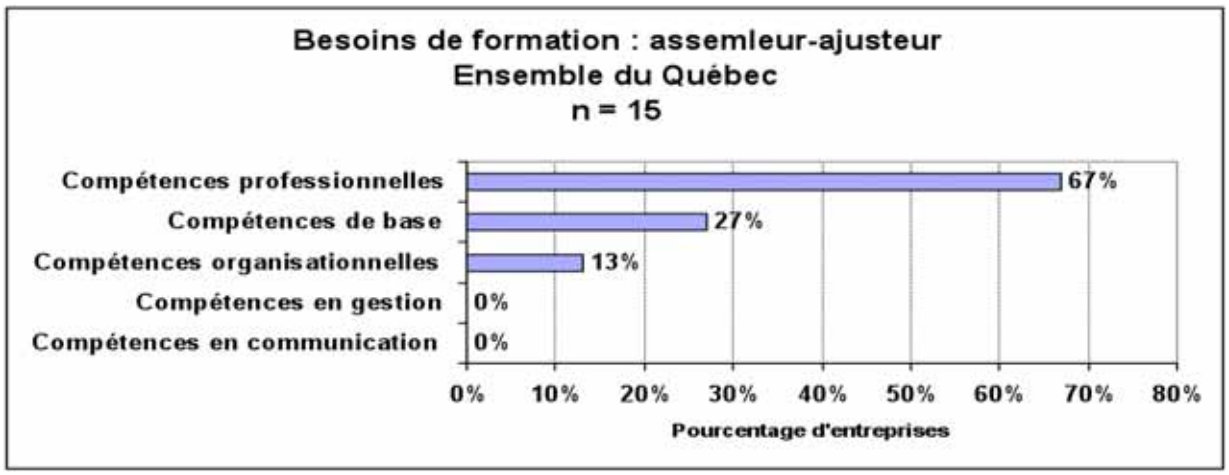

Représentant des ventes

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 14 entreprises sur 208 (7 %) employant des représentants des ventes mentionnent un besoin de formation, dont 9 (4 %) dans le secteur des portes et fenêtres, 3 (2 %) dans le secteur du meuble et 2 (1 %) dans le secteur des armoires de cuisine.
- Les besoins de formation se situent principalement dans les compétences organisationnelles et de gestion. Les compétences en communication et de base sont aussi des aspects importants à développer.

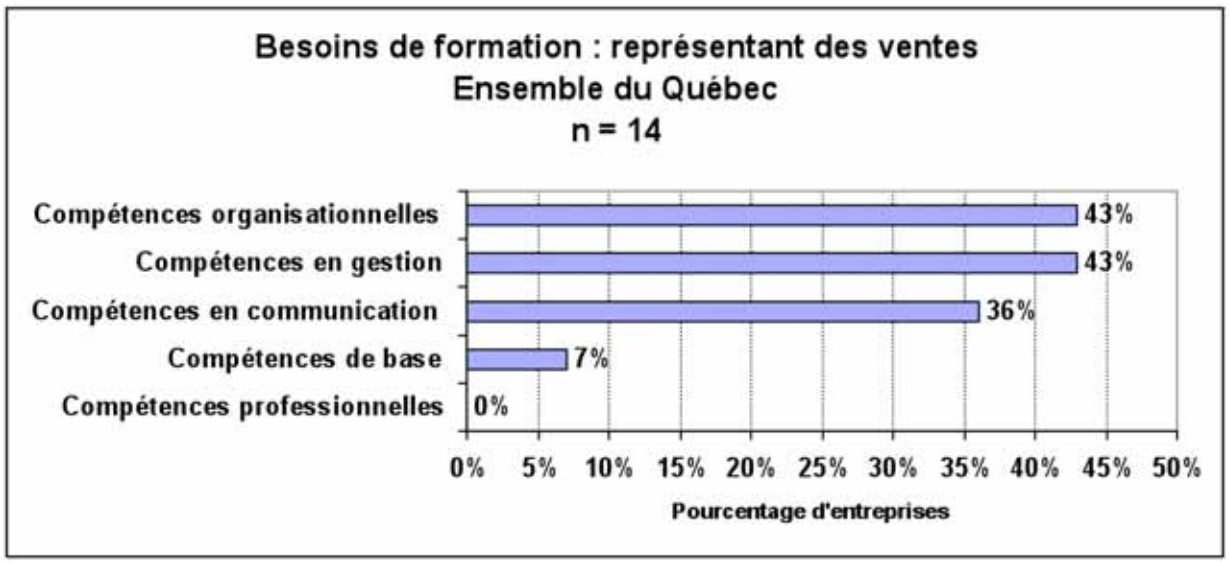

Préposé au sablage

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 13 entreprises sur 179 (7 %) bénéficiant des services de préposés au sablage souhaitent en améliorer la formation, dont 7 (4 %) dans le secteur des armoires de cuisine et 6 (3 %) dans le secteur du meuble.
- Les compétences professionnelles dominent largement devant les compétences de base. Les besoins en formation ne se situent pas dans les compétences en gestion ni dans celles en communication et organisationnelles.

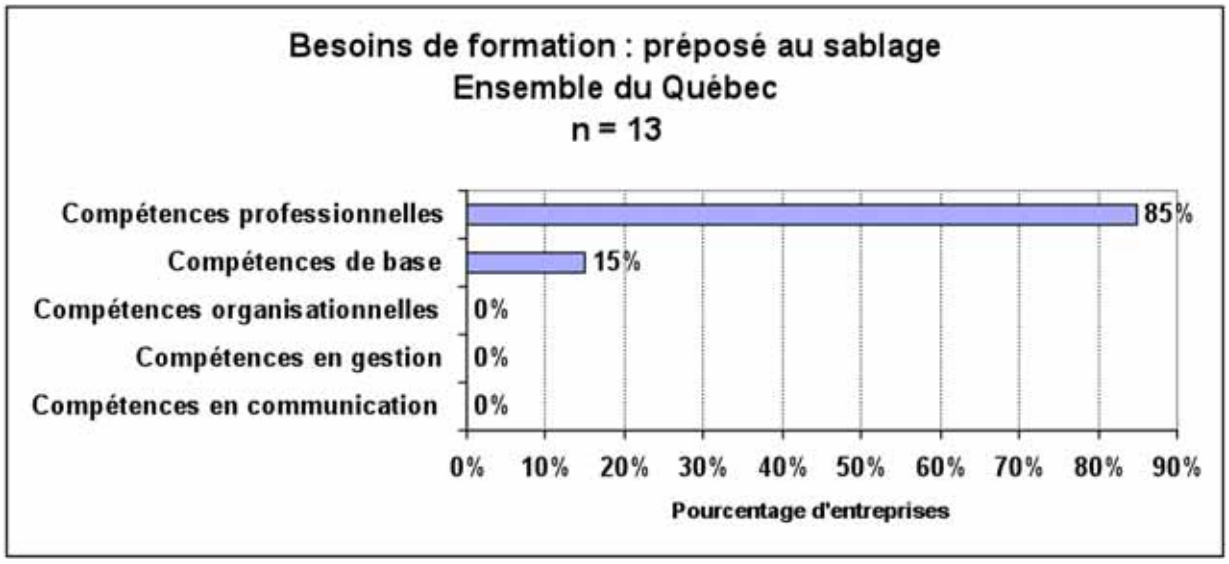

Commis service à la clientèle

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 12 entreprises sur 131 (9 %) employant des commis au service à la clientèle ont des besoins de formation pour ce métier, dont 5 (4 %) dans le secteur des portes et fenêtres, 4 (3 %) dans le secteur du meuble et 3 (2 %) dans le secteur des armoires de cuisine.
- Concernant les commis au service à la clientèle, les besoins de formation sont variés. Plus de la moitié des entreprises ont des besoins de formation en communication. Les compétences en gestion, professionnelles et de base sont aussi importantes mais dans une moindre mesure.

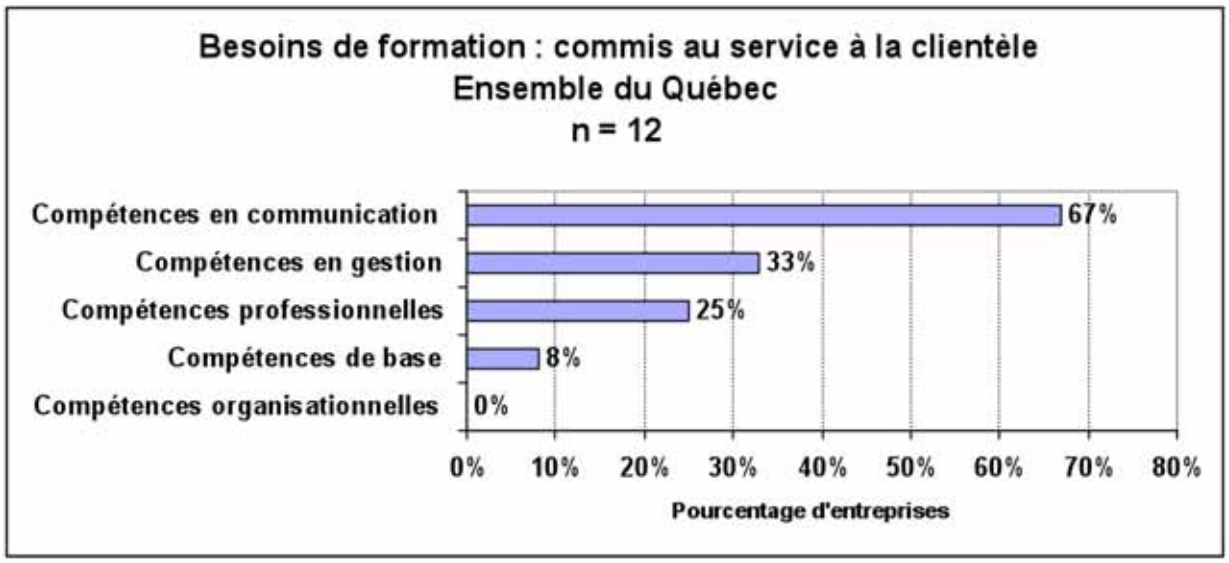

Directeur des ventes

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 12 entreprises sur 142 (8 %) ayant à leur service un directeur des ventes manifestent un désir d’en améliorer la formation, dont 5 (4 %) dans le secteur des armoires de cuisine, 3 (2 %) dans chaque secteur du meuble et dans le secteur des portes et fenêtres, et 1 dans la catégorie Autre.
- Les compétences professionnelles sont importantes, mais il y a aussi un souci de la gestion, de la communication et de l’organisation.

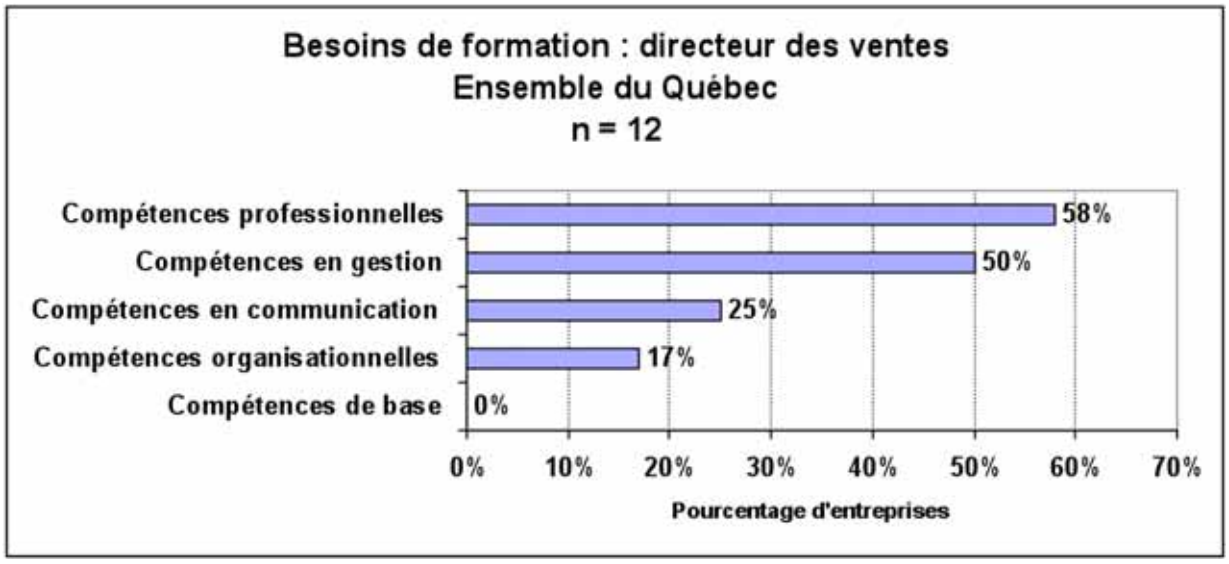

Assembleur de portes et fenêtres architecturales

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 11 entreprises sur 32 (34 %) comptant à leur service des assembleurs de portes et fenêtres architecturales soulignent un besoin de formation, exclusivement dans le secteur des portes et fenêtres.
- Les besoins concernent particulièrement les compétences professionnelles, suivies par les compétences de base.

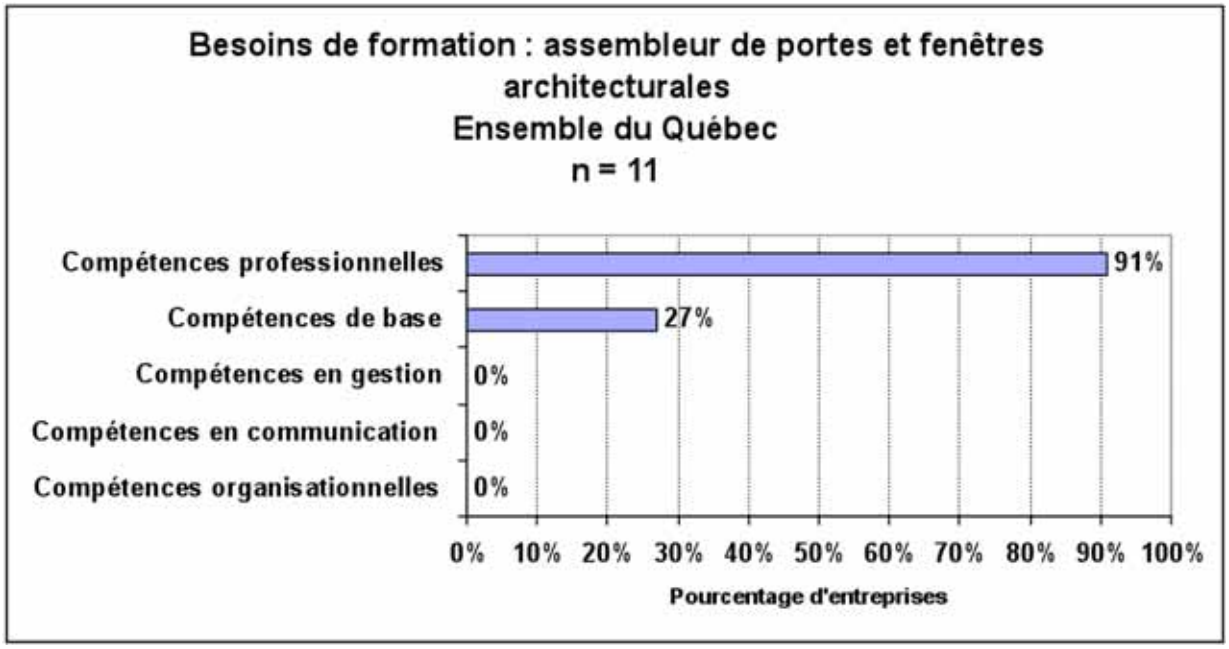

Directeur de production

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 11 entreprises sur 179 (6 %) comptant des directeurs de production parmi leur personnel constatent un besoin de formation, dont 5 (3 %) dans le secteur des armoires de cuisine, 3 (2 %) dans le secteur des portes et fenêtres et 2 (1 %) dans le secteur du meuble.
- Les besoins en formation sont partagés. Le besoin principal de formation se situe dans les compétences en gestion. Suivent les compétences de base, en communication et organisationnelles.

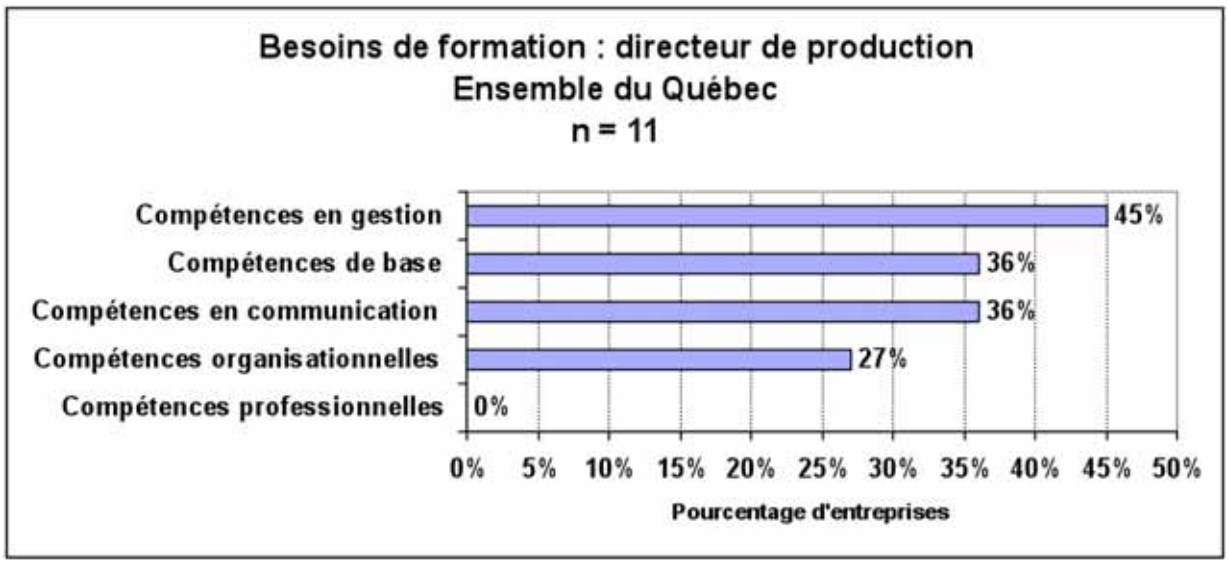

Rembourreur

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 10 entreprises sur 31 (32 %) comptant des rembourreurs parmi leur personnel constatent un besoin de formation. Elles se situent toutes dans le secteur du meuble.
- La totalité des besoins de formation se situe dans les compétences professionnelles et de base.

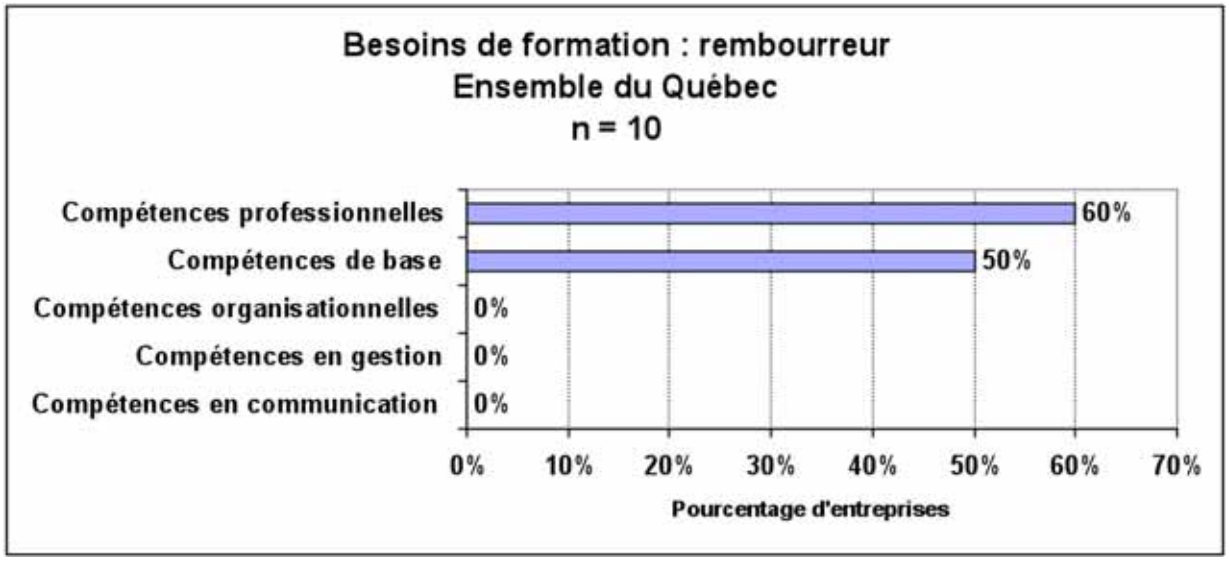

Acheteur

Les données de l’enquête font ressortir que :

- 10 entreprises sur 179 (6 %) employant un acheteur estiment nécessaire d’ajouter de la formation.
- Les besoins se concentrent autour des compétences professionnelles (50 %), en gestion (20 %) et de base (10 %), mais ils ne touchent pas les compétences en communication ni organisationnelles.

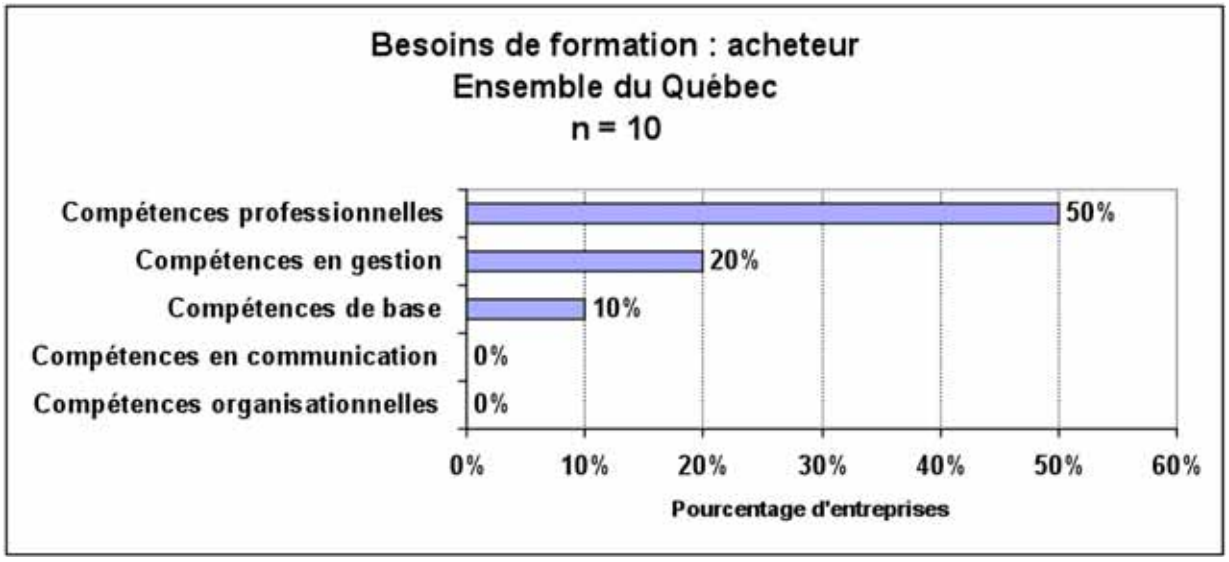

2.3.3 Besoins de formation en matière de compétences

Les besoins de formation cherchent à combler principalement des manques en compétences professionnelles, de base, organisationnelles, en gestion et en communication.

Les compétences professionnelles sont de loin le plus fréquemment citées par les entreprises sondées pour répondre à leurs besoins de formation.

Le sondage révèle des besoins de formation moins importants en ce qui concerne les compétences en gestion, de base, organisationnelles et en communication.

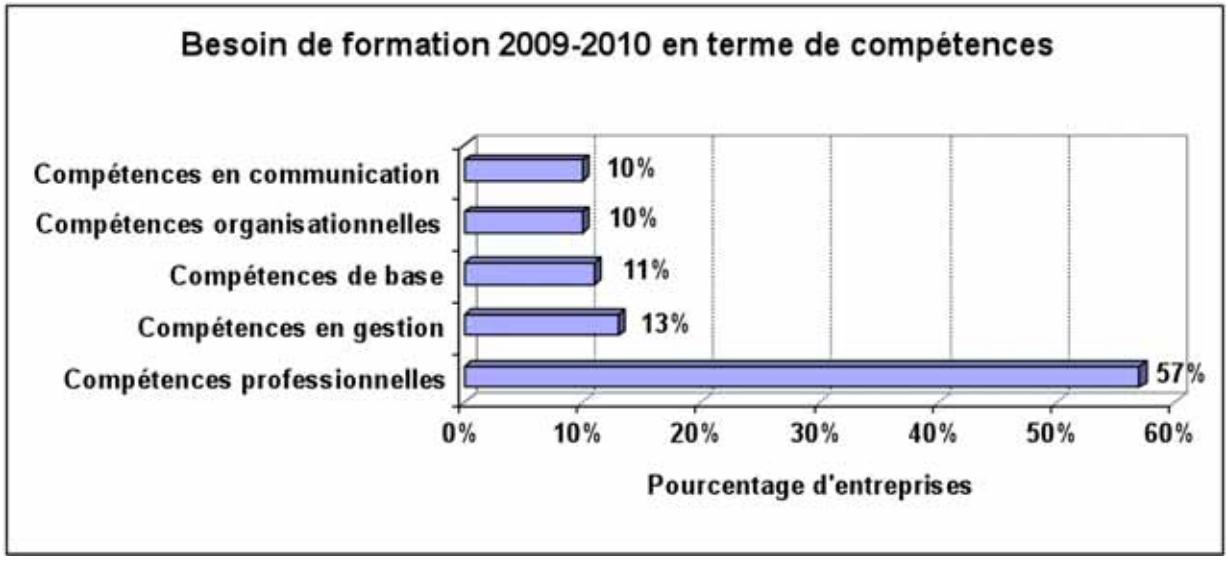

Le tableau ci-dessous présente les métiers dont les besoins de formation en matière de **compétences professionnelles** sont particulièrement importants.

Métiers	Nombre d’entreprises exprimant des besoins de formation en matière de compétences professionnelles	Nombre d’entreprises exprimant des besoins de formation pour ce métier	Pourcentage des entreprises exprimant des besoins de formation en matière de compétences professionnelles pour ce métier
Ébéniste	43	50	86%
Peintre-finisseur	35	42	83%
Opérateur de machines industrielles	31	34	91%
Opérateur de machines à commandes numériques	31	33	94%
Assembleur de portes et fenêtres	17	19	89%
Apprenti ébéniste	15	19	79%
Dessinateur	14	19	74%
Opérateur de chariot élévateur	12	16	75%
Assembleur-ajusteur	10	15	67%
Préposé au sablage	11	13	85%
Assembleur de portes et fenêtres architecturales	10	11	91%
Ouvrier d’atelier	26	32	81%

Le tableau ci-dessous présente les métiers dont les besoins de formation en matière de **compétences en communication** sont particulièrement importants.

Métiers	Nombre d’entreprises exprimant des besoins de formation en matière de compétences en communication	Nombre d’entreprises exprimant des besoins de formation pour ce métier	Pourcentage des entreprises exprimant des besoins de formation en matière de compétences en communication pour ce métier
Chef d’équipe	12	23	52%
Contremaître	11	23	48%
Commis service à la clientèle	8	12	67%
Directeur d’usine	5	7	71%
Représentant des ventes	5	14	36%

Le tableau ci-dessous présente les métiers dont les besoins de formation en matière de **compétences en gestion** sont particulièrement importants.

Métiers	Nombre d’entreprises exprimant des besoins de formation en matière de compétences en gestion	Nombre d’entreprises exprimant des besoins de formation pour ce métier	Pourcentage des entreprises exprimant des besoins de formation en matière de compétences en gestion pour ce métier
Chef d’équipe	14	23	61%
Contremaître	12	23	52%
Directeur des ventes	6	12	50%
Directeur d’usine	6	7	86%
Représentant des ventes	6	14	43%
Directeur de production	5	11	42%

Le tableau ci-dessous présente les métiers dont les besoins de formation en matière de **compétences de base** sont particulièrement importants.

Métiers	Nombre d’entreprises exprimant des besoins de formation en matière de compétences de base	Nombre d’entreprises exprimant des besoins de formation pour ce métier	Pourcentage des entreprises exprimant des besoins de formation en matière de compétences de base pour ce métier
Peintre-finisseur	8	42	19%
Ébéniste	7	50	14%
Ouvrier d’atelier	6	32	19%
Rembourreur	5	10	50%

Le tableau ci-dessous présente les métiers dont les besoins de formation en matière de **compétences organisationnelles** sont particulièrement importants.

Métiers	Nombre d’entreprises exprimant des besoins de formation en matière de compétences organisationnelles	Nombre d’entreprises exprimant des besoins de formation pour ce métier	Pourcentage des entreprises exprimant des besoins de formation en matière de compétences organisationnelles pour ce métier
Contremaître	9	23	39%
Chef d’équipe	7	23	30%

2.3.4 Situations susceptibles d’être améliorées par le développement des compétences des travailleurs

Selon les résultats de l’enquête, la hausse de la productivité est la situation qui peut être le plus améliorée par le développement des compétences des travailleurs : 42 % des entreprises sondées l’ont choisie comme premier choix.

À l’inverse, l’entretien préventif semble moins susceptible d’être amélioré par le développement des compétences. Il a été très peu choisi en premier choix, seulement 22 % des entreprises.

Pour chacune des six situations susceptibles d’être améliorées par le développement des compétences des travailleurs, les pages suivantes contiennent un tableau présentant la répartition des choix des entreprises, un deuxième tableau détaille cette répartition des choix par secteur, puis un troisième tableau détaille cette répartition des choix par taille des entreprises.

Dans les entreprises sondées, 42 % ont fait remarquer que la **hausse de la productivité** pourrait être améliorée par le développement des compétences des travailleurs. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur des armoires de cuisine (44 % des entreprises) et chez les grandes entreprises − plus de 10 salariés − (51 %).

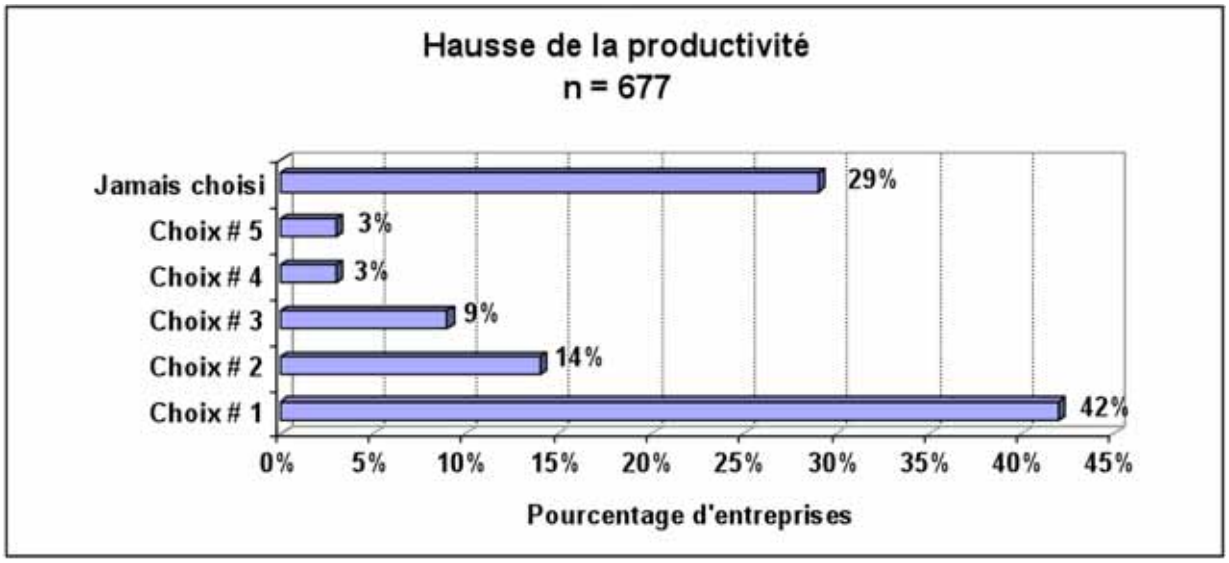

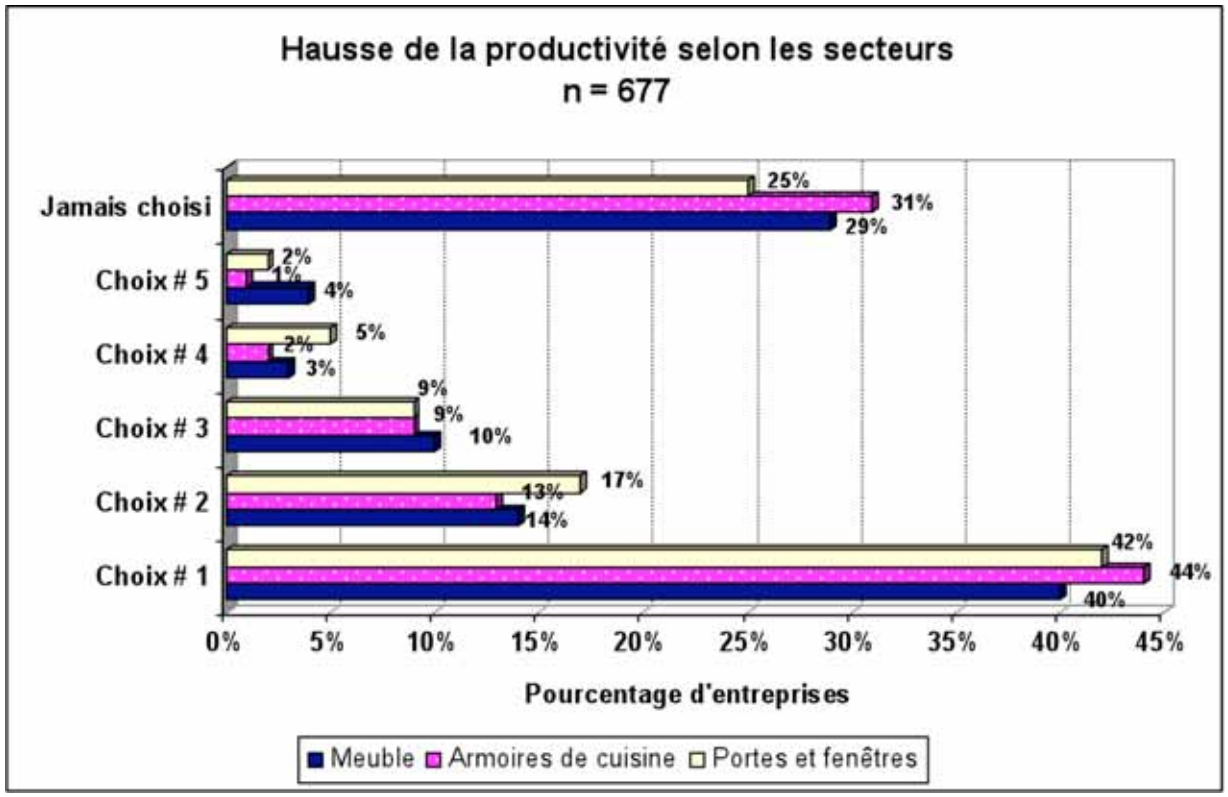

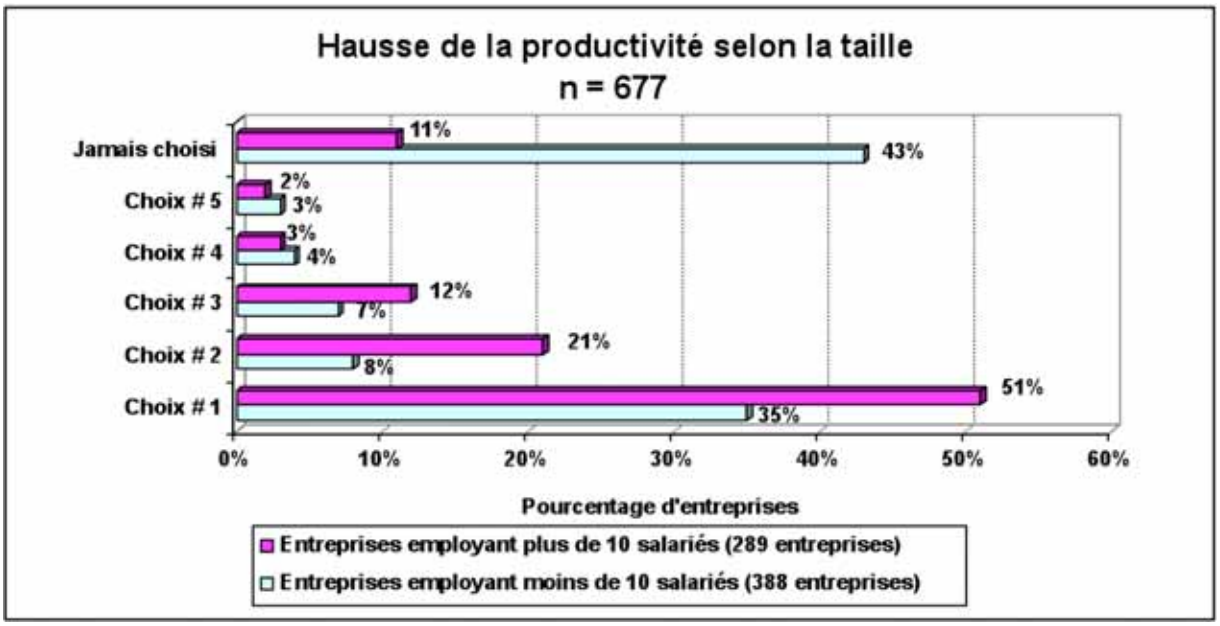
Hausse de la productivité selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
11%
43%
2%
3%
3%
4%
12%
7%
21%
8%
51%
35%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

Parmi les entreprises sondées, 39 % ont considéré que la **qualité des produits** pourrait être améliorée par le développement des compétences des travailleurs. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur des armoires de cuisine (43 % des entreprises) et chez les grandes entreprises (44 %).

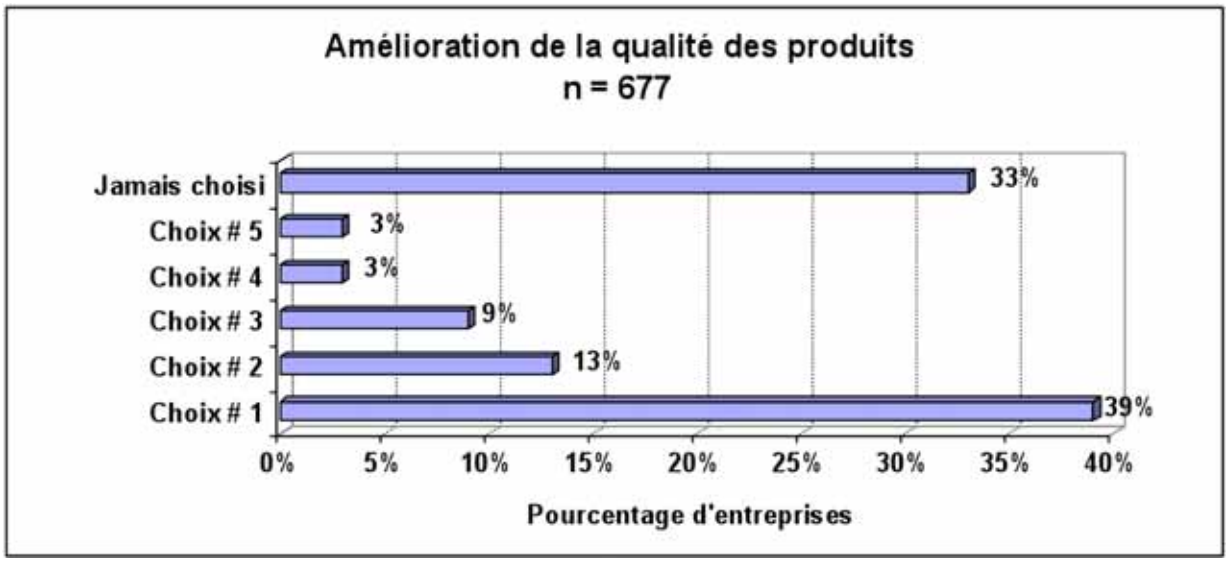

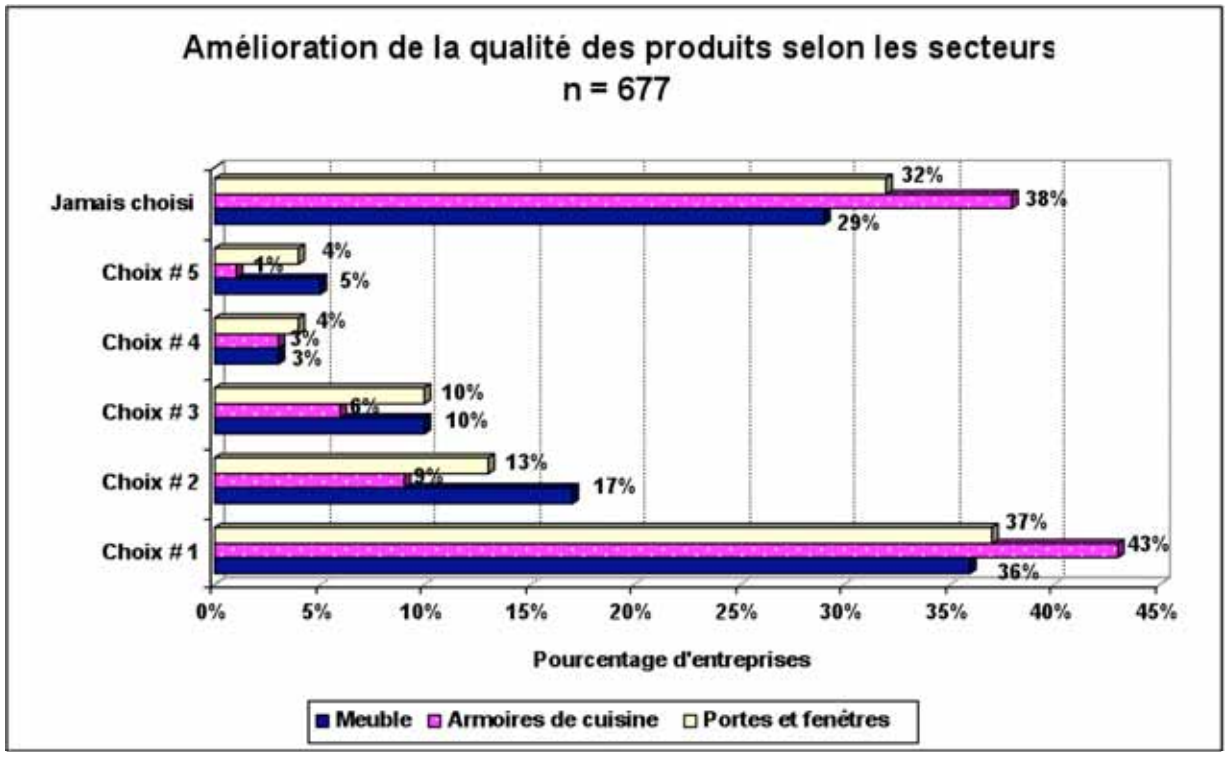

Amélioration de la qualité des produits selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
14%
47%
5%
2%
5%
3%
12%
6%
20%
7%
44%
35%
0%
5%
10%
15%
20%
25%
30%
35%
40%
45%
50%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

Parmi les entreprises sondées, 36 % ont jugé que la **polyvalence** pourrait être accrue par le développement des compétences des travailleurs. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur des armoires de cuisine (39 % des entreprises) et chez les grandes entreprises (42 %).

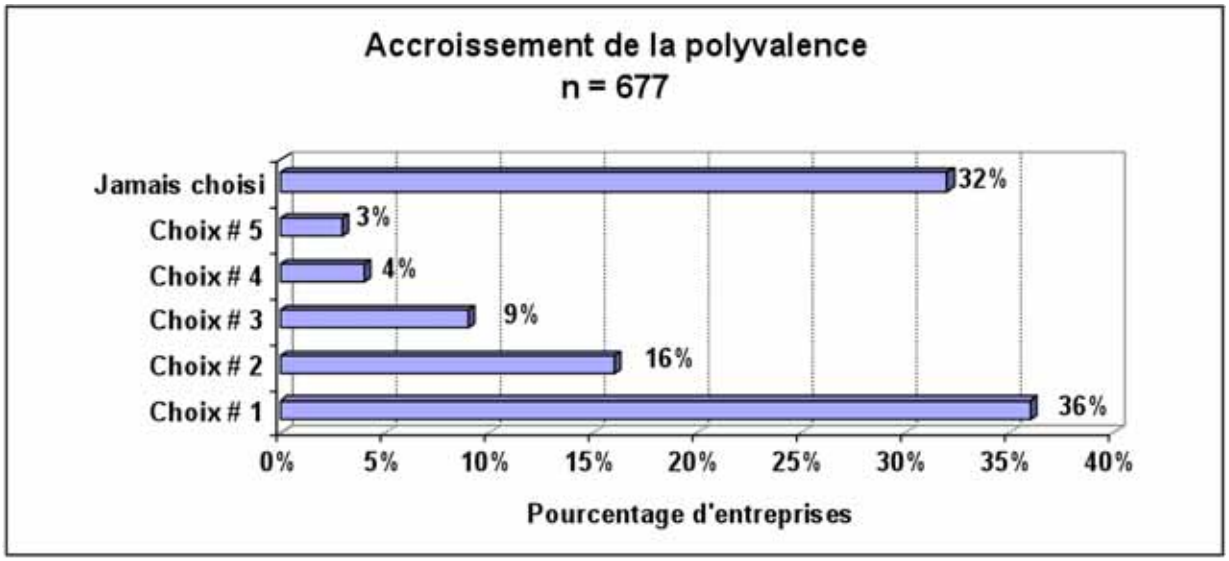

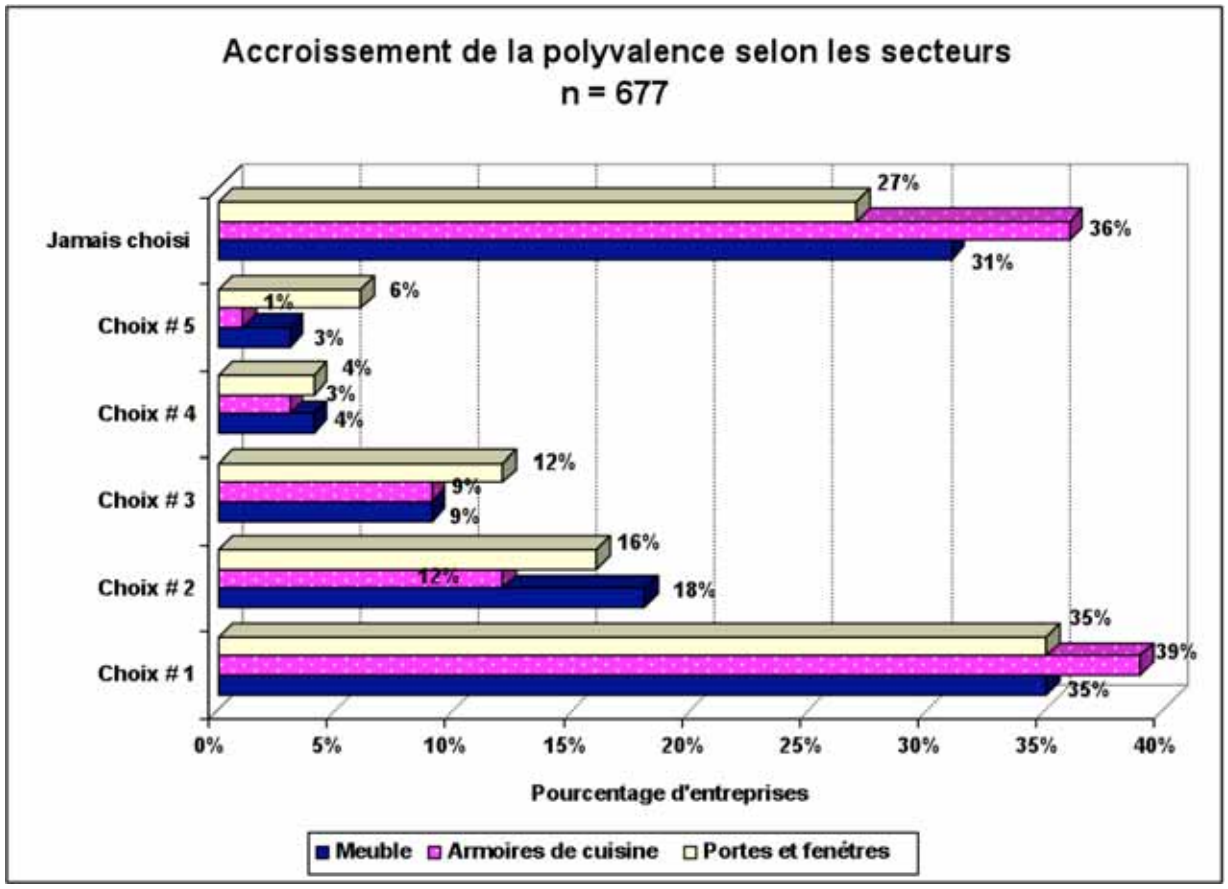

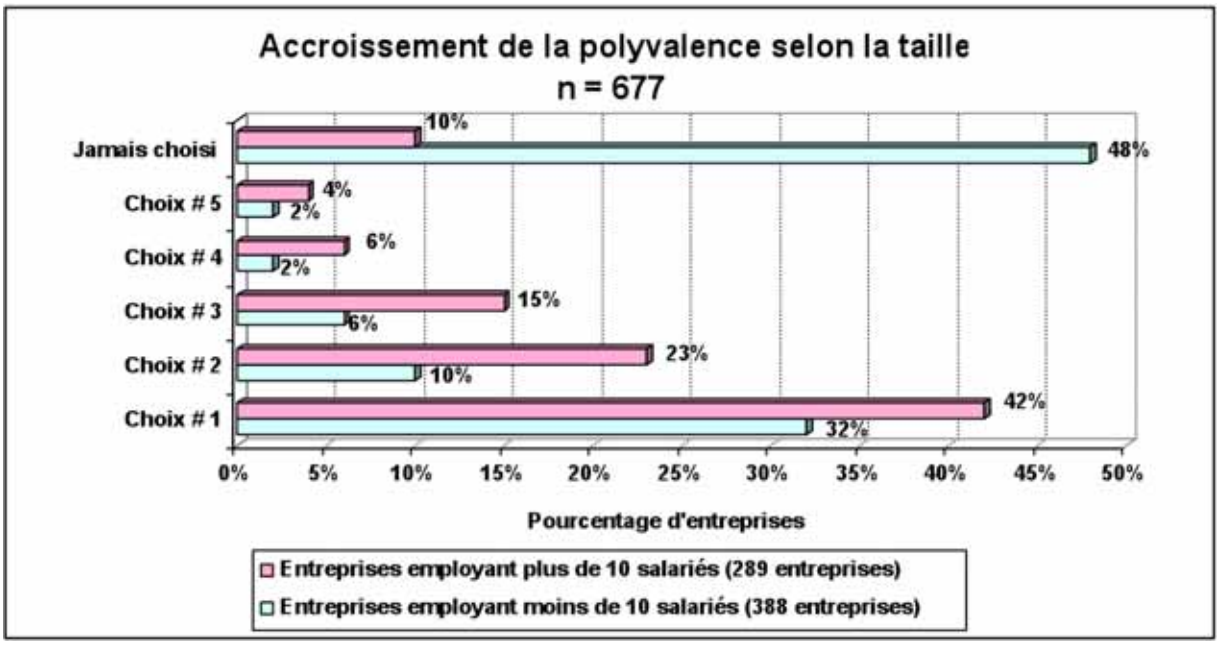
Accroissement de la polyvalence selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
10%
48%
4%
2%
6%
2%
15%
6%
23%
10%
42%
32%
0%
5%
10%
15%
20%
25%
30%
35%
40%
45%
50%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

Pour 28 % des entreprises sondées, le développement des compétences des travailleurs pourrait favoriser **l'utilisation optimale des équipements**. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur des armoires de cuisine (31 % des entreprises) et chez les grandes entreprises (30 %).

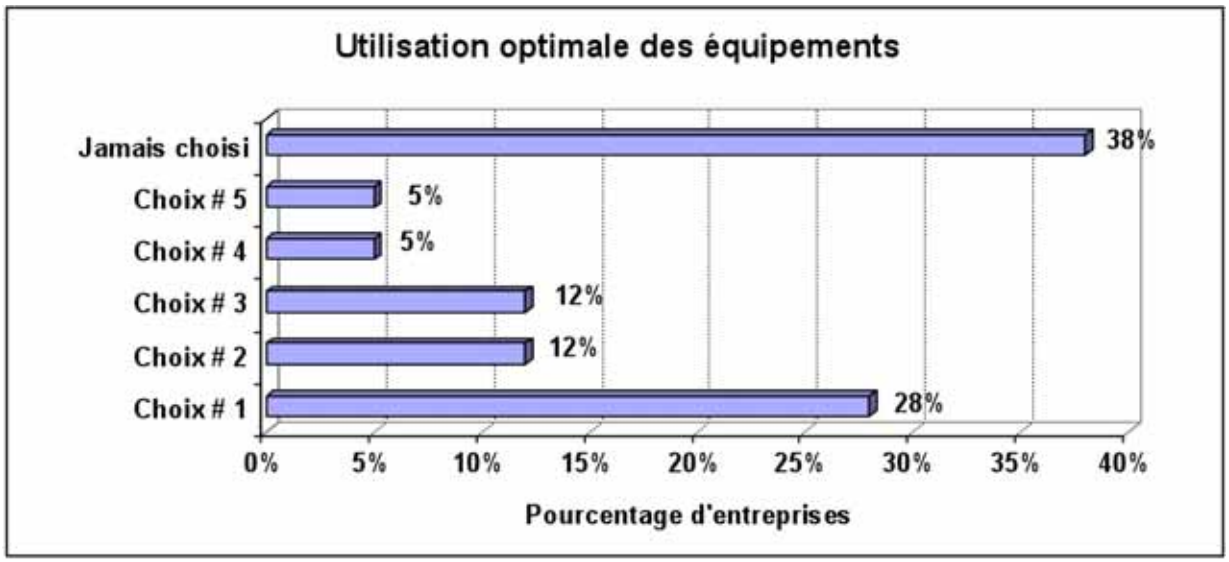

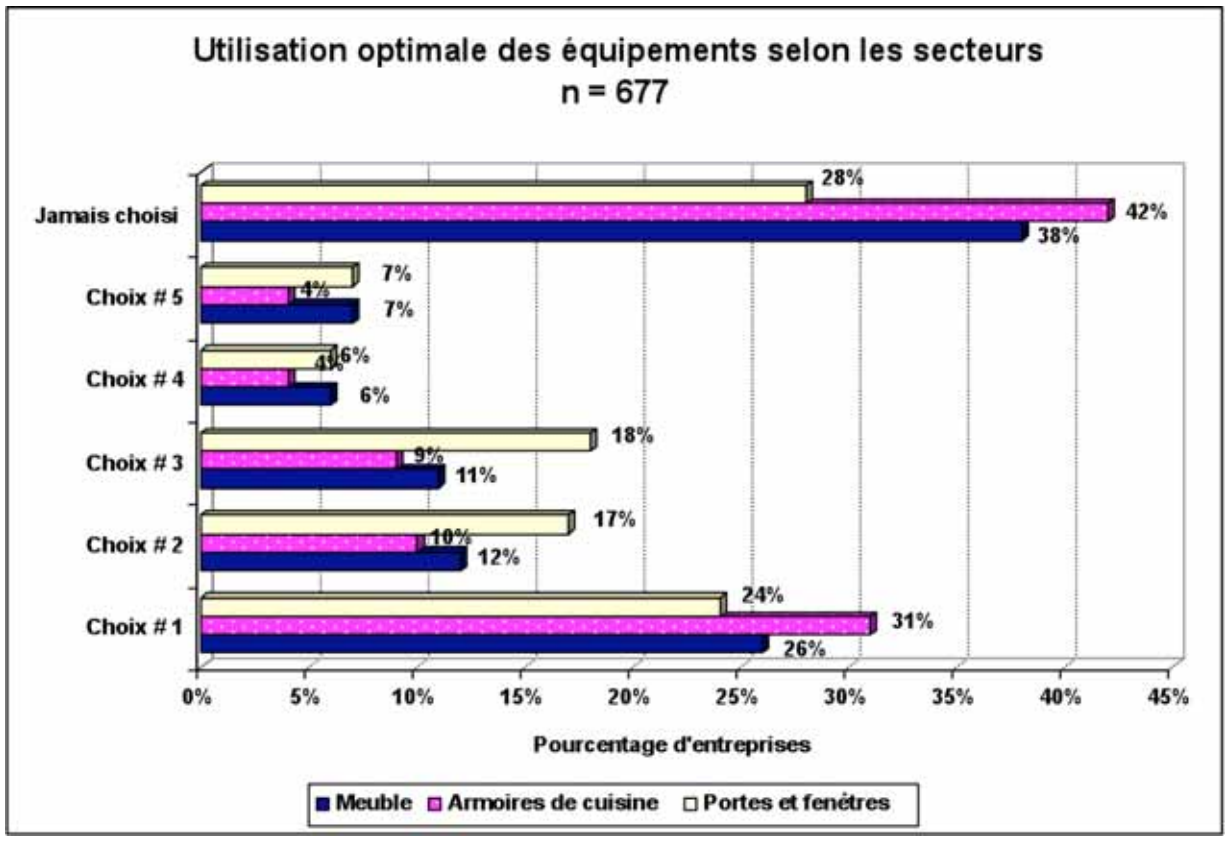

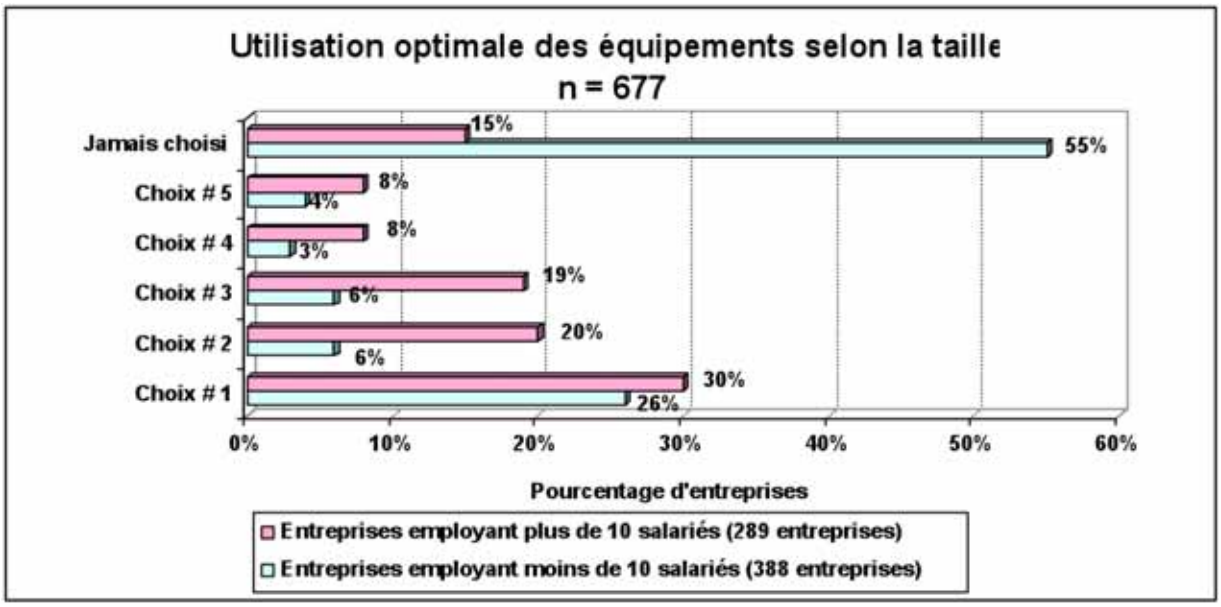
Utilisation optimale des équipements selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
15%
55%
8%
4%
8%
3%
19%
6%
20%
6%
30%
26%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

Dans les entreprises sondées, 26 % ont estimé que les **délais de livraison** pourraient être réduits par le développement des compétences des travailleurs. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur des armoires de cuisine (31 % des entreprises) et beaucoup chez les grandes entreprises (27 %) et les plus petites (25 %).

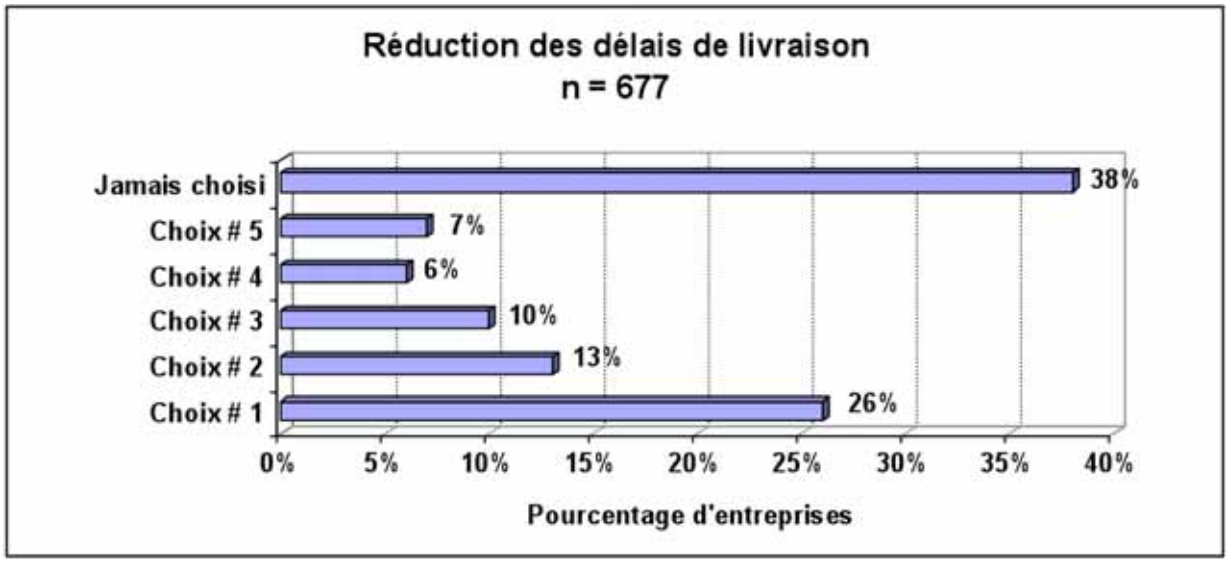

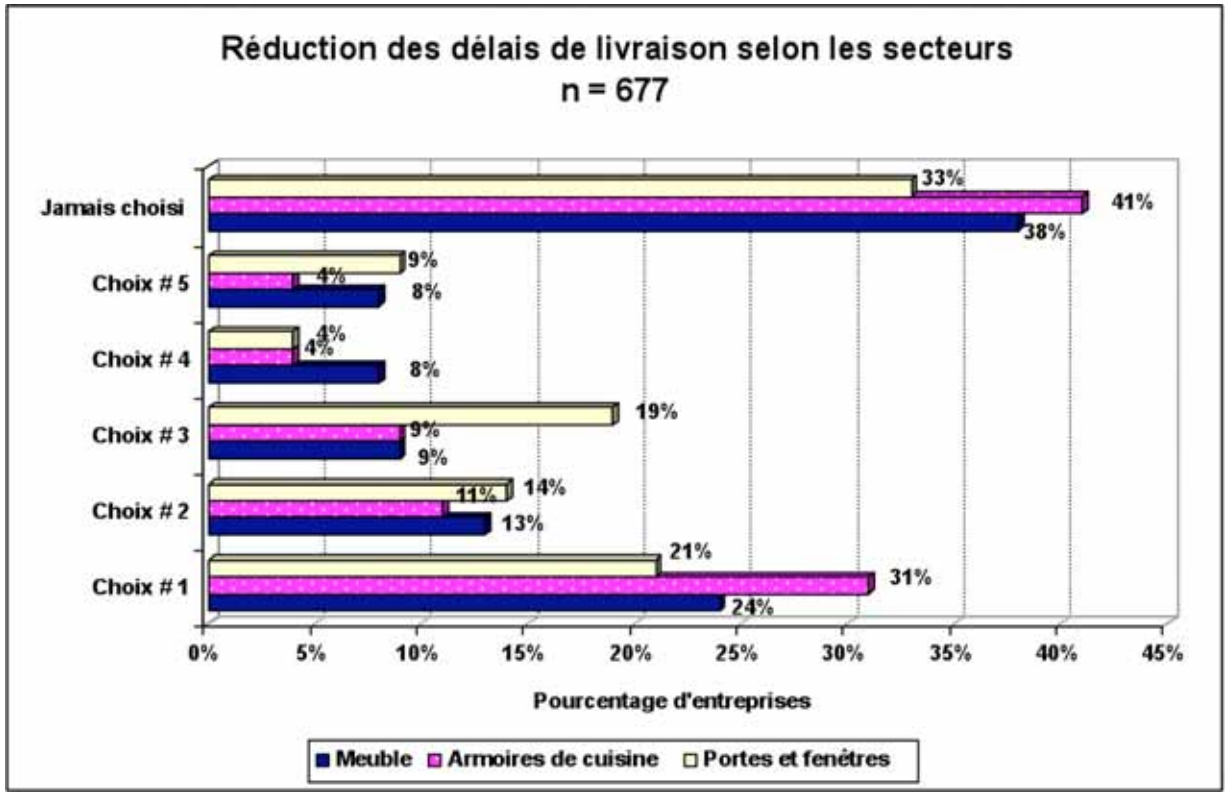

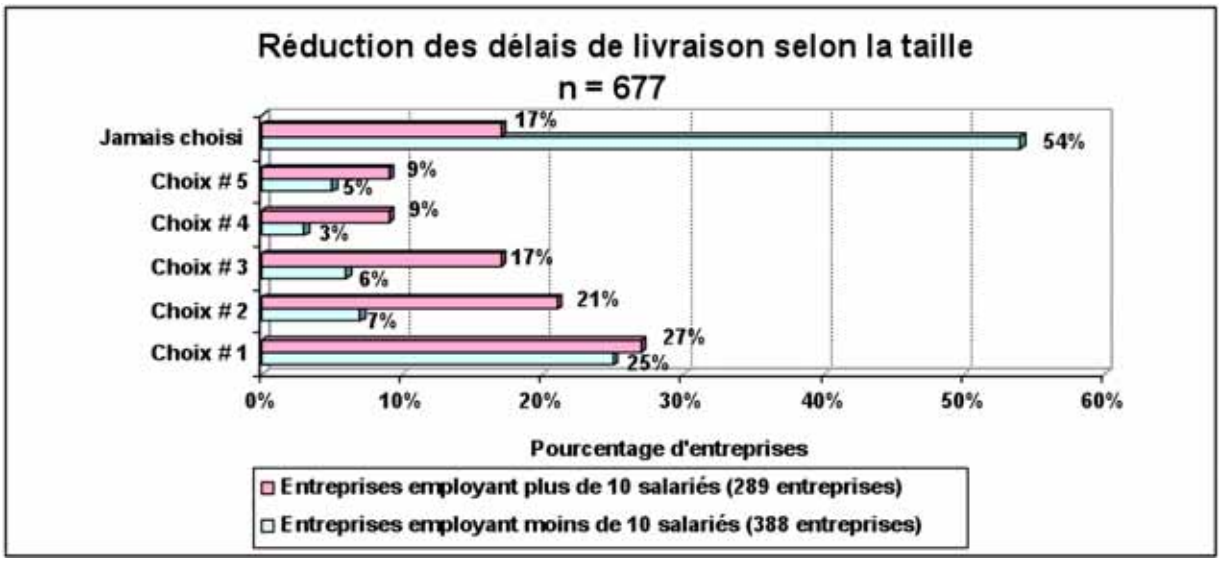
Réduction des délais de livraison selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
17%
54%
9%
5%
9%
3%
17%
6%
21%
7%
27%
25%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

Parmi les entreprises sondées, 22 % sont certaines que **l'entretien préventif** pourrait être réduit par le développement des compétences des travailleurs. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur des armoires de cuisine (24 % des entreprises) et beaucoup chez les grandes entreprises (24 %) et les plus petites (21 %).

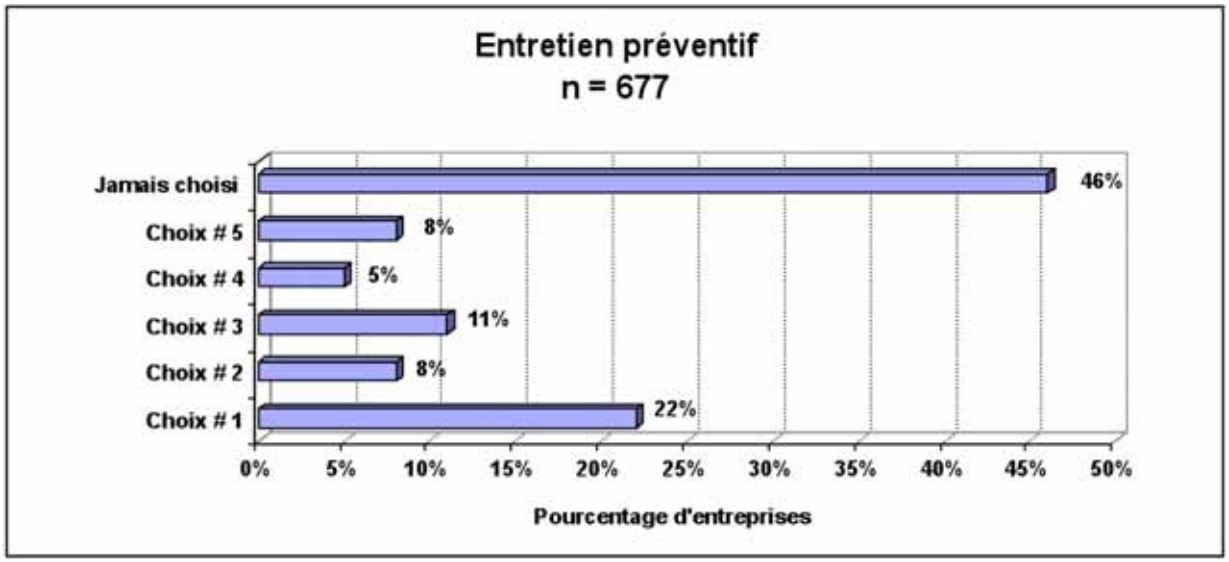

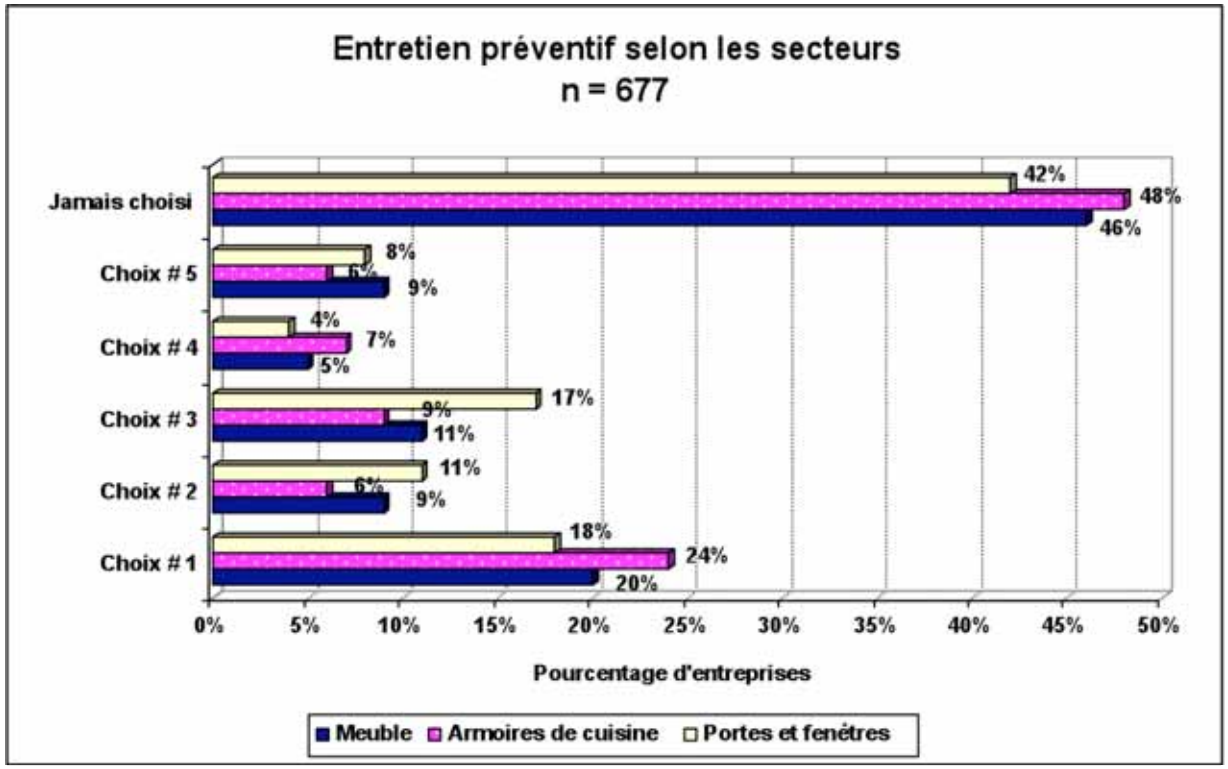

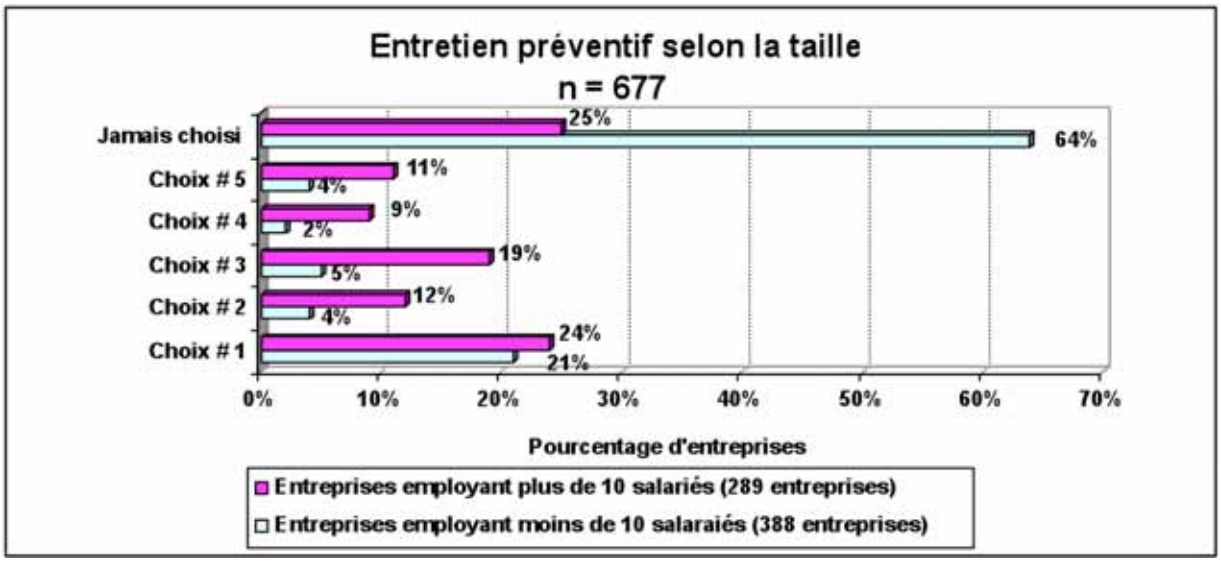
Entretien préventif selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
25%
64%
11%
4%
9%
2%
19%
5%
12%
4%
24%
21%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salaraiés (388 entreprises)

2.3.5 Outils qui aideraient à mieux gérer les compétences des travailleurs

Une grande proportion d’entreprises (24 %) a choisi la formation des formateurs en milieu de travail comme outil de premier choix qui aiderait à mieux gérer les compétences des travailleurs.

À l’inverse, la gestion informatisée a été le moins souvent choisie en premier pour aider à gérer les compétences des travailleurs (5 % des entreprises).

Pour chacun des 10 outils aidant à mieux gérer les compétences des travailleurs, les pages suivantes contiennent un tableau présentant la répartition des choix des entreprises, un deuxième tableau détaille cette répartition des choix par secteur, puis un troisième tableau détaille cette répartition des choix par taille d’entreprises.

Pour 24 % des entreprises sondées, la **formation de formateurs** en milieu de travail serait un outil particulièrement aidant pour mieux gérer les compétences des travailleurs, davantage dans le secteur des portes et fenêtres (32 % des entreprises) et chez les grandes entreprises (36 %).

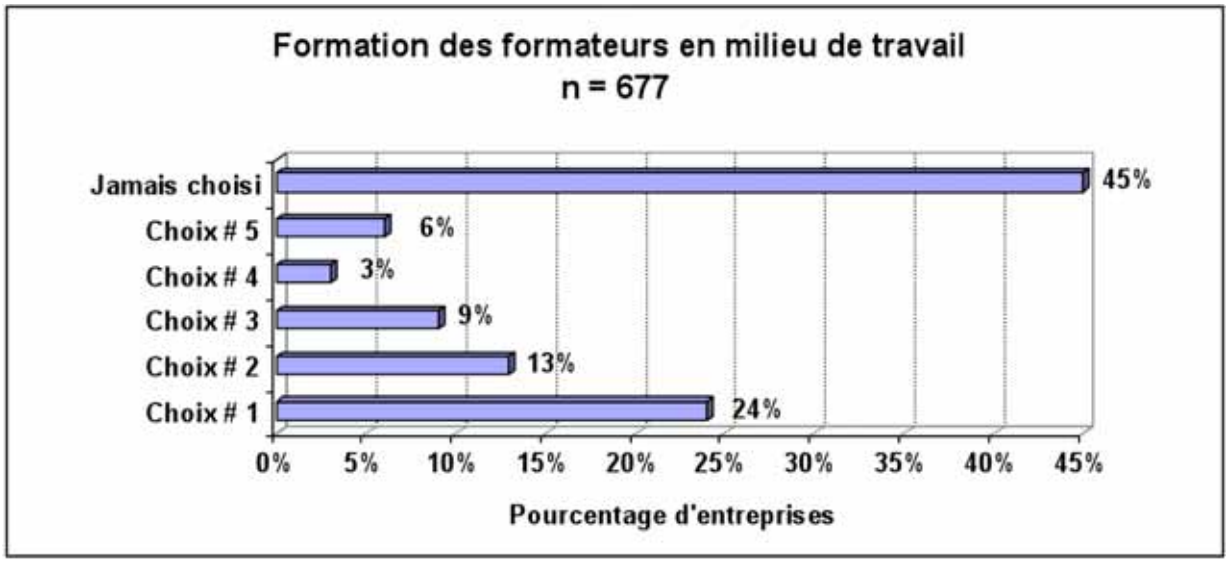

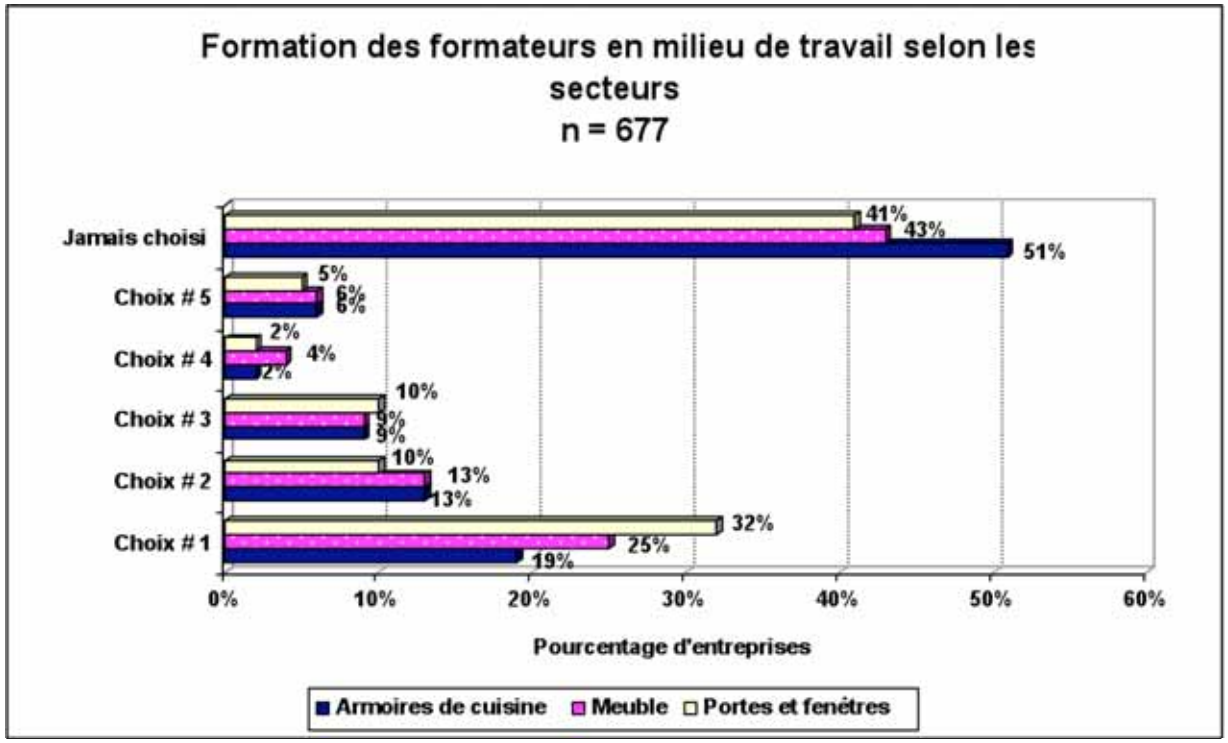

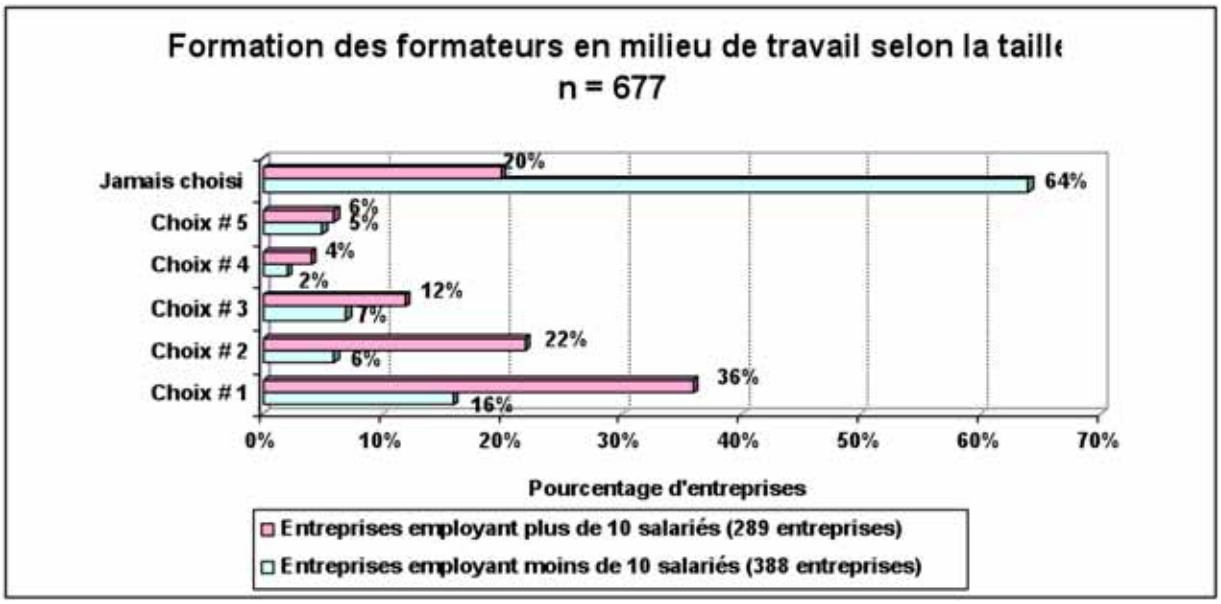
Formation des formateurs en milieu de travail selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
20%
64%
6%
5%
4%
2%
12%
7%
22%
6%
36%
16%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

Dans les entreprises sondées, 17 % étaient d'avis que **l'élaboration de profils de compétence** serait un outil particulièrement aidant pour mieux gérer les compétences des travailleurs. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur des portes et fenêtres (20 %) et chez les grandes entreprises (36 %).

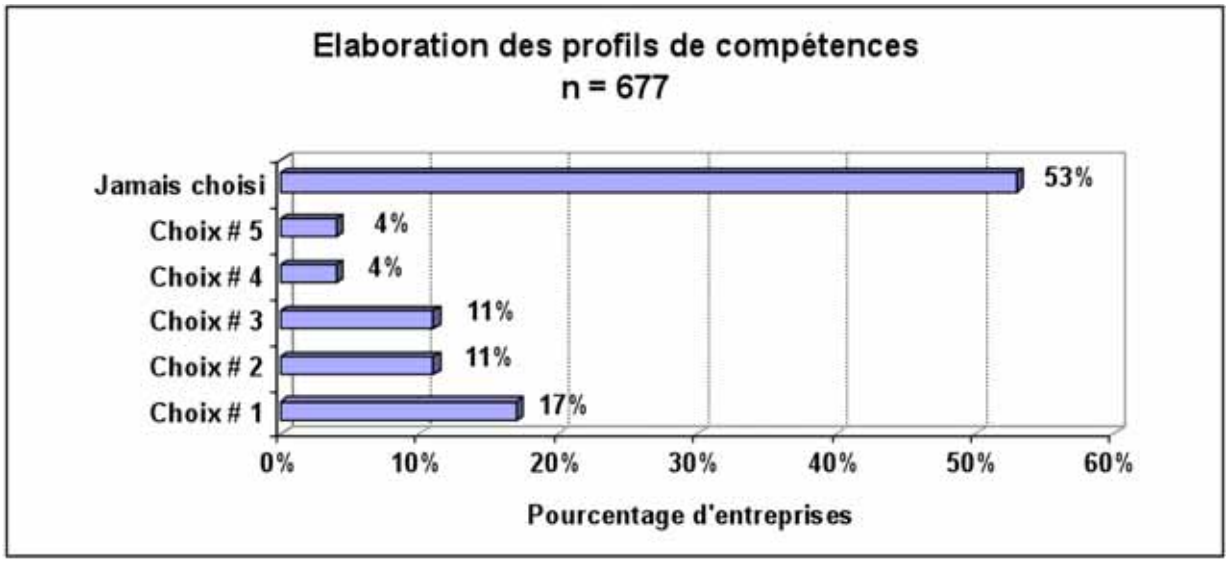

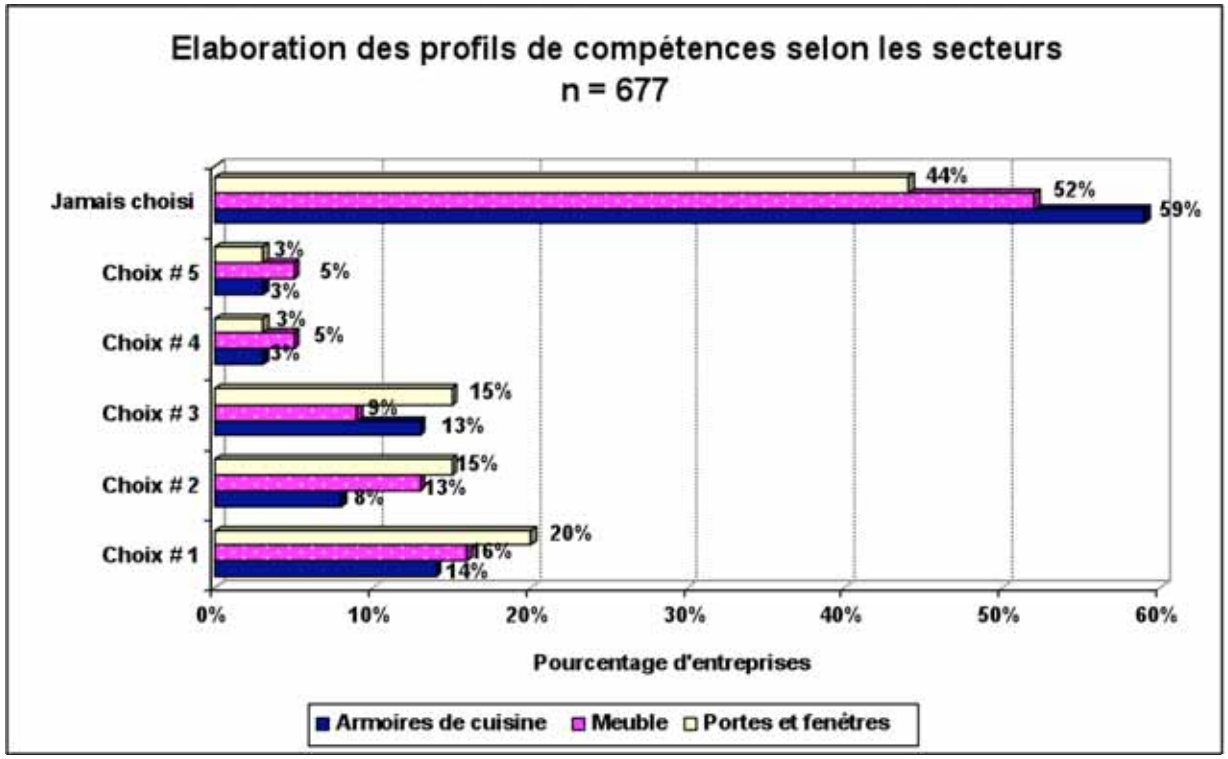

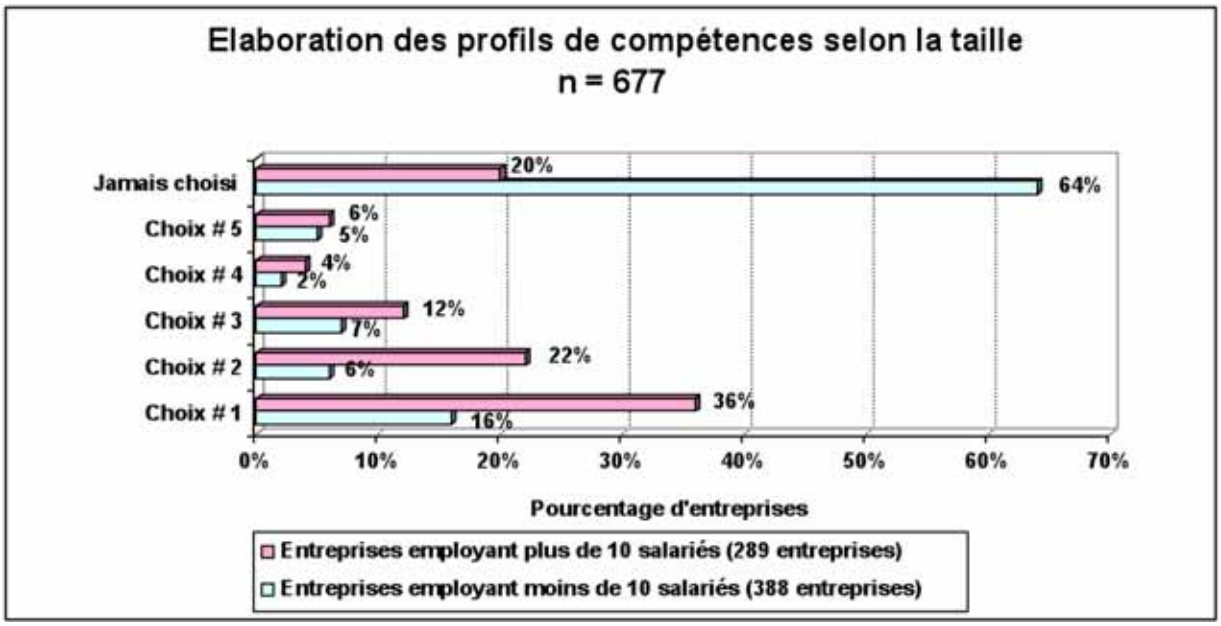
Elaboration des profils de compétences selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
20%
64%
6%
5%
4%
2%
12%
7%
22%
6%
36%
16%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

Parmi les entreprises sondées, 15 % ont déterminé que la **formation des superviseurs** serait un outil particulièrement aidant pour mieux gérer les compétences des travailleurs. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur des portes et fenêtres (20 %) et chez les grandes entreprises (23 %).

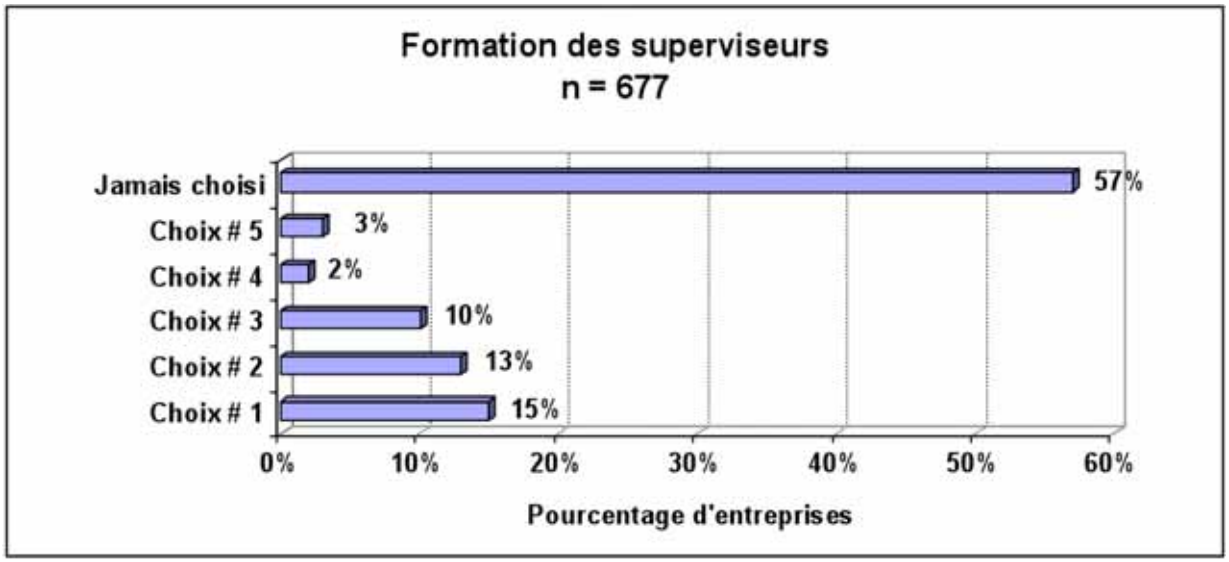

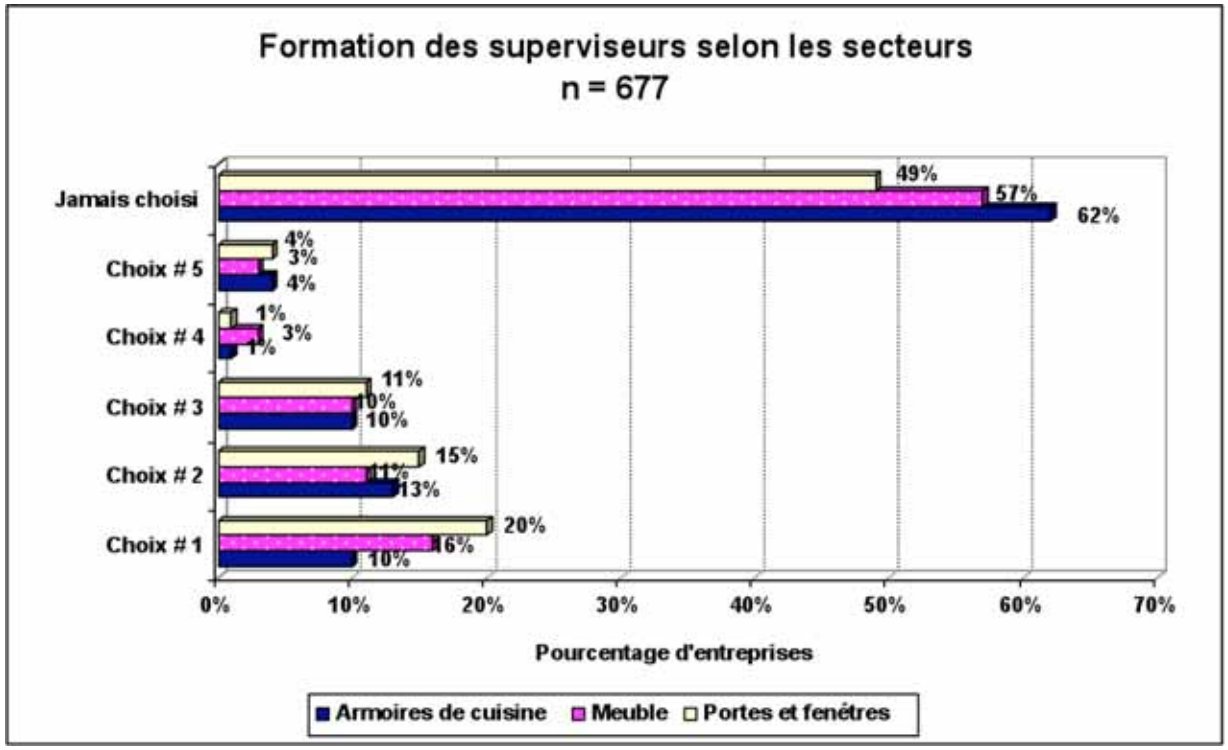

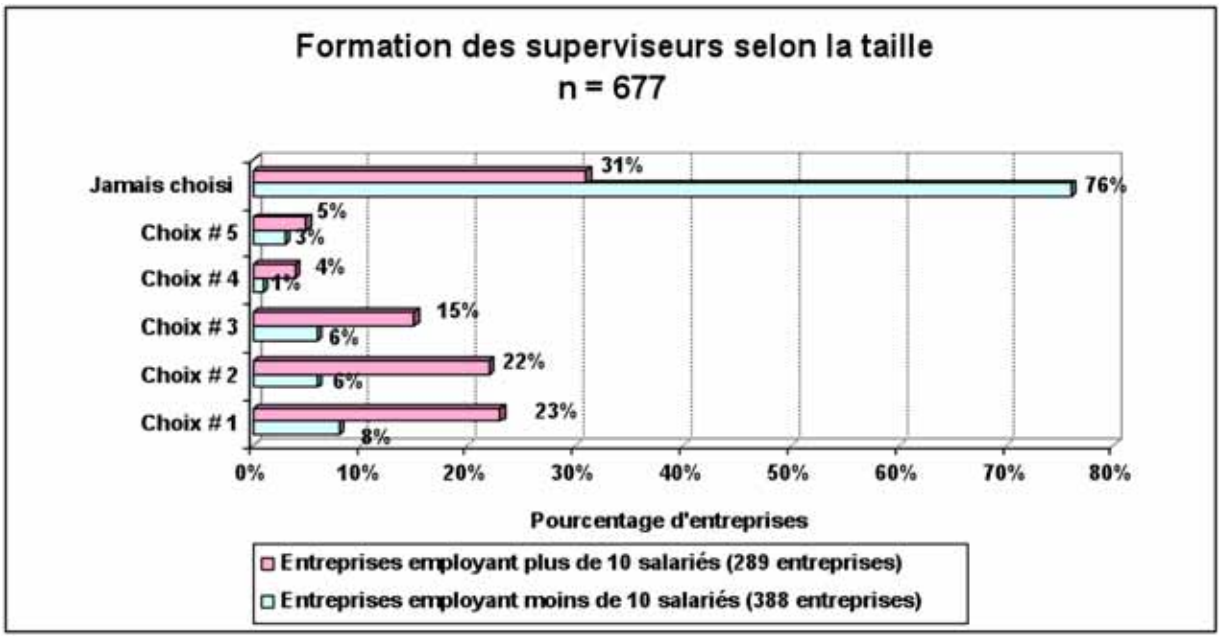
Formation des superviseurs selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
31%
76%
5%
3%
4%
1%
15%
6%
22%
6%
23%
8%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
80%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

Pour 15 % des entreprises sondées, **l'accès à des guides de formation en milieu de travail** serait un outil particulièrement aidant pour mieux gérer les compétences des travailleurs. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur des portes et fenêtres et du meuble (16 %) et chez les grandes entreprises (23 %).

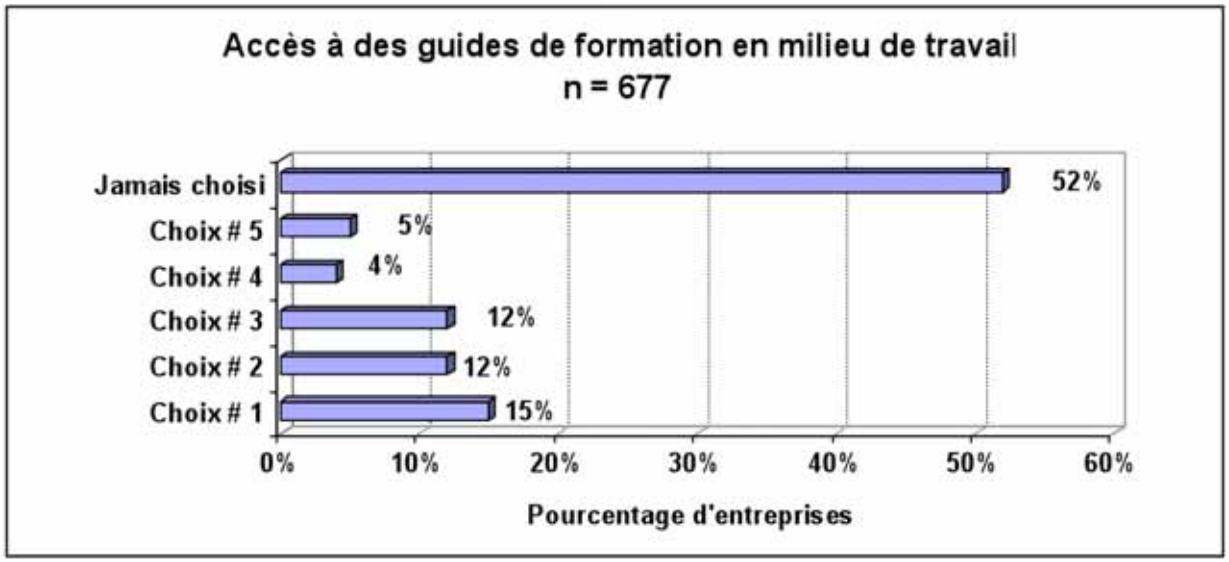

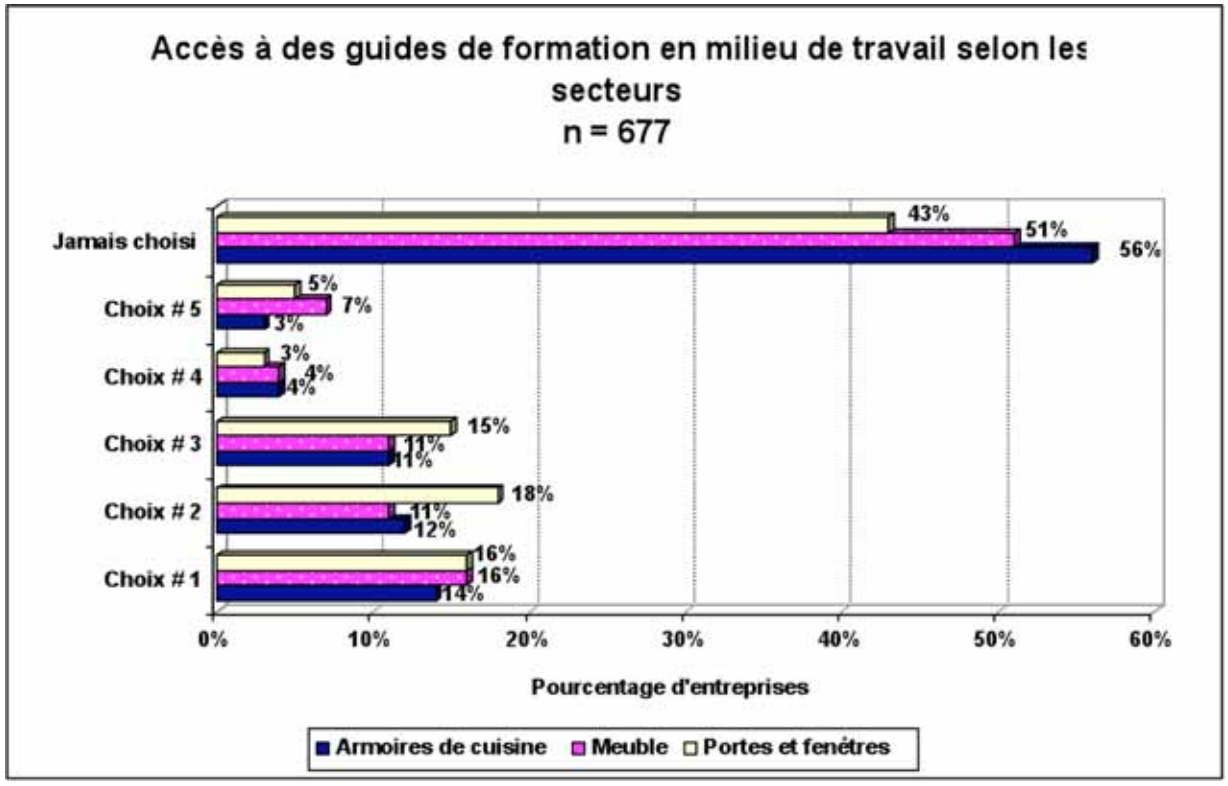

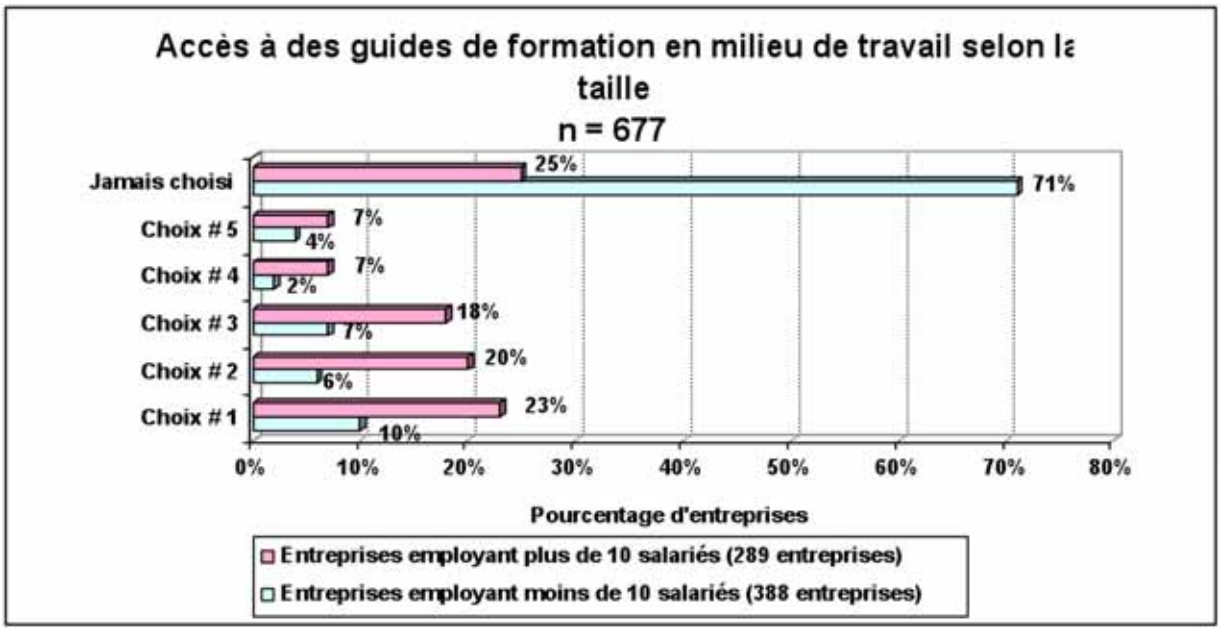
Accès à des guides de formation en milieu de travail selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
25%
71%
7%
4%
7%
2%
18%
7%
20%
6%
23%
10%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
80%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

Dans les entreprises sondées, 13 % ont fait remarquer que la **reconnaissance des compétences des travailleurs** serait un outil particulièrement aidant pour mieux gérer les compétences des travailleurs. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur du meuble (13 %) et chez les grandes entreprises (17 %).

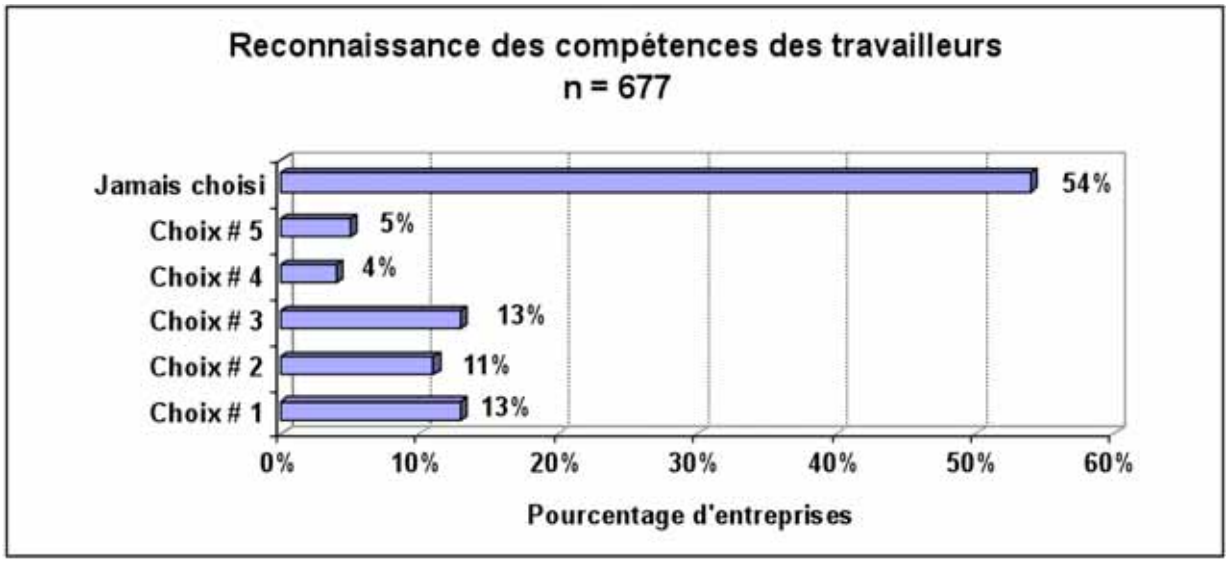

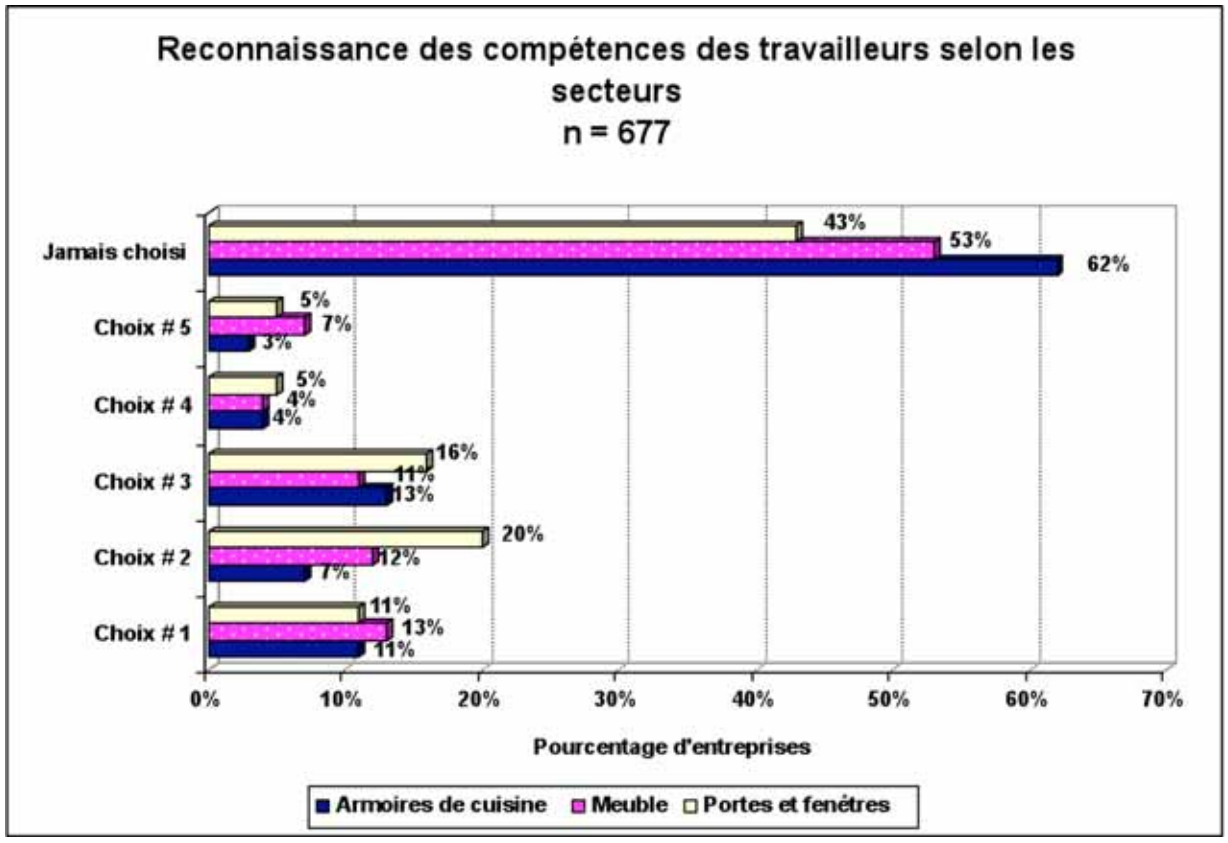

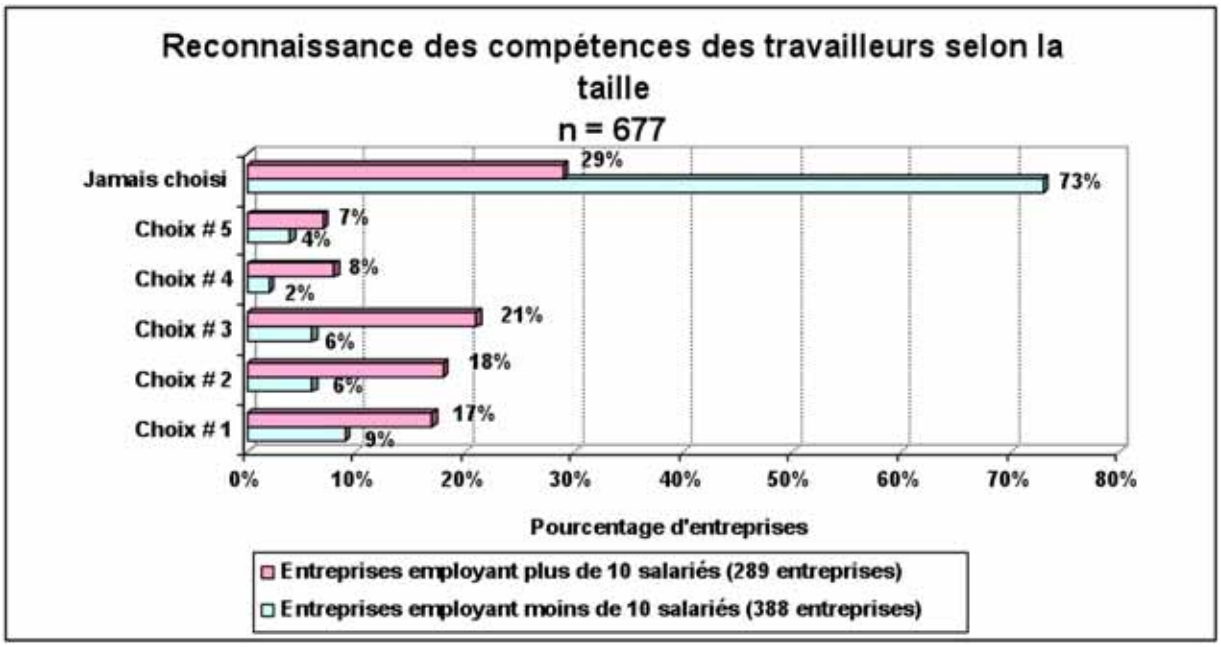
Reconnaissance des compétences des travailleurs selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
29%
73%
7%
4%
8%
2%
21%
6%
18%
6%
17%
9%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
80%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

Parmi les entreprises sondées, 13 % ont estimé que **l'analyse des besoins de perfectionnement** serait un outil particulièrement aidant pour mieux gérer les compétences des travailleurs. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur des portes et fenêtres (17 %) et chez les grandes entreprises (20 %).

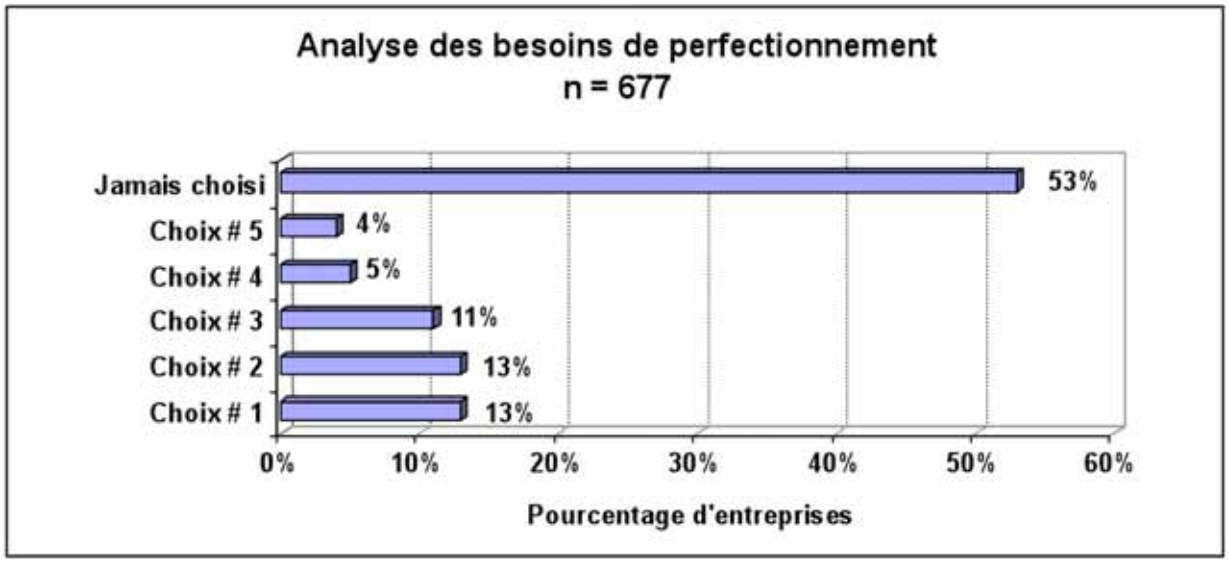

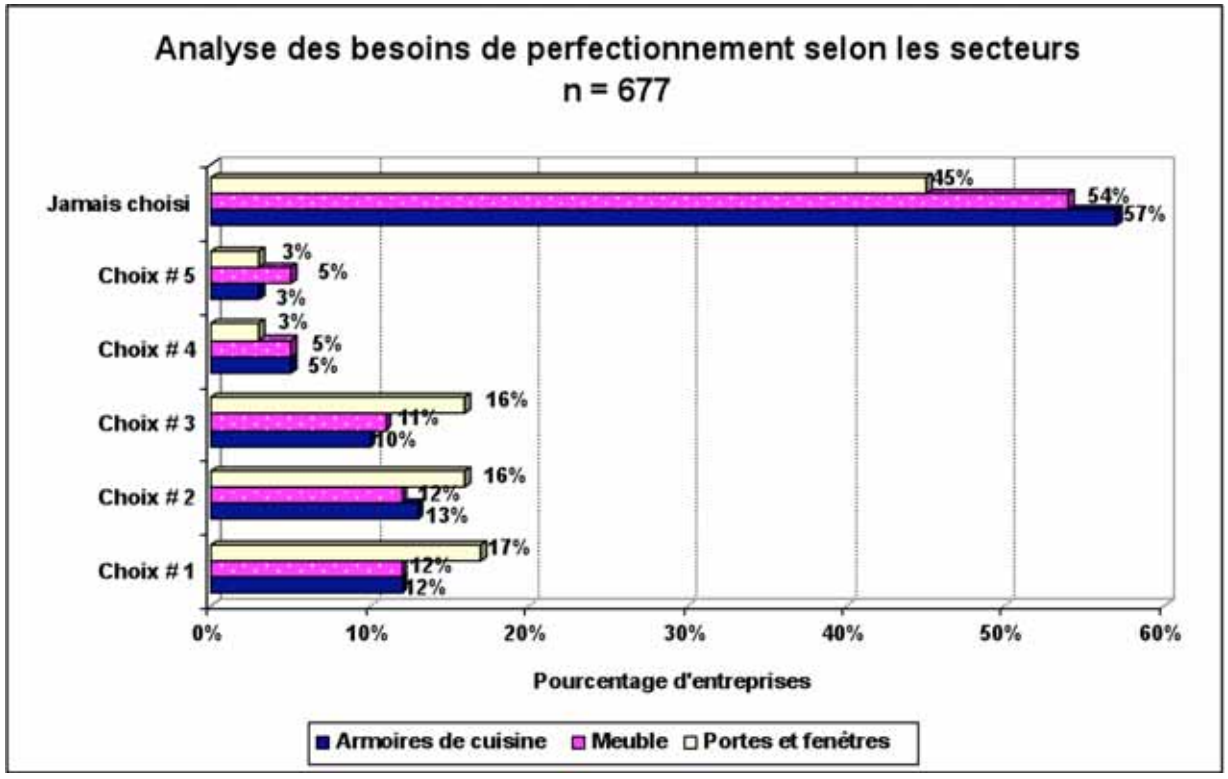

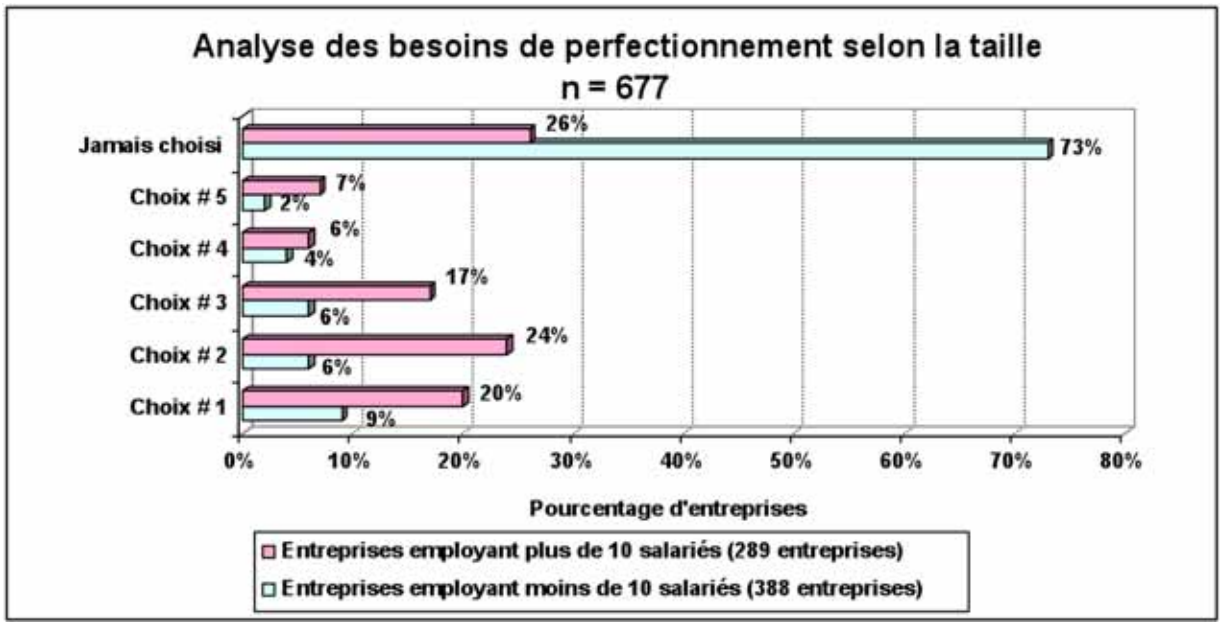
Analyse des besoins de perfectionnement selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
26%
73%
7%
2%
6%
4%
17%
6%
24%
6%
20%
9%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
80%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

Pour 13 % des entreprises sondées, **l’accompagnement dans le développement des activités de formation** serait un outil particulièrement aidant pour mieux gérer les compétences des travailleurs. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur du meuble (13 %) et chez les grandes entreprises (19 %).

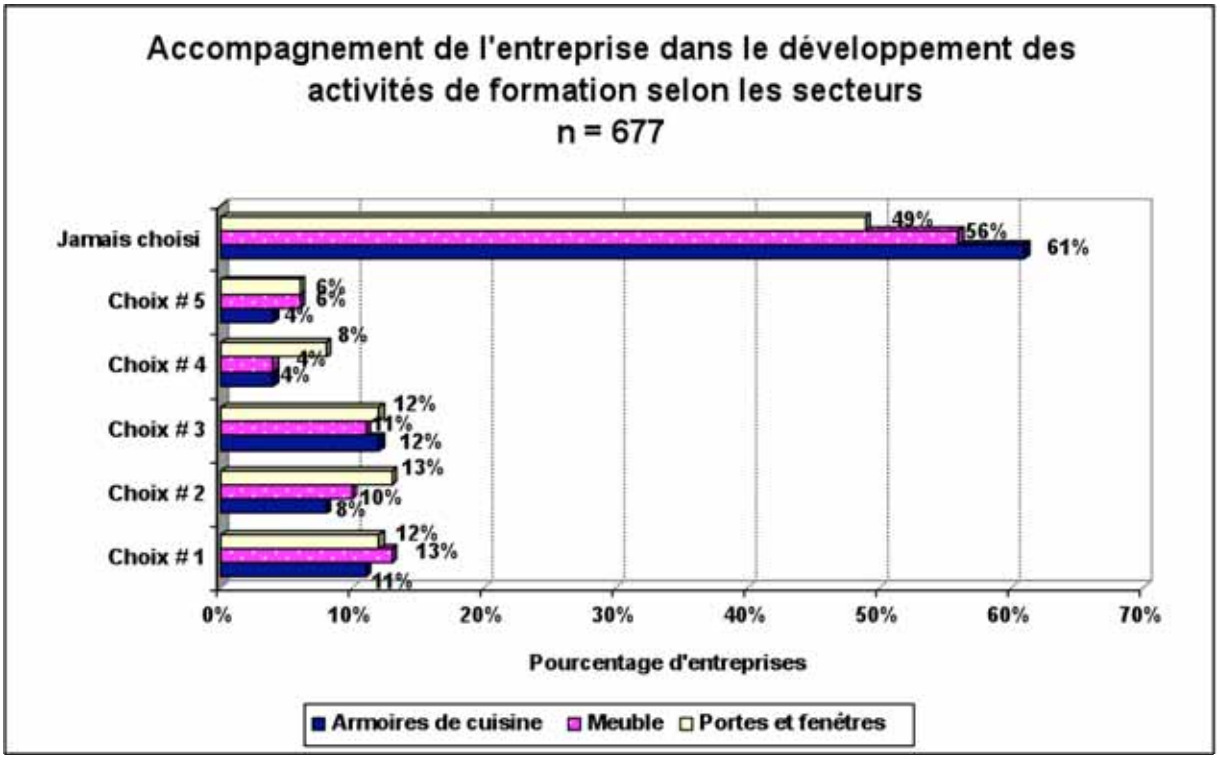

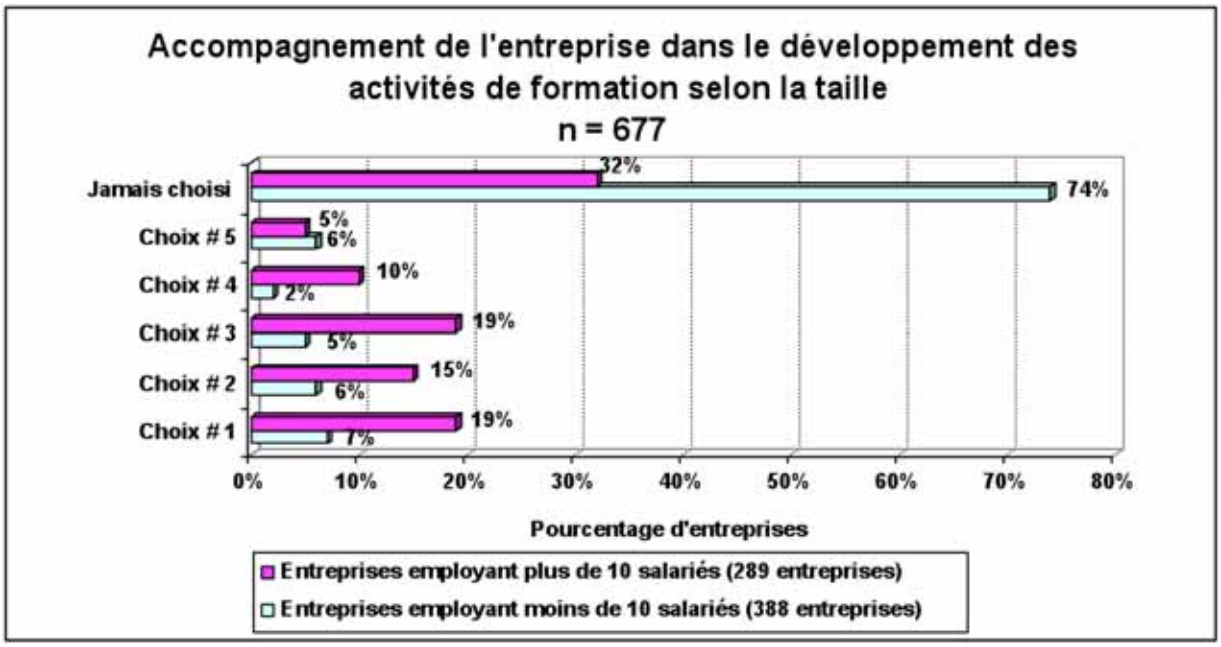
Accompagnement de l'entreprise dans le développement des activités de formation selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
32%
74%
5%
6%
10%
2%
19%
5%
15%
6%
19%
7%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
80%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

Dans les entreprises sondées, 5 % ont jugé que la **gestion informatisée du développement des compétences** serait un outil particulièrement aidant pour mieux gérer les compétences des travailleurs. Ce choix est encore plus prononcé dans le secteur des portes et fenêtres (10 %) et beaucoup chez les petites entreprises (4 %) et les grandes (7 %).

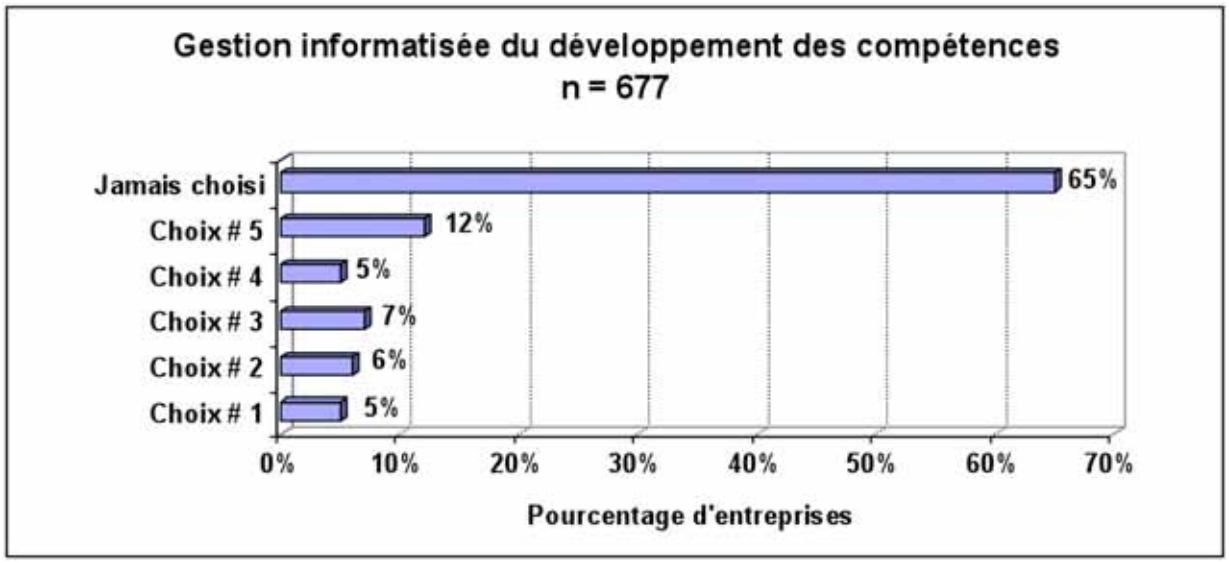

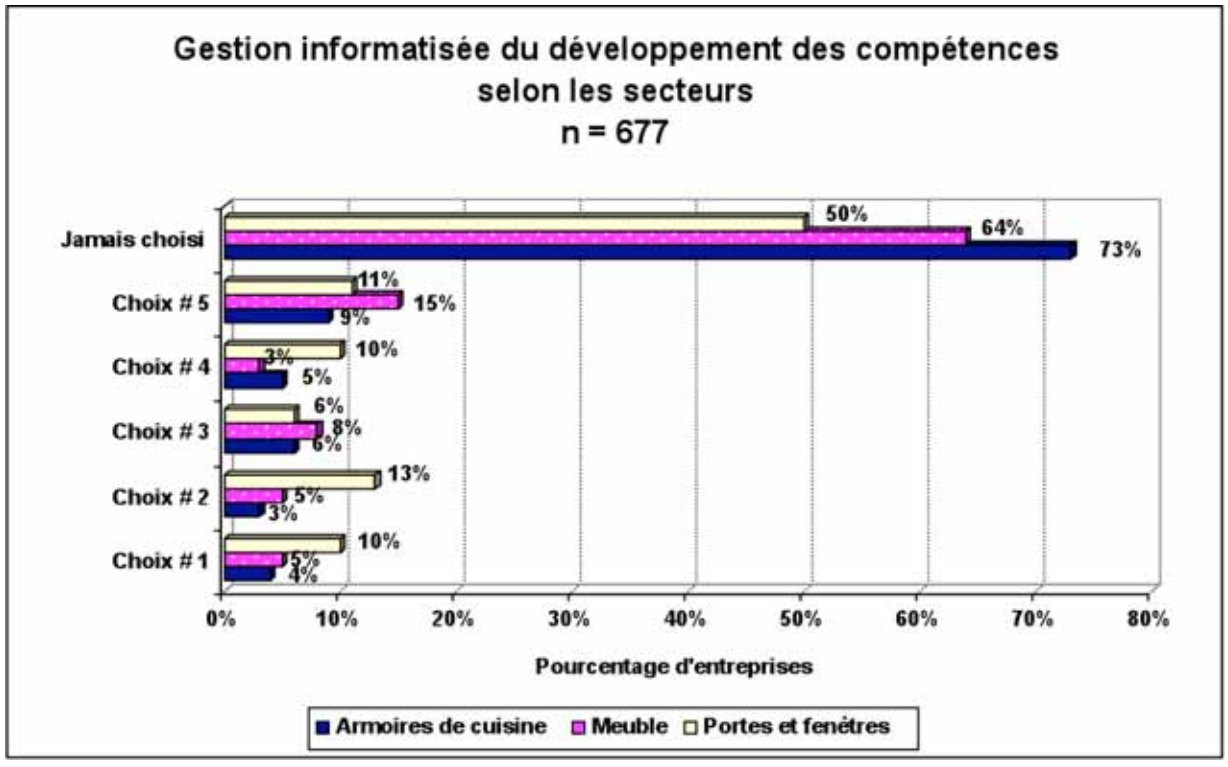

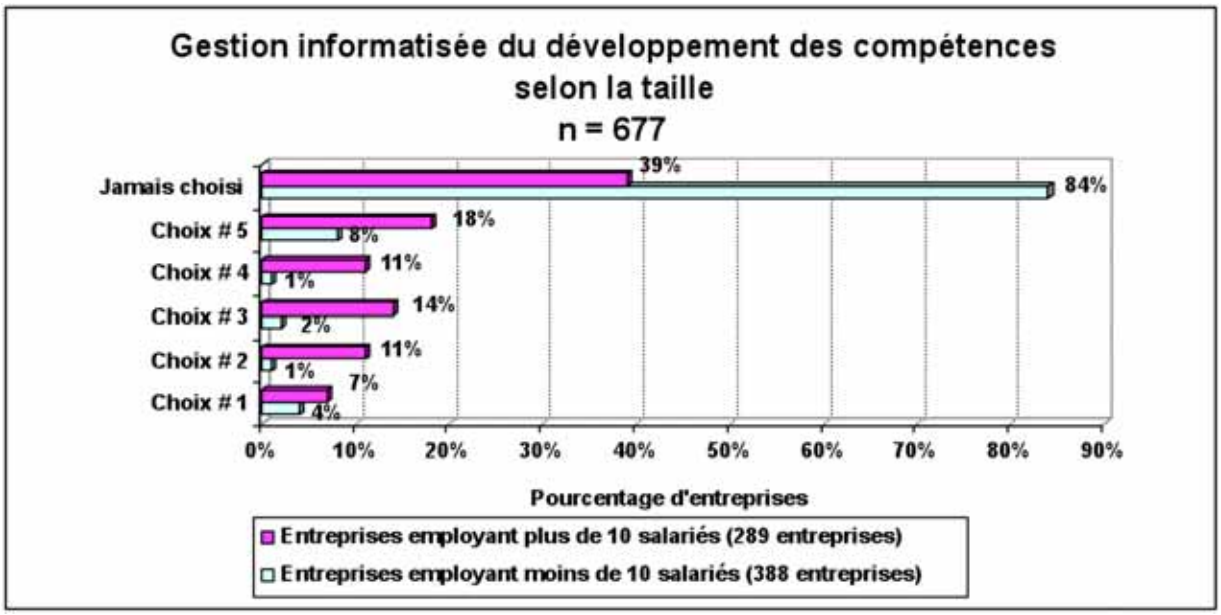
Gestion informatisée du développement des compétences
selon la taille
n = 677
Jamais choisi
Choix # 5
Choix # 4
Choix # 3
Choix # 2
Choix # 1
39%
84%
18%
8%
11%
1%
14%
2%
11%
1%
7%
4%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
80%
90%
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

2.3.6 Moyens privilégiés de formation des employés

Quand les entreprises sondées ont besoin de former leur personnel, elles privilégient en grande majorité l’accompagnement (*coaching*) par des employés expérimentés ou la méthode de formation sur le tas (82 %). Ce moyen était déjà largement utilisé lors de l’enquête 2005-2006 (93 % des entreprises). Le *coaching* par des employés plus expérimentés est également plus utilisé par les grandes entreprises (95 %) que par les petites entreprises (72 %).

Les écoles ou centres de formation du secondaire (9 %), le cégep (4 %) et l’université (2 %) sont très peu utilisés à des fins de formation des employés.

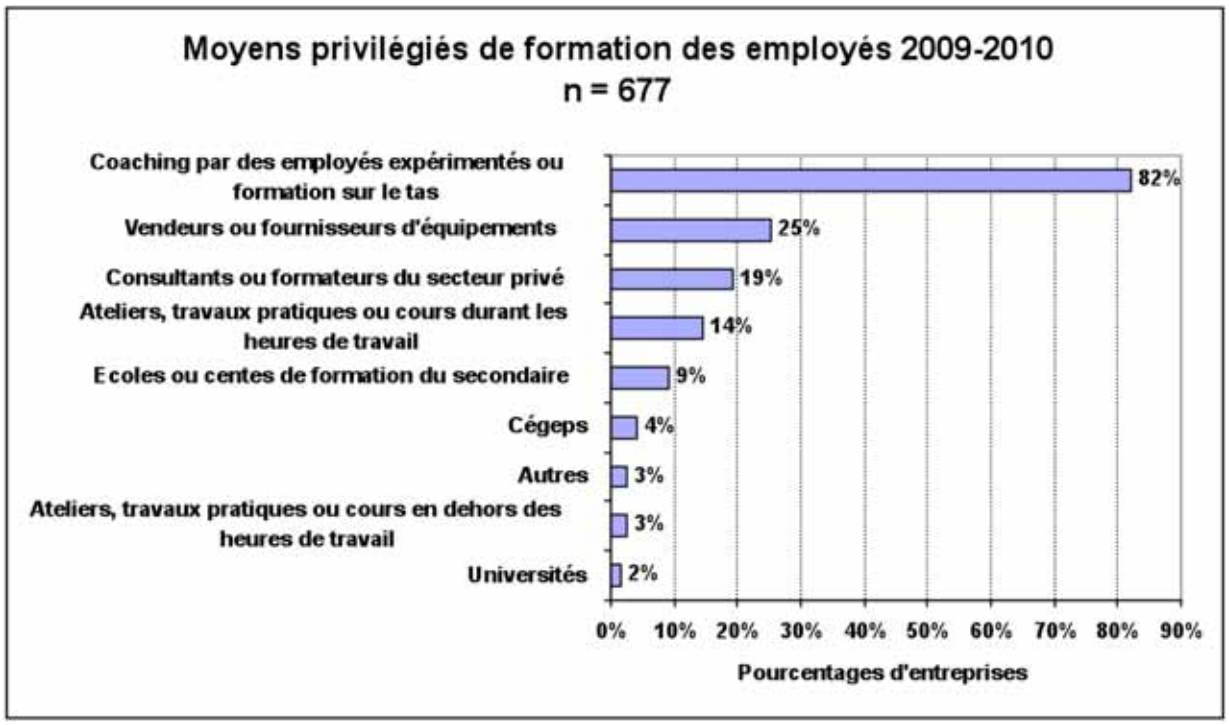

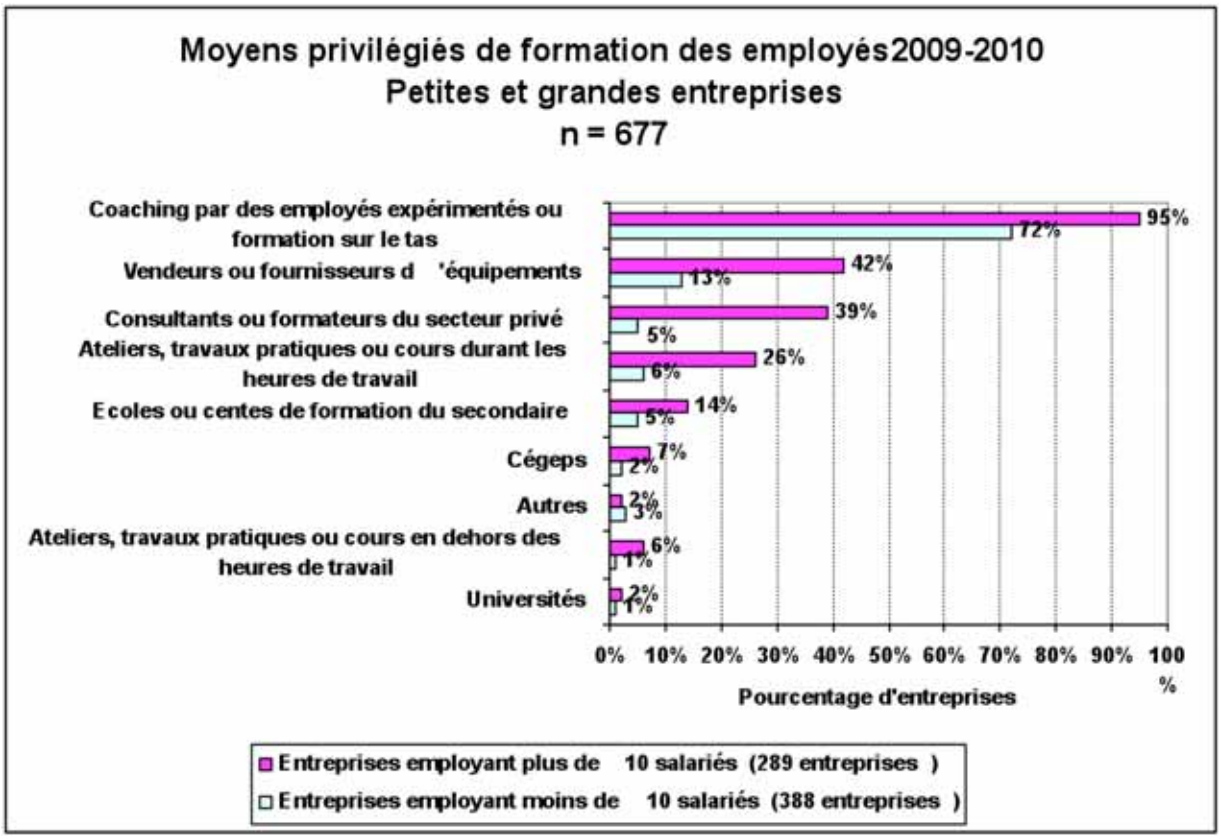
Moyens privilégiés de formation des employés2009-2010
Petites et grandes entreprises
n = 677
Coaching par des employés expérimentés ou formation sur le tas
95%
72%
Vendeurs ou fournisseurs d 'équipements
42%
13%
Consultants ou formateurs du secteur privé
39%
5%
Ateliers, travaux pratiques ou cours durant les heures de travail
26%
6%
Ecoles ou centes de formation du secondaire
14%
5%
Cégeps
7%
2%
Autres
2%
3%
Ateliers, travaux pratiques ou cours en dehors des heures de travail
6%
1%
Universités
2%
1%
0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100 %
Pourcentage d'entreprises
Entreprises employant plus de 10 salariés (289 entreprises)
Entreprises employant moins de 10 salariés (388 entreprises)

2.3.7 Ressources de formation utilisées

Lors de l’enquête 2005-2006, la formation était très majoritairement donnée par le personnel de l’entreprise (93 %). On remarquait également que 37 % des entreprises faisaient appel à des consultants ou des formateurs du secteur privé.

L’enquête 2009-2010 révèle que cette tendance se poursuit. En grande majorité, les entreprises utilisent les ressources internes pour former leur personnel (81 %), suivies des vendeurs ou fournisseurs d’équipements (26 %) et, dans une moindre mesure, des consultants ou formateurs du secteur privé (19 %) et des institutions scolaires.

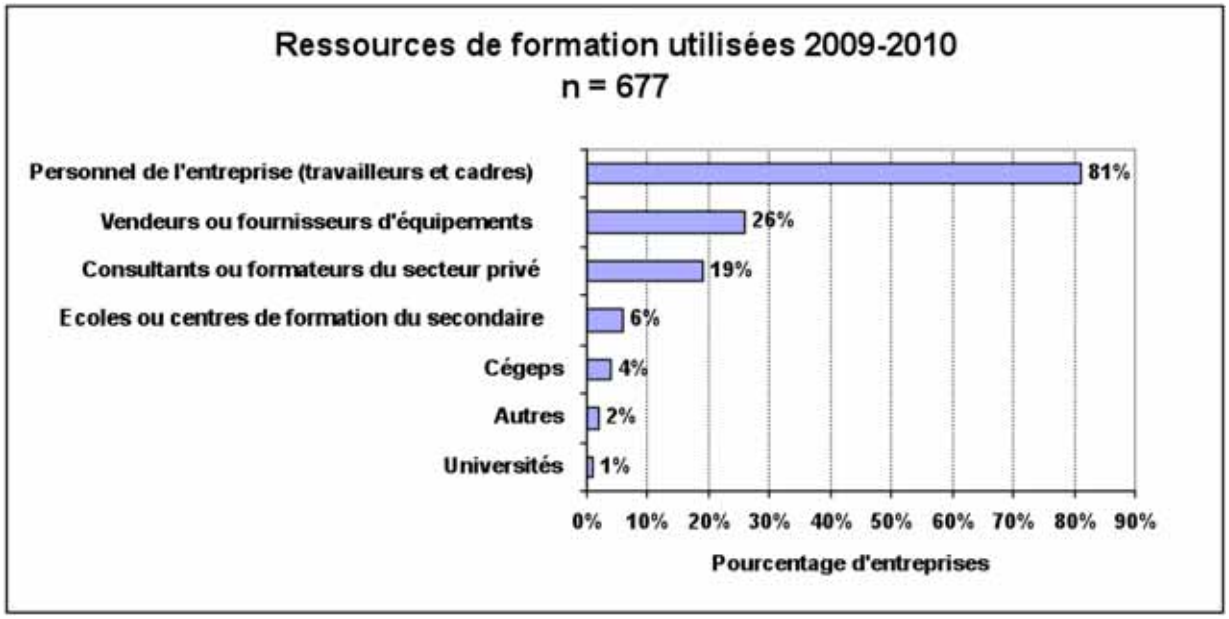

Les grandes entreprises privilégient particulièrement le personnel de l’entreprise pour donner des formations (96 %). Par contre, les petites entreprises font plus appel aux vendeurs ou fournisseurs d’équipements pour leur formation (11 %) contre 4 % pour les grandes entreprises.

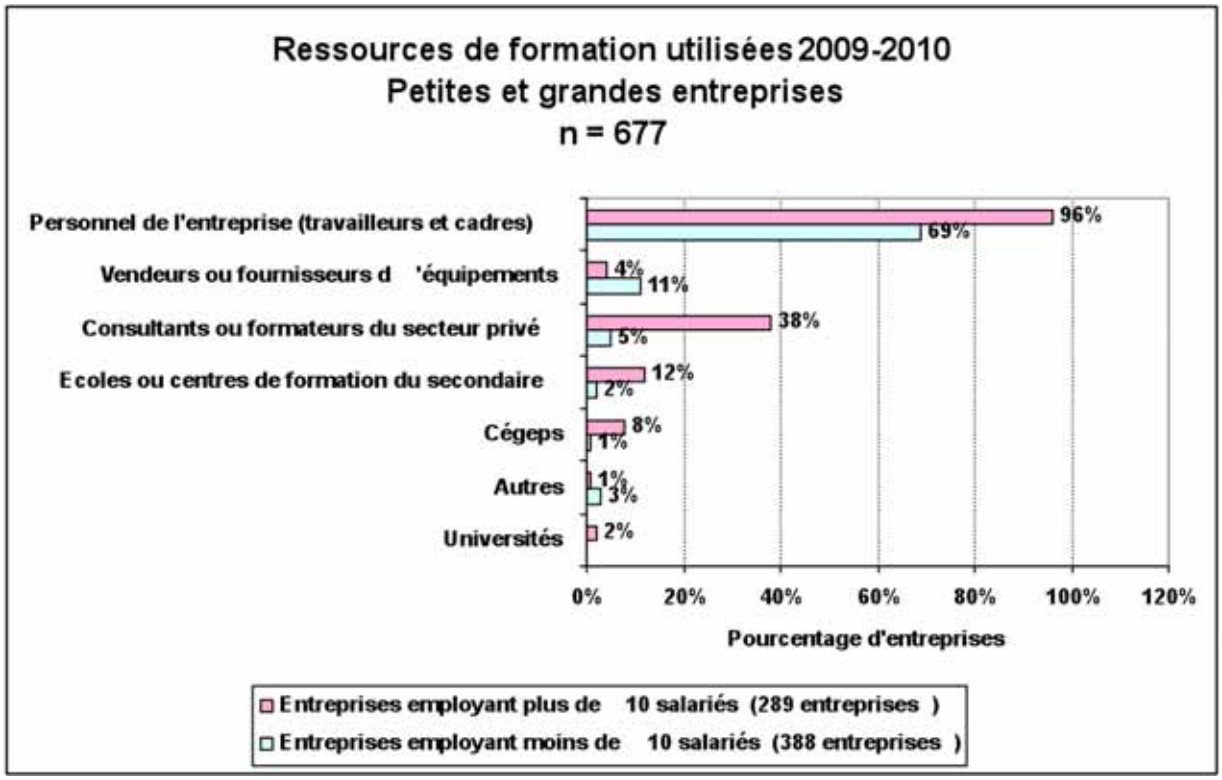

2.3.8 Difficultés de développement des compétences

Les entreprises évoquent des difficultés à développer les compétences des travailleurs, majoritairement en raison du manque de temps ou de personnel pour organiser les activités de perfectionnement (42 %). Le remplacement des personnes à qualifier sans ralentir la production est aussi une difficulté présente (32 %). Ces deux difficultés étaient déjà mises en avant lors de l'enquête 2005-2006.

Les coûts trop élevés semblent aussi être un frein au développement des compétences des travailleurs (23 %), tout comme le manque d'outils (15 %), les cours non disponibles ou mal adaptés (14 %) et le manque d'intérêt des employés (13 %).

Le sondage fait aussi ressortir que 20 % des entreprises n'éprouvent pas de difficulté à développer les compétences de leurs travailleurs, contrairement à 7 % des entreprises lors de l'enquête 2005-2006.

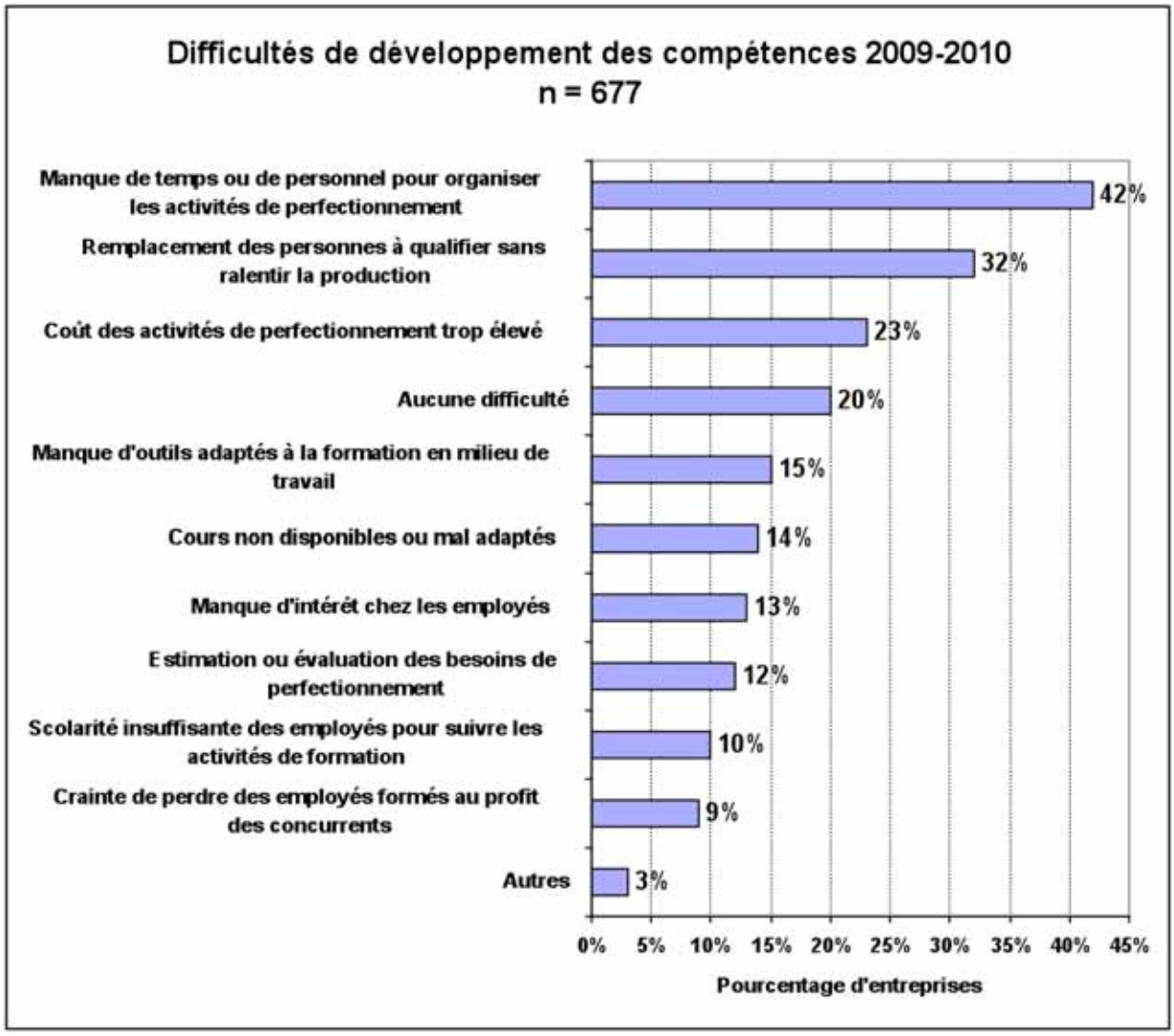

Les grandes entreprises éprouvent des difficultés à développer les compétences, majoritairement en raison d’un manque de temps (62 %). Les petites entreprises sont plus nombreuses à ne pas avoir de difficulté à ce niveau (10 %).

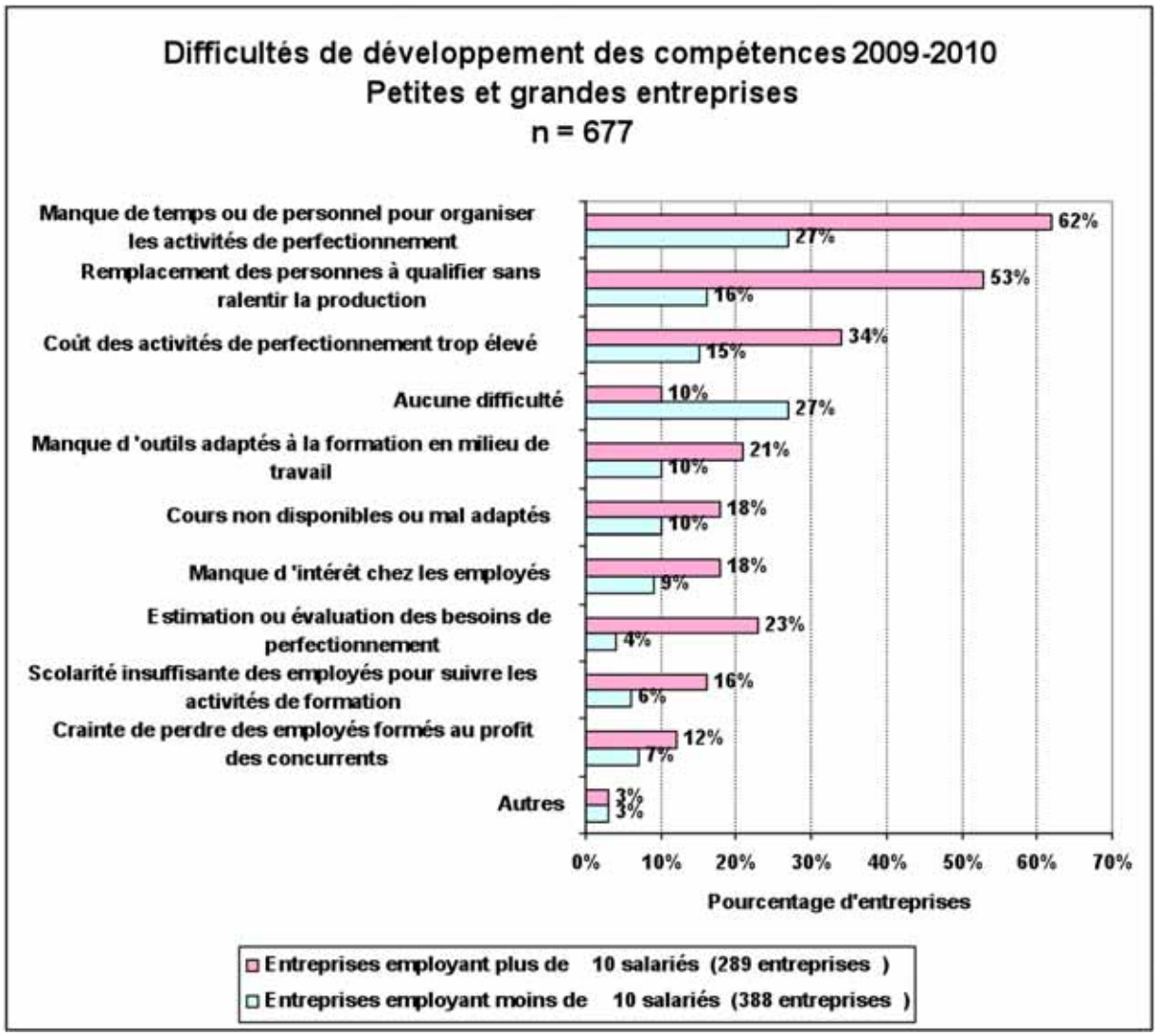

2.4 Situation des entreprises

2.4.1 Prévision des ventes 2010-2011

Tout comme pour les besoins de main-d'œuvre, les résultats du sondage font ressortir une certaine stabilité sur le plan des prévisions des ventes : 55 % des entreprises sondées prévoient la stabilité des ventes au cours des 12 mois suivant le sondage. Outre cette stabilité, 33 % des entreprises sondées prévoient également une hausse des ventes au cours des 12 mois suivant le sondage.

La stabilité des ventes se retrouve dans les trois secteurs d'activité.

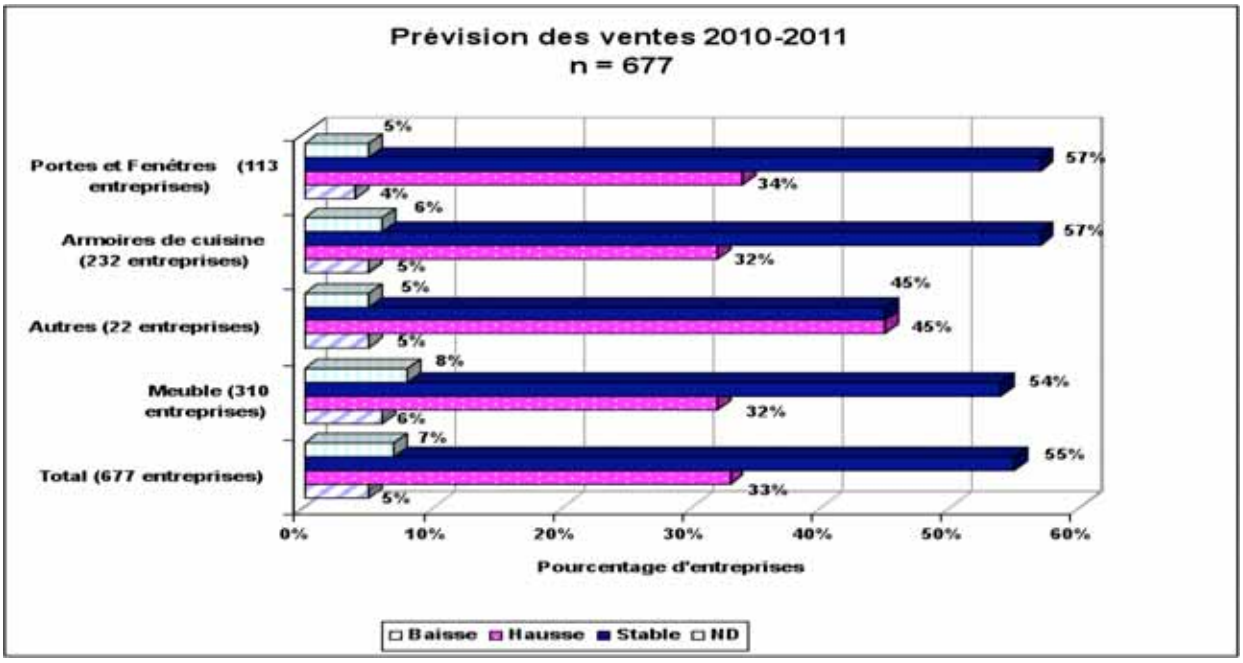

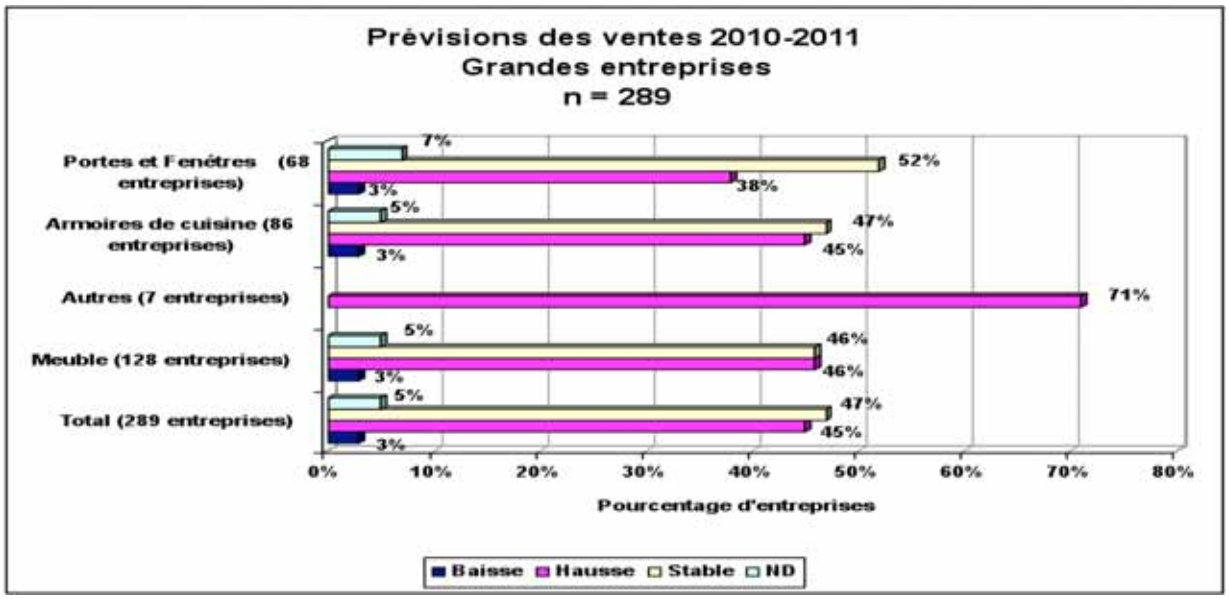

La stabilité des ventes est particulièrement présente chez les entreprises de 10 salariés et moins (environ 60 %). La hausse des ventes, quant à elle, est plus marquée chez les entreprises de plus grande taille (plus de 10 salariés).

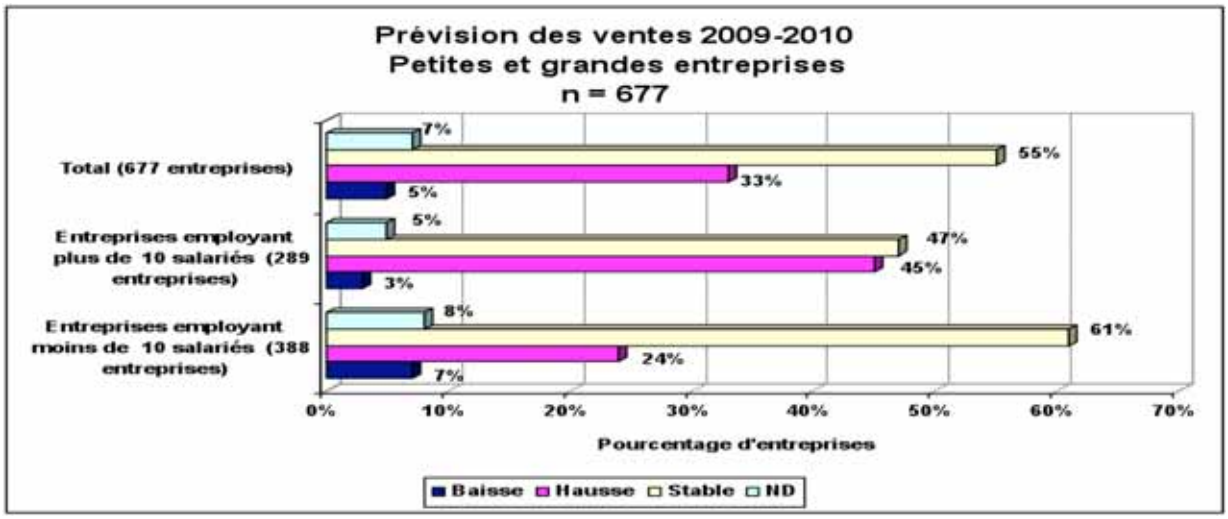

Les entreprises de 26 à 50 salariés se distinguent quant à la prévision des ventes : 54 % d’entre elles prévoient une hausse des ventes au cours des 12 mois suivant le sondage. C’est également le cas pour toutes les entreprises de plus de 501 salariés sondées.

Il n'existe pas de disparité entre les régions du Québec. Toutes les entreprises sondées prévoient en majorité une stabilité des ventes au cours des 12 mois suivant le sondage.

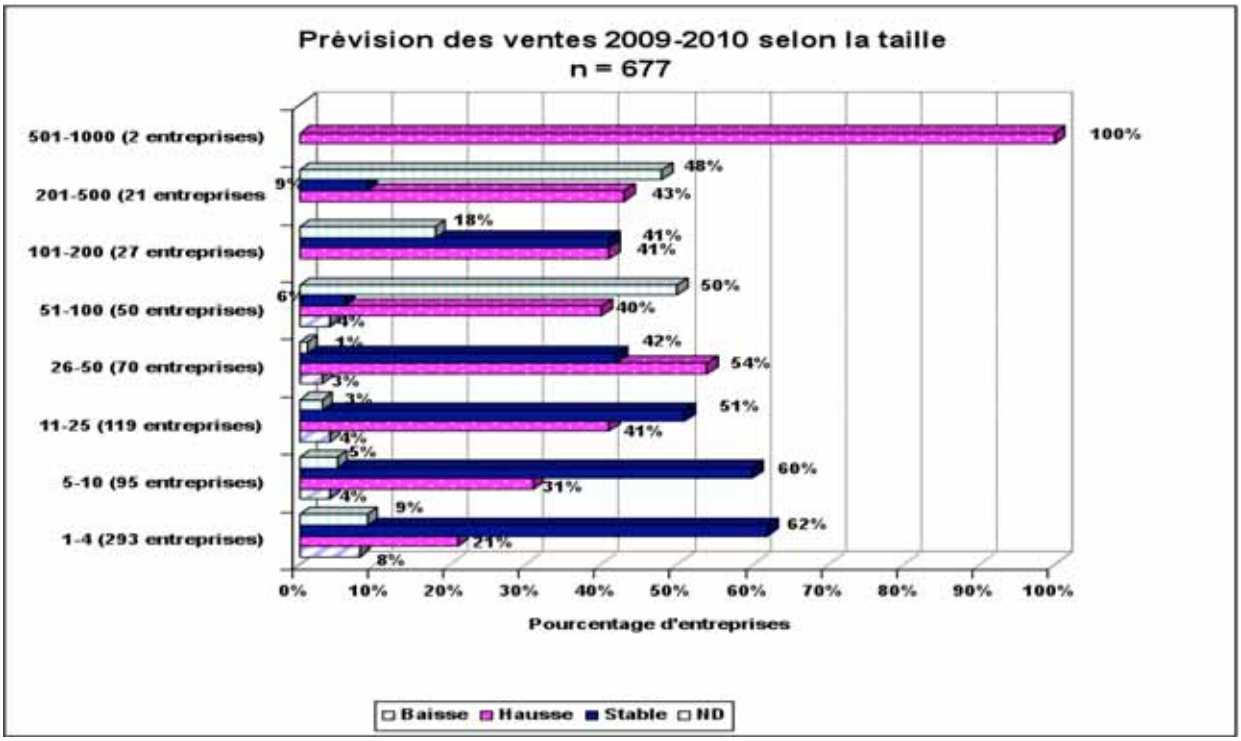

2.4.2 Facteurs d'impact dans les entreprises

La conjoncture économique difficile est le principal facteur qui a affecté l'évolution des entreprises depuis les deux dernières années, suivie par la baisse et la hausse du volume d'affaires. La conjoncture économique difficile a surtout affecté les entreprises de moins de cinq salariés dans les régions de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Laval et Laurentides.

Facteurs d'impact dans les entreprises 2008-2010
n = 677
Conjoncture économique difficile 27%
Baisse globale du volume d'affaires 12%
Hausse globale du volume d'affaires 10%
Arrivée de nouveaux concurrents d 'Asie 9%
Vigueur du dollar canadien 7%
Hausse des ventes sur le marché canadien 7%
Baisse des ventes sur le marché canadien 7%
Autres 7%
Baisse des exportations 6%
Baisse dans les marges bénéficiaires 5%
Hausse des exportations 1%
Délocalisation en sous -traitance locale 1%
Délocalisation de la production à l 'extérieur du pays 1%
0% 5% 10% 15% 20% 25% 30%
Pourcentage d'entreprises

Facteurs d'impact dans les entreprises 2008-2010
Grandes entreprises
n = 289
Conjoncture économique difficile 24%
Baisse globale du volume d'affaires 12%
Vigueur du dollar canadien 11%
Hausse globale du volume d'affaires 10%
Arrivée de nouveaux concurrents d 'Asie 9%
Hausse des ventes sur le marché canadien 8%
Baisse des exportations 8%
Baisse des ventes sur le marché canadien 7%
Baisse dans les marges bénéficiaires 6%
Autres 4%
Hausse des exportations 1%
Délocalisation en sous -traitance locale 1%
Délocalisation de la production à l 'extérieur du pays 1%
0% 5% 10% 15% 20% 25% 30%
Pourcentage d'entreprises

Secteur des armoires de cuisine

Parmi les facteurs qui ont eu un impact (positif ou négatif) sur les entreprises, la conjoncture économique difficile (30 %) a marqué les entreprises du secteur des armoires de cuisine. Ce résultat est sans surprise. Il est donc intéressant de regarder également les autres facteurs. Il est à noter que la hausse du volume des affaires (11 %) a aussi été un facteur d’impact pendant ces deux dernières années. La hausse des exportations et la délocalisation de la production à l’extérieur du pays ne semblent pas affecter ce secteur.

Secteur du meuble

Comme tous les autres secteurs, celui du meuble a été touché par la conjoncture économique difficile (28 %), mais aussi par une baisse globale du volume d’affaires (13 %) et l’arrivée de nouveaux concurrents en provenance d’Asie (12 %). Ni la hausse des exportations ni la délocalisation (à l’extérieur du pays ou en sous-traitance locale) n’ont eu d’impact sur le secteur du meuble.

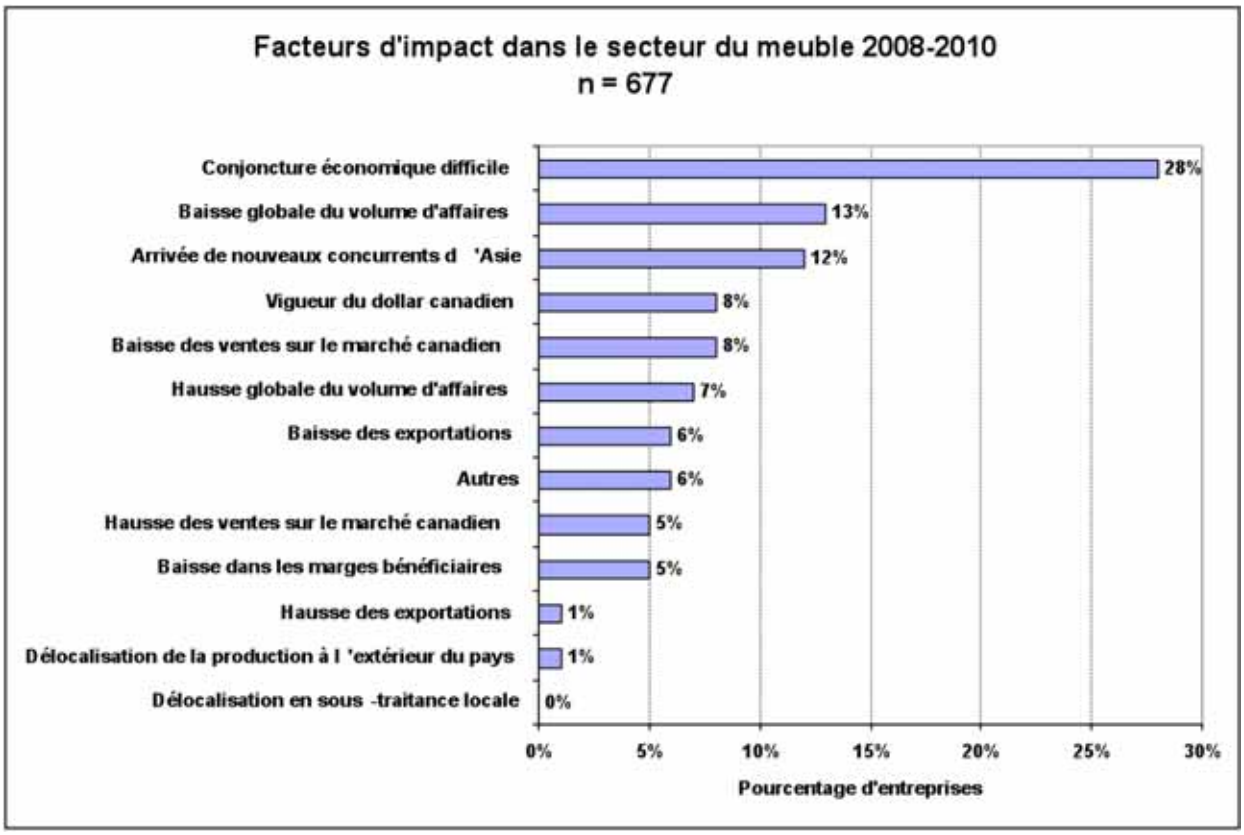

Secteur des portes et fenêtres

Les deux dernières années, le secteur des portes et fenêtres a également été touché par la conjoncture économique difficile (19 %). Néanmoins, deux autres facteurs ont joué un rôle important. Il s’agit de la hausse globale du volume d’affaires (17 %) et de la hausse des ventes sur le marché canadien (16 %). Ce secteur est aussi très peu affecté par la délocalisation (à l’extérieur du pays et en sous-traitance locale) et par la hausse des exportations.

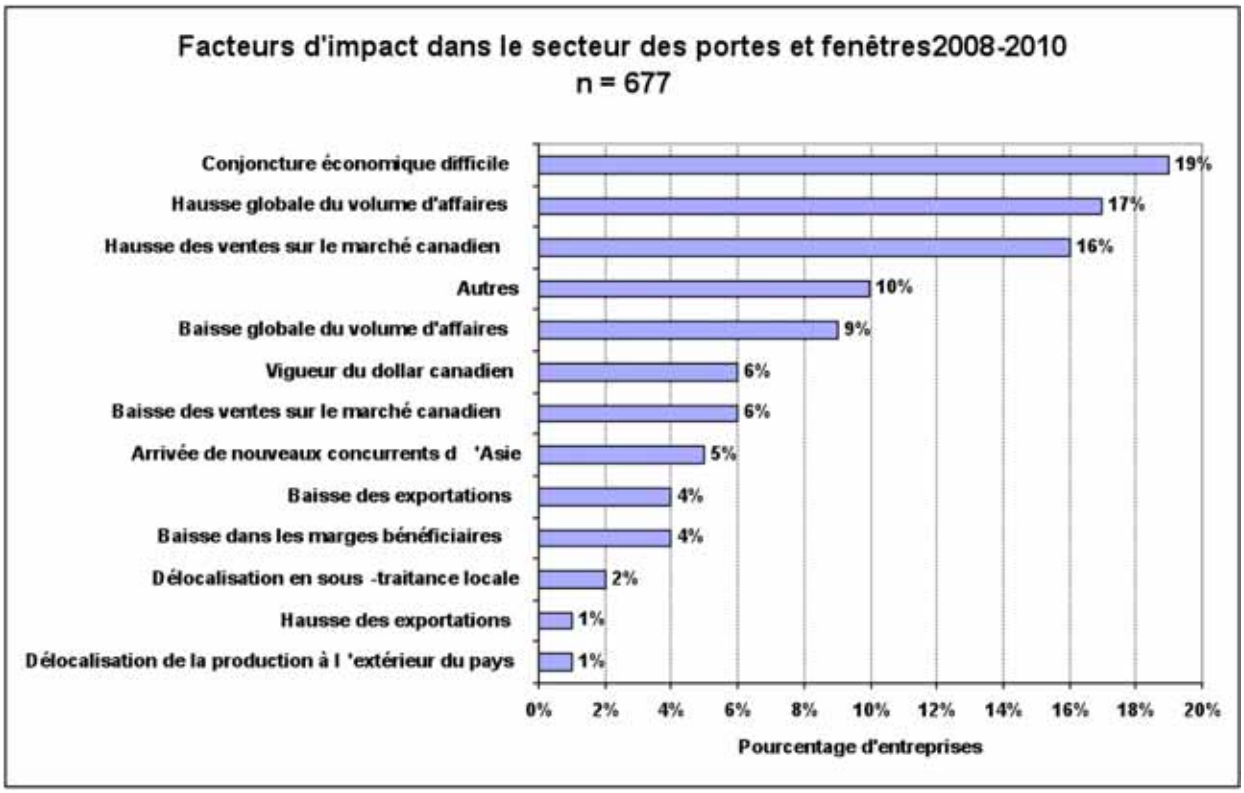

2.4.3 Priorités de gestion des entreprises

De façon générale, les entreprises souhaitent mettre l'accent sur la réduction des délais de livraison, l'amélioration du service à la clientèle, l'amélioration de la situation financière et la réalisation d'études de marché.

Les entreprises ont aussi classé ces actions par ordre d'importance. Les tableaux suivants présentent la première action choisie par les entreprises de chaque secteur.

Dans le secteur des armoires de cuisine, les entreprises ont l’intention de prioriser la restructuration. En effet, parmi les entreprises du secteur des armoires de cuisine qui envisagent une restructuration à la suite d’une baisse d’activité, 61 % l’ont choisie en premier choix. C’est également le cas pour le secteur des portes et fenêtres : 62 % des entreprises qui envisagent une restructuration la choisissent en action prioritaire.

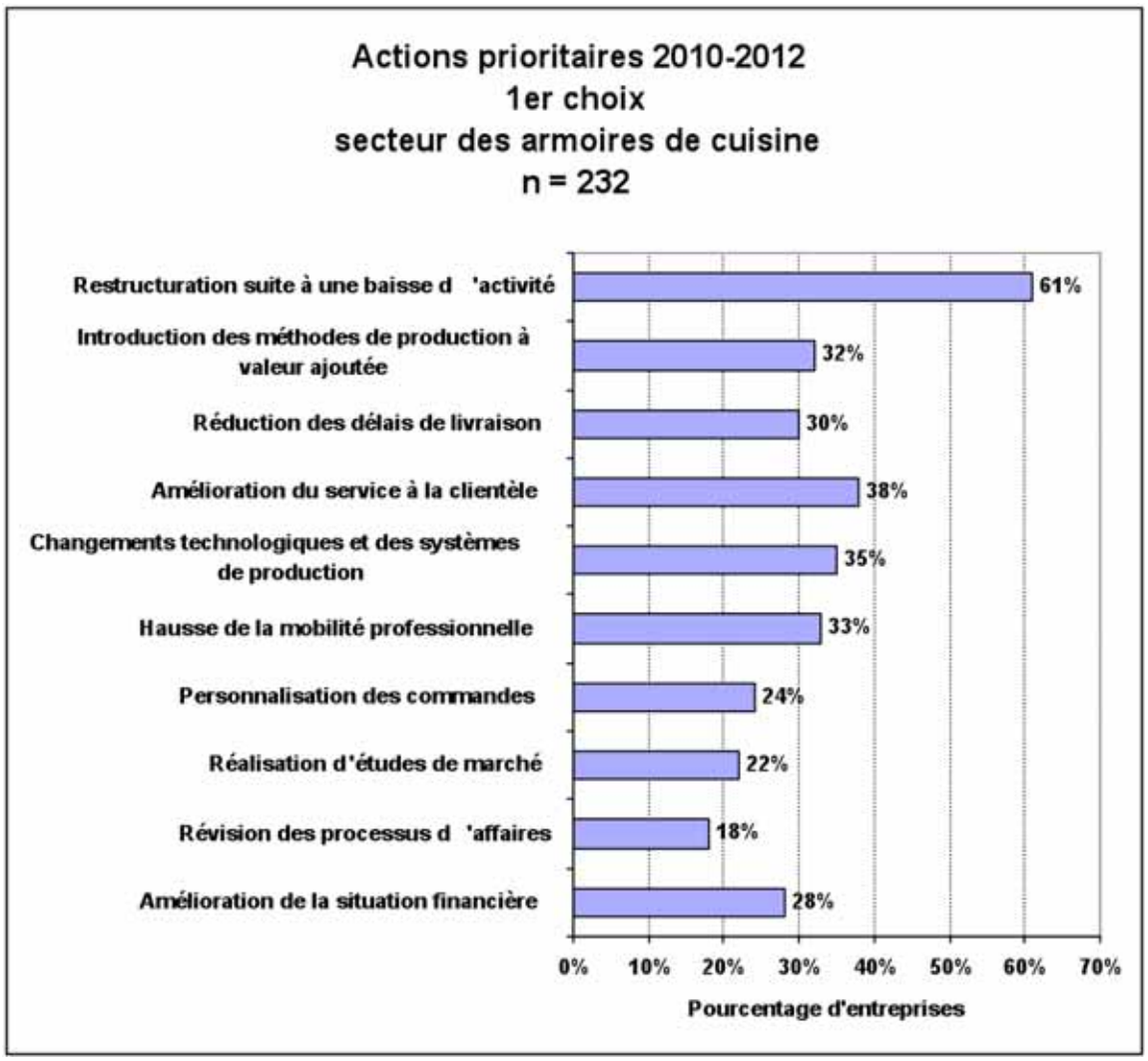

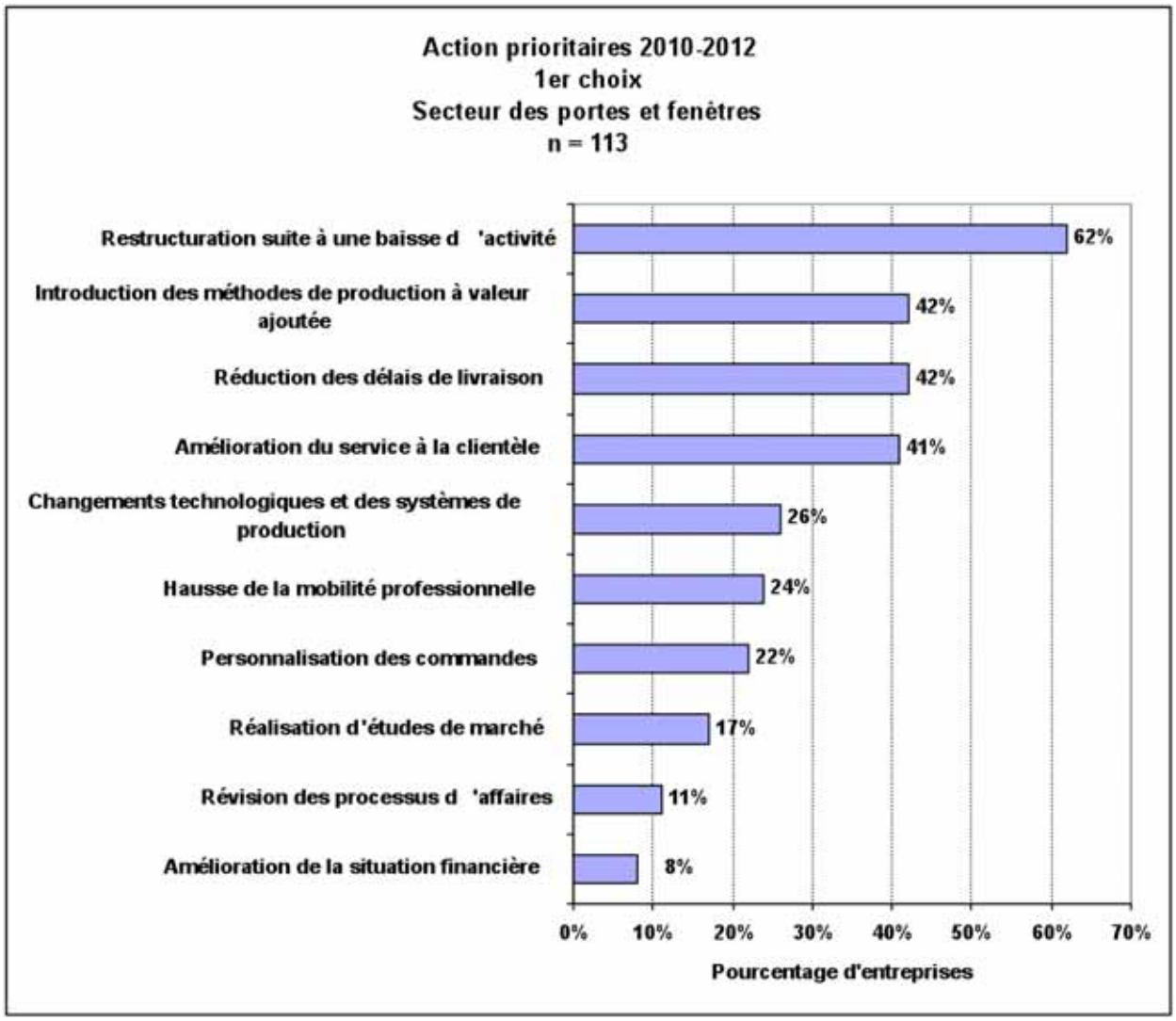
Action prioritaires 2010-2012
1er choix
Secteur des portes et fenêtres
n = 113
Restructuration suite à une baisse d 'activité
62%
Introduction des méthodes de production à valeur ajoutée
42%
Réduction des délais de livraison
42%
Amélioration du service à la clientèle
41%
Changements technologiques et des systèmes de production
26%
Hausse de la mobilité professionnelle
24%
Personnalisation des commandes
22%
Réalisation d'études de marché
17%
Révision des processus d 'affaires
11%
Amélioration de la situation financière
8%
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
Pourcentage d'entreprises

Dans le secteur du meuble, l’amélioration du service à la clientèle semble une action prioritaire pour 2010-2012 : 47 % des entreprises l’ont choisie comme première action.

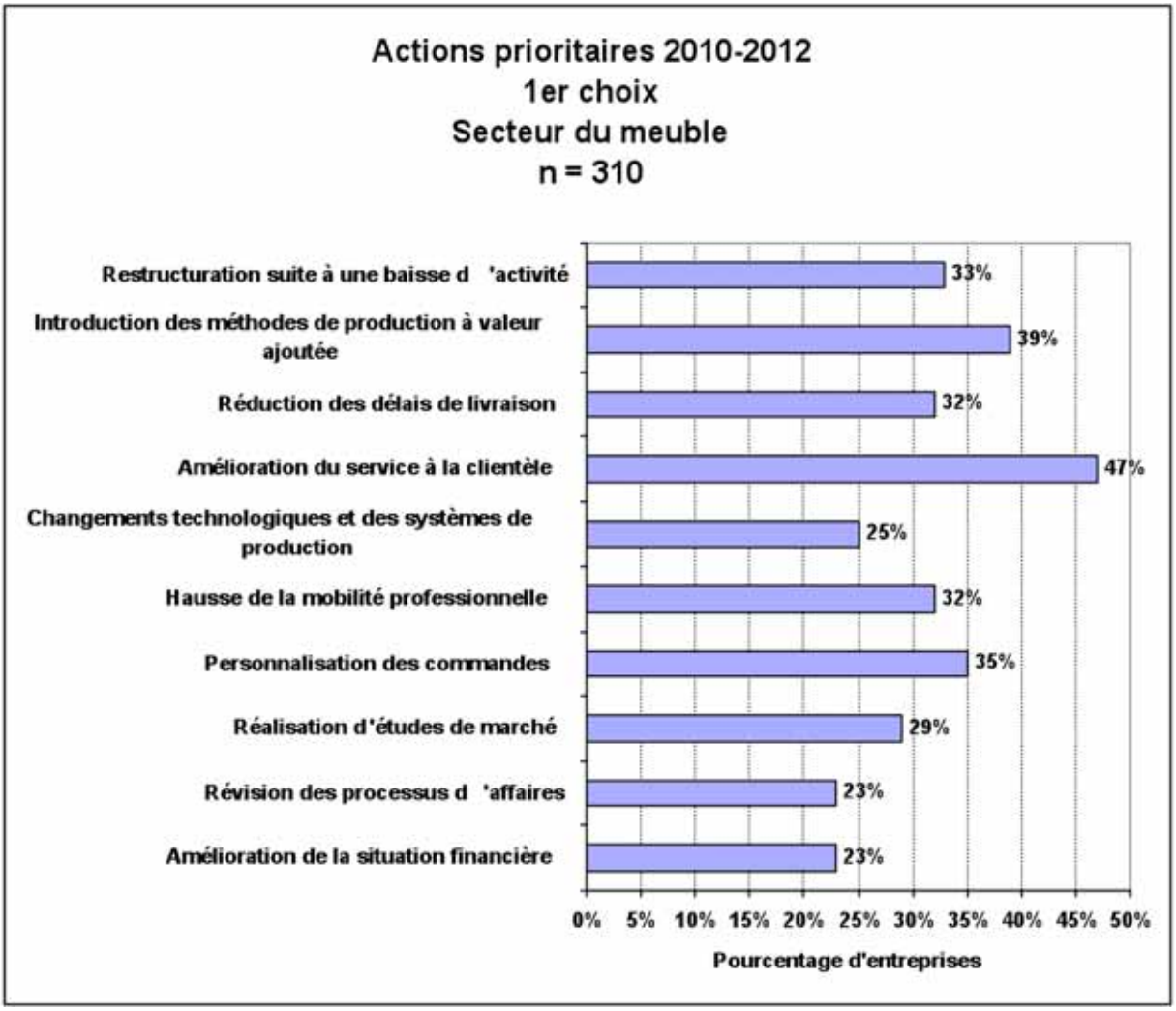

2.4.4 Exportation

La majorité des entreprises sondées n'exportent pas (83 %).

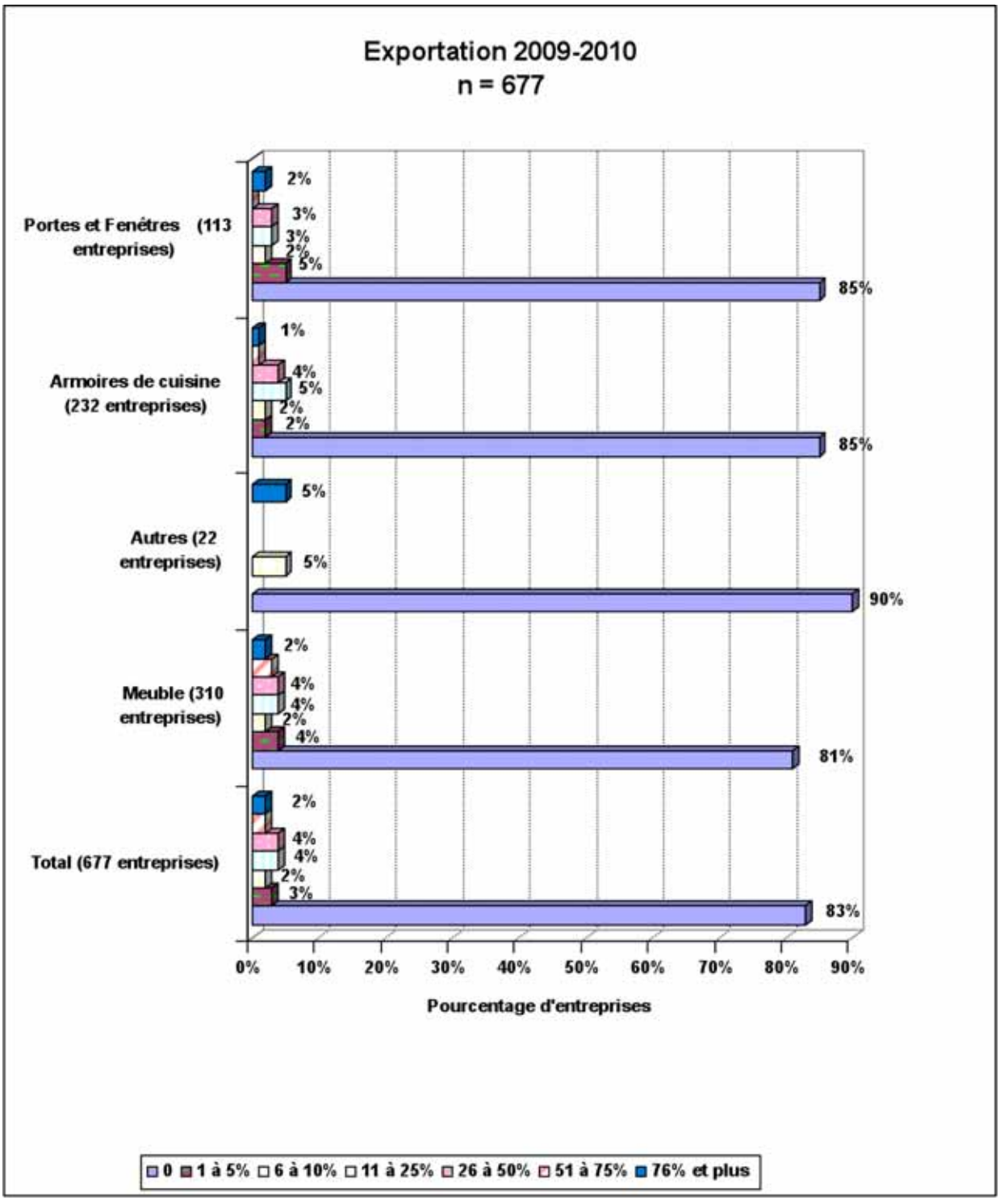

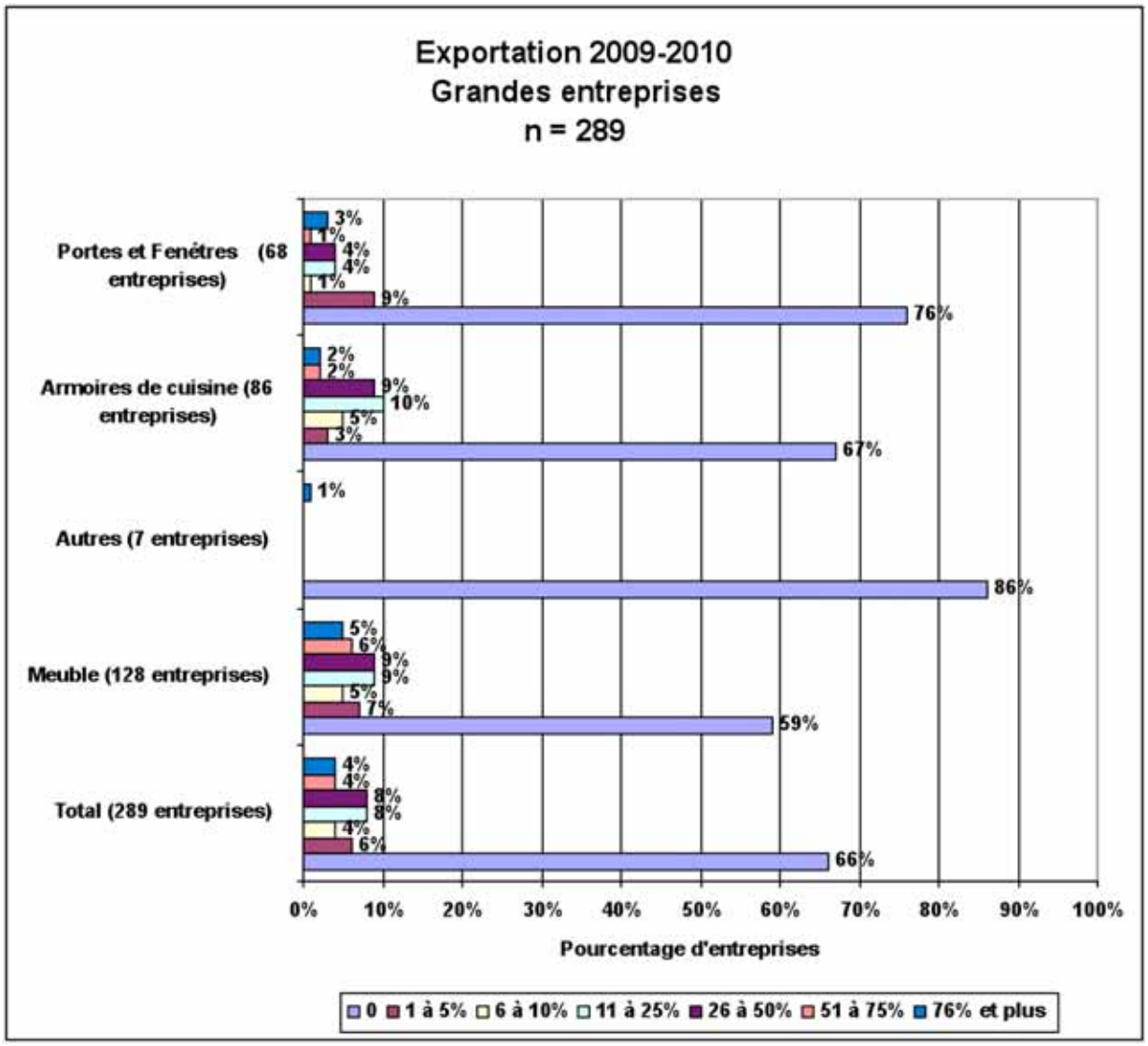

2.4.5 Affiliation syndicale

La grande majorité des entreprises sondées ne sont pas syndiquées. Seules 74 entreprises le sont (11 % de l’échantillon).

Les 74 entreprises syndiquées compteraient environ 2103 salariés, ce qui représenterait environ 11 % de l’échantillon.

Parmi les 74 entreprises syndiquées, les entreprises de 201 à 500 salariés sont majoritaires (57 %) et 33 % d’entre elles se situent dans la région de Chaudière-Appalaches.

Le syndicat majoritaire est celui de la FTQ : 38 des 78 entreprises syndiquées y sont affiliées, ce qui représente 3516 salariés, soit 18 % de l’échantillon total. (ATTENTION, le nombre d’employé provient du détail quand on clique sur la colonne FTQ, est-ce que ce chiffre est juste?)

**COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
DES INDUSTRIES DES PORTES ET FENÊTRES,
DU MEUBLE ET DES ARMOIRES DE CUISINE**

9675, avenue Papineau, bureau 185, Montréal (Québec) H2B 3C8
Tél. : 514.890.1980 • Téléc. : 514.890.1450
Courriel : info@solutionsrh.net
Site : **www.solutionsrh.net**

*Commission
des partenaires
du marché du travail*
Québec

La Commission des partenaires du marché du travail
contribue au financement de la production de ce document.